TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 250 — 32 PAGES — VENDREDI 13 JANVIER 1978

APRÈS SA TOURNÉE AU PROCHE-ORIENT

Le président Boumediène se rend à Moscou

LIRE PAGE 32



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 50 rls; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 din.

Tarif des abonnements page 24

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Détente entre Tokyo et Washington

Le différend sur les échanges commerciaux est en voie d'apaisement

Le premier ministre japonais, M. Fukuda, a demandé à M. Carter de le recevoir pour tenter d'améliorer les relations commerciales entre les deux pays. Ces relations s'étaient détériorées depuis quelques mois du fait des excédents considérables de la balance commerciale japonaise.

Il semble que les tensions qui existaient entre les deux pays aient fortement diminué. Tokyo aurait, en effet, plus ou moins aligné ses positions sur celles de Washington en matière douanière à la veille de la reprise des négociations du GATT (accord général sur les tarifs douaniers et le commerce). Washington aurait, de plus, renoncé à créer des difficultés supplémentaires à M. Fukuda en lui « imposant » des importations de produits agricoles américains au-delà de ce que les paysans japonais peuvent supporter sans en être gênés.

M. Fukuda a, d'autre part, exprimé sa « déception » après l'échec de M. Sonoda, ministre japonais des affaires étrangères, qui avait tenté d'obtenir de Moscou la reconnaissance des droits du Japon sur certaines îles de l'archipel de Kouriles. Aucun communiqué n'a été publié au terme de la visite en U.R.S.S. de M. Sonoda.

Par ailleurs, les déclarations ambiguës de M. Blumenthal, secrétaire américain au Trésor, sur le soutien apporté au dollar, ont provoqué une lourde rechute de la monnaie américaine, tombant à 2,10 deutschemarks à Francfort contre 2,14 deutschemarks mardi, et à 4,68 F à Paris contre 4,71 F mercredi (lire page 32).

De notre correspondant

Tokyo. — « *Beaucoup de bruit pour peu de chose.* » Tel est le sentiment à Tokyo de la plupart des observateurs à propos du différend commercial nippo-américain. M. Strauss, conseiller spécial du président Carter pour le commerce international, qui est arrivé à Tokyo mercredi 11 janvier, doit signer, vendredi 13, un communiqué commun avec le gouvernement japonais. Quelles que soient les concessions de dernière minute que feront les Nippons, force est de reconnaître que les Américains en ont singulièrement rabattu avec leurs exigences initiales.

Lorsque M. Ushiba, ministre chargé des relations économiques extérieures, se rendit à Washington à la fin de décembre pour présenter les propositions japonaises destinées à réduire l'excédent commercial nippon avec les Etats-Unis, l'accueil des Américains fut plutôt froid. Aujourd'hui tout l'état-major économique de M. Carter, plusieurs sénateurs et M. Strauss lui-même sont à Tokyo. C'est le signe qu'un accord est intervenu. M. Strauss avait, en effet, affirmé qu'il ne se déplacerait pas aussi longtemps qu'une solution au différend nippo-américain n'aurait pas été trouvée.

Quels nouveaux engagements ont bien pu prendre les Japonais ? Apparemment, aucun par rapport au plan en huit points de M. Ushiba. Et c'est ce qui explique le sentiment de frustration qui règne dans les milieux diplomatiques de Tokyo, en particulier chez les Européens. Ces derniers ont l'impression que Washington a réglé ses problèmes en laissant aux autres le soin de se débrouiller seuls.

PHILIPPE PONS.

(Lire la suite page 30.)

LE FROID AVEC MOSCOU

L'initiative prise par M. Fukuda pour régler le contentieux commercial avec les Etats-Unis a été annoncée après l'échec d'une mission en U.R.S.S. du ministre japonais des affaires étrangères, M. Sonoa Sonoda. Celui-ci a regagné Tokyo le mercredi 11 janvier, après avoir vainement essayé, pendant trois jours, d'arracher des concessions aux Soviétiques en ce qui concerne l'archipel des Kouriles, dont Tokyo revendique quatre îles « occupées » par l'U.R.S.S.

Fait exceptionnel, aucun communiqué commun n'a été publié au terme des entretiens du chef de la diplomatie japonaise avec son homologue soviétique et avec M. Kossyguine. Les Soviétiques auraient refusé ne serait-ce que d'évoquer dans le communiqué final « les questions non résolues depuis la seconde guerre mondiale », euphémisme qui avait permis au Japon de faire figurer le problème des Kouriles lors de la rencontre entre MM. Tanaka et Brejnev à Moscou, en 1973, puis lors de la visite de M. Gromyko à Tokyo, en janvier 1976.

Connaissant la rigidité de la position soviétique, M. Sonoda serait arrivé à Moscou avec une concession de taille : l'abandon des revendications japonaises sur deux des quatres îles que Tokyo appelle ses « *territoires du Nord* ». Les Soviétiques se sont contentés de proposer la signature d'un traité d'amitié, de coopération et de bon voisinage. M. Fukuda s'est déclaré « déçu » par cette attitude, et a ajouté que son gouvernement « continuera patiemment » à demander la reconnaissance de ses droits.

Il n'est pas question pour les Japonais de signer dans ces conditions le traité d'« amitié » souhaité par Moscou, qui veut développer la coopération en Sibérie et augmenter les échanges commerciaux avec un pays qui est, dans ce domaine, son deuxième partenaire capitaliste, après la R.F.A.

Soucieux eux aussi de développer le commerce et la coopération avec le Japon, les Chinois vont sans doute profiter de la nouvelle déconvenue de M. Fukuda dans ses relations avec les dirigeants du Kremlin. Précisément parce qu'il craignait de heurter Moscou, le chef du gouvernement de Tokyo avait jusqu'alors résisté aux pressions des milieux d'affaires nippons, qui, peu soucieux des différences d'idéologie, veulent profiter davantage des immenses débouchés qu'offre le marché chinois. Une source gouvernementale japonaise a indiqué, mercredi, que les négociations engagées avec la Chine en vue de la conclusion d'un traité de paix et d'amitié allaient reprendre à la fin du mois à Pékin. Ces négociations, de nature politique, sont distinctes de celles relatives à un accord commercial à long terme dont les grandes lignes ont été esquissées en octobre, lors de la visite à Tokyo du vice-ministre chinois du commerce extérieur. Le principal obstacle à la signature du traité de paix et d'amitié tient au fait que Pékin souhaite inclure dans ce traité une clause dite « anti-hégémonie » qui vise manifestement l'U.R.S.S.

Moscou ne pouvait ignorer quel atout l'échec de M. Sonoda donne à la Chine, dont la presse a soutenu ces derniers jours les « justes revendications japonaises sur les Kouriles ». Mais on voit mal sur quoi M. Fukuda pouvait fonder ses espoirs de compromis. L'U.R.S.S. a posé en dogme l'intangibilité des frontières non seulement en Europe, mais aussi en Asie, où il existe également un contentieux sur la frontière sino-soviétique. En cédant aux Japonais pour les éloigner des Chinois, les Soviétiques se seraient mis eux-mêmes, de leur point de vue, en position d'infériorité à l'égard de Pékin.

La majorité connaît à son tour l'épreuve de la « désunion sacrée »

Le R.P.R. refuse de souscrire à la stratégie de M. Barre

M. Valéry Giscard d'Estaing recevra à déjeuner à l'Elysée, lundi 16 janvier, à son retour de Côte-d'Ivoire, les personnalités et responsables des mouvements qui ont soutenu son action depuis son élection à la présidence de la République.

A peu de jours de cette rencontre, les relations se sont dégradées mercredi entre les formations politiques intéressées, le R.P.R. refusant de souscrire à la stratégie de ses partenaires et du premier ministre et faisant savoir qu'il tient pour caducs les accords électoraux signés les 10 novembre et 7 décembre.

Les responsables du parti républicain, du Centre des démocrates sociaux et du parti radical valoisien, que M. Yves Guéna, délégué politique du R.P.R., avait accusés de chercher à constituer un « front » contre les gaullistes, devaient se rencontrer jeudi après-midi à l'hôtel Matignon pour faire le point de la situation et poursuivre leurs négociations. A l'issue de la réunion du bureau politique du parti républicain, M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire général, a déclaré, jeudi matin : « Pour nous, rien n'est changé. »

M. Chirac, pour sa part, avait convoqué jeudi matin, à Paris, pour une journée d'études, l'ensemble des candidats déjà investis par sa formation.

S'exprimant devant « le Club de la presse » d'Europe 1, lundi soir 9 janvier, au lendemain de la clôture de la conférence nationale du parti communiste, M. Raymond Barre avait beau jeu d'ironiser, et il ne s'en était pas privé, sur la « *désunion sacrée* » de la gauche.

Peut-être le premier ministre aurait-il été plus prudent, et sans doute n'aurait-il pas reproché aussi vigoureusement à M. Mitterrand d'avoir été « présomptueux », s'il avait pu prévoir que l'expression qu'il employait pour accabler l'opposition s'appliquerait parfaitement, quarante-huit heures plus tard, à la majorité qu'il prétend conduire à la bataille du 12 mars, et à la victoire.

On peut, en effet, parler de « désunion sacrée » entre les composantes de cette majorité à partir du moment où la plus importante d'entre elles (le R.P.R.) reproche non seulement aux trois autres (le parti républicain, le centre des démocrates-sociaux et le parti radical valoisien), mais également au premier ministre, d'avoir comploté contre elle en constituant un « front électoral » destiné à la mettre en difficulté, et à partir de l'instant où elle déclare caducs les accords conclus les 10 novembre et 7 décembre sur les candidatures uniques de ladite majorité.

Ce nouveau refus d'obéissance de M. Chirac et de ses amis n'a rien du coup de tonnerre dans un ciel serein. Il était à la fois prévisible et logique.

RAYMOND BARRILLON.

(Lire la suite page 8.)

La réforme qui n'aura pas lieu

par FRANÇOISE GIROUD

Soixante-dix ans... Trente-trois années de travail au C.N.R.S., trente-trois années de cotisations diverses, retraite.

Un an plus tard, aucun versement n'a été effectué. Ce qui n'empêche pas le Trésor public de réclamer les impôts dus sur les revenus de l'année précédente, et de les majorer pour retard dans le règlement.

A bout de ressources, que doit faire ce retraité ? Chercher un poste de veilleur de nuit ?

Vingt-sept ans. En chômage et elle cherche, activement mais en vain, un emploi. S'inscrit à l'Agence nationale de l'emploi et demande l'allocation d'aide publique. Déclare, honnêtement, qu'elle vit maritalement avec M. X. Reçoit pendant trois mois l'allocation en question. Au moment du renouvellement, fin de l'allocation, refusée parce qu'elle vit avec un compagnon dont le salaire dépasse un certain plafond.

Elle proteste. Réponse du ministère du travail : « *Vous n'aviez qu'à ne pas dire la vérité lors de votre inscription à l'Agence de l'emploi...* »

Que doit faire cette jeune femme ? Changer d'amant et tenir cette fois sa vie privée secrète ?

Vingt-deux ans, orphelin depuis l'âge de deux ans, mère non imposable, grand-mère à sa charge, poursuit opiniâtrement des études tout en travaillant l'été comme garçon de restaurant. Reçu vingt-cinquième sur trois cents à un premier concours, paye ses inscriptions (48 F), demande une bourse et obtient... un quart de bourse.

Pourquoi un quart ? En vertu de quel critère ? Il insiste pour le savoir, demande le numéro de son dossier. Réponse : soyez heureux de ce que l'on vous donne, et ne posez pas de question.

Que faut-il lui conseiller ? Un hold-up ?

(Lire la suite page 29.)

AU JOUR LE JOUR

Il n'est pas trop tard

Il n'est peut-être pas trop tard pour clarifier complètement la situation politique avant le scrutin. La moitié du travail est déjà faite à gauche, mais il y a encore quelques équivoques du côté de la majorité malgré les déclarations courageuses de M. Chirac.

La solution qui s'impose est, maintenant, d'inviter en hâte M. Brejnev, qui pourra, lui, se rendre à l'Hôtel de Ville et dire en confidence publique au maire de Paris qu'il joue un rôle bénéfique dans la politique française.

ROBERT ESCARPIT.

D'une région à l'autre

LE TABLEAU ÉLECTORAL DES PAYS DE LA LOIRE

(Lire pages 10 et 11.)

LA REPRISE DES MANIFESTATIONS PAYSANNES

L'écume et la vague

par ALAIN GIRAUDO

Après le traumatisme d'un été trop sec, après de longs mois d'introspection, l'agriculture, la paysannerie redeviennent d'actualité. Actualité faite d'écume bouillonnante avec les manifestations bretonnes contre la taxe de coresponsabilité sur le lait, les tribulations européennes du « franc vert » ; d'écume électorale aussi avec le discours du président de la République à Vassy (Calvados), l'appel de M. André Lajoinie, membre du bureau politique du P.C.F., dans *l'Humanité* (1), l'actualisation du programme commun par le parti socialiste, le « plan de Blois » du premier ministre. Le monde agricole et rural — quelque trois millions de voix — conserve en effet de beaux vestiges de la puissance politique qu'il avait au temps de la « France paysanne » des Républiques précédentes. Chacun s'essaie donc à gagner les bonnes grâces des campagnes, en prenant au besoin comme conseiller agricole des responsables d'organisations professionnelles.

Cette écume n'est que la crête de vagues profondes. L'agriculture n'est pas seulement une force d'appoint électorale ; elle est « *un secteur majeur de l'économie nationale au même titre que l'industrie et le commerce* », disent les socialistes ; elle est « *le pétrole de la France* », affirme M. Giscard d'Estaing. Même si cette formule n'est qu'à demi heureuse, elle recouvre une idée sur laquelle tout le monde paraît d'accord : avec près de 10 % de la population active et quelque 20 % du commerce extérieur, l'agriculture joue un rôle essentiel dans les grands équilibres économiques du pays. Après quoi, les avis divergent entre — disons, pour simplifier — la droite et la gauche.

Deux visions

Les libéraux raisonnent en termes globaux. Ainsi M. Giscard d'Estaing peut affirmer, sans peur d'être contredit, que les revenus des paysans sont à la parité de ceux des Français en général, même si cette vérité, moyenne et statistique, recouvre en fait des inégalités encore plus choquantes qu'ailleurs. Le chef de l'État peut regretter le déficit de 2,5 milliards en viande porcine, de 3 milliards en protéines végétales, de 8 milliards en bois, et fixer comme objectif pour 1980 un excédent des échanges agro-alimentaires de 20 milliards. Il peut encore — comme il se doit dans un discours libéral avancé — avoir un mot sur une solidarité, nécessaire et accrue, à l'égard des exploitants les plus pauvres, des régions les plus défavorisées, des femmes d'exploitants. Pour demander finalement que ces choix soient regroupés dans une loi qui, après celles de 1960 et 1962, orienterait l'agriculture française des vingt prochaines années.

(Lire la suite page 28.)

(1) *L'Humanité* du 3 janvier 1978.

CHARLES AZNAVOUR A L'OLYMPIA

La revanche de l'émigrant

Charles Aznavour est né avec la volonté de conjurer le destin qui unit les émigrés. Fils d'un baryton de Tiflis et d'une comédienne qui ont fui l'Arménie lors des massacres turcs de 1923, Aznavour sera, comme disait Chevalier, un « *bon petit gars formé sur le tas* », danseur « caucasien » à huit ans, imitateur à douze, connaissant toutes les difficultés, souffrant à vingt ans de sa petite taille, de son physique jugé ingrat, de sa voix voilée, rapide, saccadée. Il chantait à la fin des années 40 *Je hais les dimanches* ou *Jézébel* et se faisait proprement siffler dans les cinémas de quartier. Il s'entêtera, travaillera comme un fou, guidé par un instinct qu'il sait très sûr. Il sera tenace, parviendra enfin au succès à coups de cris du cœur et des sens, avec des mots d'amour : *Viens au creux de mon épaule* ou *Ma main a besoin de ta main* chantés d'une voix arrachée, conquise de haute lutte.

Alors l'émigrant arrivé deviendra vorace, se sentira vite à l'étroit en France, entreprendra méthodiquement la conquête d'un public étranger, fera faire des études de marché et de motivations, organisera lui-même sa prospection, enregistrera en anglais, en allemand, en espagnol, en italien, en portugais, en slave, en arabe, en japonais, décidera lui-même de tout, exploitera ses propres chansons — plus de six cents — dans ses sociétés d'édition, organisant, exécutant à son idée, sachant bien mener ses affaires, guidé par quelques vieux principes de la profession, connaissant des jours heureux, tels ceux de 1964, où lors d'une tournée en Arménie il est fêté comme un héros national (1).

CLAUDE FLÉOUTER.

(Lire la suite page 19.)

(1) Voir l'excellent ouvrage de Gérard Bardy *Aznavour : sur ma vie*, Edit. Pygmalion.

idées

DÉMOCRATIE

Décoloniser à l'intérieur

par S.-C. KOLM (*)

DÉMOCRATIE ? *En cette période électorale, on nous rebat les oreilles de ce mot.* En général à propos d'élection de représentants du système politique *que nous avons. Mais, démocratie,* cela veut dire que le peuple décide. Or regardons quelques exemples.

L'énergie nucléaire. Tous les partis politiques ayant des chances *de gouverner sont pour. Comment* donc les électeurs peuvent-ils exprimer par leurs bulletins un choix effectif sur ce point ? Où est la démocratie ? Et rappelons-nous que *les gens les plus savants sur ce* sujet sont eux-mêmes divisés : certains sont pour, d'autres contre. La connaissance *seule ne permet* donc pas de trancher. Par conséquent, le critère décisif est les préférences. En démocratie, ce sont celles du peuple. C'est pourquoi nous avons *proposé, il y a près de trois ans,* un référendum sur ce sujet (1), avec un vote par points sur cinq options de façon à effectuer un choix raffiné et tenant compte de la diversité des *intensités des préférences des* citoyens. Le parti socialiste a, on le sait, repris cette idée depuis, mais sans *raffinements et surtout* pas pour longtemps.

L'armée. Tous les grands partis ont à peu près le même projet sur cette question. Quel choix peut donc *faire le peuple par son vote ? Où est* la démocratie ?

Concorde, avion subventionné, *nous est présenté comme un « choix* de la France ». Mais c'est, en fait, une décision d'un gouvernement élu par le peuple pour régler la question d'Algérie. Cet avion n'a pas été *discuté dans une campagne* électorale. Il n'est donc en rien un choix du peuple qui est la France. Où est *la démocratie ?*

La transformation de Paris, Fos, etc. : on peut multiplier les exemples de décisions, *gigantesques ou* innombrables, dont le peuple n'a *jamais eu à connaître.*

Les députés sont élus pour cinq ans, le président de la République *pour sept. Les préférences de la* masse des citoyens les intéressent beaucoup quelques mois avant les élections, et bien peu, de fait, entretemps. Parlant de ce système en *Angleterre,* et de son *aliénation* politique, Jean-Jacques Rousseau écrit : « *Le peuple anglais pense être libre : il se trompe fort ; il ne l'est que durant l'élection des membres du Parlement ; sitôt qu'ils sont élus, il est esclave, il n'est rien. Dans les courts moments de sa liberté, l'usage qu'il en fait mérite bien qu'il la perde.* » (*Le Contrat social,* livre III, chap. XV.)

Les grands partis continuent à parler de « consultation » électorale, et à promettre qu'ils « consulteront » encore les citoyens. On continue à parler de « dirigeants » qui « conduisent » le pays et « ont le pouvoir ». Comme ce langage est révélateur ! Comme cette franchise serait *admirable s'ils n'avaient pas* l'outrecuidance d'appeler cela démocratie, c'est-à-dire, par définition, gouvernement par le peuple, *régime où le peuple dirige* et où l'exécutif exécute ses ordres.

Les électeurs choisissent, en effet, mais quel choix leur est offert ? Regardons l'ensemble des programmes proposés par les groupes ayant des chances de gouverner. *Ils sont en très petit nombre* (souvent deux, le minimum pour que l'on puisse parler de choix). Ils *sont globaux,* sur tous les sujets à la fois (alors que l'on peut préférer l'un sur une question et l'autre sur une autre). Ils proposent la même chose sur des domaines vastes et *fondamentaux, explicitement* ou par omission en n'en parlant pas : le peuple n'a donc *aucune possibilité* de s'exprimer sur ces questions. Ils sont très peu précis dans l'ensemble. Leur réalisation n'est garantie que par le *désir* de réélection aux *prochaines élections* qui sont lointaines et auront les mêmes traits antidémocratiques.

Le *choix électoral s'effectue* à deux niveaux : choix des programmes et choix entre les programmes. Il y a beaucoup plus de choix au premier. Et le peuple ne s'exprime *qu'au second.*

Les remèdes

Ces remarques indiquent les remèdes *dont les grands principes* seront :

— Décentralisation politique réelle ;

— Démocratie beaucoup plus *directe ;*

— Référendums spécifiques sur tous les sujets publics, par les collectivités concernées et donc à tous niveaux, avec un gouvernement *neutre se contentant de* diffuser l'information technique, puis de réaliser la décision du peuple ;

— Révocabilité permanente des élus par les *électeurs,* qui sont seuls juges pour comparer l'avantage de la continuité à celui du changement ;

— *Déprofessionnalisation de* la politique.

Cela demande une autre Constitution, ou une révision profonde de celle que nous avons. Celle-ci a largement été *adoptée pour une* date, un homme et un problème précis : 1958, de Gaulle, l'Algérie. *Tout cela est du passé.* Il est temps de faire le nouveau pas en avant. Après la décolonisation, notre progrès, notre combat, est la démocratisation, cette décolonisa*tion de l'intérieur.*

La crise économique peut nous y aider. La participation politique est *un bon usage des heures chômées.* Au troisième quart du vingtième siècle, les Français ont consacré leur énergie et leur ingéniosité à l'industrialisation et à la croissance. *Le grand dessein de cette société* au dernier quart de ce siècle devrait être l'approfondissement de *sa démocratie. Et puisque la propagande politique* nécessite des ressources tandis que la loi peut redistribuer la propriété, la vraie démocratie politique à la fois *entraîne et requiert la fin de l'injustice* et de l'asservissement économiques.

Un autre nom de cet objectif est donc l'abolition du régime de classes *sociales. Et comme cela demande finalement* de bouleverser la structure actuelle du capital humain et social et de sa reproduction (dont l'éducation et la socialisation), *l'achèvement requiert au mieux* une génération. Vers la société sans classes en l'an 2000, voilà un objectif bon et réaliste, qui demande cependant de forts changements *dès maintenant.*

Le point de départ consiste à briser le cercle vicieux des sou*tiens mutuels et multiples* qui tissent et cimentent la triple alliance *du pouvoir politique, de la richesse* et de la connaissance, cette hégémonie tripolaire qui constitue la structure de domination dans notre société. L'attaque doit porter sur *tous les fronts : justice économique,* autogestion, éducation, démocratie politique.

Qu'y peuvent écrits et paroles ? Tout. En effet, cette oppression repose d'abord sur la « servitude volontaire », c'est-à-dire que la « désobéissance civile » généralisée *la supprimerait sans violence.* Or cette servitude volontaire est elle-même fondée sur trois piliers qui s'enracinent dans la psychologie des citoyens : ignorance des possibilités, *absence de coordination entre les* individus très nombreux, sentiment de légitimité du pouvoir. Trois maladies qui ont le *même remède :* l'information.

Et le sentiment de légitimité repose sur le principe de démocratie et l'argument du suffrage universel. *Celui-ci peut, en effet, en théorie,* tout faire : changer les lois et les Constitutions, et donc, en particulier, les libertés, le système politique lui-même, et la structure *de la propriété par impôts,* nationalisations, expropriations, transferts, etc. En fait, nous l'avons vu, notre système électoral est agencé de telle sorte que l'influence du *corps électoral* ne peut être que marginale. Beaucoup plus qu'un choix du peuple, ces élections *sont la légitimation de pouvoirs* cuisinés ailleurs. Le faire savoir est maintenant le premier devoir de qui le comprend et peut s'exprimer. Cela n'exclut pas de préconiser un vote, *puisqu'on en est là.* Mais sans faire croire que c'est la démocratie (2).

(*) Economiste.

(1) *Le Monde* du 6 mars 1975.

(2) Deux livres récents complémentaires développent nombre de *ces arguments : le livre de Jacques* Julliard *Contre la politique professionnelle* (Ed. du Seuil) et *Les élections sont-elles la démocratie ?* que j'ai fait paraître aux Editions du Cerf. Le premier est plus sociologique et plus centré sur la France actuelle, alors que le second s'attache surtout à la logique sociale du système.

Libéralisme et libertés

par J.-F. KAHN (*)

L'UNE des *particularités* du programme de législature rendu public samedi par M. Raymond Barre — et quels que soient, d'autre part, ses mérites — *est de ne prévoir pratiquement* aucune extension du champ des libertés collectives (1), aucun élargissement significatif de la démocratie au quotidien : ni au niveau de l'atelier *ou* du quartier, ni au niveau de l'entreprise ou de la région, ni au niveau des centres technocratiques de décision.

Ce qui n'infirme pas mais au *contraire souligne le caractère* profondément libéral de ce programme.

Tant il est vrai que les notions trop souvent confondues de libéralisme et de démocratie sont, en réalité, rarement complémentaires.

M. Giscard d'Estaing ne se trouve-t-il pas ces jours-ci en Côte-d'Ivoire, un des pays les *plus* libéraux du monde bien que politiquement fort autoritaire et socialement rien moins que démocratique ?

Une *information récente* nous aide d'ailleurs à saisir l'importance de cette contradiction.

A l'issue d'un voyage d'information au Chili, Franz-Joseph Strauss, chef de file de la droite *bavaroise, a félicité le général* Pinochet d'avoir restauré le « libéralisme économique ». Qui n'a tressailli en l'entendant ?

Et pourtant M. Strauss n'a fait *qu'exprimer une évidence.* Nul ne saurait en effet mettre en cause la nature « libérale » de l'actuelle politique du gouvernement chilien.

Les libertés de vendre, d'acheter, d'investir, d'entreprendre, d'accumuler, de posséder, de s'en*richir,* d'exporter *ou d'importer,* d'embaucher ou de licencier sont, en effet, largement respectées au Chili, et c'est en grande partie parce qu'Allende avait porté *atteinte à ces libertés-là que les* « libéraux » ont fait appel à l'armée pour le renverser. Strauss a *raison* : de l'Angleterre de Callaghan ou du Chili de Pinochet, le pays économiquement le plus « libéral » est incontestablement le Chili de Pinochet. Comme l'Iran *du chah est plus* « libéral » que ne l'était la Suède de Palme ; comme le Brésil des militaires *est plus* « libéral » que ne l'est l'Italie gérée par la démocratie chrétienne ; comme la Corée du Sud est plus « libérale » que la France de M. Giscard d'Estaing.

Ici — en France, en Italie, en Grande-Bretagne — la logique démocratique a provoqué une restriction du champ des libertés économiques individuelles au profit *des libertés politiques et* sociales collectives. Là, au Chili, en Iran, en Corée, la logique libérale a entraîné une totale suppression des libertés politiques et sociales collectives au seul profit des libertés économiques individuelles.

Conséquence : la plupart de nos grandes démocraties occidentales ne sont plus, à proprement parler, des démocraties « libérales » (la puissance publique y équilibrant et y contrôlant de plus en plus la puissance privée) alors que le libéralisme économique continue de fonctionner librement dans *le cadre privilégié* d'une bonne quarantaine de dictatures politiques.

Il faut donc remercier M. Strauss pour sa franchise : *elle nous permet de mieux percevoir* ce que logique libérale et logique démocratique ont d'in*trinsèquement antagoniste, chacune* ayant tendance à freiner, à contrôler ou à inverser, ne serait-ce que pour se protéger, le processus de développement de *l'autre.*

Pour s'en tenir à l'histoire de notre pays, M. Strauss pourrait, à l'appui de sa thèse, évoquer le fait que les coups d'Etat du *18 brumaire et du 2 décembre* furent — comme celui de Pinochet — les réponses d'une logique libérale aux agressions de la logique démocratique, alors que les nationalisations de 1936 et de 1945 furent les répliques de la logique démocratique aux assauts *de la logique libérale.*

On ne peut plus se contenter de l'équation simpliste selon laquelle le socialisme appliqué donne la dictature alors que le libéralisme appliqué donne la démocratie.

A s'en tenir aux faits historiques et aux réalités de notre temps, il faut lui substituer celle-ci : partout où il a été instauré, le *socialisme dit « scientifique »* a pris la forme d'une dictature totalitaire. Là où le système libéral a été totalement préservé ou totalement restauré, il a, presque partout, pris la forme d'une dictature *autoritaire.*

C'est également M. Strauss qui a fait la distinction entre les *dictatures totalitaires* (socialistes) et les dictatures autoritaires (libérales). Et il a encore une fois *raison.* Elles sont aussi oppressives et répressives l'une que l'autre (encore qu'elles n'oppressent pas les mêmes gens) : mais la dictature libérale est « autoritaire » et non « totalitaire » en cela qu'elle liquide la démocratie politique et *sociale* au nom du respect scrupuleux des libertés économiques individuelles et que *la sauvegarde de ces libertés-là* lui importe plus que sa propre permanence. *Elle n'a aucun* messianisme idéologique à préserver.

Il en résulte donc que :

1) Le concept de liberté collective (tel qu'il s'exprime à travers la démocratie pluraliste) est un concept autonome qui ne découle automatiquement ni de la logique libérale ni de la logique *socialiste.*

2) Que la notion de liberté économique ne renvoie pas fatalement au *concept de liberté* politique.

3) Que la pureté de l'idée libérale se heurte dans les *faits* à la pureté de l'idée démocratique.

4) Que la dictature est un des modes *d'expression* politique du libéralisme économique.

5) Que la restriction du champ *d'application de la logique libérale* n'est pas, *a priori,* néfaste à l'épanouissement de la logique démocratique.

M. Barre ne saurait, bien sûr, admettre cette dernière assertion. Elle *découle* pourtant des quatre autres qui sont au fond des évidences puisque je ne connais personne qui ait, jusqu'ici, tenté

(*) *Journaliste.*

(1) *A une exception près :* la possibilité pour les communes de recourir au référendum.

PSYCHOLOGIE EN MIETTES

Dans les relations humaines, il n'est guère besoin de citer des exemples pour illustrer le principe selon lequel la contrainte stimule la résistance, l'interdiction avive le désir.

Ce n'est pas seulement le fait, observe Thomas Szasz, que le fruit défendu a plus de saveur, mais plutôt qu'en interdisant un certain acte, ce qui n'était auparavant que neutre devient nécessairement désirable. La raison n'en est guère difficile à deviner : « C'est justement, *écrit Szasz,* en résistant à l'autorité que l'individu trouve sa propre définition et c'est pourquoi les diverses formes d'autorité, qu'elles soient parentales, religieuses, politiques ou psychiatriques, doivent faire très attention à la façon dont elles s'exercent, et dans quel domaine.

» Car s'il est vrai que plus elles s'exercent, plus elles gouvernent, il n'est pas moins vrai que plus elles s'exercent plus elles s'exposent au défi. »

∴

Les partisans de politiques autoritaires de même que les éducateurs et les parents qui croient aux vertus de la discipline et de la soumission devraient se rappeler que, pour tenir solidement un morceau de savon mouillé, il faut à peine fermer les doigts, car plus on le serre, plus il glisse des mains.

ROLAND JACCARD.

Géographie volontaire et limites naturelles

par MAURICE LE LANNOU

EST-IL réflexion plus utile, dans l'actuel désarroi d'une civilisation, que d'examiner s'il n'y a point un principe unique à la racine de tous nos maux, et de rechercher ce qu'ont en commun les problèmes qui nous pressent ?

Pour ce qui est de la France, une *réponse paraît s'imposer.* Nos incertitudes et nos troubles *ne viendraient-ils pas d'une* centralisation qui tue en l'homme l'habitant et, paradoxalement, étouffe en lui le citoyen ? Une centralisation, écrit Jean Cluzel (1), qui « *dessèche la démocratie* », une « *concentration des hommes, de l'argent, du pouvoir* » qui est, aux yeux de Louis Ergan et Loeiz Laurent (2), l'essence même du mal français.

Il fut un temps, encore tout proche, où l'on en voyait le *remède dans les vertus supposées* des régions. L'illusion régiona*liste commence* à perdre de sa force, tant sont grandes les *ambiguïtés qu'elle* entretient. Si l'on tient la région pour une personne *historique* affermie dans ses coutumes ou dans son parler, on reconnaît vite qu'elle est mal ajustée, dans ses limites ou dans sa dimension, aux données modernes de l'économie : c'est ainsi qu'a été mutilée la Bretagne, séparée de sa capitale. Que si, au contraire, on considère que la région est à construire selon une rationalité nouvelle, il faut bien que cette rationalité s'accorde à la raison suprême de l'Etat et de ses choix, et la métropole dite d'équilibre, au lieu de relayer Paris dans quelques domaines et de balancer sa supériorité, ne lui enlève pas grand-chose de son pouvoir et lui devient, en fin de compte, un instrument.

Ergan et Laurent dénoncent avec âpreté la fatalité qui, sous le couvert des notions d'équilibre, de pôle, de relais, conduit à la gigantisation des villes et coupe la voie aux véritables développements. Cette fatalité est le produit d'institutions et d'habitudes par lesquelles l'Etat technocrate et bureaucrate consolide avec obstination ses propres *œuvres sans s'arrêter à ce seuil* au-delà duquel elles deviennent monstrueuses.

Le seuil se marque au point où l'argent public ne sert plus qu'à lutter contre l'encombrement et la pollution d'agglomérats que l'on *n'ose plus* appeler villes, tant sont lointaines leurs *ressemblances* avec les centres urbains traditionnels, qui sont *les produits d'une vie communautaire* authentique. D'une façon générale, ce point de rupture se place au moment où l'Etat doit consacrer plus d'efforts à satisfaire des besoins qu'à inciter le renouveau. Or les besoins se multiplient par la vertu des seuls nombres et finissent par se rassembler dans la grosse agglomération. La campagne, exsangue, n'a pas de besoins si pressants. La première appelle la mise en œuvre de grandes infrastructures et attire l'équipement. La seconde ne saurait rien appeler de la sorte et finit par ne même plus justifier la dépense de fonctionnement.

Du moins *selon le critère de la* simple rentabilité, car la restitu*tion d'une vraie démocratie pourrait* être le fruit d'une sollicitude plus diluée du *pouvoir* public et un respect plus égal accordé à tous les lieux. Et cette démocratie revigorée est à son tour la *garante d'une qualité de* la vie qui non seulement exclut la ville géante et sans âme, *mais requiert la participation* directe, immédiate, du citoyen à l'intérieur de cadres assez menus pour pouvoir être saisis et ressentis dans leur vérité et leur variété. Morale politique qui se nourrit de géographie : c'est en effet « *là où il est susceptible d'engendrer le plus de satisfaction, là où il pourra vraiment améliorer la qualité de vie* », qu'il convient de dépenser l'argent public au lieu de « *s'essouffler à suivre les besoins là où ils s'expriment* ». Il y faut, bien sûr, des villes, mais discrètes, celles-ci, et mesurées aux capacités d'appréhension de l'habitant.

« Ces communes que nous aimons »

La mesure proposée est ce qu'Ergan et Laurent appellent « *le pays* ». Non point forcément le pays traditionnel de la vieille France, encore qu'il puisse y avoir d'heureuses rencontres. Historiens et géographes ont depuis longtemps montré les origines étonnamment diverses de ces pays innombrables, dont beaucoup restent mystérieux et sans personnalité véritable sous leur appellation féodale (le Penthièvre, en Bretagne...) ou leurs traits *simplistes de géographie naturelle* (les Amognes, en Nivernais...). Le type le plus conforme aux vœux est le pays désigné par *son chef-lieu* (le pays de Lamballe...), pour peu que celui-ci *soit une bourgade encore vivante.*

Le pays modernisé est essentiellement un « *échelon d'animation* », défini comme le « *cadre habituel de la vie organisée* », où se sont développées et se dévelop*pent encore des initiatives locales,* encouragées ou non par les *pouvoirs publics. Cela va du club* à la caisse d'épargne ou à la succursale *d'un établissement* de crédit. C'est plus petit qu'un *département ;* plus grand, en général, qu'un canton ; et, s'il nous faut suggérer une approximation, c'est notre *vieil arrondissement,* aujourd'hui presque oublié, qui propose la taille la plus appropriée. Mais la superficie compte évidemment peu au regard du fait. Le pays souhaité par nos auteurs — ils l'appellent « *zone d'interdépendance ville-campagne* » et écrivent aussi « *pays-arrondissement* » — est le plus propre à élever le niveau des services en zone rurale et donc à assumer les charges que devrait imposer une civilisation rénovée à l'abri des grands jeux de la politique *et de l'économie.*

Le programme introduit une géographie volontaire dont on nous décrit les modalités institutionnelles et financières. Ressusciter de petites unités territoriales attrayantes ne suffirait sans doute pas, et il conviendrait d'en créer d'autres. L'exemple des villes nouvelles, en France du moins, est bien loin d'être concluant : ces satellites coûtent cher et n'ont point de répondant sentimental. Ergan *et* Laurent croient en l'efficacité de démarches moins *officielles,* pour peu qu'elles ne soient pas contrecarrées par les artifices de l'Etat, tendus vers la centralisation, la rentabilité, les croissances. Pourquoi les villes n'essaimeraient-elles plus comme au temps des colonisations grecques ? Pourquoi nos gens ne se remueraient-ils point et ne créeraient-ils pas de nouvelles communautés, comme *les défricheurs de jadis ?* Tout cela, à partir de quelque incita*tion,* sur *le* mode spontané, à l'initiative de la base, dans un salutaire élan de « créativité » (le mot n'est pas de moi !), avec la meilleure chance de réaliser cette répartition optimale des hommes qui, loin d'être un absolu, doit être sans cesse retouchée.

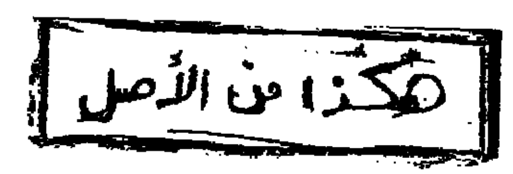
Jean Cluzel a une vision plus réaliste et plus conservatrice des choses. Cet élu du peuple a vécu tous les degrés de la vie publique, et il n'imagine point de bouleverser la France dans sa géographie administrative. *Je n'ai pas* lu dans son livre la moindre *apologie de la région* au sens moderne, et le mot lui-même n'y est guère employé que pour désigner la très chère province de Bourbonnais, qui, comme par hasard, coïncide exactement avec le département de l'Allier. Entre la commune et le département, le canton, qui correspondait parfaitement à la France rurale de naguère, n'a plus de sens : aussi bien n'est-il plus, dans le cas des espaces conquis par la ville, qu'une circonscription électorale. Mais « *ces communes que nous aimons* », *où réside, disait* Tocqueville, la force des peuples libres, *sont les cellules élémentaires* de la vie en société, seules capables de *respecter* l'homme dans son élan à célébrer avec ses *semblables* les fêtes de la nature et du travail, seules capables aussi de le garder des attractions lointaines et du déracinement. Faisant allusion aux atteintes portées à la commune par le démembrement des services publics en milieu rural et par leur regroupement dans des centres plus étoffés, Jean Cluzel note que l'Etat pèche gravement par cette politique *et accélère l'exode* qui tue les vies locales. Quant à *l'échelon supérieur, c'est tout* bonnement ce département qui n'a *pas été si mal taillé* par les constituants et demeure l' « *institution la mieux adaptée au tempérament français* ».

Cet acquiescement aux limites traditionnelles montre qu'on entend faire confiance aux bonnes volontés et aux bons usages. Encore faut-il, sans naïveté ou mensonge, faire le départ entre l'authentique et le frelaté. Le sénateur Cluzel a l'immense mérite de ne pas plus croire aux vertus imprescriptibles d'une appartenance régionale *plus ou moins bien vérifiée,* qui justifierait la révolte contre l'Etat, *qu'aux dogmes sans* chaleur des technocrates. Bourbonnais, certes, ou Breton, *ou d'Oc,* mais cela ne suffit pas. « *Ce n'est pas un choix de naître à tel endroit, dans telle famille, d'être issu de tel milieu social, d'avoir ou de ne pas avoir telle foi. Mais c'est un choix de donner des significations à ces hasards et de les assumer dans la vie.* »

Que voilà une belle définition de l'habitant et du citoyen !

(1) Jean Cluzel, *Elu du peuple* (préface de Jacques Chancel), Plon, 1977, 219 pages, 32,60 F (*le Monde du 30 mars 1977*).

(2) Louis Ergan et Loeiz Laurent, *Vivre au pays,* éditions le Cercle d'or, Les Sables-d'Olonne, 1977, 177 pages, 42 F.



Le Monde

étranger

LES TRAVAUX DE LA COMMISSION MILITAIRE DU CAIRE

La première réunion a confirmé l'ampleur des désaccords entre l'Égypte et Israël

La première réunion de la commission militaire égypto-israélienne, qui s'est tenue au Caire le mercredi 11 janvier, a été marquée *par un désaccord total sur* la question des colonies israéliennes dans le Sinaï. Le porte-parole égyptien a déclaré qu'aucun progrès n'avait été réalisé et que le problème serait à nouveau abordé ce jeudi. Les travaux de la commission seront *suspendus les trois derniers jours* de la semaine pour reprendre lundi. Cette suspension devrait permettre à la délégation israélienne de rentrer à Jérusalem pour faire un premier compte rendu à son gouvernement.

En début d'après-midi, M. Ezer Weizman, le chef de la délégation israélienne, s'était rendu à Assouan, où il avait rencontré le président Sadate. Selon le correspondant de la radio de Jérusalem, M. Weizman, a exposé au chef de l'Etat égyptien *« l'importance que revêt pour Israël le maintien des localités israéliennes dans le Sinaï ».* Toujours selon la radio de Jérusalem, *« le président Sadate n'a pas rejeté catégoriquement le maintien des localités israéliennes ».*

Dans son allocution inaugurale à la commission militaire — dont le texte a été distribué à la presse — M. Weizman est revenu sur le thème de la *nécessité* d'assurer la *« sécurité d'Israël ».*

« Nous allons, a-t-il dit, *examiner les arrangements pour le maintien des implantations israéliennes dans les régions frontalières ainsi que les moyens d'assurer leur sécurité.*

» Nous allons discuter, de même, de l'établissement de voies maritimes libres et ouvertes. Nous allons discuter encore de la réduction de nos forces militaires et de l'établissement d'une large zone démilitarisée afin de permettre l'installation de stations de préalerte et le contrôle effectif sur l'application d'un accord entre nous. »

« Avant tout, nous devons garantir des frontières ouvertes, afin qu'une coopération harmonieuse puisse se développer entre nos deux peuples. » Il a poursuivi : *« La paix et la sécurité ont toujours été les premiers objectifs du peuple d'Israël. Toutefois, notre désir sincère de paix ne doit pas se réaliser aux dépends de la sécurité. »*

La nécessité d'assurer la « sécurité d'Israël »

Au cours de son allocution, le général Gamassi, ministre égyptien de la guerre, a réclamé, pour sa part, le *« retrait total »* d'Israël du Sinaï. Par la suite, le porte-parole de l'armée égyptienne, le général Kateb, a souligné, au cours d'une conférence de presse, que le retrait réclamé par l'Egypte *« concernait tous les Israéliens, et non pas seulement les forces armées ».*

● *Aux Nations unies*, un porte-parole du secrétaire général de l'ONU a fait savoir que M. Waldheim n'assisterait pas aux travaux de la commission politique *qui se tiendra à Jérusalem* à partir du 16 janvier, et qu'il ne s'y fera même pas représenter officiellement. Notre correspondant aux Nations unies nous signale que M. Waldheim, qui avait chargé le général Siilasvuo de le représenter à la conférence israélo-égyptienne du Caire, a été soumis, depuis, à de nombreuses pressions de la part de l'U.R.S.S. et des pays arabes du Front du refus, pour qu'il s'abstienne de se faire représenter au deuxième round des négociations. *« La position du secrétaire général,* nous câble Louis Wiznitzer, *est délicate. Il peut difficilement refuser de s'intéresser à des efforts déployés en vue de la paix, mais ne peut s'engager sans y être mandaté par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité. »*

« TOUT VA BIEN »

Beyrouth (A.F.P.). — Le quotidien libanais de langue anglaise « Ike » *(indépendant)* a publié, mercredi, un long éditorial résolument optimiste : sur une colonne entière, le journal répète cent quarante-cinq fois « Tout va bien » (All is well).

L'éditorialiste n'avait pas eu, tout d'abord, l'intention de présenter un point de vue aussi optimiste sur la situation au Liban, mais la censure n'ayant pas autorisé le journal à publier son commentaire, il a préféré répéter inlassablement « Tout va bien. Tout va bien. » Ce qui n'a pas été censuré.

Une impression de gâchis...

De notre correspondant

Le Caire. — Les militaires égyptiens et israéliens en civil, réunis dans un palais Belle Epoque de la banlieue du Caire, ne suscitent que l'intérêt des spécialistes. *« Quelle commission militaire ? Encore des discussions avec ces Israéliens à qui nous avons offert la paix sans arrière-pensée et qui persistent à coloniser notre Sinaï ! »* L'homme de la rue ne prête guère attention aux entretiens du palais de Tahra, et il n'a plus beaucoup d'illusions sur les chances d'aboutir bientôt à un accord.

Levant les yeux vers les banderoles et les guirlandes aujourd'hui défraîchies dont la ville fut enlacée le mois dernier, pour célébrer la paix qu'il croyait alors à portée de main, un Cairote affirme : *« Nous n'avons rien à regretter. Nous étions sincères. En échange des territoires occupés, nous offrions aux Israéliens l'entrée par la grande porte dans la communauté proche-orientale. Ils nous ont ramenés à des discussions de marchands de tapis. C'est eux qui regretteront un jour de ne pas avoir accepté l'offre de Sadate. »*

Le sentiment qui domine aujourd'hui en Egypte est un peu celui d'un amoureux éconduit. Les Israéliens, qui sont venus ici pendant *« le mois de miel »* égypto-israélien (décembre 1977) entre *le voyage du raïs à Jérusalem* et le « sommet » d'Ismaïlia savent avec quelle fougue et quelle spontanéité le peuple égyptien s'était montré prêt à oublier le passé et à coexister avec l'ennemi d'hier. *« Demain, il y aura peut-être la paix, mais chacun restera chez soi ; c'est eux qui l'auront voulu en laissant notre main tendue sans la prendre »*, regrette un jeune avocat. Cette secrétaire de ministère, qui estimait, hier, que *« Begin n'avait personnellement jamais nui aux Egyptiens »* trouve aujourd'hui *« impudent »* que le premier ministre israélien ait fait annoncer qu'il avait retenu une villa dans un lotissement du Sinaï occupé, pour s'y retirer un jour. Que dirait-elle si elle savait que la délégation militaire israélienne vient de faire distribuer aux journalistes du Caire un dossier sur le Sinaï traitant de la péninsule comme si elle appartenait à Israël.

Les Egyptiens chrétiens, qui projetaient d'aller en pèlerinage aux Lieux saints pour Pâques y ont renoncé. Les dirigeants politiques et la presse cairote paraissent se retenir de ne pas employer un ton trop désabusé lorsqu'ils évoquent Israël. Beaucoup de responsables avouent qu'ils ressentent une impression de gâchis. Tous regrettent que *« le principe du retrait des territoires occupés sans conditions humiliantes pour les Arabes, principe qu'Israël devra tôt ou tard accepter s'il ne veut pas finir un jour comme les royaumes des croisés, n'ait pas été accepté par M. Begin dans l'atmosphère exceptionnelle qui régnait en décembre entre les deux pays ». « C'est à se demander,* interroge un observateur arabe, *si le vœu secret du Likoud n'est pas de voir l'Egypte gouvernée par un régime extrémiste afin de pouvoir mettre fin à toute négociation et de jouer la prescription pour les territoires occupés. »*

L'opinion publique égyptienne dans son ensemble rend les Israéliens seuls responsables de la situation présente qui, pour les plus optimistes, est *« le début d'une négociation dure et interminable dont nul ne sait ce qui en sortira »*. La popularité regagnée par le raïs, lors de sa *« mission de paix »*, se teinte aujourd'hui d'une sorte de pitié affectueuse : *« Il a fait le maximum pour nous tirer de l'ornière où nous sommes : ce n'est pas de sa faute si les autres n'ont pas saisi le sens de son geste. »* Même ceux qui affirment maintenant *« les Syriens avaient raison »* continuent, le plus souvent, d'apporter leur soutien à M. Sadate.

En définitive, c'est l'humour qui, cette fois encore, sauve les Egyptiens. Une caricature *d'Al Ahram* montre M. Begin confiant à M. Carter : *« Lorsque j'étais en Egypte, j'ai demandé à survoler les Pyramides pour repérer l'endroit où installer une nouvelle colonie israélienne. »*

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

● « La Palestine est la terre de nos ancêtres »
● « Notre présence dans le Sinaï est parfaitement légitime »

déclare M. Begin à France-Inter

M. Menahem Begin, premier ministre israélien, était interrogé en direct mercredi 11 janvier par les auditeurs de France-Inter au cours de l'émission : « Le téléphone sonne ». M. Begin a affirmé d'entrée de jeu que *« Jérusalem était un symbole de paix, mais que la ville resterait ce qu'elle avait toujours été depuis l'époque du roi David, il y a trois mille ans, à savoir la capitale indivisible d'Israël ».*

Interrogé sur les implantations israéliennes dans le Sinaï, le premier ministre a répondu : *« J'ai dit au président Sadate que nous nous trouvions au Sinaï de façon parfaitement légitime. La guerre de 1967 a été une guerre de légitime défense, notion qui a fondé des traités comme celui de Locarno. Pourquoi toutes les puissances ont-elles reconnu après la guerre la présence des Soviétiques à Königsberg, que l'on appelle aujourd'hui Kaliningrad, sinon parce que la guerre soutenue par les Soviétiques contre les nazis était une guerre de légitime défense ? La France et d'autres puissances ont reconnu cette présence soviétique en Prusse-Orientale à Helsinki. De la même façon, nous avons aussi le droit de rester au Sinaï. J'ai dit à M. Sadate : je respecte vos principes. Respectez les miens. Parmi mes principes figure le droit d'Israël de ne pas abandonner ses implantations agricoles au Sinaï, et celui de les faire défendre par des troupes israéliennes. Ces implantations doivent rester là où elles sont et être défendues par des troupes israéliennes. »*

Comme on évoquait un récent article du journal égyptien *Al Ahram* sur la possibilité d'une nouvelle guerre *(le Monde* du 12 janvier), M. Begin s'est exclamé : *« Le président Sadate m'a dit à Jérusalem : « Plus de » guerre, plus d'effusion de sang, » plus de menace de guerre entre » nous. » Je lui ai répondu de la même façon. Je considère donc cette remarque d'Al Ahram comme absurde (« foolish »). Nous devons laisser cela de côté. Je ne vois pas la nécessité de rappeler à ce journaliste où l'armée israélienne était parvenue dix jours après le début de la guerre d'octobre. »*

Interrogé sur le point de savoir si les territoires occupés seraient placés sous souveraineté israélienne ou arabe, M. Begin a répondu : *« Nous avons publié notre plan de paix. Mon collègue Weizman est en Egypte pour présenter des cartes détaillées. On parle de la Palestine. Qu'est-ce que cela veut dire ? La Palestine est la terre d'Israël, la terre de nos ancêtres. Le lien entre le peuple juif et la Palestine était déjà mentionné dans le préambule de la résolution sur le mandat britannique adopté après la première guerre. Pour la Judée-Samarie et Gaza, nous offrons l'autonomie, mais non pas l'autodétermination. Cette dernière mènerait l'Etat palestinien à l'Etat O.L.P., ce qui serait un danger mortel pour des millions d'Israéliens. Nous refusons cela. Les Etats-Unis le refusent aussi. Israël est à deux heures de vol d'Odessa. Cela signifie que l'Etat palestinien deviendrait une base soviétique. Nous connaîtrions le sort de l'Angola, du Mozambique, de l'Ethiopie. »*

Accusé par un auditeur de ne pas reconnaître l'O.L.P. comme représentant légitime des Palestiniens, M. Begin a répliqué avec vivacité :

« Que signifie le mot « Palestinien » ? Moi aussi, je suis un Palestinien. Nous sommes des Palestiniens juifs, il y a des Palestiniens arabes. La prétendue O.L.P. est une organisation qui a prévu dans sa charte que l'Etat d'Israël devait disparaître. Selon cette charte, seuls les juifs vivant en Palestine avant 1917 auraient le droit d'y rester. Où irais-je donc moi-même, où irait ma famille, mes enfants ? Nous disons : tout est négociable, sauf la destruction d'Israël. Nous ne négocierons pas avec une organisation qui tue des femmes et des enfants, et qui s'en vante. »

» En revanche, a ajouté M. Begin, *nous ne mettrons pas d'obstacle à la paix. Nous négocierons avec l'Egypte, et je renouvelle ici notre invitation au roi Hussein de Jordanie et au président Assad de Syrie de négocier avec nous. »*

Au sujet des réfugiés palestiniens vivant au Liban, M. Begin a déclaré : *« Nous proposons qu'un nombre raisonnable de réfugiés arabes soit admis à se réinstaller en Judée-Samarie et à Gaza. Nous formerons une commission pour examiner la question. S'agissant du Liban, je vous ferai remarquer que c'est grâce à l'Etat juif que la minorité chrétienne a pu survivre. Pourquoi ne pas réinstaller les Arabes palestiniens en Libye ? Il y a de la place là-bas tant qu'on veut, et c'est un pays très riche qui gaspille ses richesses. Cette proposition n'est pas de moi. Elle a été formulée par des Maronites. M. Sarkis, le président du Liban, a déclaré qu'il comptait bien que les Palestiniens ne resteraient pas dans son pays. On le comprend, car les Palestiniens ont presque détruit le Liban. »*

— Ne craignez-vous pas, a demandé un journaliste égyptien à M. Begin, une immense déception dans l'opinion publique, à cause de vos propositions ?

« Le président Sadate, a répondu le premier ministre israélien, *m'a dit : « Vous êtes mon » ami. » Je lui dit dit : « Je suis votre ami. Nous allons négocier. Nous proposons l'autonomie pour les Palestiniens arabes. Il n'y aura pas de secret dans les négociations. Vous me parlez de l'opinion publique mondiale. Mais le président des Etats-Unis n'en fait-il pas partie ? Or, il s'est déclaré favorable à notre plan de paix. Quant à la prétendue O.L.P., aujourd'hui on n'en parle presque plus. C'est une organisation d'assassins et de nazis. »*

M. Begin, enfin, s'est plaint de l'attitude du gouvernement français à l'égard d'Israël : *« La politique officielle de la France,* a-t-il dit, *est tout à fait négative à notre endroit. Si la France veut jouer un rôle dans l'élaboration de la paix, il faut qu'elle abandonne cette politique unilatérale. »*

A TRAVERS LE MONDE

Gambie

● LE COMITE INTER-ETAT SENEGALO-GAMBIEN a décidé de construire le plus rapidement possible un pont-barrage sur la rivière Gambie. Cet ouvrage permettra à la province sénégalaise de Casamance d'être mieux reliée au reste du pays, dont elle est séparée par l'ancienne colonie anglaise. Actuellement, l'accès par la route à cette province est soumis au franchissement d'un bac qui ralentit considérablement le trafic et perpétue un certain particularisme. — *(Corresp.)*

Iran

● *PLUS DE CENT PERSONNES* ont été tuées par la police iranienne au cours des manifestations qui se sont déroulées les 9 et 10 janvier dans les villes de Meshed et Qom, affirme un communiqué du Mouvement de libération de l'Iran publié mercredi *11 janvier* à Paris.

En outre, selon ce communiqué, quelque cinq cents manifestants ont été blessés et mille quatre cents arrestations ont été opérées. Les autorités iraniennes pour leur part avaient fait état de six morts à la suite des affrontements du 9 janvier *(le Monde* du 12 janvier).

Liechtenstein

● LA SOCIETE I.C.W. TRUST, installée à Vaduz, et accusée par plusieurs journaux suisses d'avoir servi d'intermédiaire dans la vente de trente-deux mille fusils mitrailleurs soviétiques Kalachnikov à la Somalie, devra faire la preuve, avant le 23 janvier prochain, qu'elle n'a joué aucun rôle dans cette affaire. Sinon, a précisé le mercredi 11 janvier, un porte-parole du gouvernement du Liechtenstein, *« il ne fait aucun doute que la fermeture de cette société sera décidée ».* — *(A.P.)*

Namibie

● LE SYSTEME D'EDUCATION SEPARÉE pour les Noirs de Namibie a été officiellement aboli à compter du mercredi 11 janvier. Cette mesure découle de la prise en main, annoncée le même jour, de l'éducation nationale, par l'administrateur général, M. J.-M. T. Steyn. Ce département gouvernemental, partie intégrante de l'administration sud-africaine, comportait jusqu'à présent, comme dans le reste de la République, deux systèmes d'éducation distincts, l'un s'appliquant aux Noirs (Bantu éducation), l'autre à la minorité blanche. — *(A.F.P.)*

Nicaragua

● DE VIOLENTS INCIDENTS ONT EU LIEU A MANAGUA le mercredi 11 janvier, après l'assassinat, la veille, de M. Chamorro, directeur de *la Prensa* et principal opposant au régime Somoza. A l'occasion d'un défilé funèbre, auquel participaient plusieurs milliers de personnes, des édifices commerciaux ont été incendiés. Il y a eu trois blessés. D'autre part, quatre personnes suspectées d'avoir participé à l'assassinat de M. Chamorro ont été arrêtées par la garde nationale. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

République Sud-Africaine

● TROIS MOUVEMENTS AFRICAIN, INDIEN ET METIS ANTI-APARTHEID ont formé mercredi 11 janvier, à Ulundi, capitale du Bantoustan du Kwazoulou, la plus puissante alliance politique de l'histoire sud-africaine, qui représentera huit millions six cent mille personnes. Celle-ci a été annoncée par le chef Gatsha Buthelezi, premier ministre du Kwazoulou, M. Y. S. Chinsamy, dirigeant de la communauté indienne d'Afrique du Sud, et M. Sonney Leon, dirigeant du parti travailliste métis. — *(A.F.P.)*

● L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES JURISTES DEMOCRATES (A.I.J.D.), dont le siège est à Bruxelles, a lancé mercredi 11 janvier un nouvel appel à la lutte contre le régime sud-africain. L'association rappelle que depuis 1963 cinquante personnes ont été assassinées dans les prisons ou les locaux de la police. Cent mille détenus se trouvent en permanence dans les prisons du pays, où deux exécutions capitales par pendaison ont lieu chaque semaine, ajoute l'association. — *(A.F.P.)*

Suisse

● LES TROIS AVOCATS de Gabriele Kroechner - Tiedemann et Christian Moeller, extrémistes ouest-allemands *arrêtés le 20 décembre dernier* après avoir blessé deux douaniers suisses au passage de la frontière franco-helvétique, ont protesté ce mercredi 11 janvier, au cours d'une conférence de presse réunie à Zurich, contre le fait qu'ils n'avaient pu prendre contact avec leurs clients. Ceux-ci sont gardés au secret à Berne ou dans ses environs. — *(A.F.P.)*

● M. NICOLAS PATOLITCHEV, ministre soviétique du commerce extérieur, est arrivé le mercredi 11 janvier à Zurich pour une visite de cinq jours. L'U.R.S.S. et la Suisse doivent signer un accord sur le développement de la coopération économique, industrielle et scientifique et technique, paraphé le 19 septembre à Moscou et qui n'a pas été publié depuis. — *(A.F.P.)*

Tunisie

● M. KHEIREDDINE SALHI, membre du bureau exécutif et secrétaire adjoint de l'Union générale des travailleurs tunisiens *(U.G.T.T.)*, a démissionné, mercredi 11 janvier, du comité central du parti socialiste destourien, annonce la centrale syndicale tunisienne. Cette démission intervient, après celle de M. Habib Achour, secrétaire général de l'U.G.T.T. Comme M. Achour, M. Salhi entend marquer le désaccord de la centrale syndicale avec la politique économique et sociale du parti et du gouvernement. Après ces deux démissions, il ne reste, au *comité central du parti*, qu'un seul responsable syndicaliste, M. Abderrazak Ghorbal, qui pourrait démissionner à son tour.

M. Hedi Nouira, premier ministre tunisien, qui a regagné, mercredi, son pays après une visite de six jours à Paris, a néanmoins déclaré qu'à son avis il était « exagéré de parler de crise politique en Tunisie ». — *(A.F.P.)*

AFRIQUE

Rhodésie

Lors de sa tournée en Afrique australe

Lord Carver a relancé le dialogue entre Londres et le Front patriotique

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — La tournée en Afrique australe de lord Carver paraît avoir porté quelques fruits, comme l'a indiqué lui-même le commissaire-résident désigné par Londres pour la Rhodésie, en regagnant la Grande-Bretagne mardi 10 janvier. Il semble avoir au moins réussi à relancer le dialogue entre son gouvernement et le Front patriotique, qui anime la guérilla. M. Nkomo a en effet fait savoir mardi que lui-même *et M. Mugabe, coprésidents du* Front, étaient de nouveau prêts à rencontrer « *avant la fin du mois* » M. Owen, secrétaire au Foreign Office. D'un autre côté, *comme en témoigne la vive* réaction de Salisbury, lord Carver semble être également parvenu à affaiblir quelque peu la position de M. Smith dans les *négociations que ce dernier mène* séparément, sur place, avec deux dirigeants africains, l'évêque Muzorewa et le pasteur Sithole.

A *l'issue d'un entretien* à Pretoria avec M. Pik Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères, lord Carver avait rappelé lundi que les négociations en *cours* à Salisbury *n'avaient* aucune chance d'être reconnues sur le plan international, faute de réunir toutes les parties intéressées. Le coup semble avoir *porté M. Van Der Byl, ministre* rhodésien des affaires étrangères, a vivement réagi mardi en accusant Londres de vouloir « *intimider* » les Noirs de Rhodésie. En *effet, l'avertissement de lord* Carver s'adressait aussi sans doute à MM. Muzorewa et Sithole au moment même où les discussions de Salisbury traversent leur phase la plus délicate, celle de la négociation d'une représentation de la minorité européenne au sein d'un futur Parlement africain.

En se prononçant contre un « *règlement interne* », tel que le conçoit M. Smith, lord Carver a fait d'une pierre deux coups. D'une part, il invite MM. Muzorewa *et* Sithole *à ne pas faire* des concessions qui ne pourraient jamais recevoir l'aval ultérieur de Londres. De l'autre, il satisfait MM. Mugabe et Nkomo qui *avaient demandé, en décembre,* au gouvernement britannique de se prononcer clairement contre le projet de « *règlement interne* » de M. Smith.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

● *LE C.H.E.A.M.* (Centre de hautes études sur l'Afrique et l'Asie modernes - Fondation *nationale des sciences politiques*) organise les 23 et 24 janvier deux journées d'étude sur « Le monde arabe, conflits et négociations ». Cette session est réservée aux cadres des secteurs privé et public ainsi qu'aux universitaires et chercheurs désirant perfectionner et actualiser leurs connaissances sur cette région. 13, rue du Four, 75006 Paris. Tél. : 326-96-90.

LA VISITE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EN COTE-D'IVOIRE

Une coopération privilégiée

Accueilli avec chaleur mercredi 11 janvier à Abidjan, M. Giscard d'Estaing devait être reçu jeudi matin à l'hôtel de ville de la capitale ivoirienne, puis se rendre à l'Assemblée nationale où il sera, en compagnie du président Félix Houphouët-Boigny, l'hôte à déjeuner de M. Philippe Yacé, président de l'Assemblée.

Vendredi, le président de la République française se rendra à Yamoussoukro, village natal du président ivoirien, où il séjournera jusqu'à son départ pour Paris, dimanche après-midi.

De notre envoyé spécial

Abidjan. — M. Giscard d'Estaing ne pouvait trouver meilleur exemple que la Côte-d'Ivoire, ni meilleur partenaire que son président, M. Félix Houphouët-Boigny, pour illustrer sa conception des relations qui doivent unir l'Afrique et l'Europe. Le chef de l'Etat ivoirien a longuement insisté, au cours du dîner offert, mercredi 11 janvier, en l'honneur de M. et Mme Giscard d'Estaing, sur la solidarité de fait qui lie, selon lui, les économies et les régimes politiques des deux continents. Son réquisitoire contre les « *menaces de subversion* » qui pèsent sur l'Afrique et l'« *indifférence* », voire la « *complaisance* », avec lesquelles elles sont considérées par les pays occidentaux ne pouvait déboucher que sur un éloge de l'intervention *militaire franco-marocaine* au Shaba, province du Zaïre, en avril 1977.

Le président français n'a pas *relevé l'hommage* mais il a réaffirmé, en les présentant comme la leçon donnée par son hôte à l'Afrique, les principes qui lui paraissent devoir prévaloir sur ce continent : fidélité à sa culture, développement et coopération dans le cadre des frontières héritées de la colonisation, règlement des différends par des procédures pacifiques. M. Houphouët-Boigny a également approuvé la politique de la France en Afrique australe, affirmant que s'il avait été l'homme du dialogue avec la République Sud-Africaine, il ne pourrait cependant trouver le repos « *tant qu'un seul Africain sera sous le joug étranger* ».

Ni l'affaire de Mayotte, sur laquelle la *Côte-d'Ivoire* a voté une résolution de l'ONU demandant le retour de l'île dans l'ensemble comorien, ni celle du Sahara occidental n'ont été évoquées dans les discours. Sur cette dernière question, la Côte-d'Ivoire maintient une position « *équilibriste* » — selon le mot d'un ministre d'Abidjan — du fait des bonnes relations qu'elle entretient avec le Maroc, la Mauritanie et l'Algérie (un de ses plus importants clients africains).

MM. Houphouët-Boigny et Giscard d'Estaing se sont félicités du régime de coopération qui s'est établi entre les deux pays. Le président ivoirien a émis le souhait que les décisions soient plus souvent prises sur place et que les techniciens rentrés en France bénéficient, dans la suite de leur carrière, des années de coopération. M. Giscard d'Estaing a souligné, pour sa part, le fait que les échanges, dans ce domaine, relèvent moins des Etats que des *entreprises et, a-t-il dit, des peuples.*

La coopération proprement dite concerne trois mille cinq cents personnes, enseignants, médecins et techniciens supérieurs pour la plupart, dont les frais d'entretien sont remboursés à 80 % à la France par l'Etat ivoirien. Leur présence tient donc plus de la prestation de service que du don.

Après le dîner, une réception était donnée dans les jardins de la présidence. Mille personnes *environ y assistaient*, parmi lesquelles de nombreux Français établis en Côte-d'Ivoire, qui ont salué M. et Mme Giscard d'Estaing aussi chaleureusement que la foule d'Abidjan le matin. L'arrivée du président de la République et de son épouse a provoqué une cohue de robes longues et de smokings que les policiers ivoiriens ont eu beaucoup de mal à contenir. Les acclamations ont redoublé lorsque M. Giscard d'Etaing s'est avancé sur la piste de danse avec Mme Houphouët-Boigny.

Des rapports nouveaux

L'arrivée du chef de l'Etat Français, mercredi, en fin de matinée, avait donné lieu à l'une de ces fêtes dont seuls les habitués des voyages officiels en *Afrique ne s'étonnent plus. Tout* au long des 25 kilomètres du trajet emprunté par le cortège, plusieurs centaines de milliers de personnes s'étaient alignées de chaque côté des avenues et des rues. Les enfants des écoles massivement mobilisés lançaient en riant : « *Vive la France, vive la Côte-d'Ivoire, vive Giscard, vive Houphouët.* » La traversée du faubourg de Port-Bouët se fit au son des tam-tams et des cuivres. Des chefs traditionnels lourdement parés et portant leurs insignes d'or rythmaient les « *vivats* » des femmes, qui dansaient en agitant des mouchoirs.

L'enthousiasme parut se calmer quand on passa dans les rues de Treichville, *mais il* reprit au plateau — vieille ville — et fut à son comble dans les faubourgs populaires d'Adjamé.

M. Giscard d'Estaing, qui avait pris place dans une voiture découverte avec M. Houphouët-Boigny, n'a pratiquement pas cessé de saluer la foule pendant deux heures. « *Si l'on peut obliger les gens à applaudir, on ne peut jamais les forcer à sourire* », devait-il dire le soir. Mais les habitués dont nous parlions plus haut n'ont pas été sans remarquer que la foule avait déserté les rues aussitôt après le passage du cortège, alors que, lors du voyage de Georges Pompidou par exemple, elle avait chanté et dansé tard dans la nuit. Les écoliers et les collégiens, amenés par leurs maîtres, étaient nombreux, et en plus forte proportion peut-être que les adultes, qui bénéficiaient d'un jour chômé et férié.

La nature des rapports entre la Côte-d'Ivoire et la France a évolué. Un chef d'Etat français n'est plus, ici, ni un ancien maître dont on se serait audacieusement séparé ni le dispensateur d'une aide gratuite. En outre, M. Houphouët-Boigny s'est rendu quatre fois en France l'an dernier. Paris n'est plus si loin, et celui qui en vient n'est plus si rare.

PATRICK JARREAU.

LES DISCOURS OFFICIELS

M. Houphouët-Boigny : l'avenir de l'Europe et celui de l'Afrique sont liés

Au cours du dîner offert mercredi soir 11 janvier au palais de la présidence, M. Houphouët-Boigny a notamment déclaré : « *Notre coopération est bonne et elle est utile. Elle est bonne parce que voulue sans contrainte par deux partenaires libres de leurs choix et qui ont décidé en toute indépendance de suivre le même chemin de progrès dans la liberté et le respect de l'individu. Elle est utile par sa valeur démonstrative et parce que, ayant su échapper au double piège du juridisme et de la sclérose, elle a évolué comme il le fallait et quand il le fallait...*

» *(...) Bien sûr, tout est perfectible et peut évoluer vers une plus grande souplesse des choix, une plus grande autonomie laissée aux centres de décision locaux, mais la brindille ne doit pas cacher la forêt et je suis heureux de souligner, une nouvelle fois, l'éclatante réussite de l'aide française (...).*

» *Parler de la France, c'est parler de l'Europe, ce cap avancé de l'Asie, qui a été et demeure une source incomparable de pensée, de créativité et de savoir-faire, et qui, ayant rendu leur liberté aux peuples qu'elle a dominés, a retrouvé sa véritable vocation humanitaire et pacifique, imaginant un nouveau style de rapports qui donne la meilleure image de ce que devra être un jour la communauté internationale. La France, transcendant ses intérêts à courte vue et forte de son expérience ultra-marine, a pris une part capitale dans l'élaboration des doctrines et la mise en œuvre des mécanismes qui ont abouti aux conventions qui régissent actuellement les rapports entre l'Europe et les A.C.P. Par là, elle a fait mentir ceux qui l'accusaient de vouloir se réserver une chasse gardée dans les pays qu'elle avait marqués de sa présence (...).*

» *Je suis, pour ma part, persuadé que la constitution d'un grand marché africain est une nécessité pour les deux continents s'ils ne veulent pas dépérir peu à peu, menacés, l'un par le vieillissement et le manque de matières premières, l'autre par un sous-développement qui l'offre aux visées expansionnistes.*

» *Je sais, monsieur le président, que vous êtes convaincu que l'avenir de l'Europe et celui de l'Afrique sont liés. Je souhaite qu'avec tous ceux qui partagent votre sentiment, la France mette son incomparable prestige et le trésor de ses amitiés au service de notre cause commune. (...)*

» *Si ce continent est abandonné à lui-même, livré à ceux qui veulent l'utiliser à leurs propres fins en y semant le désordre, la haine, l'instabilité politique, avec comme corollaire la pauvreté généralisée si nécessaire au triomphe de leurs idéologies, l'Occident et, par conséquent, l'Europe, coupés des sources de matières premières indispensables à leurs économies, connaîtront le chômage généralisé, les troubles sociaux et sans doute la fin de leurs régimes de liberté. Le rouleau compresseur que leur insouciance, leur égoïsme, leur manque de solidarité auront laissé sur le corps de l'Afrique les broiera à leur tour pour le plus grand malheur du monde libre. Il faut que les Européens et les Africains aient pleine conscience de ce péril mortel.* »

M. Valéry Giscard d'Estaing : une réussite « qui ne relève pas du surnaturel »

De son côté, M. Giscard d'Estaing a répondu notamment : « *(...) La vitalité de vos compatriotes, le spectacle de votre capitale, les transformations de votre pays, en quelques années, — il n'y a après tout que sept ans que j'étais venu chez vous — et un simple coup d'œil sur les statistiques amènent votre invité à se poser une question : qu'est-ce que la Côte-d'Ivoire aujourd'hui ? Question à laquelle je me refuse de répondre en me référant à la notion de miracle. Pour moi, en effet, la réussite de la Côte-d'Ivoire ne relève pas du surnaturel, mais de la mise en œuvre d'une politique volontaire. (...) Bâtir le développement sur l'homme et sur la terre, telle a été, monsieur le président, votre intuition politique fondamentale.*

» *Grâce à la vigueur de l'économie ivoirienne à l'apparition de jeunes générations bien formées, la coopération est devenue un échange enrichissant pour les deux parties. (...) En faisant appel aux valeurs profondes de l'Afrique, aux forces spirituelles qui émanent d'une ancienne tradition, au bon sens, à l'esprit de mesure, de prudence et de persévérance d'un paysannat authentique, vous avez touché toutes les fibres de la réalité africaine. Sans doute, est-il permis de penser que plus d'un chef d'Etat d'Afrique a médité sur ce problème, et que les principes de sagesse qui ont guidé votre action sont applicables à l'échelle du continent.*

» *Cette leçon est simple et convaincante. Elle tient en trois principes : que chacun reste soi-même, à l'abri des pressions idéologiques, fidèle à sa culture et à son authenticité ; que chacun s'occupe de son développement avec, s'il le souhaite, l'aide des pays amis, à l'intérieur des frontières que lui a léguées la colonisation ; que chacun, respectueux des droits politiques des autres, ait la volonté de recourir au dialogue et à la négociation lorsque surgit un différend et qu'il ait la volonté de le régler selon les procédures pacifiques existantes.*

» *Voilà la doctrine que vous proposez à l'Afrique et qu'approuvent tous ceux qui, chaque jour plus nombreux, sont persuadés que l'Afrique doit revenir aux Africains. (...)* »

BIBLIOGRAPHIE

« UN CHASSEUR NOMMÉ GISCARD »

« *Essai de psychologie féodale* », est-il écrit en sous-titre des deux cent dix-huit pages que Jean-Jacques Barloy, chroniqueur animalier au *Monde*, et Françoise Gaujour, journaliste à France-*Inter*, ont *consacrées au grand* prédateur que les Français ont choisi pour président de la République. Petite chronique de la guerre impitoyable que M. Giscard d'Estaing livre à la faune sous presque toutes les latitudes, cet ouvrage, un peu vain, donne cependant quelques *indications* sur l'existence d'une coterie de chasseurs qui confondent les avenues du pouvoir avec les allées forestières vers lesquelles des rabatteurs intéressés dirigent le gibier. Princes de la finance et de la politique — princes tout court parfois, et non des moindres — se retrouvent, le doigt sur la détente, aux rendez-vous discrets du pavillon de chasse. Quelles solidarités carnassières s'y vérifient ?

A en croire nos auteurs, le président de la République est un adepte de la quantité, que réjouissent les tableaux de chasse gigantesques et qui ne répugne pas aux moyens modernes inventés pour les garantir.

Les chancelleries sont avisées que la *partie de chasse* est un moment obligé du programme de toute visite officielle du chef de l'Etat français, affirment nos auteurs ; les règlements en vigueur dans certains pays, qui protègent les espèces en voie de disparition, auraient créé des obstacles dont l'auguste visiteur se serait irrité : assertions difficilement vérifiables, mais qui semblent avoir provoqué quelque mécontentement à l'Elysée.

Il est intéressant de savoir que M. Giscard d'Estaing s'adonne avec passion à ce rite social qu'est la chasse. Il serait plus instructif d'apprendre pourquoi et d'entrevoir quel rapport secret lie à la nature l'homme qui la considère comme un terrain de chasse, tout en s'affirmant écologiste. La « psychanalyse » qui clôt l'ouvrage ne nous dit pas grand-chose sur l'animal blessé qui saigne dans l'âme du chasseur. — P. J.

★ *Un chasseur nommé Giscard*, Alain Moreau, édit., Paris, 1977, 39,50 F.

DIPLOMATIE

Les négociations SALT

M. CARTER DEMANDERAIT A M. BREJNEV DE S'ENGAGER A LIMITER L'UTILISATION DU NOUVEAU BOMBARDIER SOVIÉTIQUE

New-York (*A.F.P.*). — Le gouvernement américain aurait l'intention de demander à M. Leonid Brejnev de s'engager par écrit à restreindre l'utilisation du bombardier soviétique Backfire afin de faire progresser les négociations de Genève sur la limitation des armements stratégiques (SALT), a annoncé le *New York Times* le mercredi 11 janvier.

Selon le journal, cet engagement écrit de l'Union soviétique permettrait de sortir de l'impasse les négociations SALT en n'incluant pas le bombardier Backfire dans le futur accord américano-soviétique.

L'Union soviétique a en effet refusé jusqu'à présent que le Backfire soit englobé dans cet accord, affirmant que le bombardier n'était pas une arme intercontinentale. Le *New York Times* précise que le gouvernement américain n'a pas encore informé le Kremlin de cette nouvelle proposition. Le journal indique que les chefs d'état-major *américains ne sont guère favorables* à cette solution, estimant qu'une lettre de M. Brejnev n'aurait pas la même valeur légale qu'un traité international.

● *Le « sommet » annuel franco-allemand* de Paris se tiendra les 6 et 7 février.

● *M. John Donaldson, ministre des affaires étrangères de Trinité et Tobago*, en visite en France, a été reçu à déjeuner mardi 10 janvier par M. Soutou, secrétaire général du *Quai* d'Orsay et a rencontré ensuite M. de Guiringaud.

EUROPE

LES « GRANDS » ET LE COMMUNISME OUEST-EUROPÉEN

Washington rappelle son hostilité à une participation du P.C. au gouvernement italien

De notre correspondant

Washington. — Il était à prévoir que le parti pris de non-ingérence dans les affaires intérieures européennes affiché par M. Carter au début de son mandat se maintiendrait difficilement dès qu'apparaîtrait une perspective réelle de participation d'un parti communiste au pouvoir dans un pays du vieux continent. Le test, pensait-on alors, serait la situation en France à l'approche des élections de mars. De fait, l'inquiétude exprimée à mots couverts l'été dernier laissait prévoir que la réserve céderait peu à peu, mais la rupture de l'union de la gauche a éloigné cette perspective.

En revanche, l'attention s'est déplacée vers l'Italie, où l'offensive de M. Berlinguer et la menace d'une crise gouvernementale ont entraîné ici la réaction prévisible. Non seulement les porte-parole sortent de leur réserve, mais le rappel en consultation de M. Gardner, ambassadeur des États-Unis à Rome, s'apparente déjà à un acte politique traduisant le « souci » des officiels.

Il est encore trop tôt pour savoir si de nouvelles instructions seront données à l'ambassadeur, qui bénéficie d'ailleurs d'une stature suffisante pour être associé à la définition de la ligne à suivre (M. Gardner, qui participait naguère aux travaux de la commission trilatérale et à la campagne de M. Carter, est un ami proche de M. Brzezinski, conseiller du président).

Les raisons de la méfiance

Mais l'hostilité de Washington à l'entrée des communistes dans le gouvernement de Rome ne fait pas de doute. M. Hodding Carter, porte-parole du département d'État, l'a rappelé mardi 10 janvier : « *Bas les pattes ! telle est notre attitude*, a-t-il dit. *Mais notre langage n'a pas changé.* » C'est-à-dire que, comme l'affirmait le président en mai dernier : « *Nous préférons que les gouvernements européens restent démocratiques et qu'aucun élément totalitaire n'y acquière une position d'influence ou de domination.* » Autrement dit, encore, toujours selon M. Hodding Carter, « *nous préférerions ne pas voir les communistes participer au gouvernement* [italien] ».

L'attitude est donc la même que du temps de M. Kissinger, avec peut-être une légère différence dans les motivations. L'ancien secrétaire d'État redoutait surtout les conséquences du glissement à gauche pour l'OTAN dans l'effort de défense commun. A son avis, les communistes n'avaient pas l'« *esprit de défense* » et leur participation au pouvoir entraînerait une réduction des budgets militaires. En outre, leur sympathie latente pour l'U.R.S.S. faisait d'eux des partenaires peu sûrs sur le plan du secret. Les relations au sein de l'OTAN devraient donc être réexaminées.

La nouvelle administration *ne* récuse pas cet argument, mais elle met davantage en avant le dommage qu'une participation communiste porterait à l'idéal démocratique. Sur ce point là aussi, la méfiance est de règle. M. Brzezinski, par exemple, le plus haut placé des experts américains en matière d'« eurocommunisme », ne croit pas à cette notion. Pour lui, le communisme européen comporte un large éventail de tendances diverses vis-à-vis de l'Union soviétique, allant de l'orthodoxie stalinienne du P.C. portugais, au « révisionnisme » espagnol, en passant par une sorte de jacobinisme français et d'opportunisme italien. Mais aucun de ces quatre partis n'est devenu pour autant démocratique.

Une « *haute personnalité* » de la Maison Blanche, parlant à la fin décembre, quelques jours avant le départ de M. Carter pour l'étranger, avait d'ailleurs exprimé en termes très clairs les réserves des officiels à ce sujet. Après avoir adressé le coup de chapeau de rigueur au « *libre choix des électeurs* », cette personnalité avait poursuivi : « *Nous ne sommes pas enclins à considérer comme un pas positif l'entrée des partis communistes dans des gouvernements ouest-européens. Cela introduirait à coup sûr de nombreuses incertitudes. Le degré d'évolution de ces P.C. vers le pluralisme est encore très incertain et imprévisible. Il n'est pas clairement établi si cette évolution intervient sérieusement au niveau de l'organisation et du processus politiques, ou si elle se situe essentiellement au niveau de la rhétorique tactique. C'est pourquoi l'on doit être extrêmement prudent et sceptique. Ces partis ne se sont pas vraiment dissociés de quelques-uns des pires excès des dernières décennies. Le scepticisme est donc très, très justifié.* »

MICHEL TATU.

L'hebdomadaire soviétique « Temps nouveaux » attaque vivement les thèses du P.C. espagnol

La lutte pour une « *Europe occidentale unie et indépendante des blocs* », sans que leur équilibre actuel soit modifié, le rejet d'une « *conception dépassée* » du léninisme, la mise en valeur du « *pluralisme* » inhérent au marxisme, tels étaient les principaux objectifs définis par M. Manuel Azcarate, membre du comité exécutif du P.C.E., et — moins abondamment — par M. Lucio Lombardo Radice, membre du comité central du P.C.I., dans une interview publiée par le *Spiegel* du 12 décembre dernier.

Quoique aucun de ces thèmes n'ait constitué une nouveauté, l'hebdomadaire *Temps nouveaux*, prenant largement le temps de la réflexion, tire prétexte de ce débat pour attaquer violemment M. Azcarate, *dont les déclarations* sont qualifiées « *d'hostiles et de grossières* » à l'égard des pays socialistes et de l'U.R.S.S. en premier lieu.

Selon *Temps nouveaux*, les prises de position du leader espagnol justifient les premières critiques soviétiques de l'eurocommunisme. Il se serait « *désolidarisé des principes fondamentaux du marxisme léninisme* ».

Cet article, que diffuse l'agence Tass, dénie à M. Azcarate le droit d'opposer un « *schéma abstrait* » à l'expérience « *pratique et vivante* » de l'U.R.S.S., que d'ailleurs, affirme-t-il, M. Azcarate « *ne connaît pas, ou plutôt ne veut pas connaître* ». Il accuse ce dernier de puiser son image de l'U.R.S.S. dans la « *campagne antisoviétique et antisocialiste effrénée que mène la propagande impérialiste* ».

En réponse à *Temps nouveaux*, le parti communiste italien, quoique n'étant pas directement visé, réagit vivement par un commentaire non signé de *l'Unita*. Il juge que cette attaque contre l'eurocommunisme représente « *un moyen assez absurde de proposer à nouveau un schéma manichéen et stérile : modèle soviétique ou social-démocratie, schéma dont non seulement nous sommes depuis longtemps libérés mais au-delà duquel nous comptons aller, selon de nouveaux chemins qui impliquent aussi un débat ouvert et franc entre les forces sociales, une confrontation ouverte et approfondie avec toutes les composantes autour desquelles s'articule aujourd'hui une société moderne* ».

Italie

Neuf mois de sécheresse à Palerme

De notre correspondant

Rome. — *Après neuf mois de sécheresse, la pluie recommence à tomber sur Palerme. Il était temps, car le manque d'eau, devenu dramatique depuis Noël, risquait de provoquer de sérieux remous. Mais le problème n'est pas résolu pour autant. Ce ne sont pas quelques millimètres supplémentaires dans des bassins asséchés qui rendront la situation normale dans la capitale sicilienne. Les bidons de 10 ou 50 litres font, depuis longtemps, partie du mobilier de ses habitants. Certains usent même de petits moteurs pour hisser jusqu'à leur étage cette eau si capricieuse qui abonde pourtant dans le sous-sol et sur les montagnes environnantes.*

Palerme, en effet, ne devrait jamais avoir soif. Au XVIII[e] siècle, des voyageurs décrivaient ses sources et ses fontaines comme un enchantement. Certes, la ville ne comptait pas alors de grosses usines, et ses habitants n'étaient pas huit cent mille. Mais ni la plus grande consommation d'eau (3 000 litres par seconde) ni les aléas du ciel s'expliquent le rationnement de ces dernières semaines, qui faisait veiller des Palermitains jusque 2 et 3 heures du matin pour utiliser au bon moment leur machine à laver.

La mafia des puits

Premier scandale : les équipements n'ont pas été réalisés. En tout cas pas comme il faudrait, puisque la construction de digues et d'aqueducs s'éternise pour des raisons obscures, que les conduites d'eau ressemblent à des passoires et qu'un grand lac artificiel, réalisé à grands frais, est inutilisable : il manque, paraît-il, 6 kilomètres de canalisations. Dieu sait pourtant si les subventions de toutes sortes ont afflué en Sicile depuis vingt ans ! Cette île assistée a englouti des milliards.

Les puits, eux, ne manquent pas. Un professeur de géologie en a même recensé mille sept cents, mais la plupart — et c'est le deuxième scandale — appartiennent à des particuliers. Non pour leur usage personnel, puisqu'une installation sur dix compte un moteur d'une puissance supérieure à 15 kilowatts. Ces installations ont souvent bénéficié de subventions régionales et de tarifs réduits pour l'électricité.

Elles permettent ainsi de vendre de l'eau, avec un maximum de profit, à la municipalité. Ou d'exploiter les paysans des alentours qui, pour irriguer leurs terres, ne peuvent se passer de la mafia des châteaux d'eau. Fin décembre, quand le prix d'une bouteille d'eau minérale avait fini par atteindre 4 000 lires (22 F) le parti communiste a réclamé l'expropriation des puits privés. Le réseau de clientèles politiques est cependant trop complexe à Palerme pour qu'on se lance dans une aventure aussi folle.

Jadis, en Sicile, quand il ne pleuvait pas, on injuriait la statue du saint local et on menaçait de la jeter dans l'abreuvoir. Il y a eu une procession ces dernières semaines à Messine, qui souffrait, elle aussi, de la sécheresse. Toujours est-il que le ciel est redevenu clément. Ce qui permet une nouvelle fois à la municipalité de Palerme, dirigée par les démocrates-chrétiens, de noyer, si l'on peut dire, le poisson en annonçant une série de mesures : utilisation de vingt nouveaux puits, recherches hydrauliques, et réparation des conduites d'eau. A elle seule, cette dernière opération demandera trois ans. Et les experts estiment qu'une véritable politique de défense du sol et de l'eau — inexistante en Italie — est une affaire de décennie.

ROBERT SOLÉ.

LE P.C.F. NE VEUT PAS PARTAGER LE POUVOIR AVEC UN PARTI SOCIALISTE FORT

estime M. Kissinger

Washington *(A.F.P., A.P.)*. — M. Henry Kissinger, ancien secrétaire d'État, a déclaré, dans une interview enregistrée depuis plusieurs semaines, et qui doit être diffusée vendredi 13 janvier par la chaîne de télévision N.B.C., que l'arrivée des communistes au pouvoir en France ou en Italie « *aurait de graves conséquences pour tout le monde occidental* ». M. Kissinger a estimé que si les dissensions au sein de la gauche française étaient dues au nombre des nationalisations que préconise le parti communiste, « *la vraie raison de la rupture est plus profonde. Les communistes ont utilisé l'union de la gauche pour prendre le contrôle d'un grand nombre de villes. Ayant atteint ce but, ils n'ont pas l'intention de partager le pouvoir, sur le plan national, avec un parti socialiste fort* ».

L'ancien secrétaire d'État a ajouté que les communistes n'ont fait durer l'union de la gauche que pour des raisons techniques, leur but fondamental restant, selon lui, « *la transformation radicale de la société française et la domination totale du gouvernement* ».

A propos de l'éventuelle participation des communistes au gouvernement italien, M. Kissinger a affirmé qu'elle créerait une situation dans laquelle l'Occident se retrouverait en compagnie « *d'un allié qui serait, dans le meilleur des cas, incertain, et pourrait même prendre le parti de l'Union soviétique en cas de crise* ».

Finlande

SANS AFFRONTER DE CONCURRENCE SÉRIEUSE

M. Kekkonen brigue un nouveau mandat présidentiel

De notre correspondant

Helsinki. — Rien n'a troublé jusqu'à présent le cours paisible de la *campagne que mènent en* Finlande deux mille deux cent soixante et onze candidats pour le scrutin des 15 et 16 janvier qui désignera trois cents grands électeurs. Un mois plus tard, ceux-ci choisiront le nouveau président de la République (dont le mandat est de six ans).

Le président sortant, M. Urho Kekkonen, né avec ce siècle et au pouvoir depuis 1956, sera selon toute probabilité réélu : il jouit du soutien de six partis totalisant 188 des 200 sièges du Parlement (conservateur, libéral, suédois, centriste, social-démocrate et communiste).

Les partis politiques et la majorité du peuple finlandais reconnaissent que le chef d'État actuel a su conduire au mieux la politique étrangère, domaine réservé de la présidence. On sait gré à M. Kekkonen d'avoir su créer un climat de confiance entre la Finlande et l'U.R.S.S. et d'avoir contribué de manière décisive à l'élaboration de relations de bon voisinage et d'une politique d'amitié et de coopération entre les deux pays.

Cette quasi-*unanimité* pose néanmoins certains problèmes auxquels les Finlandais sont sensibles. Ils craignent, en particulier, une trop faible participation à une consultation dont le résultat semble acquis d'avance. Ne serait-ce pas l'expression d'une opposition passive à une politique intérieure dont le président n'est d'ailleurs pas responsable ? Et, *surtout, une faible participation* n'apparaîtrait-elle pas à l'étranger comme une opposition silencieuse à la politique étrangère de la Finlande, ce qui contredirait l'image officielle d'un pays uni derrière son président ? Ces craintes, qui peuvent paraître exagérées, n'en sont pas moins le signe d'une dramatisation à l'extrême de la politique étrangère, politique qui admet difficilement une opposition quelconque, fût-elle silencieuse et marginale. S'adressant, le dimanche 8 janvier, aux sociaux-démocrates, le président alla jusqu'à comparer cette élection à un référendum dont dépend même l'avenir de la démocratie et du parlementarisme en Finlande. Selon le président, les Finlandais auront à répondre à la question suivante : « *Veulent-ils maintenir la politique étrangère officielle de la Finlande ou veulent-ils suivre une route dont on ne sait rien de bien, au contraire ?* »

Les thèmes électoraux choisis par les quatre autres candidats à la présidence — ils représentent de petites formations classées à l'extrême droite — sont aussi à l'origine de certaines inquiétudes. Ces candidats, soutenus aux dernières nouvelles par 8 % des électeurs, évitant en général les questions épineuses de politique étrangère, s'attaquent surtout aux maux qui affligent la société finlandaise.

L'opposition « légitime » des conservateurs

C'est en fin de compte le parti conservateur qui constitue peut-être le seul point d'interrogation de cette élection. Il a donné un caractère partisan à la campagne, après avoir annoncé comme objectif une « *majorité bourgeoise derrière Kekkonen* ». Les communistes surtout l'accusent de ruser et de ne songer, en fait, qu'à revenir aux affaires après une éclipse de plus de dix ans. Le président n'avait-il pas déclaré, dans un discours électoral, qu'il souhaitait voir se former après l'élection « *un gouvernement majoritaire de préférence à large base* » ? M. Kekkonen, qui prend plaisir à entretenir le mystère, avait quelque peu atténué ensuite le sens de ses propos en mettant l'accent, devant les conservateurs, sur le rôle de l'opposition. Confirmant ainsi le parti « bourgeois » dans son rôle de parti d'opposition « *responsable* », il avait ajouté : « *En politique, il ne faut jamais être trop pressé. La chose principale, c'est d'être fidèle à sa propre cause, au gouvernement comme dans l'opposition.* »

L'entrée des conservateurs au gouvernement ne pourrait se faire qu'avec l'assentiment des autres partis gouvernementaux. Les communistes et les sociaux-démocrates ont encore répété qu'ils ne sauraient partager des responsabilités gouvernementales avec ce que M. Sunqvist, secrétaire du parti social démocrate, appelle « *l'avant-poste de la réaction en Finlande* ». Les autres partis de la coalition gouvernementale actuelle ont une attitude plus mitigée. Le parti centriste, deuxième pilier du gouvernement, ne verrait aucun inconvénient à une coopération avec les conservateurs, « *pourvu qu'on puisse s'entendre sur un programme commun* ». D'autre part, on voit mal une cohabitation des conservateurs et des communistes qui participent au gouvernement surtout « *en vue d'isoler la droite* ». De plus, les sociaux-démocrates, désireux de poursuivre leur coopération avec les communistes, n'ont jamais partagé depuis la guerre les responsabilités gouvernementales avec les conservateurs qu'une seule fois, en 1958. Dans ces conditions, on peut s'attendre que le prochain gouvernement soit formé sur sa base actuelle (tous les partis, sauf les conservateurs, qui appuient la candidature de M. Kekkonen), ce qui n'exclut pas, bien entendu, des changements de personnes.

PAUL PARANT.

Espagne

Le gouvernement « gèle » ses relations diplomatiques avec l'Algérie

De notre correspondant

Madrid. — Le gouvernement espagnol a pratiquement gelé ses relations diplomatiques avec l'Algérie à la suite de deux articles parus au mois de décembre 1977 dans la presse algéroise en faveur de l'indépendance des Canaries. L'ambassadeur d'Espagne auprès du gouvernement Boumediène, appelé en consultation le 22 décembre, n'a toujours pas rejoint son poste. Le ministre des affaires étrangères, M. Marcelino Oreja, a laissé entendre mercredi 11 janvier que des relations normales ne seraient pas renouées tant qu'Alger s'obstinerait dans son attitude, rendant impossible la reprise du dialogue.

Le ministre a été interrogé par les députés sur le problème du Sahara et de l'Algérie au cours d'une réunion de la commission des affaires étrangères du Congrès. Il a indiqué que le gouvernement Boumediène n'avait toujours pas répondu à la note de protestation *qui lui avait été envoyée après* la prise de position d'*El Moudjahid* sur les Canaries, considérée comme une « *ingérence inadmissible* » dans les affaires internes de l'Espagne.

Des armes espagnoles pour les troupes mauritaniennes ?

Certains députés du parti socialiste ouvrier (P.S.O.E.), qui a appuyé le gouvernement dans cette affaire, affirment que l'initiative algérienne est en fait une réplique à l'attitude « belligérante » prise par Madrid dans le conflit du Sahara. Il semble avéré, *en effet, que la plus grande* partie des armes prises par le Polisario sur les troupes mauritaniennes sont de provenance espagnole. Or, lorsque M. Oreja a été questionné sur les livraisons de matériel de guerre à Rabat et à Nouakchott, il s'est contenté de répondre qu'aucun nouveau contrat de fournitures n'avait été signé ces derniers mois.

Dans une précédente réunion, à huis clos, de la Commission des affaires étrangères, le ministre avait expliqué que la politique de Madrid au Maghreb consistait à tout faire pour maintenir l'équilibre actuel des forces. Selon les vues officielles, une victoire du Polisario romprait un tel équilibre, car elle pourrait entraîner la chute d'Hassan II et étendrait l'influence de l'Algérie et de son protecteur soviétique. Une victoire marocaine, en revanche, ne mettrait pas en danger le régime de M. Boumediène.

L'opposition de gauche critique beaucoup ce qu'elle appelle l'appui « *hypocrite* » accordé par le gouvernement espagnol à l'un des deux camps en présence. Mais l'*intervention algérienne* en faveur des séparatistes canariens a sensiblement compliqué les choses. Elle incite, par exemple, le P.S.O.E. à relâcher quelque peu son soutien au Polisario. — C. V.

● *Le parti communiste d'Euzkadi* (Pays basque) a été légalisé le mercredi 11 janvier, apprend-on au siège de cette organisation à Bilbao. Les statuts du parti communiste d'Euzkadi déposés au ministère de l'intérieur stipulent que ce mouvement poursuit la même ligne politique que le parti communiste espagnol, mais qu'il peut célébrer son congrès de manière indépendante. — *(A.F.P.)*

UN POLICIER ET DEUX MILITANTS DE L'ETA TUÉS DANS UNE FUSILLADE A PAMPELUNE

(De notre correspondant.)

Madrid. — Un policier et deux guérilleros ont été tués au cours d'un échange de coups de feu, le mercredi 11 janvier, à Pampelune. *Le choc a eu lieu au moment* où deux inspecteurs de police sortaient d'un repaire de l'ETA, l'organisation séparatiste révolutionnaire basque, où ils avaient découvert, en l'absence des occupants, un stock d'explosifs et de mitraillettes. Arrivant sur les lieux, les guérilleros ont immédiatement tiré sur les policiers et tué l'un d'entre eux, M. Manuel Baena Martin. Ils sont tombés au cours de la fusillade qui s'ensuivit.

Aux premières heures de la journée, la police avait déclenché une vaste opération contre l'ETA et avait réussi à arrêter, sans coup férir, le matin même, deux membres de l'organisation clandestine, ainsi que les personnes qui les abritaient, M. Javier Morras Zaspe et son frère. La police aurait également réussi, au cours d'une autre opération, à désarticuler le commando dit d'information de l'ETA à Pampelune, en arrêtant deux de ses membres.

Le ministre de l'intérieur, M. Martin Villa, a indiqué qu'une unité spéciale de la police s'était engagée, voici plusieurs mois, dans la lutte contre l'ETA et que son action s'était concentrée sur Pampelune après l'attentat manqué du 6 janvier contre une caserne de la police armée. C'est la première fois depuis longtemps que les forces de l'ordre obtiennent un tel résultat dans la répression du terrorisme basque.

C. V.

PREMIÈRES ÉLECTIONS SYNDICALES LIBRES DEPUIS QUARANTE ANS

Les résultats partiels des premières élections syndicales libres depuis quarante ans en Espagne donnent l'avantage à l'Union générale des travailleurs (U.G.T., de tendance socialiste) face aux Commissions ouvrières (communistes). Ces premières élections se sont déroulées dans le calme, mardi 10 janvier, au Pays basque. Elles doivent se terminer le 6 février dans l'ensemble du pays.

(De notre correspondant.)

Madrid. — Les deux principales *centrales*, les *Commissions* ouvrières et l'Union générale des travailleurs, ont fait un gros effort pour leur campagne électorale. Chacun des deux syndicats a annoncé qu'il dépenserait environ 25 millions de pesetas (1 million 400 000 francs) en matériel de propagande. De nombreuses autres organisations, de dimensions nationales ou régionales, se *disputeront la préférence des travailleurs* : la Confédération nationale du travail (C.N.T., anarchiste), la Confédération des syndicats unitaires de travailleurs (C.S.U.T., extrême gauche), le Syndicat unitaire (U.S., également d'extrême gauche), l'Union syndicale ouvrière (U.S.O., autogestionnaire), etc.

Le gouvernement a remis le *mardi 10 janvier aux Cortès un* projet de loi dont il a demandé l'examen d'urgence et qui réglemente les organes de représentation des travailleurs dans l'entreprise. La formule qui a été adoptée s'inspire, dit le texte, de celle de nombreux pays européens et s'efforce de protéger les droits des minorités.

Le projet prévoit l'élection de délégués du personnel dans les entreprises de moins de cinquante employés et la création de comités d'entreprise dans celles qui en comptent davantage. Les délégués et les membres des comités seront élus pour deux ans et jouiront des garanties et de la protection d'usage (quarante heures payées par mois pour exercer leur fonction, l'impossibilité d'être licencié pour des faits se rapportant à l'activité syndicale).

Les comités seront informés de la gestion et de la marche des entreprises, ainsi que des mouvements affectant le personnel. Ils seront constitués par des candidats que présenteront les syndicats ou par des candidats individuels. Il y aura deux collèges *pour l'élection des comités d'entreprise* : techniciens et employés d'un côté, ouvriers qualifiés et non qualifiés de l'autre. Dans les entreprises comptant plus de deux cent cinquante employés, le vote se fera par liste bloquée, à la proportionnelle.

CHARLES VANHECKE.

ASIE

Chine

Des poèmes « contre-révolutionnaires » sont affichés à Pékin

Pékin *(A.F.P.)*. — Dans la nuit *du 8 au 9 janvier*, un recueil de poèmes dédié à la mémoire de Chou En-lai a été affiché de façon *« sauvage »* sur la plus grande avenue de Pékin, accompagné d'affiches en grands caractères « Dazibo » réclamant notamment l'autorisation de le publier *par voie normale*, et la levée de l'interdiction imposée par le comité révolutionnaire de la municipalité de *Pékin. Selon* les « Dazibao », qui furent pour la plupart arrachés rapidement, quatre éditions successives de ce recueil ont été préparées à ce jour.

Il ressort de cette publication *« sauvage »*, estiment les observateurs, *qu'une bataille a éclaté* au grand jour pour obtenir la diffusion officielle de poèmes écrits lors de l'hommage rendu à la mémoire de Chou En-lai, le 5 avril 1976, et qui avait abouti aux émeutes de la place Tien-An-Men. Cette « *bataille* » est *révélatrice, estiment les observateurs*, de divergences de vues au sein de la direction chinoise au sujet de l'événement politique majeur que constituèrent les incidents sanglants de Tien-An-Men.

L'émeute, qualifiée alors de *« contre-révolutionnaire »*, fut la cause officielle de la seconde éviction du vice-premier ministre Teng Hsiao-ping, qui en fut rendu responsable. Bien qu'il ait été *réhabilité depuis*, M. Teng Hsiao-ping n'a pas été lavé officiellement des accusations portées contre lui à l'époque.

Selon les affiches, pendant les mois qui suivirent les incidents de Tien-An-Men, les poèmes écrits à l'époque et qualifiés alors de *« contre-révolutionnaires »*, ont continué à circuler sous le manteau. Certains Pékinois ont recopié les poèmes et les ont dissimulés. Après la chute de la « bande des quatre », ces poèmes furent réunis dans un recueil signé du pseudonyme *« Tong Huai-chou »*, littéralement « un enfant qui pense à Chou ». Cette première édition fut diffusée sous *forme de « samizdat » juste* après la chute du *« gang des quatre »*.

Trois éditions devaient suivre, à caractère moins clandestin, mais qui ne reçurent pas plus *que* la première l'imprimatur *officiel*. La seconde, de trois cents pages, terminée en février 1977, et *dont un exemplaire* est parvenu au bureau de l'A.F.P., fut publiée à un tirage confidentiel sur l'imprimerie du second institut des langues et de l'*« hôpital de Pékin »*.

En septembre 1977, la troisième édition, de cinq cents pages, vit le jour sous le titre *Collection de poèmes révolutionnaires*. Elle comportait une série de photos inédites prises notamment lors des émeutes de Tien-An-Men. *C'est cette* édition qui est actuellement affichée dans l'avenue Changan.

A la leture de la troisième édition des poèmes dédiés à Chou En-lai, on peut s'interroger sur les raisons de l'interdiction. Les poèmes ne contiennent, en effet, que des hommages, souvent exaltés, à la mémoire de l'ancien premier ministre.

● *M. Chao Tsang-pi* a été nommé, sans que cela soit annoncé *officiellement ministre* de la sécurité il y a quelques mois, indique-t-on de source chinoise à Pékin. Officiellement ce ministère demeurait confié au président Hua Kuo-feng depuis janvier 1975. M. Chao Tsang-pi, qui passe pour un ami de M. Teng Hsiao-ping et avait connu des difficultés pendant la révolution culturelle, a été élu au comité central lors du onzième congrès du parti en août. — *(Reuter.)*

Les perfidies du « Journal de l'armée »

De notre correspondant

Pékin. — *« Ils ont le cou monté sur roulement à billes et un anémomètre sur la tête... Ils s'affraient quand le vent se lève, leur âme se vend à bon marché, la spéculation est leur passion, ils sont prêts à reconnaître pour mère toutes celles qui les allaitent. »* Le petit jeu des portraits *auquel se livre*, depuis quelques jours, le *Journal de l'armée de libération* — dans des articles reproduits par *le Quotidien du peuple* — fait les délices des amateurs de formules pittoresques. Les personnages ainsi décrits — *« ceux qui tournent avec le vent »*, *« ceux qui se dérobent »* — ne représentent évidemment pas la crème du monde politique chinois. Mais ils sont *« plus forts que les magiciens »* quand il s'agit de s'adap*ter aux brusques sautes* de climat, d'échapper à leurs responsabilités et de se maintenir en fonction contre vents et marées. Voici des gens qui, paraît-il, sont des experts du *« virage à 180 degrés »*, qui excellent à *« se faire passer pour plus révolutionnaires que les autres »*, qui manifestent *« une rare indignation »* dans la critique de « la bande des quatre » mais qui, en fait, *« sont pénétrés jusqu'à la moelle par le style de Lin Piao et des quatre »*.

Le *Journal de l'armée de libération* ne nomme personne et, comme il est d'usage, préfère se référer à des exemples historiques — tel ce haut fonctionnaire qui réussit au dixième siècle le tour de force de conserver son poste sous cinq *dynasties successives. « Un vrai modèle*, observe le journal des militaires chinois, *toujours valable aujourd'hui. »*

Qui vise-t-on ? Assurément, ce petit jeu n'est pas gratuit. *« Depuis Lin Piao et l'affaire des quatre*, nous dit-on, *nous avons vu pas mal de gens qui savaient conserver leur poste malgré des mouvements répétés »*. De fait, *les champions de longévité politique* ne manquent pas, aux niveaux les plus divers, et l'on en connaît même qui n'ont cessé, à travers les tourmentes, de siéger pendant plus de vingt ans dans les mêmes instances. D'autres, encore, *dont nul accident* de parcours n'a pu ralentir la carrière. Les cibles possibles sont trop nombreuses, à vrai dire, et de couleurs trop diverses, pour qu'on ose se risquer à identifier l'un ou l'autre. *Les flèches n'en sont pas moins* lancées, et le fait qu'elles proviennent de chez les militaires n'ajoute qu'un peu plus de piquant au mystère.

ALAIN JACOB.

La Croix-Rouge demande au Cambodge et au Vietnam de respecter « les normes humanitaires et internationales »

Tout en faisant état de nouvelles « victoires », la radio de Phnom-Penh a indiqué, mercredi 11 janvier, que quelques portions du territoire cambodgien étaient encore sous contrôle vietnamien. Selon des informations en provenance de Bangkok, les troupes de Hanoï sont implantées dans la région dite du *Bec-de-Canard : des réfugiés cambodgiens* au Vietnam auraient déjà été réinstallés dans cette région.

De notre correspondante

Genève. — On a appris mercredi 11 janvier à Genève que le Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.) était intervenu le 6 janvier auprès des gouvernements cambodgien et vietnamien en leur faisant parvenir deux messages identiques leur *demandant de respecter : les normes humanitaires internationales »* applicables aux victimes civiles et militaires des conflits armés. Ces normes constituent l'essentiel des conventions de Genève de 1949, auxquelles ont adhéré aussi bien le gouvernement de Hanoï que celui de Phnom-Penh, et du protocole additionnel adopté le 10 juin dernier par la conférence diplomatique sur le droit humanitaire *réunie à Genève. Ce nouvel ins*trument international ouvert à la signature de tous les Etats depuis décembre dernier à Berne, siège du conseil confédéral qui en est le dépositaire, a déjà été *signé par le Vietnam* mais pas par le Cambodge.

Les messages du C.I.C.R. ont été transmis à Hanoï par l'intermédiaire de la mission permanente du Vietnam auprès des Nations unies à Genève, et à l'ambassade du Cambodge à Vien*tiane par le délégué du C.I.C.R.* au Laos. Le C.I.C.R. espère ainsi obtenir des parties au conflit qu'elles acceptent au moins de procéder à un échange des blessés *capturés au cours des com*bats, et de lui adresser une liste complète de leurs prisonniers *comme le* prévoient les conventions de Genève qu'elles ont ratifiées.

Les belligérants devraient également, au terme de ces conventions, autoriser les *prisonniers* qu'ils détiennent à communiquer des nouvelles les concernant au C.I.C.R., lequel se charge de les transmettre à leurs familles.

ISABELLE VICHNIAC.

Un appel de Cambodgiens résidant à Paris

M. Kong Rithy nous adresse, au nom d'un groupe de Cambodgiens résidant à Paris, une lettre dans laquelle il écrit notamment :

Alors qu'au lendemain de la *victoire de 1975 des révolution*naires de l'Indochine on espérait une paix durable dans cette partie du monde déchirée pendant de longues années, alors que la victoire de l'idéologie se réclamant du peuple doit se placer au-delà de celle qu'elle a combattue et *qui était source d'exploitation*, de pauvreté et de misère, la situation actuelle démontre que les passions d'une autre époque ne sont, hélas, pas débarrassées de leurs séquelles (...).

En conséquence, un groupe de Cambodgiens résidant à Paris a *adopté les résolutions suivantes :*

1) Nous lançons un appel pressant aux deux parties concernées pour qu'elles mettent fin à ces hostilités par :

— Le retrait total des troupes vietnamiennes du territoire khmer défini dans ses frontières reconnues *de facto* et *de jure* par le Vietnam en juin 1967 et en avril 1970 ;

— L'établissement de négociations franches et amicales sur la base du respect mutuel et d'amitié.

2) Nous demandons aux gouvernements de l'Union soviétique et de la République populaire de Chine d'user de leur influence pour mettre fin à cette situation douloureuse, et de garantir l'intégrité *territoriale des deux pays*.

3) Nous lançons un appel aux peuples du monde entier, épris de paix et de justice, pour qu'ils apportent leur soutien et leur garantie aux principes de coexistence pacifique dans l'ensemble de l'Asie et du Sud-Est.

4) *Nous* dénonçons et condamnons l'impérialisme et le néo-impérialisme sous toutes leurs formes.

5) Nous dénonçons la direction *actuelle du Kampuchéa démocra*tique, qui pratique une politique suicidaire de dictature totalitaire fondée sur la terreur, le fanatisme, le sectarisme, au lieu d'une politique de réconciliation (...).

6) Nous faisons appel à l'union de tous les Khmers réfugiés à *l'étranger pour lutter contre tout* régime d'oppression et de répression qui conduit le Cambodge à une extinction rapide.

● *La Voix du Cambodge libre*, publication de réfugiés cambodgiens en France, qui avait publié à propos du conflit khméro-vietnamien un communiqué dont *le Monde* du 5 janvier avait donné des extraits, nous demande de préciser que ses *membres « ont appris avec consternation l'entrée massive de troupes vietnamiennes au Cambodge »*, car ils sont *« profondément attachés à l'indépendance nationale »*. Il était dit dans les extraits du communiqué précédent publié par *le Monde* que l'intervention vietnamienne *« ne présente pas que des aspects négatifs »*.

Inde

A propos de la catastrophe aérienne de Bombay

UNE LETTRE DE L'ASSOCIATION ANANDA MARGA

Après la publication (le Monde *du 6 janvier) d'une dépêche d'agence indiquant qu'un groupe de terroristes indiens rattaché à la secte hindoue Ananda Marga pourrait être responsable de la catastrophe aérienne de Bombay, le 1er janvier, nous avons reçu de la* « branche française de l'association socio-spirituelle Ananda Marga » *une mise au point dont voici l'essentiel :*

Contrairement à l'article, Ananda Marga n'est pas *une* « secte fanatique hindoue ». C'est une organisation internationale à but social et spirituel. On y enseigne une technique de méditation *spirituelle qui peut être pratiquée* par les adeptes de n'importe quelle religion. Ananda Marga *n'est pas une religion en elle-même, et elle n'est pas spécialement hindoue.*

En ce qui concerne les actes de terrorisme récents, il faut noter que P.-R. Sarkar, le fondateur d'Ananda Marga a désavoué de telles manifestations de violence. De même, nous ne connaissons pas le groupe *nommé « organisation révolution*naire du peuple pour la vérité universelle » auquel l'article prétend nous relier. (...)

Nous pensons fermement qu'un nouveau *procès, tenu dans* les conditions justes, prouvera l'innocence de M. Sarkar. » (...)

هكذا من الأصل

AMÉRIQUES

Le Brésil en démocratie relative

III. – Les deux miracles économiques

Les militaires brésiliens, qui contrôlent étroitement le pouvoir depuis 1964, retrouvent leurs divergences traditionnelles à l'approche de la succession présidentielle. Mais le choix du général Figueiredo, patron des services de renseignements, comme dauphin du général Geisel, ne permet pas d'espérer une véritable démocratisation du régime. D'autre part, la fin du « miracle économique » pose de redoutables problèmes aux dirigeants (« le Monde » des 11 et 12 janvier).

De notre envoyé spécial JEAN-PIERRE CLERC

Sao-Paulo. — « *Vous allez voir, on va bien découvrir du pétrole, de l'or, de l'uranium, que sais-je ? De toute façon, on trouvera un truc !* » Au terme d'un long exposé sur la difficulté des temps, cette affirmation d'un industriel de Sao-Paulo déroute un peu le visiteur ! Il est vrai que, à l'instar de beaucoup de Brésiliens, notre interlocuteur est convaincu que la vieille Europe, « *cartésienne et fatiguée* », ne peut rien comprendre à ce « *pays neuf, dionysiaque, débordant d'une énergie tellurique* » ; ce pays qui « *vai a frente* » (va de l'avant), comme le martèlent, à longueur de journée, radios et télévisions. S'il est vrai que le « *miracle économique brésilien* » n'est plus ce qu'il était, la réflexion de notre industriel prouve qu'au moins l'optimisme, cette vertu nationale, n'est pas mort.

Il en a tout de même « pris un coup ». Les Brésiliens, à qui l'on avait répété à l'envi que les taux de croissance du produit national brut supérieurs à 10 % enregistrés de 1967 à 1974 devaient durer longtemps, sont aujourd'hui un peu abasourdis. Des centaines de petits entrepreneurs, partis de rien — une camionnette brinquebalante, une vague machine au fond d'un atelier, — à qui l'on avait seriné que « *tout peut réussir à qui sait entreprendre* », sont aujourd'hui endettés jusqu'au cou. Avec la reprise de l'inflation et les mesures d'austérité, des milliers de personnes à qui *la « révolution » de 1964* avait permis de gravir un degré dans l'échelle sociale se demandent à présent si elles pourront longtemps encore mettre de l'essence dans leur voiture. Des millions de Brésiliens pauvres — qui avaient entendu dire que l'accroissement du « *gâteau* » national augmenterait « *nécessairement* » la part de chacun — se retrouvent, plus nombreux que jamais, à Osasco, *dans la Baixada-Fluminense*, à Augua-Fria, ces tristes banlieues de Sao-Paulo, de Rio-de-Janeiro ou de Recife. Le « rêve brésilien » — cette croyance un peu naïve que le nécessaire pour tous et le superflu pour certains sont « au coin de la rue » — s'est dissipé.

La machine avait commencé à grincer en 1974, comme partout. Mais, avec cette conviction bien ancrée que Dieu est un de leurs compatriotes, les Brésiliens ont d'abord cru que leur pays serait épargné par la crise ! Puis l'évidence s'est imposée : il serait nécessaire de revoir le système de fond en comble. Car l'augmentation vertigineuse de la note pétrolière — passée de 800 millions à 2,6 milliards de dollars de 1973 à 1974 — n'explique pas tout : *au* cours de cette même période, la valeur des importations est passée de 6 à 12 milliards de dollars. La balance commerciale, équilibrée depuis 1969, a accusé un déficit de 4,5 milliards. L'inflation — ce « *mal endémique* » du Brésil, qui, de 1969 à 1973, avait été maintenue au-dessous de 20 % — a atteint 46 % en 1976. Les taux de croissance-record du P.N.B. (11,4 % en 1973) ne pouvaient *plus durer, sauf à faire exploser* la marmite !

Le « *modèle* » imposé par les militaires après 1964 était, pour l'essentiel, fondé sur le développement à marche forcée des industries de consommation, dont l'automobile et l'électro-ménager étaient les symboles. Le feu vert *donné, en août 1964 — moins de* cinq mois après le coup d'Etat militaire ! — aux capitaux étrangers avait permis ce « boom ».

Lorsque la crise du pétrole est arrivée, ce modèle s'essoufflait, tout d'abord parce qu'il reposait sur un marché non point étroit — de vingt à trente millions de consommateurs potentiels sur cent dix millions d'habitants — mais déjà saturé. En outre, les militaires, qui ont de grandes ambitions pour leur pays, commençaient à se rendre compte que la production massive de voitures et de réfrigérateurs ne suffit pas à créer une grande puissance mondiale.

Réduire la dépendance

Les militaires décidèrent alors de mettre l'accent sur l'industrie lourde, les biens d'équipement, les infrastructures. *Il* s'agissait de passer un braquet supérieur pour la mise en valeur des ressources naturelles, agricoles et minières. Premier objectif : réduire la dépendance énergétique du pays, qui doit faire appel à l'étranger pour plus des trois quarts de ses besoins. En quelques mois, on apprit que le deuxième plan 1975-1979) accordait la *priorité* absolue à l'équipement des énormes ressources hydro-électriques du pays et qu'un contrat de coopération nucléaire avait été signé (en juin 1975) avec l'Allemagne de l'Ouest ; que le monopole de la prospection octroyé un quart de siècle plus tôt à la société publique Petrobras était annulé et que les sociétés étrangères seraient invitées à signer des « *contrats de risque* » pour tenter (enfin !) de faire jaillir en abondance l'or noir sur le territoire national.

Le développement de la production d'acier, l'amélioration du réseau de chemins de fer très insuffisant, la création d'un troisième « pôle » pétro-chimique, un gros effort de prospection et d'exploitation du minerai de fer et *des non-ferreux, la mise en valeur* de nouvelles terres dans le centre-ouest et aux marches de l'Amazonie : tels étaient les principaux impératifs.

Leur réalisation devait permettre, à long terme, d'asseoir l'économie sur des bases plus fermes, et de rendre le pays plus indépendant. Ce programme ambitieux, cependant, ne pouvait être mis en œuvre d'un coup. D'abord parce qu'il n'était plus possible de faire appel aux capitaux étrangers de façon massive : sauf pour l'agriculture et la prospection du sous-sol. Il s'agissait, en effet, d'activités soit moins rentables, soit d'une nature telle que des raisons de sécurité nationale interdisaient de les abandonner à des non-Brésiliens. Tout au plus pouvait-on envisager des formes d'association. La capacité d'investissement du secteur privé étant faible, l'Etat devait prendre les choses en main. Sa part dans l'économie nationale, *déjà* prépondérante (1), allait croître, ce qui suscitait des inquiétudes politiques.

Autre frein : la mise en œuvre d'une partie du plan de développement supposait des importations massives. Or le déficit de la balance commerciale était déjà un gros souci du gouvernement. La marge de manœuvre était *donc étroite. L'accent a été mis* sur les activités susceptibles d'améliorer rapidement la situation des échanges du pays : barrages, centrale nucléaire d'Angra-dos-Reis... En revanche, une sourdine était mise au programme ferroviaire, un sérieux coup de frein donné aux projets sidérurgiques et à l'extraction minière.

Une décision spectaculaire fut prise : à partir de 1975, les importations seraient bloquées à leur niveau précédent. Et, grâce à des mesures draconiennes que seul pouvait prendre un régime ne craignant pas l'impopularité, la gageure fut tenue. D'autre part, les exportations étaient stimulées pour combler le trou de 4,5 milliards de dollars apparu en 1974. Nouveau succès. Aidés pour le café et le soja par la conjoncture (2), et grâce à une politique commerciale agressive en direction de l'Amérique latine, le pays a progressivement réduit, et finalement comblé, l'an dernier son déficit commercial.

Qui tient qui ?

Des mesures graduelles, mais très sévères, de restriction de crédit prises ces deux dernières années ont eu pour effet de ralentir la demande et l'activité économique ; les secteurs les plus touchés sont le bâtiment, le textile, *l'automobile, l'électronique, le* plastique. Ces mesures ont également — c'était leur but — limité l'inflation, passée de 46 % en 1976 à 38 % l'année dernière.

Quelles sont les perspectives à court terme ? « *Il y a crise, c'est vrai. Mais ne l'exagérons pas. Un taux de croissance de 6 % l'an, voilà qui fait rêver bien des ministres de l'économie*, nous déclare un expert occidental. *Mais la marge est étroite entre l'arrêt de la « surchauffe » et la récession.* » Les industriels, et certains secteurs officiels, demandent déjà au gouvernement de lâcher un *peu de lest. Mais celui-ci entend* d'abord ramener le taux d'inflation à 30 % à la fin de cette année : sa « crédibilité » internationale est en jeu.

La dette extérieure a dépassé, à la fin de 1977, 30 milliards de dollars. Rapporté, comme il est habituel, à la valeur des exportations (12 milliards), ce chiffre est énorme. Mais il comprend la dette privée — 12 milliards de dollars, qui représentent les prêts à long terme de sociétés étrangères à leurs filiales brésiliennes, et sont aussi des investissements. Les experts font *également remarquer que le Brésil* a 6 milliards de dollars de réserves de change, ce qui le met à l'abri de toute fluctuation des marchés internationaux. Que le pays est « *vierge auprès du F.M.I.* » ; qu'il a toujours remboursé ses dettes « *rubis sur l'ongle* » : et que, par conséquent, « *sa crédibilité demeure impressionnante* ». Les autorités de Brasilia sont donc prêtes à accroître encore leur dette extérieure au rythme, du moins, où progressent leurs exportations.

Mais l'amortissement de la dette en capital sera, au cours des trois prochaines années, très lourd : 4,4 milliards de dollars en 1978 (4,7 en 1979, 4,2 en 1980) ; cela ne laisse pas d'inquiéter les experts (3). Certains se demandent si le Brésil ne sera pas, un jour, contraint de pratiquer une sorte de « *cavalerie à l'échelle planétaire* ». Beaucoup sont convaincus, en tout cas, que, « *à partir d'un certain niveau d'endettement, le débiteur tient le créancier, autant que l'inverse* ».

Un survol macro-économique donne l'image d'un pays déjà nettement sorti du sous-développement. Si l'on cherche le Brésil quotidien, l'impression est différente. Plus que tout, l'ampleur des *inégalités sociales évoque* le pire du tiers-monde. Une réelle spontanéité dans les rapports humains — la fameuse « *cordialité brésilienne* » — jette un voile sur la crudité des situations. Lorsqu'il se déchire, les pouvoirs publics interviennent. Ainsi, à Rio, on « défavellise » : les *bidonvilles (favellas), qui*, naguère, coiffaient les « *mornes* » dominant les belles plages de Copacabana, Ipanema ou Leblon, *ont été détruits*, et leurs habitants relogés dans les lointaines banlieues du Nord.

On ne peut nier les progrès *accomplis. A Santos, le port de* Sao-Paulo, tout était à faire il y a huit ans, lorsque nous sommes passés pour la première fois. Depuis, les secteurs marécageux ont été drainés, des rues tracées, qui commencent à être goudronnées, des maisons en dur ont remplacé les baraques en bois, *l'éclairage* public et le *tout-à-l'égout* ont été installés, les libres-services et les voitures ont fait leur apparition.

Une distance abyssale

Mais la distance demeure abyssale entre, par exemple, les quelque six cent mille Brésiliens récemment recensés dans les bidonvilles de la périphérie de *Sao-Paulo et ceux qui* peuvent s'offrir des maisons à 15 millions de cruzeiros (5 millions de francs) que proposent les petites annonces ; entre ceux qui gagnent le salaire minimum (de 800 à 1 200 cruzeiros - 250 à 400 francs) par mois, et des cadres qui sont parmi les mieux payés du monde ; entre *les millions de ruraux* qui, selon une récente étude de la Banque mondiale, gagnent moins de 250 francs par an et les habitants des villes, au moins assurés d'un revenu régulier. La vie étant, pour l'essentiel, plus chère au Brésil qu'en France — dans les villes au moins, — on comprend cette phrase, souvent entendue : « *Le vrai miracle économique brésilien, c'est que tant de gens puissent vivre de si peu.* »

Les dirigeants ont parfois tenté de remédier à cette situation. Mais la logique du système est *telle que les efforts* les mieux intentionnés favorisent finalement les nantis. Un seul exemple : la colonisation de l'Amazonie, qui devait fournir un exutoire au trop-plein de population du Nordeste, se fait essentiellement au profit de grandes compagnies nationales ou étrangères, et les *petits occupants* sans titre de la terre *(posseiros)* ont souvent été expulsés.

Un confrère nous expose ainsi *la logique du régime : « Un pays dont la population augmente de trois millions d'unités par an n'a pas d'autre solution que de créer encore plus d'emplois, afin d'accroître peu à peu le nombre des parties prenantes à la richesse nationale. Il faut donc sans arrêt exporter davantage, afin de pouvoir importer ce qui est nécessaire à la poursuite du développement.* » Un autre ajoute : « *L'augmentation des inégalités a toujours été, historiquement, le sous-produit d'une croissance rapide.* »

Ce « modèle » peut-il être changé, en mettant l'accent, par exemple, sur le développement de la consommation interne ? On ne voit pas, pour le moment, quelles forces pourraient le contraindre. Peut-il évoluer de l'intérieur, par *la volonté de militaires progressistes* ? La désignation du général Figueiredo par le président Geisel comme son dauphin ne permet pas de penser, jusqu'à nouvel ordre, qu'une inflexion substantielle sera apportée à la ligne économique actuellement suivie.

(1) La part globale du capital étranger au Brésil est mal connue. Les évaluations vont de 10 % à 30 % du total. Il est [illegible] concentré dans les industries de transformation. Dans certains secteurs, comme l'automobile ou les machines agricoles, il représente un pourcentage voisin de 100 %. Il est très important dans la chimie, la pharmacie, l'électronique... *Le secteur public*, pour sa part, domine la sidérurgie, l'énergie, la pétrochimie, les transports, les communications. Le secteur privé brésilien se trouve relativement écrasé entre les multinationales et l'Etat.

(2) Selon des estimations américaines, le Brésil dépassera, en 1977, la France comme second exportateur mondial de produits agricoles.

(3) En admettant même que sa balance commerciale soit en équilibre cette année, le Brésil devra — compte tenu du déficit traditionnel de sa balance des services et de l'amortissement de sa dette — trouver à l'extérieur, en 1978, quelque 9 milliards de dollars. On pense qu'il en empruntera 5 environ sur les marchés européens.

Prochain article :

DES MOTS ET DES HOMMES



Le Monde

politique

LA QUERELLE SUR LA TACTIQUE ÉLECTORALE REBONDIT

La position du R.P.R. : « Attention danger ! »

M. Jacques Chirac participera, lundi 16 janvier, à l'Elysée, au déjeuner auquel M. Giscard d'Estaing a convié ceux qui ont soutenu son action depuis son élection. Et cela malgré la position prise par le R.P.R. vis-à-vis de ses partenaires. Il n'empêche que cette manifestation, qui devait illustrer la cohésion de la majorité, n'aura plus la signification qu'elle devait avoir.

En considérant que ses alliés du parti républicain et du C.D.S. ont *rompu l'accord électoral* qu'ils avaient conclu avec le CNIP et lui-même, le R.P.R. a mis en application l'avertissement que M. Jacques *Chirac avait lancé, le 17 novembre 1977*, au cours de l'émission « l'Evénement », en s'écriant : « *Attention, danger !* ». Il évoquait alors, *et à l'adresse de M. Raymond* Barre, les tentatives pour constituer un « front anti-R.P.R. » entre centristes, républicains et radicaux valoisiens de M. *Servan-Schreiber*. Cette menace se concrétisant de plus en plus, le R.P.R. avait donc demandé la convocation d'un comité de la majorité, afin d'obtenir des explications de ses partenaires.

M. Yves Guéna, délégué politique *du R.P.R., qui* présidait la séance au siège du *mouvement* gaulliste, rue de Lille, *mercredi* 11 janvier à 15 h. 30, a immédiatement protesté contre la *tenue* de réunions, sinon vraiment secrètes, du moins confidentielles, entre les dirigeants du parti républicain, du Centre des démocrates sociaux et du parti radical.

La présence à ces réunions fractionnelles de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber a paru d'autant plus choquante à M. Guéna que, *ainsi* qu'il l'a rappelé, le président du parti radical a toujours refusé de *participer au comité de la majorité*, qu'il n'a pas voté la confiance au gouvernement de M. Barre, qu'il a souvent désigné le R.P.R. comme *un « adversaire privilégié »* et que, enfin, n'ayant pas souscrit au manifeste de la majorité, les candidats de son parti ne se sentiront pas *engagés par les accords de désistement* réciproque.

M. Guéna, relayé par M. Charles Pasqua, sénateur des Hauts-de-Seine, *secrétaire général adjoint du* R.P.R., a déclaré : « *Il y a là un changement de stratégie effectué à notre insu. Il y a incompatibilité entre les deux démarches. Où bien on respecte les accords conclus à quatre dans le cadre du pluralisme de la majorité, ou bien on adopte une stratégie d'affrontement.* » Et il a conclu : « *Nous sommes donc en présence d'une manœuvre.* »

« La tête sous l'eau »

Selon le R.P.R., l'organisation des élections primaires tenait compte de la situation particulière de chaque circonscription et les diverses investitures *reflétaient la variété des sen*sibilités locales. En *revanche*, la présence, partout, d'un seul candidat non R.P.R. ne pouvait apparaître que *comme l'organisation systématique de* duels dans un plan de bataille tendant à « *affaiblir, à n'importe quel prix, la représentation gaulliste* ».

M. Pasqua a fait remarquer qu'à aucun moment les « négociateurs fractionnels » n'avaient informé le R.P.R. qui avait tout appris par la *presse ou par des indiscrétions*, et il a même accusé ses partenaires de préparer déjà un sigle et une dénomination qui leur seront *propres*.

Considérant dès lors les accords à quatre initialement passés comme caducs, s'estimant « *trompés et agressés* », se jugeant « *déliés* » de *leurs engagements, les représentants* R.P.R. *ont alors* annoncé qu'ils se sentaient libres de présenter des candidats sous leur propre étiquette dans les *circonscriptions où un* accord était intervenu sur un candidat unique de la majorité appartenant *au* parti *républicain ou au* C.D.S. M. Pasqua a relu les *minutes* de la réunion du 14 septembre et les déclarations de MM. Soisson et Lecanuet *niant toute tractation de leur* part avec M. Servan-Schreiber.

M. Bertrand Motte, président du C.N.I.P., s'est alors associé à la protestation du R.P.R. et s'est plaint de la mise à l'écart de sa *formation* par ses deux autres alliés, les *centristes et les giscardiens*.

Les représentants du parti républicain et du C.D.S. ont semblé surpris *de la vivacité de la* réaction *et de la fermeté de la résolution* des négociateurs R.P.R. M. Roger Chinaud, président du groupe parlemen*taire du P.R., qui a pris la parole au* nom de la délégation giscardienne et M. André Diligent, secrétaire géné*ral du C.D.S.*, se sont efforcés d'apaiser les alarmes de leurs partenaires en leur assurant que les négo*ciations qu'ils avaient conduites par* ailleurs ne visaient pas à constituer un « front anti-R.P.R. », mais seulement de mieux organiser les élec*tions primaires et d'éviter une trop* grande dispersion des suffrages.

M. Pasqua a rétorqué que ces sou*cis auraient été fort légitimes et* justifiés s'il n'y avait pas eu adjonction du parti radical et de son président, estimant : « *Vous nous avez joué un mauvais tour ; vous avez voulu nous mettre la tête sous l'eau.* »

Les *représentants* du P.R. et du C.D.S. ont alors indiqué que rien n'était encore définitivement signé, que tous les projets d'accords pouvaient *être révisés* si le R.P.R. acceptait de participer à cette négociation. Les gaullistes se sont étonnés de cette offre, de son *caractère tardif et précipité à la* fois et ont fait remarquer — mais sans insister — que la négociation *fractionnelle* semblait avoir eu « *la bénédiction des plus hautes autorités de l'Etat* ».

Ils faisaient allusion au rôle de *M. Raymond* Barre, *qui a participé* à certaines rencontres entre le P.R., le C.D.S. et les radicaux, en présence de M. Jean Riolacci, préfet chargé des questions électorales au cabinet de M. Giscard d'Estaing. Ils se sont toutefois gardés de dénoncer *publiquement* et nommément l'intervention directe du premier ministre et indirecte du président de la République dans cette affaire.

M. Guéna n'a pas été convaincu par les arguments de ses partenaires, « *tant il y a*, a-t-il dit, *en* conclusion, *d'indications concordantes d'une volonté de constituer dans tout le pays un front uni face au R.P.R.* ».

Le R.P.R. *n'a toutefois pas décidé* qu'il présenterait ses propres candidats dans toutes les circonscriptions — moins d'une centaine au total — où seul un P.R. ou un C.D.S. devait défendre les couleurs de la majorité. Il faudrait pour cela *non seulement que les gaullistes* disposent dans ces cas-là de bons candidats en nombre suffisant, mais aussi que leur entrée en lice ne compromette *pas irrémédiablement* les chances de la majorité de l'emporter, et enfin que leurs alliés n'usent pas de rétorsion à l'égard *des candidats uniques* du R.P.R.

Aussi, pour manifester leur fidélité majoritaire, les gaullistes ont-ils précisé qu'ils *respecteraient scrupuleusement* pour leur part le pacte électoral de désistement automatique au *second tour entre les candidats* de la majorité.

Après ce coup de semonce solennel et qui se voulait quelque peu spectaculaire, M. Chirac, de Toulouse, où il se trouvait mercredi soir, a affirmé qu'« *il n'y avait pas lieu de dramatiser, qu'il n'y avait pas de querelle de fond ni d'éclatement de la majorité, mais simplement un désaccord sur la tactique électorale dû à la violation d'un accord et la reprise d'une parole qui avait été donnée* ».

Le mouvement gaulliste a néanmoins franchi un pas supplémentaire *dans la voie de l'émancipation* à l'égard du giscardisme, même s'il assure qu'il a été poussé à le faire par ses *partenaires* et pour rester *fidèle* à quelques grands principes de morale politique.

ANDRÉ PASSERON.

La déclaration de M. Guéna

A l'issue de la réunion du comité de la majorité, M. Yves Guéna, délégué politique a fait, au nom du R.P.R., la déclaration suivante :

« Les délégués du R.P.R. au comité de la majorité ont été amenés, à la *suite* de diverses informations parues dans la presse, à demander au P.R. et au C.D.S. de *préciser* au *comité* de la majorité dans quelles conditions ils avaient conclu des accords particuliers entre eux et avec une formation non signataire du pacte majoritaire.

» Le Rassemblement pour la République rappelle que, conformément aux principes énoncés par le président de la République dans sa conférence de presse du 17 janvier 1977, les formations de la majorité se sont accordées le 19 juillet dernier pour :

« — Rappeler aux pays les valeurs et proposer les orientations qu'elles entendent défendre pour l'avenir.

» — Décider de l'accord loyal régissant les rapports entre *leurs candidats*.

» — Prévoir notamment qu'en dehors des cas où la décision *aura été prise en commun de* présenter un candidat unique, des élections primaires seront *organisées en fonction des modalités* arrêtées en commun. »

» Les règles suivantes ont été *solennellement fixées* :

» *a)* Engagement de ne se livrer à aucune polémique entre *candidats relevant de la majo*rité ;

» *b)* Désistement automatique *en faveur du candidat de la* majorité placé en tête par le suffrage universel ;

» *c)* Engagement *de participer* activement à la campagne du deuxième tour en faveur du can*didat unique de* la majorité

» Ces obligations doivent être publiquement souscrites par tout candidat, préalablement à l'investiture de sa formation.

» L'accord du 19 juillet a été signé, à l'exclusion de tous autres, par le *Centre des démocrates-sociaux*, le Centre national des indépendants et paysans, le parti *républicain et le* Rassemblement pour la République.

» Le parti radical, qui avait été convié *par le président* du R.P.R. à s'associer aux discussions entre les formations de la majorité, avait refusé publiquement de participer à ces accords.

» Du 27 juillet au 7 décembre 1977, les quatre formations signataires du pacte *majoritaire ont* mis au point le manifeste de la majorité qui a été signé le 14 septembre, examiné la situation dans les 491 circonscriptions *de la métropole*, des départements et territoires d'outre-mer, et signé, les 10 novembre et 7 décembre, l'accord général portant sur 118 candidatures uniques et 373 primaires.

» *Ces* accords inspirés de considérations locales et non pas partisanes illustraient parfaite*ment le* pluralisme de la majorité en évitant que ne se crée une situation d'affrontement systématique entre certaines formations et telle ou telle autre.

» Selon les informations diffusées par la presse, *le* parti républicain et le Centre des démocrates sociaux ont engagé au dehors du comité de la majorité une procédure de concertation et d'entente, entre eux et avec *une* autre formation non signataire des accords de la majorité, le parti radical, en vue de désigner un candidat commun à ces trois formations dans toutes les circonscriptions autres que celles *où la candidature unique a été* décidée.

» Il s'agit là de la concrétisation *d'un projet dont le président du* parti radical, M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, avait fait état *début septembre. Cette éventualité* avait été formellement démentie à la suite d'une séance du *comité de la majorité* réunissant MM. Chirac, Lecanuet, Motte et Soisson, lesquels ont signé un *communiqué* le 14 septembre 1977 rappelant « *que les accords conclus entre eux les engagent totalement et sans réserve, et qu'ils présenteront en toutes circonstances et dans le respect de leurs différences et leur diversité, un front résolument uni* ».

» Or, les explications qui viennent de nous être données par le parti républicain et le Centre des démocrates sociaux ont démontré que sur ce point les accords de la majorité sont violés de façon *flagrante*.

» *De plus, selon les déclarations* mêmes des dirigeants des formations en cause, l'objectif désor*mais clairement affiché de cette* négociation parallèle n'est pas, contrairement aux apparences, de rationaliser les primaires, *mais* d'obtenir l'affaiblissement de la représentation gaulliste à l'Assemblée nationale, *et* ce, à n'importe quel prix.

» Le R.P.R. prend donc acte avec *regret de ce que le P.R. et le* C.D.S. ont rompu les accords de candidatures qui avaient été *conclus*.

» De ce fait, le R.P.R. se voit dans l'obligation de proposer à ses instances d'accorder de nouvelles investitures.

» Mais la situation actuelle de notre pays est suffisamment sé*rieuse pour que l'ensemble de la* majorité se rassemble sans esprit partisan en vue de permettre *l'élection à l'Assemblée nationale* d'une majorité de députés — quel que soit leur parti — attachés aux principes de la société de liberté.

» Le R.P.R., uniquement soucieux de l'intérêt national et fidèle à la parole donnée, continuera à appliquer scrupuleusement les *principes et les engagements du* pacte majoritaire.

» Ses candidats n'engageront aucune polémique avec les autres candidats de la majorité et, après le premier tour, ses candidats qui ne seront pas arrivés en tête des candidats de la majorité se désisteront et feront campagne pour celui que le suffrage universel aura désigné pour représenter seul la société de liberté au second tour. »

M. Chirac à Toulouse : pas d'éclatement

De notre correspondant régional

Toulouse. — Au terme d'une tournée sur la pluie dans le Lot, le Tarn-et-Garonne et la Haute-Garonne, M. Jacques Chirac a participé à Toulouse mercredi soir à un meeting au Parc des expositions. Devant une nombreuse assistance, l'ancien premier ministre a notamment déclaré :

« *Un premier tour entre deux candidats, l'un R.P.R., l'autre constituant un front « anti R.P.R. », je crois pour ma part que c'est une erreur. C'est une erreur dans la mesure où cela va rétrécir encore la base de la majorité, ce sera probablement fatal à nos amis centristes et je le déplore*

» *C'est une erreur également, car on risque d'avoir, au premier tour, des affrontements beaucoup plus sérieux que ceux que nous aurions eus et, donc, plus de difficultés à faire appliquer le pacte majoritaire.*

» *Naturellement, nous tirerons la conséquence qui s'impose de la décision prise par nos partenaires de constituer ce pacte anti-R.P.R.*

» *Il ne s'agit pas d'un éclatement de la majorité justifié par des divergences de vues profondes sur la politique qui doit être menée.*

Enfin, à une question qui lui était posée, de savoir si le parti radical valoisien était à la base de ce « front anti-R.P.R. », M. Chirac a répondu : « *Je ne crois pas que ce parti ait une importance particulière pour mener ce jeu !* » — L.P.

Neuf mois de négociations : manifeste d'union et manifestations de désunion

28 AVRIL 1977. — *M. Jean-Jacques* Servan-Schreiber est l'un des trois députés réformateurs (sur cinquante) qui s'abstiennent dans le vote de confiance demandé par M. Barre pour *l'approbation* de son programme de gouvernement.

24 JUIN. — M. Chirac propose une *réunion « au sommet » des dirigeants* de la majorité.

25-26 JUIN. — Le conseil national du C.D.S. et le conseil politique du P.R. étudient la proposition du R.P.R. Déjà se dessine un rapprochement entre ces deux partis. On apprend qu'un groupe de travail, *auquel participe le parti* radical, est chargé depuis plusieurs semaines de préparer des candidatures communes non R.P.R.

27 JUIN. — *M. J.-J. Servan-Schreiber refuse de participer au « sommet »* de la majorité.

8 JUILLET. — Discours de M. Giscard d'Estaing à *Carpentras*.

18 JUILLET. — M. Servan-Schreiber *déclare : « Je souhaite qu'il y ait* deux pôles dans la majorité. La formation de M. Jacques Chirac est liée au passé, *incarne la continuité*. Pour notre part, nous voulons proposer l'alternance démocratique. »

19 JUILLET. — *M. Chirac fait* accepter par le « sommet » de la majorité, à ses partenaires du C.D.S., du P.R. et du CNIP, un pacte électoral. Des réunions sont prévues pour arrêter des candidatures uniques.

24 JUILLET. — M. Soisson déclare : *« Il y a dans la majorité un grand* nombre de Français qui ne veulent ni du programme commun ni *de Jacques Chirac. » Le secrétaire* général du P.R. affirme la nécessité d'un programme d'action de la majorité.

10 AOUT. — Le R.P.R. obtient la rédaction d'un *simple* « manifeste » de la majorité et non d'un programme de législature.

24 AOUT. — *M. Soisson estime que* le « manifeste » de la majorité doit être complété par les « objectifs d'action » que souhaite définir M. Barre.

5 SEPTEMBRE. — Signature du « manifeste » de la majorité.

7 SEPTEMBRE. — Après avoir reçu, tour à tour, MM. Chirac et Lecanuet, M. Barre s'entretient avec M. Servan-Schreiber. A sa sortie de l'hôtel Matignon, le président du parti radical indique que, dans *le cadre des « primaires » au sein de la majorité, il y aura, face au* candidat du R.P.R., un candidat du « front de la réforme, du front *du manifeste ou du front progres*siste, comme vous voulez ». Il précise que les dirigeants de la majorité appartenant aux formations non gaullistes ont participé « depuis quatre mois » à « une dizaine de réunions », au cours desquelles ils sont convenus de *former un « front commun pour* la vérité, l'union, la justice ». « Ces réunions, ajoute-t-il, c'est un secret *de polichinelle.* »

8 SEPTEMBRE. — M. Soisson s'oppose à la constitution d'un front antigaulliste, sans désapprouver totalement le président du parti radical. M. Chirac, après avoir traité M. Servan-Schreiber de « turlupin de la politique », explique *qu'il n'a aucune raison de* douter de la « bonne foi » des signataires du « manifeste » de la majorité.

21 OCTOBRE. — Le pacte électoral *du 19 juillet est renforcé par des* mesures destinées à « éviter toute tension entre les candidats ».

10 NOVEMBRE. — R.P.R., P.R., C.D.S. et CNIP investissent cent candidats communs.

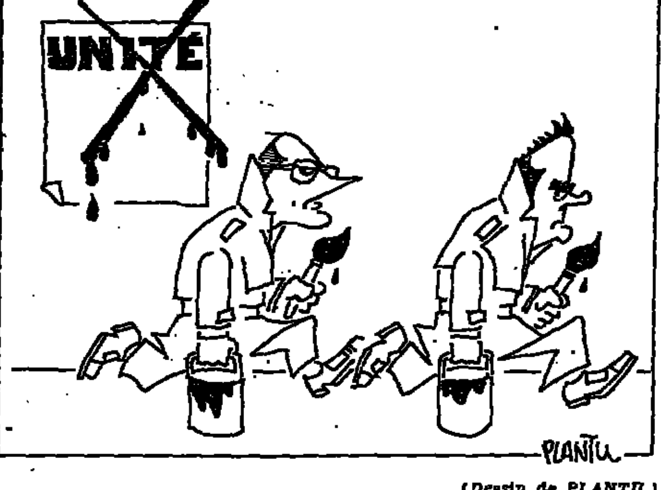
15 NOVEMBRE. — *Première réunion* du gouvernement pour arrêter ses « objectifs d'action ».

1er DECEMBRE. — M. Chirac demande audience au président de la République. MM. Soisson et *Lecanuet s'étonnent du caractère* « spectaculaire » de cette initiative. La rencontre entre M. Giscard *d'Estaing et le président du R.P.R.* est fixée au 7 décembre.

15 DECEMBRE. — M. Soisson indique qu'il *a demandé* l'arbitrage de M. Barre « pour les cas où des difficultés se sont présentées dans la discussion des *investitures* avec d'autres formations de la majorité ». Il *précise* que ces arbitrages seront « limités aux partis qui le demanderont ».

3 JANVIER. — Les dirigeants du C.D.S., du P.R. et du *parti radical* rendent, à l'hôtel Matignon, *soixante-quatre arbitrages afin de* réduire le nombre de leurs candidats dans les circonscriptions où une « *primaire* » *est prévue au* sein de la majorité.

6 JANVIER. — Nouvelle séance d'arbitrage à l'hôtel *Matignon*. La publication d'une liste de candidats est ajournée.



(Dessin de PLANTU.)

L'épreuve de la « désunion sacrée »

(Suite de la première page.)

Prévisible puisque les porte-parole du R.P.R. avaient indiqué, bien avant que ne fût rendu public le *programme* de Blois, qu'ils n'accepteraient de souscrire à aucune initiative de cette nature, et qu'ils ne renonceraient pas à leur liberté de mouvement, de manœuvre et de proposition. Logique dans la mesure où l'on ne peut pas demander à une formation qui demeure la mieux implantée dans le pays, la plus forte par son potentiel électoral et la plus riche en militants, de s'incliner devant plus faible qu'elle.

Le dossier du *R.P.R.* n'est pas léger. M. Guéna, délégué politique d'une formation qui a toujours *soutenu* le gouvernement, fût-ce à son cœur défendant, est fondé à s'indigner du rapprochement du P.R. et du C.D.S. avec M. Servan-Schreiber, qui s'était abstenu lors du vote de confiance que M. Barre avait sollicité fin avril, qui militait dès 1970, c'est-à-dire bien avant la mise sur orbite de *M. Chirac*, *contre « l'Etat U.D.R. »*, qui avait ostensiblement pris ses distances vis-à-vis de la majorité *et en avait tenu le manifeste* pour quantité négligeable.

Apparemment sûr de sa force, *confiant dans* l'inépuisable *dynamisme* et dans les atouts de son meneur de jeu (ce n'est pas rien *d'être le maire de Paris, même* si le président des Etats-Unis vous « snobe »), le R.P.R. s'est *offert* le luxe de préciser à l'intention de partenaires qu'il venait d'accuser de « *violer de façon flagrante* » les accords conclus, que, pour sa part, il serait parfaitement correct. D'abord en *honorant* l'engagement *pris de ne* se livrer à aucune polémique contre eux avant le premier tour de *scrutin*, et *ensuite en respectant* le principe du « *désistement automatique, actif et sans arrière-pensée* », a dit M. Guéna, en faveur du candidat le mieux placé pour l'emporter.

Quelques heures après l'éclat, de sérieux efforts ont été déployés pour en minimiser l'ampleur et les incidences. Parlant à *Toulouse*, M. Chirac lui-même, le visage souriant (ne souriait-il pas en vérité du *nouveau* « coup » qu'il venait de faire à ses alliés ou prétendus alliés ?), affirmait qu'il *ne fallait surtout pas céder* à la tentation de la « dramatisation ». Peu après, M. Barre, toujours satisfait de lui-même et *confiant* en son étoile, se riait sur le petit écran d'Antenne 2 d'une « *péripétie* » qui ne méritait même pas d'être portée à la connaissance de M. Giscard d'Estaing en séjour à Abidjan.

Il est certain qu'à partir du moment où l'on sait par avance que des *désistements* réciproques interviendront automatiquement au lendemain du premier tour de scrutin et où il est acquis que les formations de la majorité demeurent « *d'accord sur l'essentiel* » (le chef du gouvernement n'a pas manqué de le rappeler une fois de plus mercredi soir), une assimilation complète de *la situation* de la droite à celle de la gauche serait abusive. Il n'en reste pas *moins que les événements du* 11 janvier constituent un échec pour M. Barre.

Même si les gaullistes ne gonflent pas démesurément le nombre des « primaires » (une telle attitude serait dans bien des circonscriptions non seulement téméraire, mais suicidaire), il est clair que M. Barre a échoué dans sa tentative qui visait à ne laisser en présence, face à l'opposition, qu'un seul ou au *maximum* deux représentants de la majorité.

Alors que le même premier ministre lançait lundi soir aux gaullistes un avertissement qui se voulait sévère — « *On raisonne toujours comme si le R.P.R. pouvait faire la loi, mais il existe d'autres formations qui, elles aussi, ont des aspirations* », — M. Chirac et ses amis ont insolemment répondu qu'ils n'entendaient pas se plier à la loi des autres, et notamment à celle de l'hôtel *Matignon*.

C'est en cet hôtel que s'étaient déroulées les tractations entre les amis de MM. Lecanuet, Soisson et Servan-Schreiber, et M. Barre n'a donc pas du tout été conséquent ni crédible en prétendant, mercredi soir, que l'affaire de la rupture des accords électoraux « *concerne les formations de la majorité et non le gouvernement* ». Légèreté d'autant plus *surprenante de sa part* qu'il avait insisté, au cours des derniers jours, et lundi soir encore, sur *le fait que « la majorité procède de la politique fixée par le gouvernement sous l'autorité du chef de l'Etat* ».

Une atmosphère d'ardente compétition

C'est précisément ce dont le R.P.R. ne veut pas convenir, et c'est l'erreur la plus grave de M. Barre *que de s'obstiner à ne* pas l'admettre. La proclamation de l'« accord sur l'essentiel » ne *suffit pas à masquer que* les gaullistes persistent à condamner, notamment dans les domaines de l'*économie et de l'indépendance* nationale, la démarche du pouvoir en place. Le chef du gouvernement *qui se réfère de plus en plus* fréquemment à la doctrine gaullienne, face à des « chiraquiens » qui *se font un malin plaisir* de justifier leur attitude par le respect de la théorie giscardienne du « *pluralisme organisé* », raisonne comme si la Ve République n'avait pas subi en août 1976 sa première grande crise institutionnelle et n'était pas entrée, à ce moment-là, dans une phase nouvelle. Attitude d'autant plus surprenante de sa part que sans cette crise il ne serait pas au poste qu'il occupe depuis dix-huit mois.

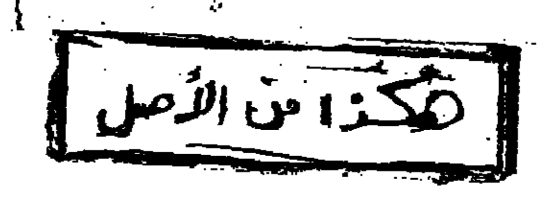
Le dernier en date des « *coups* » du R.P.R. et de son chef montre bien, en dernier lieu, les limites et les aléas *de toute stratégie* d'élargissement de la majorité. Il le montre au moment même où, *dans sa nouvelle préface de Démocratie française*, M. Giscard d'Estaing, tout en estimant qu'un rapprochement avec les socialistes n'est pas pour demain, pense que « *le temps viendra où le débat pourra être conduit en termes non passionnés* ».

On n'en est pas là, et il est clair que les forces de la droite iront à la bataille, tout comme celles de la gauche, dans une atmosphère d'ardente compétition et non d'émulation, et selon un « *schéma d'affrontement* », pour reprendre l'expression qui figure *dans la Lettre de la Nation* du 12 janvier.

On n'en serait peut-être pas là si le *professeur* Barre, qui n'a que mépris pour les « politiciens » et ne parle des « politologues » qu'avec une ironie condescendante — on l'a encore constaté mercredi, — avait un peu *mieux* étudié la politique. Il est vrai qu'il n'en a que faire et ne cesse de le répéter.

Mais alors, que veut-il et que prépare-t-il ?

RAYMOND BARRILLON.



AU SEIN DE LA MAJORITÉ

Les déclarations du premier ministre à Antenne 2

M. Raymond Barre : « Une péripétie préélectorale »

Participant à l'émission « Cartes sur table » diffusée mercredi soir 11 janvier par Antenne 2, avec une aisance qui s'affirme davantage à chacune de ses prestations télévisées, M. Raymond Barre s'est expliqué pendant une heure, pour la troisième fois en trois jours, sur le programme de législature qu'il a présenté le samedi 7 janvier à Blois.

Après avoir exprimé son sentiment sur les nouvelles difficultés qui sont apparues au sein de la majorité, le premier ministre s'est déclaré choqué par l'attitude de M. Mitterrand au cours de la visite en France du président des Etats-Unis.

M. Barre est revenu à la charge contre le premier secrétaire du P.S., qui est décidément devenu sa cible non seulement favorite mais quasi permanente, à propos de la rupture de l'union de la gauche, allant jusqu'à « se mettre à la place » du parti communiste pour mieux souligner combien M. Mitterrand s'est montré, à son avis, « superficiel » et « présomptueux ». Malgré les sollicitations indirectes des journalistes, le chef du gouvernement s'est refusé, en revanche, à porter le moindre jugement sur l'évolution du P.C. Fidèle à l'image « apolitique » qu'il cultive avec soin, M. Barre s'est efforcé, tout au long de l'émission, de situer son action « sur un autre plan », c'est-à-dire au-dessus des péripéties de la « politique politicienne ». Toujours aussi sûr de lui-même, le premier ministre a affirmé, au demeurant, qu'il exprime sur ce point le sentiment de la plupart des Français, « saturés de promesses » et lassés, à l'en croire, d'« une certaine forme de politique ».

ALAIN ROLLAT.

M. Raymond Barre a d'abord commenté la nouvelle crise ouverte au sein de la majorité par la réaction du R.P.R. aux accords conclus entre les formations non gaullistes. Il a notamment déclaré : « *Je crois que c'est une péripétie pré-électorale et que nous en verrons d'autres dans les prochaines semaines. C'est une affaire qui concerne les formations politiques de la majorité et qui ne concerne pas directement le gouvernement. Je ne peux vous donner que la position du gouvernement.*

» *Le président de la République, le gouvernement et moi-même comme premier ministre, nous avons toujours préconisé la stratégie de l'entente majoritaire. (...) Il y a eu, au mois de juillet dernier, des accords qui ont été passés entre trois formations de la majorité comportant un pacte électoral prévoyant un désistement au deuxième tour et des primaires. Des accords ont été passés sur des candidatures uniques dans un certain nombre de circonscriptions. Dans d'autres circonscriptions, d'un commun accord, des primaires vont se faire.*

» *L'opinion publique a constaté rapidement, avec appréhension d'ailleurs, la multiplicité des candidatures. Ce n'était plus du pluralisme, c'était de la dispersion, pour ne pas dire de l'anarchie. Or la loi électorale prévoit que les candidats peuvent être éliminés s'ils n'obtiennent pas 12,5 % des inscrits. Par conséquent, le bon sens veut que la majorité n'aille pas dans le désordre aux élections. Un certain nombre de formations, qui ne sont pas R.P.R., ont décidé de discuter entre elles et de s'entendre pour qu'il n'y ait pas plusieurs candidats, pour qu'il y ait un candidat commun ou, au plus, deux. Ces formations m'ont demandé, en tant que premier ministre, de les aider dans cet effort de clarification électorale. Je l'ai fait parce qu'elles me l'ont demandé, parce que c'est un des aspects de ma tâche du moment qu'on me le demande.* »

Le chef du gouvernement ne croit pas, toutefois, que la majorité puisse « *gagner dans le désordre* ».

A propos des réunions qui ont eu lieu à l'hôtel Matignon entre les formations non gaullistes, M. Raymond Barre a indiqué : « *Je n'ai pas rendu d'arbitrage. J'ai dit depuis le début que, dans un système de pluralisme, il n'y avait pas d'arbitrage proprement dit à rendre. Trois formations m'ont demandé de s'entretenir avec moi sur un certain nombre de problèmes. Je le fais volontiers, et honni soit qui mal y pense.* »

L'entrevue Carter-Mitterrand : « Je ne peux l'approuver pour la dignité de la France »

Le premier ministre a ensuite commenté en ces termes la visite en France du président des Etats-Unis :

« *Le président Carter est venu en France. Que s'est-il passé ? M. Mitterrand lui a demandé rendez-vous. C'est l'ambassade des Etats-Unis qui a dit que le président Carter recevait M. Mitterrand à sa demande. Je voudrais vous dire, comme Français, que je regrette que le responsable d'une formation politique importante demande audience au président d'un grand pays ami en voyage officiel en France, alors qu'il s'abstient de rendre visite, pour traiter de questions importantes, au président de la République, au premier ministre, aux membres du gouvernement, qui, tous, ont dit qu'ils étaient prêts à recevoir les responsables de l'opposition et à discuter avec eux des grands problèmes. (...) Cela, que voulez-vous, je ne peux pas l'approuver, pour la dignité de la France. (...) C'est une question de style. On va rendre visite au président des Etats-Unis pour s'entendre dire, alors que l'on prône par ailleurs l'alliance de gouvernement avec le parti communiste, que ce chef d'Etat étranger ne souhaite pas l'accès du parti communiste aux responsabilités gouvernementales. Je crois que c'est se mettre dans une mauvaise situation. Si vous me permettez une formule, je ne crois pas qu'il soit bon de se tromper de numéro dans la rue du Faubourg-Saint-Honoré.* »

« Les Français sont saturés de promesses »

Le chef du gouvernement a également répondu à de nombreuses questions sur son « programme de Blois ». Il a notamment affirmé : « *Le premier ministre qui aura la responsabilité des affaires au mois d'avril ne trouvera pas une situation fort différente de celle du premier ministre précédent qui a eu à élaborer le « programme de Blois ». La question est simple : ou c'est un premier ministre responsable, ou c'est un premier ministre qui ne l'est pas. Je pense que la conclusion s'en déduira automatiquement.* »

Le premier ministre a ajouté, à propos des « objectifs d'action » présentés à Blois : « *Je crois qu'il y a des éléments qui sont susceptibles de rallier un certain nombre de Françaises et de Français qui sont attachés aux libertés et à la justice. En tout cas, ce n'est pas un programme typique d'une formation ou d'une autre. Je dirai que c'est à un autre plan que nous nous sommes situés.* »

En conclusion, M. Barre a estimé que « *les Français sont saturés de promesses* » : « *Je suis convaincu*, dit-il, *que les Français se détournent d'une certaine forme de politique, et ils ont raison de s'en détourner parce qu'il s'agit d'un catalogue de promesses que l'on présente avec l'idée bien arrêtée de ne pas les tenir. La politique, c'est la conduite des affaires du pays d'une manière responsable, et la politique se fonde avant tout sur la vérité. Et je regrette que dans mon pays soit, dans les milieux dits politiques, répandue l'opinion selon laquelle, dès le moment où l'on entre en période électorale, c'est le sentimentalisme, c'est la mièvrerie, c'est le gadget qui doivent l'emporter.* »

Les réactions des autres formations

UN SECOND COURANT PLUTOT QU'UN FRONT ANTIGAULLISTE

L'éclat des dirigeants du R.P.R. n'a pas conduit les responsables giscardiens, centristes et radicaux à ajourner la réunion qu'ils devaient avoir jeudi après-midi 12 janvier à l'hôtel Matignon afin d'établir la liste des « candidats communs » non gaullistes. Il paraissait même vraisemblable, quelques heures avant cette rencontre, que M. Barre (qui devait à l'origine être seulement représenté) rejoigne MM. Jean-Pierre Soisson, Jean Lecanuet et Jean-Jacques Servan-Schreiber. Le bureau politique du parti républicain avait siégé dans la matinée afin d'examiner la situation créée la veille.

Les partenaires du R.P.R. s'interrogent sur les raisons de l'offensive gaulliste au cours de la réunion de mercredi. Ils font valoir que les arguments avancés ne sont pas recevables. En ce qui concerne les primaires, d'abord : comme le dit M. Lecanuet, il est difficile de demander aux non-gaullistes de ne pas tenter d'unifier leurs candidatures et de ne pas préférer les primaires « à deux » plutôt qu'« à trois », ces dernières étant pour eux suicidaires. Et l'on croit se souvenir, au parti républicain, que M. Jacques Chirac avait répondu : « Ça, c'est ton affaire » au dirigeant giscardien qui lui faisait remarquer, au printemps dernier, que le principe des primaires impliquait l'organisation des non-gaullistes.

En ce qui concerne le parti radical, ensuite : les gaullistes, dit-on du côté du P.R. et du C.D.S., dénoncent tout à coup nos relations avec M. Servan-Schreiber. Comme s'ils n'étaient pas informés. Or, ils l'étaient. Ou plutôt ils font semblant de ne pas l'avoir été. Et de citer une interview de M. Jean-Pierre Soisson, publiée le 27 juin dans « le Point », et dans laquelle le secrétaire général du P.R. affirmait notamment : « J'ai proposé à l'ensemble des formations un accord de coopération (...) le C.D.S. et les radicaux coopèrent déjà avec nous. » De plus, les non-gaullistes soulignent que la crise actuelle est mal venue dans la mesure où l'apport des radicaux, aussi modeste soit-il, est toujours bon à prendre pour la majorité. On affirme même au P.R. et au C.D.S. que M. Jean-Jacques Servan-Schreiber était sur le point de faire savoir qu'il ne présenterait pas de radicaux contre les candidats uniques de la majorité (à quelque formation qu'ils appartiennent) et que sa formation respecterait la règle des désistements...

En fait, centristes et giscardiens sont portés à considérer que le R.P.R. a voulu donner un coup de semonce, ébranler l'édifice, afin de gêner l'organisation, non pas tant d'un front antigaulliste que d'un second courant de la majorité, regroupé derrière le président de la République et plus dangereux électoralement à partir du moment où il apparaît uni.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

M. SOISSON : il ne faut pas jouer à qui perd gagne.

M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire général du parti républicain, nous a déclaré jeudi matin 12 janvier : « *J'espère qu'on ne va pas continuer, dans la majorité, à jouer « à qui perd gagne ». Notre volonté est de ne pas répondre à la division de l'opposition par la mésentente de la majorité. Nous avons dit que ce qui s'est passé mercredi relève d'une erreur d'appréciation. La trajectoire que nous avons définie lors du congrès constitutif du parti républicain, à Fréjus, en mai 1977, est entièrement maintenue : nous voulons l'entente de la majorité et l'organisation d'un courant populaire, aussi large que possible, en en faveur du président de la République. Il ne s'agit pas pour nous de retrancher quelque chose à la majorité ni de substituer une formation à une autre, mais de créer les conditions de la victoire en mars prochain.* »

M. MOTTE (CNIP) : un remous préjudiciable à tous.

M. BERTRAND MOTTE, président du Centre national des indépendants et paysans : « *Toute période de préparation d'élections connaît des remous. Celui qui agite en ce moment la majorité nous paraît préjudiciable à l'intérêt de tous. La solution doit être recherchée non pas dans le dépouillement d'un contentieux complexe, mais dans la volonté de la victoire commune.*

» *Fidèle à son attitude conciliante au cours des négociations, le CNIP a avancé et continuera d'étudier les solutions rendant possible la poursuite d'une négociation jusqu'ici fructueuse. Il lance avec force à ses partenaires un appel à la solidarité qu'attend l'opinion publique.* »

M. DOUFFIAGUES : une erreur d'appréciation.

M. Jacques Douffiagues, délégué général du parti républicain, a rendu publique, mercredi soir 11 janvier, la déclaration suivante : « *La décision que le R.P.R. a fait connaître à ses partenaires, pour grave qu'elle soit, me paraît relever d'une erreur d'appréciation fondamentale.*

» *Les accords conclus ont été scrupuleusement respectés. Aucune candidature unique n'a été remise en cause. L'organisation des primaires entre toutes les formations qui le souhaitent ne va évidemment à l'encontre ni de l'esprit ni de la lettre des conventions passées.*

» *L'opinion publique est troublée par la multiplicité, dans certaines circonscriptions, des candidats se disant favorables à l'action du président de la République. Elle souhaite, dès lors, profondément, une réduction de leur nombre.*

» *Le parti républicain, qui a toujours œuvré pour la cohésion de la majorité, continuera à le faire. Il est convaincu que la raison l'emportera.* »

MM. Jean-Pierre Soisson, secrétaire général du Parti républicain, et Jacques Douffiagues, ont eu, à l'issue de la réunion de la majorité, un entretien de près d'une heure au ministère de l'intérieur avec M. Christian Bonnet

—

M. FRANÇOIS BORDRY, secrétaire général adjoint du Centre des démocrates sociaux : « *Si le R.P.R. maintenait sa décision de ne pas respecter les accords majoritaires il mettrait en cause non seulement l'autorité du premier ministre, mais surtout la prééminence du rôle du chef de l'Etat, garant des institutions de la Ve République. Il faut espérer que la tradition gaulliste de rassemblement et le souci de l'intérêt supérieur de l'Etat tempéreront les ardeurs partisanes et empêcheront le retour à la politique politicienne.* »

M. LECANUET : je veux croire qu'il n'y a pas de drame.

M. Jean Lecanuet, président du C.D.S., a déclaré, jeudi 12 janvier, au micro de France-Inter : « *Je veux penser qu'il ne s'agit que d'une péripétie, comme l'a dit M. Barre. Nous voulons croire qu'il n'y a pas de drame, parce que la majorité doit manifester sa volonté d'unité avant tout. (...) Je ne peux pas croire que M. Chirac ira au bout de l'intention qui s'est esquissée hier. (...)*

» *Il n'y a aucune offensive de la part de ses partenaires contre le R.P.R. : ce serait une absurdité. (...) Le pluralisme de la majorité, c'est sa richesse. Il est fait de différences. (...)*

» *Du moment que les amis de M. Chirac ont décidé de faire des élections primaires, il n'est pas pensable qu'il y ait, à côté du candidat R.P.R., deux ou trois candidats de la majorité. J'entends bien que le R.P.R. préférerait cette situation : diviser pour régner. Nous retrouvons là ses ambitions hégémoniques. Du moment que le R.P.R. a voulu des élections primaires, de ce fait, il conduit les autres formations de la majorité à s'entendre.* »

—

M. ANDRE DILIGENT, secrétaire général du C.D.S. : « *Je suis persuadé que, d'ici quelques jours, interviendront des explications approfondies qui permettront de renouer le dialogue et d'obtenir un accord plus clair. Au C.D.S. nous continuons à parier sur l'esprit d'union. Nous disons simplement qu'on a le droit de ne pas être R.P.R., sans être pour autant qualifié d'anti-R.P.R.*

» *Je sens déjà, dans le pays, un profond soulagement à l'idée qu'il n'y aura pas plus de deux candidats de la majorité dans la plupart des circonscriptions.* »

— *Tribune du 12 mars* —

La faute inexcusable

par GILBERT DECLERCQ (*)

QUAND un accident mortel frappe un travailleur dans une entreprise et que l'on constate de la part de l'employeur une faute d'une gravité exceptionnelle dérivant d'un acte ou d'une omission volontaires, et alors qu'il avait parfaitement conscience du danger, la législation sociale prévoit contre le patron des sanctions pour faute inexcusable.

L'union de la gauche est morte, et la population laborieuse de notre pays sait bien que c'est le parti communiste qui en est responsable. Il ne servira à rien au P.C. de lancer sur le marché de la propagande un milliard de centimes pour dire le contraire. C'est une question de bon sens, et la classe ouvrière n'en manque pas. C'est, de la part du P.C., une faute inexcusable.

Georges Marchais déclara un jour qu'il fallait faire l'union avec le P.S. « tel qu'il était ». Réflexion de bon sens.

— OUI, le P.S. est en partie composé de gens de classes moyennes, sinon de petits bourgeois et, hélas ! les travailleurs *y sont fort peu nombreux dans les directions locales ou* nationales ;

— OUI, le congrès de Nantes fut décevant pour beaucoup de militants ouvriers qui y participaient, et Mitterrand y eut une démarche « gaullienne », « présidentielle ». Dans quelle organisation populaire aurait-on toléré que le secrétaire général arrive à 16 heures pour un congrès commençant à 10 heures ?

— OUI, le P.S. s'est davantage évertué, depuis plusieurs mois, à tranquilliser les couches dirigeantes de la bourgeoisie, plutôt qu'à mobiliser les travailleurs ;

— OUI, il y a un penchant social-démocrate dans le P.S., étant donnée son histoire, comme il y a, pour les mêmes raisons, un penchant stalinien au P.C.

Et alors ? Le P.S. a-t-il tellement changé depuis 1972 ? Pour beaucoup de citoyens des classes laborieuses, il serait même plutôt mieux si l'on se fie, comme tout bon démocrate, aux résultats des élections cantonales et municipales.

LES défauts du P.S. *posent des problèmes*, hélas ! *mais ne* constituent en rien ce soi-disant « virage à droite » que dénonce abusivement le P.C.

Le parti communiste sait très bien ce que des millions de travailleurs pensent de lui, quand ils refusent ses penchants pour le capitalisme d'Etat et pour le productivisme, quand ils se souviennent de l'admiration forcenée qu'il prodigua si généreusement au stalinisme il n'y a pas si longtemps, quand ils dénoncent son centralisme organisationnel.

C'est pour cela notamment que des centaines de milliers de militants ouvriers ne lui font pas confiance et ne le reconnaissent pas comme le « seul parti de la classe ouvrière ».

Et si un certain nombre de ces militants ouvriers adhèrent au parti socialiste, c'est avec la volonté de l'améliorer, parce qu'ils sont certains qu'il est plus facile de transformer le P.S. que de transformer le P.C.

Je suis de ceux qui ont toujours cru à la nécessité impérieuse de l'unité d'action entre les organisations de la classe ouvrière, qu'elles soient syndicales ou politiques, et si j'ai adhéré au parti socialiste, fin 1972, c'est précisément parce que le P.S. venait de signer le programme commun.

Seul l'amarrage solide entre P.C. et P.S. permettrait d'empêcher l'un comme l'autre de retomber dans leurs déviations possibles, stalinisme pour l'un, social-démocratie pour l'autre.

A-t-on le droit, camarades communistes, de penser qu'il est encore plus grave de trahir le socialisme comme l'ont fait les staliniens, que de se complaire dans la social-démocratie comme le font les Suédois ?

PERSONNE, non personne, ne croit que c'est sur le problème de la « quantité » de nationalisations que s'est rompu l'accord.

OUI, il faudrait nationaliser les secteurs industriels qui sont la clef du développement, d'un autre développement, mais *lequel ? Et quelle est notre position à ce sujet ? Et ce n'est pas* en se battant sur les 51 % ou les 98 % d'actifs des groupes dans les filiales qu'on réaliserait une autre croissance.

Mais cette discussion n'a pas eu lieu. Le P.C. savait fort bien que la lecture maximaliste du programme commun, sans discernement entre ce qui est essentiel et ce qui est secondaire, ne pouvait être interprétée par le P.S. que comme une volonté d'une prise de pouvoir des militants communistes au niveau économique, pour compenser son infériorité par rapport au P.S. dans la compétition proprement électorale.

Or le problème posé par les travailleurs n'est pas celui du pouvoir du P.S. ou du P.C., mais c'est l'immense espoir qu'ils avaient mis dans la victoire de la gauche tout entière pour assurer une lutte efficace contre le chômage, pour la reconquête de leur Sécurité sociale, pour une autre croissance, pour un niveau de vie décent, pour d'autres conditions de travail.

Camarades communistes, quelle faute inexcusable que d'avoir fait, par sectarisme, ce cadeau au patronat et à son pouvoir, et cela pour mieux avoir votre propre puissance. Vous ne voulez pas, dites-vous, servir de marchepied aux socialistes pour les législatives...

Mais, objectivement, vous servirez, alors, Giscard, Barre et Chirac, qui se maintiendront au pouvoir... Ce n'est plus un marchepied, c'est un ascenseur !

(*) Militant C.F.D.T., membre du P.S.

LE DÉLAI POUR CONTESTER L'ÉTABLISSEMENT DES LISTES ÉLECTORALES EXPIRERA LE 20 JANVIER

Les électeurs ont jusqu'au 20 janvier pour déposer auprès des greffes des tribunaux d'instance leurs réclamations en cas d'omission ou de radiations abusives sur les listes électorales.

Les tableaux rectificatifs des listes électorales closes au 31 décembre 1977 sont affichés dans les mairies depuis le 10 janvier.

Les juges des tribunaux d'instance auront jusqu'au 30 janvier pour statuer sur les réclamations des électeurs et jusqu'au 2 février pour notifier leurs décisions aux préfets et aux maires.

La date limite des pourvois en Cassation a été fixée au 12 février. Les listes électorales seront définitivement closes le 28 février.

● RECTIFICATIF. — C'est par erreur que nous avons écrit dans nos premières éditions du 12 janvier que Mme Nicole Pasquier était présidente du comité du travail féminin. En réalité, Mme Pasquier est présidente du Centre national d'information féminin.

D'une région à l'autre

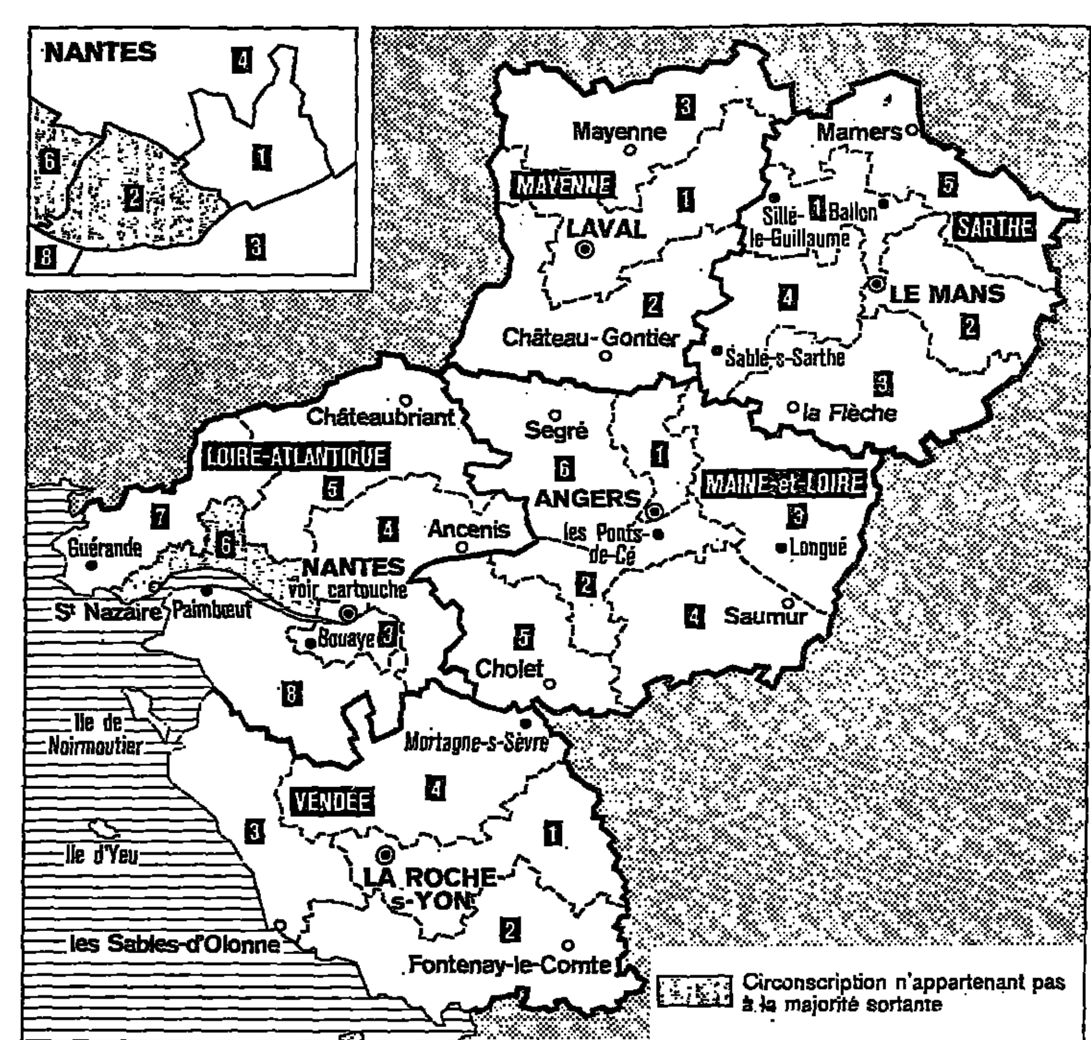
V. – PAYS DE LA LOIRE : les bastions campagnards peuvent

par THIERRY PFISTER

Les dernières élections municipales de mars 1977 ont permis à la gauche de faire apparaître sa force. Les mairies des préfectures de quatre des cinq départements qui composent la région Pays de la Loire sont désormais gérées par des *conseils d'union de la gauche. L'exception est* celle de Laval, où les socialistes avaient constitué une *liste* homogène sans faire alliance avec le P.C.F. Auparavant, seule la ville de Laval possédait un maire socialiste, et encore était-ce grâce à une alliance centriste et au poids personnel de Robert Buron, ancien ministre.

« Quand Angers *votera à gauche, la France* sera socialiste », avait déclaré, avant le scrutin *municipal de mars, M. François Mitterrand.* Angers est dirigée par un maire socialiste et pourtant rien n'indique qu'à l'issue des élections législatives la gauche sera majoritaire en sièges dans les pays de la Loire. Il faut en effet compter, ici comme ailleurs, avec le découpage des circonscriptions. Des centres comme Nantes, Angers, Laval, Le Mans et La Roche-sur-Yon *se trouvent associés à d'importants espaces* ruraux, et le vote conservateur des campagnes devrait permettre de continuer à limiter la portée du glissement à gauche des milieux urbains.

Seule la Sarthe échappe à ce phénomène, sans doute parce qu'elle est plutôt tournée vers *l'Ile-de-France et rattachée à une autre tradition.* Il en va de même, mais dans une bien moindre mesure, du sud-est de la Vendée — la Vendée républicaine — tournée vers les Charentes.



LOIRE-ATLANTIQUE : rééquilibrer la gauche

Le parti socialiste possédait, à *l'issue du scrutin de 1973,* deux sièges dans ce département : les *deuxième et sixième circonscriptions* (Nantes V, VI, VII — Saint-Herblain, d'une part, Saint-Nazaire, d'autre part). Il devrait les conserver, mais avec de nouveaux titulaires.

A Saint-Nazaire, M. Georges Carpentier, député sortant, n'a pas été réinvesti par les sections socialistes, qui lui ont préféré M. Claude Evin, adjoint au maire. En dépit de la présence d'un R.P.R., M. Etienne Garnier, d'un communiste, M. Maurice Rocher, secrétaire fédéral, d'un radical de gauche, M. Gérard Tardy, peu de surprises sont à attendre.

Dans la seconde circonscription, le député sortant, M. Christian Chauvel, élu en 1967 et en 1973 au titre du P.S., a depuis quitté cette formation. En 1976, il avait refusé de se plier aux consignes de son parti et de constituer, au sein du conseil municipal de Nantes, alors dirigé par M. André Morice, sénateur gauche démocratique, un groupe d'opposition. Seul de tous les élus locaux socialistes, son suppléant, M. Alain Chenard, était resté fidèle à son parti. Lors des élections cantonales, la même année, tous les socialistes dissidents furent battus. M. Chenard, réélu sans problème, a ensuite enlevé — de justesse — la mairie de Nantes. Sa candidature aux élections législatives *se présente* donc sous les meilleurs auspices, *bien qu'il ait eu beaucoup de mal* à décrocher l'investiture de son *parti. Il a en effet été imposé par* la direction nationale du P.S. *contre la volonté des sections* locales, qui lui avaient préféré *M. Jean-Marc Ayrault, nouveau* maire de Saint-Herblain. Ces *péripéties, si elles ont laissé des* traces au sein du P.S., ne paraissent pas avoir troublé l'électorat.

M. Chenard va devoir affronter de nombreux rivaux. *Il est de* tradition que cette circonscription voie les candidatures se multiplier. Se sont déjà annoncés MM. Bertrand Renouvin, ancien candidat à la présidence de la République et chef de file de la Nouvelle Action française, J.-F. Tableau - Martinety (Front national), Michel Dugast (Démocratie chrétienne), Jean-Pierre Cariou (C.N.I.P.), Bernard Le Blavec (Union démocratique bretonne), Pierre Koblick (radical). L'extrême gauche devrait être *également représentée. La majorité a hésité à présenter des candidats et s'est demandé s'il* ne valait pas mieux laisser le *terrain libre à M. Chauvel, qui* porte à présent les couleurs du parti socialiste démocrate, dont le secrétaire général est M. Eric Hintermann. *Le R.P.R. a,* pour sa part, décidé d'être présent et a investi M. Ferré. Le C.D.S. aimerait lui aussi être représenté. Le P.C.F. a choisi M. Claude Poperen, membre du bureau politique chargé de superviser la région des Pays de la Loire. Les communistes ne se privent pas de déclarer que l'exemple donné par la circonscription justifie les craintes que l'on est en droit de nourrir vis-à-vis du P.S. et prouve que les élus de cette formation ne sont jamais exempts d'évolution inattendue après leur élection.

Il s'agit moins pour les communistes de rivaliser avec le P.S. au niveau des élections législatives que de prendre date pour les futures élections municipales. Déjà ? Oui, car la gauche socialiste apparaît localement très divisée et dépourvue d'un chef de file incontesté. Aussi, tant du côté *communiste* que du *côté* des radicaux de gauche, on estime que l'équilibre actuel entre les trois formations ne saurait durer et que de nouveaux rapports de forces peuvent être imposés.

C'est pourquoi M. Jean-Claude Bonduelle (M.R.G.), adjoint au maire de Nantes chargé de l'urbanisme, tente de nouveau sa chance dans la première circonscription (Nantes I, II, III). En 1973, avec l'étiquette réformateur, *il avait obtenu des résultats flatteurs* (15,4 % au premier tour et 13 % au *second dans une « triangulaire »*). Il devra toutefois tenir *compte de la présence d'un radical-valoisien,* M. Edmond Tacail. *Particulièrement actif* au niveau municipal, M. Bonduelle peut *néanmoins accrocher sérieusement* le candidat socialiste, *M. Guy Goureaux, lui aussi adjoint au maire mais plus effacé.* Le P.C.F. est représenté par un troisième adjoint au maire de Nantes, M. Michel Moreau.

Si M. Bonduelle parvenait à se situer en tête des candidats de la gauche à l'issue du premier tour, M. Alexandre Bolo, député sortant R.P.R., se trouverait dans une situation extrêmement difficile. Dans le cas contraire, il pourrait sauver un siège qui apparaît menacé. Sa tâche sera rude car, au premier tour, il doit lui aussi affronter une « primaire » contre un jeune conseiller général républicain, M. Loïc Le Masme. Les voix modérées peuvent *toutefois se disperser sur* M. André Jozan (C.N.I.P.). Le *Front national est lui aussi* annoncé en la personne de M. *Jean Hingand.*

Plus délicate encore est la situation de *M. Benoît Macquet, lui* aussi R.P.R. et député sortant de *la troisième circonscription* (Nantes IV - Bouaye). Il doit, tout comme *M. Bolo,* subir une « primaire » qui peut être difficile puisque le parti républicain lui oppose M. Loïc Sparfel, président de l'université de Nantes. Le candidat giscardien devrait être moins gêné que son homologue de la première circonscription car, s'il doit tenir compte de la présence de MM. Emmanuel Pontoizeau (Démocratie chrétienne) et Jean-Patrick Beaupère (Front national), il n'est pas concurrencé *par le C.N.I.P., qui, en Loire-*Atlantique, conserve une certaine *présence militante et un impact* réel.

Le principal rival de M. Macquet, député actif et *consciencieux, est M. François Autain,* maire socialiste de Bouguenais et animateur local du CERES. La gauche a en effet sérieusement progressé dans la circonscription, enlevant par exemple les mairies de Rezé et de Brains. M. Autain a d'ailleurs eu l'habileté de prendre pour suppléant le maire de Rezé qui symbolise le courant unitaire de l'ex-S.F.I.O. Le P.C.F présente, pour sa part, M. Jean-Yves Coupel, adjoint au maire de Nantes, et les radicaux de gauche, M. Jean-René Siegfried. Le M.R.G. *compte en effet rivaliser* avec le P.S. dans toutes les circonscriptions du département. D'une part parce qu'il entend se préparer ainsi pour une éventuelle modification de la loi électorale et l'adoption de la représentation proportionnelle. D'autre part, parce qu'il n'est pas exclu que le M.R.G. cherche ainsi à convaincre le P.S. de libérer la première circonscription moyennant le retrait des radicaux de gauche dans les autres.

Dans la quatrième circonscription (Ancenis), le candidat radical de gauche, M. Patrick Mareschal, est susceptible de réaliser un score non négligeable de nature à gêner le représentant du P.S., M. Jean Nathiez. Toutefois, le député sortant, M. Charles Maujoüan du Gasset (P.R.) n'est que modéré*ment inquiet, en dépit de la présence de Mme Joëlle Le Hérissé* (P.C.F.) *et de MM. Michel Aubry* (R.P.R.), maire de Boussay, Pierre *Emmanuel du Tertre (Démocratie* chrétienne).

Elu en 1973 avec 56,1 % des suffrages en dépit du maintien du candidat réformateur *(19,9 %)* qui était, là encore, l'actuel candidat du M.R.G., M. Maujoüan du Gasset compte dans sa circonscription de nombreux viticulteurs. Il a su — avec la complicité de M. Maurice Ligot, secrétaire d'Etat, élu au titre du C.N.I.P. dans la circonscription voisine de Cholet (Maine-et-Loire) — faire rapporter les mesures de taxation qui pesaient sur le muscadet.

Inamovible apparaît, dans la *cinquième circonscription (Blain,* Châteaubriant), M. Xavier Hunault, *député sortant non inscrit,* maire de Châteaubriant. Le combat mené courageusement par Mlle Martine Buron, membre du comité directeur du *P.S.* et *fille* de l'ancien ministre, et par M. Michel Le Déan (P.C.F.) a surtout une valeur symbolique.

Il en va pratiquement de même dans la septième circonscription (Guérande) et dans la huitième (Paimbœuf), où se représentent respectivement MM. Olivier Guichard (R.P.R.), ancien ministre d'Etat, maire de La Baule, et Lucien Richard (R.P.R.). Le maire de La Baule devra notamment affronter un représentant du Mouvement des démocrates, M. Yves Marideau, et le seul élu d'opposition au sein de son conseil municipal, M. André Tinière (P.S.).

Il faudra tenir compte dans ces deux circonscriptions, mais surtout dans la huitième, de l'intervention des écologistes, qui s'opposent à la construction d'une *centrale nucléaire sur le site du* Pellerin. Lors des élections municipales, c'est sur *le problème de* ce site que s'était polarisée le débat, et la campagne menée par les mouvements antinucléaires avait été particulièrement vive.

VENDÉE : rivalités dans la majorité

En Vendée comme en Loire-Atlantique, *les chances de la* gauche paraissent faibles. D'autant plus que le nouveau maire socialiste de La Roche-sur-Yon, M. Jacques Auxiette, a renoncé à se présenter dans la première circonscription afin de se consacrer entièrement à sa ville. Il a cédé la place à M. Daniel Astier. Le P.C.F., quant à lui, a de nouveau investi M. Marcel Guintard, secrétaire fédéral. M. Paul Caillaud, député républicain sortant, *n'en est pas moins affaibli* par son échec municipal à La Roche-*sur-Yon. Il était, en outre,* menacé d'une « primaire », le R.P.R. *ayant décidé de présenter contre* lui M. Alain Chenot, trente-sept *ans, fils du vice-président* du Conseil d'Etat. Face à un député *fatigué, M. Chenot pouvait espérer* bénéficier de son ancienne appartenance au cabinet de M. Vincent Ansquer, élu de la quatrième circonscription, lorsque ce dernier était ministre de la qualité de la vie. Les espoirs gaullistes se fondaient, en outre, sur le fait que les giscardiens sont apparus, lors des élections sénatoriales du 25 septembre, en perte de vitesse, comme en a témoigné le sévère échec de M. Hubert Durand, sénateur sortant. Les centristes du C.D.S., qui ne sont pas loin de faire la même analyse, songeaient, eux aussi, à présenter un candidat. M. Caillaud a résolu, au moins au niveau local, la difficulté en offrant à M. Chenot de devenir son suppléant. Celui-ci a accepté. L'accord intervenu entre les deux hommes doit encore être ratifié par les instances nationales de leurs formations. Mais il a, d'ores et déjà, provoqué au sein de la fédération départementale du parti républicain une crise profonde. Deux membres des instances dirigeantes, MM. Jean Craipeau et Yves Juteau, président du club Perspectives et Réalités, ont donné leur démission. M. Caillaud a aussitôt répliqué en affirmant que l'accord conclu avec M. Chenot *« a été approuvé par les responsables au plus haut niveau du P.R. ».*

Le siège de la troisième circonscription (les Sables-d'Olonne), celui de M. Pierre Mauger, reste menacé, comme à *chaque scrutin. Le parti républicain* présente une nouvelle fois un candidat de poids, M. Paul Leveillé, réélu aisément maire de Challans, qui, après avoir man*qué de peu le siège en 1967, avait* en 1973 obtenu, lors du second tour, *34,8 %* contre 42,6 % à M. Mauger et 22,6 % au représentant du P.S. Depuis est notamment intervenu le conflit relatif aux tarifs du péage du pont qui dessert l'île de Noirmoutier. M. Leveillé a contribué à dénouer la crise en obtenant du conseil général une suspension des augmentations. A cette occasion, comme lors de la venue, en novembre dernier, de M. Jacques Chirac, le député R.P.R. *de la circonscription a tenu* des propos fort sévère pour l'exécutif et le chef de l'Etat, affirmant par exemple : *« La France a besoin d'un chef et n'a que faire d'une nounou. »*

Dans la quatrième circonscrip*tion (Les Herbiers-Montaigu),* le R.P.R. doit également prendre *garde au siège de M. Ansquer.* Elu depuis 1958 et dès le pre*mier tour depuis 1967* (en 1973 avec 75,55 % des voix), l'ancien ministre n'est pas sérieusement menacé, mais la présence d'un radical valoisien, M. Jean Bonnet, peut attirer une partie de l'électorat de la majorité, et le C.D.S. pourrait lui aussi venir concurrencer le sortant. La Nouvelle Action française doit également investir un candidat, M. François-Julien Guerry.

Dans la deuxième circonscrip*tion* (Fontenay - le - Comte), enlevée en 1973 par M. André Forens, qui se présentait comme « pompidoliste » face au député de l'époque, M. Bousseau, le député sortant n'est plus en situation de franc-tireur, puisqu'il bénéficie de l'investiture du C.D.S. et du soutien du P.R. et du R.P.R. Il ne trouve, face à lui, que les deux candidats de la gauche, une socialiste, Mme Claudine Garrigue, et un communiste, M. Gérard Gréaud, *et une femme, Mme Le-*Lièvre, sans étiquette, mais favo*rable à la majorité.*

Le P.S.U. envisage d'être, lui aussi, présent dans les quatre circonscriptions du département.

MAINE-ET-LOIRE : une lente évolution

Comme en Vendée, la principale « locomotive » du parti socialiste, M. Jean Monnier, nouveau maire d'Angers et ancien responsable *départemental* de la C.F.D.T., a décidé de ne pas briguer un mandat législatif. Ce qui, précise-t-il, ne l'empêchera pas d'intervenir activement dans la campagne. Face à M. Jean Narquin, député R.P.R. sortant de la première circonscription (Angers Nord), particulièrement actif et fort bien implanté depuis 1968, le P.S. est représenté par M. Jean Rousseau, premier adjoint, qui mène pour l'instant sa campagne dans le style notable, avec une certaine discrétion. Le P.C.F. présente M. Michel Bouet. Cette circonscription est la moins défavorable à la gauche, l'électorat urbain et rural s'équilibrant approximativement. M. Narquin devra, en outre, tenir compte de la candidature de M. Maurice Bouché-Thomas (radical) et de celle, si elle se trouve confirmée, de M. Prosper David (CNIP), maire de Briollay, qui bénéficie d'un électorat personnel. En 1973, au premier tour, il avait rassemblé 20,8 % des voix. Le parti républicain, en pleine réorganisation dans le département, relance son action à partir d'un noyau d'anciens militants de G.S.L. (Génération sociale et libérale), en rupture avec les hobereaux. Il n'a procédé qu'à une investiture, M. Daniel Houlle, dans la première circonscription justement, mais songe aussi à des « primaires », notamment dans les deuxième et troisième circonscriptions.

Cette réorganisation du P.R. traduit, à sa manière, la lente évolution de ce département. M. Jean Foyer, député R.P.R. de la seconde circonscription (Angers Sud), risque de souffrir de cette mutation. D'une part, parce que sa circonscription recouvre les nouveaux quartiers d'Angers dont la population, transplantée, vote volontiers à gauche. D'autre part, parce que ses prises de position « intégristes » ne font pas l'unanimité dans la majorité, même en Maine-et-Loire. Sa chance est que les diverses familles de l'aile libérale de cette majorité ne sont toujours pas parvenues à se mettre d'accord pour savoir qui affrontera l'ancien ministre *en « primaires ».* Il est fort possible que plusieurs candidats *entrent en lice, notamment* MM. Hubert Grimault, conseiller général centriste, *et* Guy Poirier, radical, maire des Ponts-de-Cé, *qui a battu en* septembre 1973 M. Foyer lors des *élections cantonales. Se sont en* outre, déjà annoncés MM. Didier Lenoir *(Mouvement des démocrates),* ancien directeur de *l'agence d'urbanisme d'Angers,* et Nicolas Lucas (Nouvelle Action *française). Cette division ferait,* bien sûr, le jeu du candidat gaulliste. *Dans le cas d'une élection* triangulaire au second tour, le *candidat socialiste, M. Robert Robin,* pourrait tenter sa chance, *surtout s'il bénéficiait d'un bon* report des voix communistes *rassemblées par M. Jean Bertholet,* maire de Trélazé, candidat depuis 1962.

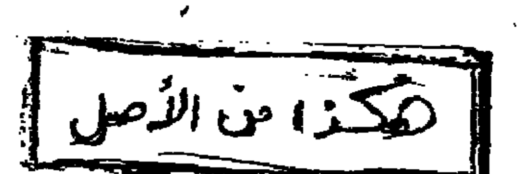
La gauche mise plutôt sur la troisième *circonscription* (Saumur-Nord - Longué), où se présente M. Jean-Paul *Plassard,* jeune secrétaire fédéral du P.C.F., qui bénéficie d'une estime surprenante dans un département où les communistes étaient encore « hors la loi » il y a moins de vingt ans. Il peut, en conséquence, menacer au premier tour, dans une circonscription de tradition plutôt radicale, c'est-à-dire laïque, le représentant du Mouvement des radicaux de gauche, M. Jean Denis, qui n'a réalisé lors des élections cantonales

LES ÉLUS DE LA RÉGION, DE 1958 A 1977

	LOIRE-ATLANTIQUE					MAINE-ET-LOIRE					MAYENNE					SARTHE					VENDEE					TOTAL PAYS DE LA LOIRE				
	58	62	67	68	73	58	62	67	68	73	58	62	67	68	73	58	62	67	68	73	58	62	67	68	73	58	62	67	68	73
Gaullistes	2	5	4	4	4	5	6	6	6	3	—	—	1	2	2	3	2	2	2	3	—	2	3	3	3	10	15	16	17	15
Modérés	4	1	1	1	1	1	—	—	—	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1 a	1 a	3	—	1	1	—	10	3	4	4	4
Centristes	2	—	—	—	—	—	—	—	—	1	2	2	1	—	—	—	—	—	1	1	1	2	—	—	1	5	4	1	1	3
Radicaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	1	—	—	—	—	—	—	—	—	1	1	—	—
Socialistes	—	1	2	1	2 b	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	1	2	1	2
Communistes	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	1	—	—	—	—	—	—	—	—	1	1	—	—
Non-inscrits	—	1 c	1 c	2 d	1 c	—	—	—	—	1 e	—	—	—	—	—	—	—	—	1 f	—	—	—	—	—	—	—	1	1	3	2

Dans ce tableau, les élus « gaullistes » avaient l'étiquette U.N.R. *en 1958, U.D. 5e en 1967,* U.D.R. *en 1968 et en 1973. Les élus* « modérés » étaient indépendants en 1958 et républicains indépendants depuis 1962. Les « centristes » étaient ceux du M.R.P. en 1958, du Centre démocratique en 1962 et du P.D.M. depuis 1967.

(a) M. Dronne, *P.D.M., qui avait été élu en 1958 comme U.N.R.*
(b) M. Christian Chauvel, élu en 1973 au titre du parti socialiste, en a été exclu en 1976. Il appartient aujourd'hui au parti socialiste démocrate (P.S.D.) de M. Hintermann.
(c) M. Hunault, depuis 1962.
(d) M. Hunault et M. Dassié.
(e) M. Paul Boudon, élu de 1958 à 1968 comme suppléant de M. Rivain (U.D.R.), qu'il avait remplacé à l'Assemblée nationale, après son décès, le 21 avril 1971.
(f) M. Chapalain, précédemment U.N.R., puis U.D.R.



POLITIQUE

contrarier la poussée de l'opposition

qu'un score médiocre, et M. Jacques Asseray, candidat socialiste, membre du CERES, et fils de l'ancien député M.R.P.

Du côté de la majorité, les directions des différentes formations cherchent à écarter M. Paul Boudon, député sortant non inscrit, qui est une parfaite illustration des limites du scrutin d'arrondissement. La tâche essentielle de cet ancien vétérinaire de soixante-dix ans semble être d'assumer la fonction d'« assistante sociale » de la circonscription, ce qui n'a pas évité sa défaite lors des dernières élections cantonales. Devenu député en 1971, à la mort de Philippe Rivain (U.D.R.), dont il était le suppléant, il est parvenu à se faire élire sans étiquette en 1973, en dépit de la présence de candidats de la majorité. Il n'est pas exclu qu'il récidive. Le R.P.R. avait, dans un premier temps, réservé la circonscription à M. Jean-Louis Debré, fils de l'ancien premier ministre. Celui-ci s'est éclipsé dans la nuit qui a suivi son échec lors des élections municipales à Baugé, ce qui, localement, a eu le plus mauvais effet. Les « giscardiens » pourraient se retrouver derrièe M. Alphandéry (soutenu par le C.D.S.), gendre de M. Philippe Rivain, et qui a pris sa succession à la mairie de Longué. Mais le P.R. aimerait se battre dans cette circonscription sous ses propres couleurs. M. Alphandéry devra, en toute hypothèse, tenir compte des risques d'éparpillement des voix que lui font courir MM. Robert Nicaise (C.N.I.P.) et Grillault-Laroche (radical).

Dans les trois autres circonscriptions, les députés élus en 1973, MM. Jean Bégault (4e circ., Saumur-Sud, Thouarcé), Maurice Ligot (C.N.I.P.), secrétaire d'Etat à la fonction publique (5e circ., Cholet), et René La Combe (R.P.R., 6e circ. Angers-Ouest, Segré) ne paraissent pas menacés. Certes, M. Bégault était il y a cinq ans un candidat réformateur d'opposition, et il avait bénéficié des voix socialistes qu'il ne retrouvera pas, mais le R.P.R. et le P.R. ne le concurrencent ni l'un ni l'autre. Certes M. Ligot doit tenir compte de la crise qui sévit dans l'industrie de la chaussure, et a enregistré une nette baisse de ses suffrages lors des élections municipales, mais sa marge reste confortable : il avait été élu en 1973 avec 47 % des voix contre M. Le Bault de La Morinière, député U.D.R. sortant, qui en avait obtenu 38,5 %. La gauche manque de candidats de poids, et M. Ligot reste, à proprement parler, « l'élu de la classe ouvrière ». Certes M. La Combe doit tenir compte que son suppléant a perdu la mairie d'Avrillé, au profit du P.S., lors des élections municipales, mais il est probable que son rival potentiel le plus inquiétant, M. Turc, ancien maire d'Anger, conseiller général d'Angers-VI, dans la sixième circonscription, ne se présentera pas. Quant au P.S., il a connu localement des conflits lors de la désignation de son candidat, M. Jean Rossignol.

MAYENNE : les retombées des élections municipales

Difficultés également à Laval, dans la première circonscription de la Mayenne, pour désigner les candidats. Le P.S. a préféré M. André Pinçon, maire de la ville, à l'ancien suppléant de Robert Buron, M. Roger Buard. M. Pinçon aura pour suppléant Mme Buron. Le député sortant, M. Pierre Buron (R.P.R.), semble ne pas vouloir se représenter après son échec aux municipales. Le recteur Delorme pourrait tenter de lui succéder. M. François d'Aubert, bien que récusé par les gaullistes, entend, quant à lui, exploiter le résultat flatteur qu'il a obtenu lors des élections municipales. Sa liste, présentée comme « apolitique », mais favorable à la majorité, avait devancé celle du député R.P.R. sortant, et s'est bien comportée au second tour face à celle du maire socialiste sortant. M. d'Aubert a obtenu une « promesse d'investiture » du parti républicain. La majorité risque fort de voir durer la division qui s'était manifestée lors des élections municipales.

Si, dans la seconde circonscription (Château-Gontier, Craon), M. de Gastines, député sortant, maire de Craon, ne craint pratiquement rien dans la troisième circonscription (Ernée, Mayenne-Ouest), le maire socialiste de Mayenne, M. Claude Leblanc, peut tenter de profiter des mutations qui s'effectuent du côté de la majorité. M. Bertrand Denis, député P.R. sortant, élu en 1958 et constamment réélu depuis, s'efface, en effet, devant M. Boullier de Branche, conseiller général P.R. de Chailland. Si le candidat du P.S. peut espérer réaliser un bon score en milieu urbain, la campagne peut, là encore, sauver la majorité, M. Boullier de Branche ayant été depuis longtemps présenté par le député sortant comme son successeur.

SARTHE : des successions difficiles

Le P.C.F., qui n'a, dans cette région, aucun député et ne peut guère espérer en obtenir dans les quatre autres départements, fait porter tous ses espoirs sur la deuxième circonscription de la Sarthe (Le Mans-III, Saint-Calais), où il présente M. Daniel Boulay, adjoint au nouveau maire communiste du Mans, M. Jarry. Comme en 1973, le P.S. présente M. Raymond Douyère, maire de Bouloire. Ce siège avait appartenu au P.C. de 1958 à 1968 et lui avait été ravi par M. Chaumont, R.P.R., réélu d'extrême justesse en 1973 (27 823 voix contre 27 719 à M. Manceau). Après son échec, lors des élections municipales, M. Chaumont s'est fait élire au Sénat.

La tension entre communistes et socialistes, jointe au fait que l'ancien sénateur M. Fernand Poignant, qui était administrativement rattaché au groupe socialiste, et dont l'influence est réelle dans le secteur rural, a mal ressenti son échec lors des élections sénatoriales, et ne favorisera pas les reports en faveur du P.C. peut permettre à la majorité de conserver un espoir. Le R.P.R. présente un médecin de trente-deux ans, M. Jean-Pierre Parisot, et le C.D.S. un jeune assistant de la faculté de droit, M. Bertrand Louvel. Le C.N.I.P. est également présent avec M. Gérard Hamelin et les gaullistes d'opposition avec M. Paul Guilmet.

Autre circonscription sans majorité nette, la troisième (La Flèche), où M. Raymond Dronne (C.D.S.) avait été élu en 1973 avec une avance de 18 voix seulement, sur 44 062 suffrages exprimés, sur M. Albert Fouet, député socialiste de la circonscription de 1962 à 1968 et à nouveau candidat. Depuis, M. Dronne a perdu son siège au conseil général. On comprend que la majorité s'efforce d'obtenir le retrait du député sortant, dont le siège paraît perdu, pour tenter de le sauver grâce à un homme neuf. M. Virlogeux, maire de La Flèche, qui se situe dans la mouvance radicale, est entré en lice et on parle de la candidature de M. Bertrand de Maigret, ancien président des républicains indépendants au conseil de Paris et suppléant de Mme Nicole de Hauteclocque, député R.P.R. de Paris.

La majorité doit également assurer une relève dans la cinquième circonscription (Mamers, La Ferté-Bernard), dont le député sortant, M. Michel d'Aillières (P.R.), a été élu sénateur. Elu depuis 1958, le député avait prévu de céder son siège à M. Pierre-Etienne Gascher, conseiller général R.P.R., maire de Marolles. Les luttes d'influences nationales ont amené le P.R. à vouloir conserver ce siège. Il présente donc M. Pierre Lardeyret, conseiller général. Une femme — la seule candidate du département, — Mme Jocelyne Dannay, trente et un ans, sans étiquette, mais, semble-t-il, plutôt favorable à la majorité, et un candidat du Mouvement des démocrates, M. Yves Populaire, viennent compliquer un peu plus le jeu, sans que les représentants de la gauche, MM. André Chopart (P.S.) et Roger Massé (P.C.F.), puissent, pour autant, nourrir de réels espoirs.

MM. Jacques Jusforgues (P.S.), adjoint au maire du Mans, et Yvon Luby (P.C.F.), maire d'Allonnes, qui se présentent dans la quatrième circonscription (Le Mans-II - Sablé), ne peuvent battre M. Joël Le Theule, ancien ministre, député R.P.R. sortant, aisément élu depuis 1958, de même que MM. Jean-Claude Boulard, conseiller général, maître de requêtes au Conseil d'Etat, qui apparaît comme l'un des principaux chefs de file du P.S. dans le département, et Claude Jullemier (P.C.F.), maire de Montbizot, candidats dans la première circonscription (Le Mans-I, Sillé-le-Guillaume), ont peu d'espoir de battre M. Gérard Chasseguet, député R.P.R. sortant.

★ *Le Monde* a analysé la situation de la Haute-Normandie le 6 janvier, de la Picardie le 7 janvier, de la Corse le 11 janvier, du Languedoc-Roussillon le 12 janvier.

Les soixante-quinze candidats de S.O.S. Environnement ne se désisteront pas

M. Jean-Claude Delarue, président de S.O.S.-Environnement, a annoncé mercredi 11 janvier, que son mouvement *présenterait soixante-quinze* candidats, lors des prochaines élections législatives. La liste en sera rendue publique dans une semaine. Les candidats de S.O.S.-Environnement — mouvement qui assure grouper plusieurs centaines d'associations de défense de l'environnement — se battront sous les couleurs d'Ecologie-78, ainsi qu'il a été convenu entre ces deux formations (*le Monde* du 23 décembre 1977).

Une moitié d'entre eux se présenteront dans la région parisienne, l'autre moitié se répartissant entre une douzaine de régions. « *Nous ne participons pas seulement à la compétition électorale pour faire connaître les propositions des écologistes,* a précisé M. Delarue, *mais pour envoyer des élus au Parlement. Compte tenu des sondages, cette hypothèse est désormais plausible.* »

A propos de l'attitude des candidats de S.O.S.-Environnement au second tour, M. Delarue a précisé qu'il n'y aurait aucun désistement pour d'autres formations et que les écologistes se maintiendront partout où ils le pourront.

Pour ce qui concerne le programme, le président de S.O.S.-Environnement a particulièrement développé l'un des thèmes sur lequel insisteront les candidats de son mouvement : la place de l'automobile dans la société.

« *Si la voiture peut être un instrument de liberté, elle est devenue aujourd'hui un danger* », a-t-il dit. Danger parce qu'elle gaspille l'énergie, qu'elle ampute le temps de vivre, qu'elle tue treize mille Français par an, qu'elle détruit les villes et les sites, qu'elle provoque des nuisances, qu'elle aggrave les inégalités sociales, qu'elle est devenue un lobby qui « *asservit tous les partis politiques* ». Aussi le fer de lance de la contestation écologique doit être, selon lui, « *la lutte non contre l'automobile, mais contre la priorité à l'automobile* ».

S.O.S.-Environnement formule une série de propositions parmi lesquelles on relève :

— La création d'un conseil national de l'information sur le rôle de l'automobile ;

— L'abandon immédiat des projets d'autoroutes A-15, A-86 et A-87 en région parisienne et de l'autoroute de Sologne ;

— Une priorité absolue aux zones piétonnes et à la circulation d'intérêt général (autobus, ambulances, etc.) dans les villes ;

— L'arrêt de l'augmentation du trafic des poids lourds ;

— L'indemnisation totale des victimes de l'automobile (accidentés, victimes du bruit, etc.) ;

— La réduction effective des limites de vitesse et l'élimination de l'alcool au volant pour réduire l'hécatombe routière.

« *Rien ne sert de réclamer une croissance différente ou l'arrêt du programme électro-nucléaire, si on ne s'attaque pas aussi au fléau automobile* », a conclu M. Delarue.

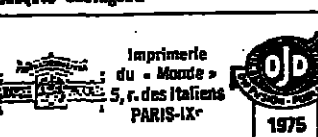
LES PROPOSITIONS D'ACTION ÉCOLOGIQUE DU C.D.S.

M. Philippe Saint-Marc, conseiller national de la qualité de la vie au Centre des démocrates-sociaux, a présenté, mercredi 11 janvier, une série de propositions d'« action écologique ». Pour améliorer la santé en se rapprochant de la nature, le C.D.S. a déposé une proposition de loi recréant la profession d'herboriste. « *Le traitement par les plantes permet une médecine plus douce et souvent mieux supportée que la médecine chimique,* a dit M. Saint-Marc, *il est absurde d'y renoncer. Or il ne reste plus que quatre cent cinquante herboristes en France, contre seize mille en Allemagne.* »

Le C.D.S. préconise une modification de la réglementation de l'office des céréales (ONIC) de manière à accorder à l'agriculture biologique des aides à la commercialisation équivalentes à celles qui sont données à l'agriculture traditionnelle.

Le C.D.S. a déposé une autre proposition de loi créant un conservatoire des espèces animales et végétales menacées de disparition. Enfin, il met à son programme un remaniement de la réglementation sur le remembrement pour que celui-ci tienne compte davantage des nécessités écologiques (en particulier la protection contre l'érosion) et soit davantage soumis au contrôle de l'opinion publique.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : no 57437.

POLITIQUE

Dans la nouvelle préface de «Démocratie française»

M. Giscard d'Estaing analyse la rupture de l'union de la gauche

Pour la réédition en format de poche de *Démocratie française*, M. Giscard d'Estaing a rédigé une nouvelle préface qui s'ajoute à celle de la première édition. Il constate le succès de son ouvrage et celui d'une formule, le pluralisme, et note que *« le dossier des critiques est resté curieusement plat »*. Le président de la République analyse l'événement, d'une *« portée considérable »*, qui s'est produit au cours de l'année : l'apparition au grand jour du désaccord profond sur leurs objectifs entre communistes et socialistes. Il écrit à ce sujet :

« C'est d'abord un événement « certain », même si son échéance était indécise, pour la simple raison qu'il existait un désaccord de fond entre les conceptions socialistes et communistes, et que, si ce désaccord pouvait être dissimulé pour des motifs électoraux, il ne lui était pas possible de résister à ce révélateur que constitue la prise de décision politique. C'est pourquoi la seule interrogation était de savoir si ce désaccord apparaîtrait avant *ou* après *l'exercice des responsabilités. Il était d'intérêt national que ce désaccord apparût* avant, *pour que ce ne soit pas la vie réelle du pays qui eût à souffrir de ses conséquences.*

» Trois éléments ont contribué à la manifestation de ce désaccord au printemps de 1977. L'affirmation répétée par le président de la République qu'il continuerait à assumer ses fonctions, quelle que soit l'issue des élections législatives, affirmation de simple bon sens et conforme à l'esprit des institutions, invitait intentionnellement les partenaires à s'interroger sur la « durée et la solidarité » de leur action en commun, puisque resterait à la tête de l'État un personnage doté des pouvoirs permettant à l'opinion de se prononcer sur la poursuite de l'expérience ; le succès de l'opposition aux élections municipales, en accréditant la probabilité de sa venue au gouvernement, transformait la nature du programme commun : de simple plate-forme électorale, que l'opinion accueille toujours avec un scepticisme éprouvé, il devenait le « journal officiel » des décisions qui seraient *prises par le gouvernement, en cas de succès de l'opposition. Enfin, l'actualisation du programme commun accentuait le phénomène : le « journal officiel » apparaissait chiffré, et daté !*

» C'est ensuite « un événement qui ne résulte pas de querelles de personnes », même si l'usage excessif de la télévision a pu en donner le sentiment. Il s'agit de la remontée à la surface d'une réalité existant en profondeur, et qui est la divergence fondamentale de conception et d'objectif de deux grands courants de la pensée politique française. Leur rapport était celui d'une coalition, et non d'un accord. C'est pourquoi la rupture entre eux traduit la poussée de l'évidence.

» En troisième lieu, cet événement a, pour un certain nombre de Français, « meurtri une espérance ». Que cette espérance ait été largement fondée sur des illusions, et sur la dissimulation des contraintes qui pèsent aujourd'hui sur la France, il n'empêche qu'elle traduisait aussi l'attente d'une justice sociale plus chaleureuse, d'une vie qui aurait pu être « meilleure » pour beaucoup de Français modestes. Cette espérance meurtrie n'appelle pas la satisfaction, mais l'imagination et la proposition. J'aurai l'occasion d'y convier.

» Je ne pense pas cependant qu'il soit encore possible de débattre des thèmes d'avenir de Démocratie française.

» Les esprits, dans l'opposition, sont trop choqués par le déchirement qui vient de se produire. Le parti socialiste ne peut paraître s'écarter du programme commun. Il lui faut quelque temps pour retrouver et exprimer une doctrine propre.

» Même s'il n'est pas proche, le temps viendra où le débat pourra être conduit en termes non passionnés, où il portera sur des différences et non sur des oppositions, où les Français s'apercevront qu'ils ne sont pas aussi séparés dans leurs conceptions qu'on a voulu le leur faire croire, qu'ils peuvent en tout cas dialoguer démocratiquement et s'entendre sur un faisceau de propositions communes. »

Le P.S. cherche à concilier rigueur économique et SMIC à 2 400 F

Le choix, par la direction du parti socialiste, du SMIC à 2 400 francs par mois en mars — choix annoncé par M. Mitterrand le 4 janvier, lors de la présentation de la version socialiste du programme commun actualisé — a une histoire. Et il aura prochainement des suites.

L'histoire : une offensive développée *de semaine en semaine* auprès du député de la Nièvre par *un certain nombre de dirigeants* nationaux du P.S., peu désireux de laisser au parti communiste le monopole de cette revendication, jugée par eux très populaire. MM. Bérégovoy, Defferre et Mauroy, leaders de ce courant, ont fait valoir que les syndicats proches de la gauche faisaient des 2 400 F un de leurs objectifs essentiels.

Ils ont ajouté qu'à la base les militants socialistes — souvent syndicalistes — comprenaient mal pourquoi un SMIC *voisin* de 2 200 F par mois était présenté par leur parti comme cohérent avec les perspectives économiques d'un gouvernement de gauche, alors qu'un salaire minimum à 2 400 F ne l'était pas. Faute de bien apprécier l'enjeu financier du différend, les militants argumentaient peu — *ou mal* — lors de débats sur le sujet avec les *communistes, situation fâcheuse* en début de campagne électorale. Enfin, s'appuyant sur le précédent de 1968, les dirigeants en question estimaient que si l'économie française avait supporté vaillamment les conséquences du « constat de Grenelle » (SMIG accru de 36 %), elle pourrait bien se tirer d'affaire avec une *hausse du SMIC* de 37 % en mars. Voire même en *profiter*, grâce au *coup de fouet* ainsi donné à la consommation.

Les arguments des économistes

Face à *cette offensive* politique, les économistes du P.S. n'ont pas fléchi. Groupés autour de la commission économique qu'animent MM. Rocard, Boulloche et Attali, ils ont multiplié les études et les chiffres pour convaincre M. Mitterrand de ne pas trop charger la barque. Au lendemain d'une victoire de la gauche, dans une économie affaiblie par quatre années de crise et en proie simultanément à l'inflation et au *déficit extérieur, il conviendrait,* disaient-ils, de respecter les engagements du *programme commun* (1), mais de ne pas aller trop au-delà. Les 9 % d'écart entre 2 200 et 2 400 F *« pourraient bien,* ajoutaient-ils, *être la marge qui sépare les bases de la réussite des conditions de l'échec »* (2).

Nombre d'entreprises pourraient se trouver dans l'impossibilité de supporter cette charge nouvelle, dès lors, bien sûr, qu'on se refuserait à la distribution massive de crédits qui avait servi de ballon d'oxygène en 1968, mais avait précipité l'inflation, la *chute du franc* et provoqué la dévaluation de 1969. De plus, *faute d'un changement* instantané des structures du commerce extérieur français, une injection massive de pouvoir d'achat stimulerait — comme en 1968 et en 1975-1976 — le recours à l'importation, donc le déficit des paiements, générateur de dégradation monétaire. Pour ne pas répéter l'expérience économiquement désastreuse de 1936-1937, mieux vaudrait, concluaient les économites socialistes, négocier avec les syndicats un étalement dans le temps des satisfactions quantitatives et le compenser par *des réformes structurelles hardies.*

M. Mitterrand a longtemps balancé avant de se ranger à l'avis du premier groupe de ses amis, majoritaire au bureau exécutif. Le 8 novembre, devant les journalistes économiques, il acceptait un SMIC à 2 300 F, actualisation à mars 1978 du chiffre de 2 200 F *(cité jusqu'alors par le P.S.), pour* tenir compte d'une hausse jugée probable des prix de 4,5 % d'octobre 1977 au printemps prochain. Le 4 janvier, sans qu'aucun élément puisse faire prévoir — au contraire — une accélération de l'inflation durant le semestre en cours, il annonçait 2 400 F. La veille encore l'affaire était en discussion au sein du secrétariat du *P.S. ; mais ayant écouté une dernière fois les deux camps,* M. Mitterrand *avait opté pour la majorité.*

La campagne électorale des candidats socialistes va s'en trouver facilitée. On ne leur objectera plus la fameuse phrase souvent répétée par leurs contradicteurs communistes : *« Comment feriez-vous pour vivre avec moins de 2 400 F ? »* Quant aux conséquences économiques du choix *fait, elles peuvent s'apprécier* à partir de quelques *chiffres.*

Les conséquences

*40 % des salariés ont actuel*lement, dans l'industrie et le *commerce*, un salaire *net inférieur* à 2 400 F par mois ; 87 % *se trouvent en dessous de 4 800 F* (double du SMIC proposé pour mars). Même si on limite à ces salariés l'effet de la hausse dégressive proposée, on peut s'attendre que cela représente, pour les bénéficiaires, une majoration moyenne de l'ordre de 13 à 15 %, selon le type de modulation adopté (par exemple 37 % de hausse en bas de l'échelle et 2 % seulement à l'approche des 4 800 F). Soit, vu le nombre des intéressés, un gonflement de la masse totale des salaires en France de l'ordre de 11 à 13 %. Si l'on étend ce *« coup d'accordéon » jusqu'à trois fois le SMIC* proposé (7 200 F), cela concernera 94 % des salariés et *représentera* de 13 à 15 % de la masse des salaires.

Soit environ 6 à 7 % du revenu disponible de l'ensemble des Français (après impôts et cotisations sociales). Ou encore 7 à *8 %* de la consommation des ménages. Comme la loi indexe *toute une série de prestations sur* le SMIC (salaires des apprentis, *indemnités de formation professionnelle,* allocations d'emploi-*formation, allocations militaires*) et que la gauche elle-même prévoit d'accrocher au salaire minimum des prestations nouvelles (pensions, allocation-chômage), c'est en fait une masse largement supérieure à ces chiffres qui serait injectée dans l'économie.

Cela relancerait fortement la consommation populaire. Et, par voie de conséquence, nombre d'investissements. A terme, les économistes du P.S. pensent que cette expansion créerait un *volume important de recettes* fiscales, de ressources sociales et *d'emplois,* très bénéfique pour l'économie et même, selon eux, pour la structure des prix de revient des entreprises, puisque la relance inciterait les firmes à réduire leur marge bénéficiaire par produit (ou service) rendu.

Mais, dans l'immédiat, comment éviter un dérapage rapide vers l'inflation, le déficit commercial et la dépréciation monétaire ?

M. Mitterrand n'entend pas que l'option politique qu'il a prise sur le SMIC puisse être interprétée comme un abandon du souci de rigueur économique qu'il manifeste depuis 1974 — et qui était apparu, il y a quatre ans, comme une rupture heureuse avec le laxisme *habituel de la gauche* en la matière. Aussi, a-t-il demandé *aux économistes de son parti de « resserrer les boulons »* pour que les 2 400 F *promis ne soient pas « payés en monnaie de singe »*, si la gauche arrive au pouvoir. Un dispositif d'orientation plus stricte de l'économie a donc été mis à l'étude place du Palais-Bourbon.

Il devrait être révélé au début de février, en même temps que le chiffrage de l'ensemble des propositions du P.S. Il comporterait, semble-t-il, un recours accru à l'impôt sur la fortune (dont le taux maximum envisagé a été porté par le P.S. de 2 à 8 %) et à l'imposition des hauts revenus ; un blocage *temporaire plus étendu* des prix à la consommation ; un *appel à l'épargne plus large* que les 20 milliards précédemment annoncés, appel qui serait couplé avec une indexation des dépôts, *de nature à stimuler* l'épargne pour éponger des revenus ; des baisses de T.V.A. *plus substan*tielles que celles qui étaient envi*sagées au départ ; un renforce*ment du contrôle des prix ; enfin, un *rôle plus large attribué aux* groupements de consommateurs pour éviter des excès dans la distribution. Peut-être, aussi, une assistance financière aux entreprises où une menace de faillite compromettrait l'emploi, ainsi qu'un dispositif de freinage de certaines importations.

Cet encadrement plus strict est conçu, *en quelque sorte, comme le* prix économique à payer pour le choix politique que représente l'acceptation du SMIC à 2 400 F. On saura bientôt *si ce prix est* suffisant.

GILBERT MATHIEU.

(1) *L'augmentation de 25 % du* SMIC pour le porter de 1 750 F à 2 200 F correspondrait à la hausse prévue en 1972 pour porter à l'époque le SMIG à 1 000 F.

(2) *89 réponses du P.S. aux questions économiques*, page 33 (Flammarion).

LE FRONT NATIONAL REND PUBLIQUE UNE PREMIÈRE LISTE DE 104 CANDIDATS

Le Front national a rendu publique, mercredi 11 janvier, au cours d'une conférence de presse, une première liste de cent quatre candidats sur les deux cents environ qu'il compte présenter aux élections législatives. Une deuxième liste sera publiée le 21 janvier. M. Jean-Marie Le Pen, ancien député de la Seine, qui se présente dans la cinquième circonscription de Paris (VIIe arrondissement), a indiqué que le thème principal de la campagne du Front national dont il est le président sera la lutte contre l'émigration. A ce sujet, il a estimé qu'il s'agit là d'un « problème excessivement grave au regard de notre situation économique et sociale *». Il a souhaité que le nombre des étrangers en France soit progressivement diminué de 80 à 90 %.*

Au micro d'Euorpe 1, M. Le Pen a affirmé : « Les immigrés pèsent sur la vie économique de notre pays, ils sont très coûteux, nous reviennent plus cher que les Français et ils empêchent la révolution pacifique moderne qu'est la revalorisation du travail manuel. »

Au sujet de l'attitude des candidats du Front national au second tour, M. Le Pen a précisé que, « candidats d'opposition à la gauche et à la majorité *», ils se désisteront en fonction de la position que prendront les autres candidats sur le projet de l'émigration que prépare le Front national. M. Le Pen a ajouté : «* Nous préférons certains socialistes patriotes à certains frénétiques de gauche du R.P.R. Nous préférons M. Robert Fabre, partisan de la libre entre*prise, à certains zigotos du P.R. »*

ALLIER : Mme Brigitte André (3e).

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE : Mme Jacqueline Chetaille (1re).

ALPES-MARITIMES : MM. Daniel Malaganne (2e) ; Jean-Paul Ripoll (3e) ; Robert Jobin (5e).

AVEYRON : M. Jean-Marc Martinuzzi (3e).

BOUCHES-DU-RHONE : MM. Daniel Bescheron (2e) ; Gérard Bareller (7e) ; Guy Pantaleo (8e) ; Paul CAIRE (10e) ; Yves Jacquinot (11e).

CALVADOS : M. Denis Lelièvre (5e).

CHARENTE-MARITIME : M. Palmieri (4e).

COTES-DU-NORD : MM. Maurice Mallarge (1re) ; Jean Rabuel (4e).

DORDOGNE : M. Jacques Ricard (1re).

DROME : Mmes Germaine Burgaz (1re) ; Antoinette Carpene (3e).

EURE : M. Christian Le Rick (3e).

EURE-ET-LOIR : MM. Dominique Foucault (1re) ; Jean-Pierre Stirbois (2e) ; Serge Palmier (3e).

FINISTÈRE : M. Jules Laurent (4e).

GARD : MM. Hervé Rubi (2e) ; Serge Martinez (3e).

HAUTE-GARONNE : M. Gilbert Sincyr (2e).

GIRONDE : MM. Robert Blancan (1re) ; Odin Rossignol (2e) ; Gérard Sirgues (10e).

HERAULT : M. Alain Jamet (1re).

LOIRE : M. Georges Rouchouze (2e).

HAUTE-LOIRE : M. Jacques Bosio-Gillet (1re).

LOT-ET-GARONNE : M. Roger Chauzy (3e).

HAUTE-MARNE : M. Jacques Bourcelot (1re).

NORD : MM. Michel Nys (8e) : Yves Labillois (11e).

OISE : M. Michel Chardenal (4e).

ORNE : M. Jean Lannoy (3e).

PAS-DE-CALAIS : MM. Lucien Lemaire (4e) ; Rémy Delrue (7e).

PUY-DE-DOME : M. Jean-Claude Waterlot (2e).

RHONE : MM. Michel Le Levier (1re) ; Philippe de Sailly-Candeau (2e) ; Charles Berthemy (6e).

SARTHE : M. François Bernada (3e).

SAVOIE : M. Gilles Billard (3e).

HAUTE-SAVOIE : M. Serge Foex (3e).

SEINE-MARITIME : MM. Bernard Mazier (2e) ; Didier Julienne (3e) ; François Duprat (4e) ; Georges Schmelz (7e) ; Mme Jeanine Nicolet (8e) ; MM. Patrick Gorre (9e) ; Freddy Gourvennec (10e).

TARN-ET-GARONNE : M. Jacques Marles (1re).

VAR : M. Albert Peyron (2e).

VAUCLUSE : Mme Paule Bompard (3e).

VOSGES : Mme Joëlle Bourcelot (1re) ; M. André Alessandrini (2e).

Région parisienne

PARIS : MM. Michel Mignot (1re) ; Louis Emery (2e) ; Bernard Verny (3e) ; Philippe Duclos (4e) ; Jean-Marie Le Pen, anc. dép. (5e) ; Michel Bayvet (6e) ; Mme Liliane Mallières (7e) ; MM. Eric Bousquet (8e) ; Pierre Bousquet (9e) ; Mme Michèle Aubujeau (10e) ; MM. Louis Chausse (11e) ; Jean Castrillo (12e) ; Louis Coustouret (13e) ; Yves de Coatgoureden (15e) ; Pierre Durand (16e) ; Serge de Becketch (18e) ; Alain Renault (20e) ; Pierre Pecastaing (21e) ; Pierre Lo Meo (22e) ; Mme Myriam Baeckeroot (23e) ; MM. Pierre Brangeon (24e) ; Jean Duplessy (25e) ; François Cabanas (26e) ; André Barbot (27e) ; Mme Christiane Lessinger (28e) ; MM. Pierre Pauty (29e) ; Jacques Bodart (30e) ; Gérard Lefort (31e).

HAUTS-DE-SEINE : MM. Michel Senaud (3e) ; André Delaporte (4e) ; Henri David (5e) ; Gilles Neret-Minet (6e) ; Mme Nicole Maréchal (8e) ; M. Bonnes (9e).

SEINE-SAINT-DENIS : MM. Patrice Chabaille (5e) ; Gilbert Cottinet (8e) ; Claude Briard (9e).

VAL-DE-MARNE : MM. Michel Collinot (1re) ; Jean-Luc Siruguet (6e).

VAL-D'OISE : M. Robert Grossot (2e).

YVELINES : MM. Thierry Rogister (2e) ; André Dufraisse (3e) ; Jean-Marie Landras (5e) ; Jean Silve de Ventavon (6e) ; Daniel Philippot (8e).

Mme SCRIVENER NE SE PRÉSENTERA PAS

(De notre correspondant.)

Mont-de-Marsan. — Mme Christiane Scrivener, secrétaire d'État à la consommation, a indiqué qu'elle ne sera pas candidate aux élections législatives. Interrogée, mercredi 11 janvier, à Mont-de-Marsan, où elle présidait une réunion de travail à laquelle participait des représentants de l'administration, des consommateurs et des commerçants, elle a précisé que sa candidature avait été envisagée à Versailles (5e circonscription des Yvelines), dont le député sortant est M. Bernard Destremau (P.R.).

Mme Scrivener a déclaré :

« La multiplicité des postulants m'en empêche, car je considère — à tort ou à raison, l'avenir le dira — que beaucoup de Français sont contre un nombre élevé de concurrents. J'espère cependant que le pluralisme ne sera pas néfaste au report des voix, le pays ayant plus que jamais besoin d'unité. »

Le mouvement occitan V.V.A.P. enregistre « avec satisfaction » plusieurs points d'accord avec le P.S.

M. Louis Le Pensec, délégué du parti socialiste, chargé des questions régionales, député du *Finistère, a reçu à l'Assemblée* nationale une délégation du mouvement *socialiste occitan Volem* viure al païs (V.V.A.P.), composée *de MM.* Eric Save, Pierre Desrozier et Claude Pascual. A l'issue de cette entrevue, les délégués de V.V.A.P. ont *« enregistré avec satisfaction »* un certain nombre de points d'accord entre leur mouvement et le P.S. portant notamment sur la reconnaissance de l'occitan comme langue nationale de l'État français, la création d'un intergroupe parlementaire occitan rassemblant des députés et sénateurs de la gauche, l'abolition des textes législatifs et réglementaires pris à l'encontre des associations autonomistes et séparatistes, la création d'offices fonciers, la suppression des préfets et de la tutelle administrative pour toutes les collectivités locales, la création de banques régionales d'investissement, etc.

La délégation a également présenté à M. Le Pensec diverses propositions tendant en particulier à créer un conseil fédérant les régions occitanes, à stopper l'extension des camps militaires, à interrompre la construction des centrales nucléaires et des grands barrages, tel celui de Naussac (Lozère).

Les représentants de V.V.A.P. ont regretté, toutefois, que les points de convergence dégagés au cours de cette réunion *« n'apparaissent que bien peu »* dans les propositions socialistes pour l'actualisation du programme commun qui ont été présentées, le mercredi *4 janvier, par M. François* Mitterrand (*le Monde* du 6 janvier).

● *Mlle Arlette Laguiller* (Lutte ouvrière) a expliqué à Thiers pourquoi elle se présentait dans la quatrième circonscription du Puy-de-Dôme. C'est parce qu'elle a obtenu à l'élection présidentielle de 1974 4,47 % des suffrages exprimés dans l'arrondissement de Thiers et 4,40 % dans celui d'Ambert, soit plus que sa moyenne nationale, qui était de 2,35 %. Elle a aussi expliqué qu'en cas de victoire de la gauche l'extrême gauche aura *« à construire un nouveau parti ouvrier qui prenne vraiment la défense de la classe ouvrière ».*

● *M. Christian Beullac,* ministre du travail, a commencé le mercredi 11 à Lille sa campagne d'explication sur le « programme de Blois » dans une conférence de presse donnée à la préfecture. Le ministre a reçu plusieurs responsables des partis de la majorité et des milieux économiques. *« Nous allons organiser les choses,* a-t-il dit, *afin que nos objectifs obtiennent la plus large adhésion. »* Il n'est donc pas exclu que certaines initiatives régionales découlent de cette visite de M. Beullac, qui, dans les salons de la préfecture, ce qui est assez inhabituel, ne parlait plus en tant que ministre du travail mais en leader politique. — *(Corresp.)*

LE VOTE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

A Montpellier

M. DELMAS (P.R.) ACCUSE M. FRÊCHE (P.S.) D'ABUS DE POUVOIR

De notre correspondant

Montpellier. — Selon M. François Delmas, ancien maire de Montpellier, la commission administrative (que préside M. Georges Frêche, maire actuel) n'avait pas le droit de refuser les six cents inscriptions des Français d'Abidjan sur les listes électorales *(le Monde* du 11 janvier). Selon lui, *cette commission est seulement* chargée, à partir des listes électorales dressées par les différents bureaux, d'un travail de vérification, notamment pour contrôler si tel électeur n'est pas inscrit dans deux bureaux différents.

« Le pouvoir de refuser des inscriptions n'appartient, a déclaré M. Delmas, *qu'à la commission chargée du bureau où ces demandes sont présentées, en l'occurrence le bureau de Montpellier-Polygone. Or, cette commission, composée de MM. Doumergue, représentant le préfet, Bonnet, délégué par le président du tribunal de grande instance, et Bellorgeot, adjoint au maire, a accepté ces inscriptions par deux voix contre une, celle de M. Bellorgeot. »*

M. Delmas a affirmé, d'autre part, que trois mille électeurs de la deuxième circonscription de Montpellier, beaucoup plus sûre pour le candidat socialiste (le *député sortant, M. Gilbert Sénès),* avaient été transférés dans la première.

« On peut se demander, a déclaré M. Delmas, *si le bruit fait par M. Frêche autour de l'inscription des « Ivoiriens » n'est pas destiné à détourner l'attention de cette manœuvre. »* Enfin M. Delmas a qualifié d'abus de pouvoir la position de M. Georges Frêche en qualité de maire, l'accusant d'avoir invité les commissions à refuser les inscriptions des Français de Côte-d'Ivoire.

M. CHRISTIAN BONNET : quel tintamarre !

M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, s'est étonné, mercredi 11 janvier, au micro de Radio-France internationale, du *« tintamarre fait par l'opposition autour de l'inscription sur les listes électorales des Français de l'étranger »*. L'administration, a-t-il déclaré, saisira l'autorité judiciaire *« chaque fois qu'elle décèlera une fraude, que celle-ci vienne d'une inscription irrégulière ou du refus par une mairie d'une inscription régulière. Une fois la loi votée, l'administration des affaires étrangères, comme c'est son devoir, a informé nos compatriotes de l'étranger de nouveaux droits et a facilité l'exercice de ceux-ci.*

» Les partis politiques, quant à eux, conformément à leur rôle, qui est de concourir à l'expression du suffrage universel, ainsi que le prévoit l'article 4 de la Constitution, ont même une action auprès des Français de l'étranger pour qu'ils s'inscrivent notamment dans les circonscriptions qui seront particulièrement disputées en mars prochain. L'opposition l'a fait, comme l'ont fait les partis de la majorité. Je pourrais citer les exemples de réunion du parti socialiste à Dakar, de circulaires en Belgique et bien d'autres. »

● *M. Jean-Claude Servan-Schreiber,* président du Rassemblement des Français à l'étranger, a déclaré, mercredi 11 janvier, à Nîmes, où il est candidat aux élections législatives : *« Je ne comprends pas les raisons qui poussent certains élus de l'opposition, dont Gaston Defferre, à mettre en cause à la fois la loi, la liberté qu'elle accorde aux Français résidant à l'étranger, et l'honnêteté d'hommes politiques intègres, sans apporter la preuve de ce qu'ils avancent. »*

● *M. Maxime Gremetz,* membre du bureau politique du parti communiste, a dénoncé *« les abus, les fraudes et les manœuvres auxquels ont donné lieu les inscriptions des Français de l'étranger sur les listes électorales en vertu de la loi du 19 juillet 1977.*

» Il est scandaleux que le pouvoir en place ait utilisé l'appareil de l'État pour orienter ces votes vers les circonscriptions où il se trouve le plus en difficulté, en choisissant, à la place des intéressés, le lieu de leur inscription. »

● *M. Gérard Bapt,* conseiller général de la Haute-Garonne (P.S.), a déposé plainte mardi 10 janvier, auprès du procureur de la République de Toulouse, pour des irrégularités concernant l'inscription de Français résidant *à l'étranger sur les listes électorales* de la deuxième circonscription de la Haute-Garonne. Cette affaire concerne six cent cinquante-sept inscriptions ou demandes de vote par procuration, provenant soit de la Côte-d'Ivoire, soit de l'Inde.

JUSTICE

AU CONSEIL D'ÉTAT

Un prolongement de l'affaire Audin

Une si vieille histoire...

Un arrêt rendu mercredi 11 janvier par le Conseil d'Etat (nos dernières éditions) annule le jugement par lequel le tribunal administratif de Paris avait, le 25 février 1975, rejeté une demande d'indemnité (400 000 francs au total) présentée par Mme Maurice Audin en son nom propre et au nom de ses trois enfants (« le Monde » du 30 janvier et du 25 mars 1975). La juridiction administrative avait fait sienne la justification des ministères sollicités qui invoquaient la déchéance quadriennale (les lettres de l'Etat sont éteintes lorsqu'il ne les a pas payées dans un délai de quatre exercices financiers). La disparition, en 1957, de Maurice Audin, dont on lira ci-dessus les circonstances tragiques, a été reconnu par un jugement déclaratif de décès du tribunal d'Alger du 1er juin 1963. Mme Audin n'avait présenté sa demande d'indemnité que le 22 mars 1968.

Le Conseil d'Etat estime que, si le tribunal administratif était bien compétent pour examiner cette thèse de la déchéance quadriennale, il ne l'était pas pour connaître de la demande d'indemnité de Mme Audin, justiciable des seuls tribunaux judiciaires — devant qui elle peut maintenant se pourvoir... — puisque fondée sur un cas d'« atteinte à la liberté individuelle ». Sur le premier point, la Haute Assemblée estime que le comportement de l'administration après la disparition de Maurice Audin fut de nature à « détourner la requérante d'exercer les droits à réparation qu'elle pouvait être disposée à faire valoir ». En écartant de ce fait la déchéance quadriennale acceptée jadis par le tribunal administratif, le Conseil d'Etat replace dans sa perspective historique un drame qu'on avait pu croire un moment définitivement enfoui sous le poids cumulé d'une volonté de *silence évidente* et de considérations strictement formelles.

Le 11 juin 1957, Maurice Audin, assistant à la faculté des sciences d'Alger, est interpellé par des militaires du service des renseignements du sous-secteur de *la Bouzareah* (Nord algérois). Cet enseignant, âgé de vingt-cinq ans, membre du parti communiste algérien, est emmené pour y être interrogé au *centre de triage* d'El Biar. Quelques jours plus tard, il y disparaît pour toujours. Commence alors l'« affaire Audin », toujours en suspens. Après plus de vingt années de silences de mensonges, de dérobades et d'impasses juridiques, les circonstances exactes de sa disparition ne sont toujours *pas établies. Entre-temps*, Maurice Audin est devenu le symbole des excès le plus haïssables auxquels ont pu conduire les opérations de « maintien de l'ordre » en Algérie.

« Officiellement » — mais il y a beau temps que l'adverbe n'impressionne plus, — la trace de Maurice Audin aurait été perdue, le 21 juin 1957, après son évasion du véhicule qui le conduisait dans les locaux où aurait dû l'entendre la police judiciaire.

L'épouse de Maurice Audin et le très actif « comité Audin » ont toujours rejeté cette thèse de l'évasion. Ils n'y ont vu qu'un mauvais scénario établi pour tenter de mettre fin aux questions embarrassantes.

Alertée par la rumeur publique, troublée par le caractère imprécis et contradictoire des explications qui lui sont données, Mme Audin alerte les milieux universitaires métropolitains qui exigent publiquement que la vérité soit établie. Le 4 juillet 1957, elle dépose plainte contre X., avec constitution de partie civile, à Alger.

Cette vérité, approchée à force d'investigations et de témoignages, n'a jamais « officiellement » acquis *force d'évidence*. Selon le comité qui porte son *nom, Maurice Audin*, torturé comme tant d'autres au cours de ses interrogatoires, ne parle pas. Il est victime, le 21 juin 1957, de la *fureur folle d'un lieutenant* qui l'étrangle.

Pour tenter de trancher entre ces diverses vérités, diverses instances judiciaires ont œuvré depuis vingt ans. En vain. L'information ouverte à Alger est renvoyée, le 11 avril 1959, à un juge d'instruction de Rennes pour raison d'ordre public. Cette deuxième instruction, menée pendant trois ans, est interrompue le 20 avril 1962 par une ordonnance de non-lieu. La publication, un mois *plus tôt*, d'un *décret* d'amnistie des faits commis en *Algérie, lors des* opérations de maintien de l'ordre, obligeait le juge rennais à cesser ses investigations. Les recours en appel, puis en cassation, formés contre ce *non-lieu ne modifièrent pas* cette situation.

Une lettre éloquente

Depuis, il n'a plus été question, en théorie, du fond de l'affaire Audin. Même s'il n'a jamais été question que de cela. Même si, au cours d'un retentissant procès en diffamation du comité Audin contre le journal *la Voix du Nord*, en 1967, un avocat put donner lecture d'une lettre éloquente. Adressée le 4 décembre 1959 *par* un conseiller technique du ministère de la justice à M. Edmond Michelet, alors garde des sceaux, cette lettre établissait *l'authenticité de la thèse* de l'assassinat de Maurice Audin.

Trop tard ? Tout depuis le début a toujours semblé venir trop tard. « *Trop tard* », avait encore dit, le 25 février 1975, le tribunal adminis*tratif* de Paris à Mme Audin, qui réclamait une indemnité de 400 000 F à trois ministères.

N'allait-il rester d'une si vieille *histoire que des subtilités tirées des* règles de la comptabilité publique ? L'arrêt du Conseil d'Etat empêche au moins le voile de l'oubli de retomber, mais penser que *le* temps de la clarté, de l'entière sincérité est venu serait pure naïveté. Les demandes de Mme Audin et de ses enfants n'ont rien d'exorbitant. En y accédant, *l'Etat ferait taire* toutes les voix. « *Magnanimité* », diraient les uns. Elle n'est pas toujours aussi justifiée. « *Aveu indirect* », comprendraient les autres. Ce serait *le premier* depuis le *11 juin 1957.*

MICHEL KAJMAN.

Une manifestation, place Vendôme

« Q.H.S. : des usines qui fabriquent des fauves »

Sous le regard vigilant des gardes mobiles et des gardiens de la paix stratégiquement placés sur la place Vendôme et ses abords, un petit attroupement s'est formé mercredi 11 janvier, vers 16 heures, devant le ministère de la justice, place Vendôme, à Paris. Une cinquantaine de personnes ont répondu à l'appel du Comité d'action des prisonniers et du Comité travailleurs justice, qui organisaient une manifestation pour dénoncer le « système d'oppression carcérale » qui sévit dans les quartiers dits de « haute sécurité » ou de « plus haute sécurité » ainsi que dans les établissements de sécurité renforcée (« le Monde » du 4 janvier).

Le SNEPAP (Syndicat national des personnels d'éducation et de probation de l'administration pénitentiaire), ainsi que le Mouvement d'action judiciaire, avaient également apporté leur soutien aux deux mouvements organisateurs de cette manifestation pour réclamer l'abrogation des « Q.H.S. ». Quelques membres du groupe d'extrême gauche Marge s'étaient joints aux manifestants « par solidarité » ainsi que des personnes entendant protester contre l'« entreprise de destruction mentale et physique des détenus », à titre personnel ou en tant qu'« autonomes ».

Vers 16 h. 10, une délégation de cinq personnes, composée de représentants du CAP, du C.T.J. et du SNEPAP ainsi que la mère de Taleb Hadjadj (détenu à Fresnes) et Roland Agret, demandaient à être reçus au ministère de la justice. Une audience leur fut accordée. Dès lors, les manifestants se groupèrent devant le ministère de la justice, des banderoles étaient brandies, celles du Comité de liaison de la peine de mort et des peines perpétuelles réclamant la suppression des « Q.H.S. », d'autres mettant en équation « Q.H.S. usines à fabriquer des fauves » et soutenant les détenus grévistes de la faim.

Des clameurs s'élevèrent, la formule « Q.H.S. - S.S. » était scandée. Les gardes mobiles vinrent se placer en renfort autour des manifestants assis par terre sous la pluie battante. Brusquement, vers 17 heures, les manifestants furent sommés de dégager la place et, sur le champ, les forces de l'ordre se mirent à les refouler en direction de la rue de Castiglione. Dans la bousculade, plusieurs manifestants furent molestés et projetés au sol. De nouvelles équipes de renforts, casqués et munis de boucliers, étaient immédiatement postées aux deux issues de la place.

Vers 17 h. 30, la délégation sortait du ministère. Me Thierry Maleville et Roland Agret déclarèrent avoir été reçus par MM. Jean-Paul Dupertuys et Philippe Léger, conseillers techniques au cabinet du ministre de la justice. « Protestant contre le régime arbitraire des « Q.H.S. », ont-ils ajouté, nous avons fait part des revendications des détenus (droit à la formation, aux études, à la pratique du sport, respect de la religion et autorisation des journaux de leur choix). Quand nous avons souligné les conséquences du processus d'isolement et de surveillance des détenus, il nous a été répondu : « On n'a plus » besoin de s'évader de prison, » puisqu'il y a des permissions » pour en sortir. ». — E.M.

ANTISÉMITISME A DIJON

De notre correspondant

Dijon. — Depuis une quinzaine de jours, inscriptions sur les vitrines de commerçants, lettres anonymes de menaces de mort et communications téléphoniques se succèdent, visant des Dijonnais israélites. L'affaire a commencé le 24 décembre 1977, lorsque les rédactions des deux quotidiens de Dijon, *Les Dépêches* et *le Bien public*, ainsi que l'hôtel de police, ont reçu un appel téléphonique.

Se réclamant de la Section française d'Odessa International, organisation des anciens membres Waffen SS et criminels de guerre, le correspondant anonyme annonçait que ladite section avait « *décidé de condamner à mort certains membres de la juiverie dijonnaise alliés du communisme international et membres de la juiverie internationale* ». « *Ils seront exécutés à partir de janvier 1978* », ajoutait le correspondant.

Dimanche 8 janvier, le mot « juif » était inscrit sur la vitrine d'un commerçant, qui décidait de déposer plainte le lendemain, tandis que la LICA se constituait partie civile le même jour. Une enquête a été ouverte par la sûreté dijonnaise.

Cette résurgence de l'antisémitisme est-elle l'œuvre d'un déséquilibré ? Au commissariat de police on indiquait, ce jeudi matin 12 janvier, que l'enquête continuait et que toutes les hypothèses étaient à retenir. Le président de la LICA, M. Paul Chitelman, qui a reçu plusieurs lettres anonymes et coups de téléphone de menaces, estime que les « *bêtises entendues au téléphone relèvent de la littérature du Protocole des sages de Sion.* »

Entre temps, les partis de gauche ont protesté « *contre le développement des actions fascistes de certains groupes irresponsables* », tandis que M. Robert Poujade, maire de Dijon, a demandé au préfet de la Côte-d'Or que cette affaire soit éclaircie le plus rapidement possible. — Ch. M.

LA RENTRÉE DU TRIBUNAL DE PARIS

• Augmentation du nombre de vols avec armes et des attentats

• Recours grandissant à la procédure du flagrant délit

L'audience solennelle de rentrée du tribunal de grande instance de Paris a eu lieu, mercredi 11 janvier, sous la présidence de Mme Simone Rozès, le siège du ministère public étant occupé par M. Louis Barbaroux, procureur de la République, en présence de M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, et de Mme Monique Pelletier, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la justice. Le bilan d'activité du tribunal a été dressé par M. Michel Berger, premier substitut, *qui l'a qualifié de « positif »*.

Alors que le nombre des vols avec armes à feu commis à Paris a augmenté de plus de 52 % en 1977 par rapport à 1976 et que celui des attentats par explosif a crû de plus de 38 %, soixante-dix juges d'instruction ont clos, en cette année, 8 233 dossiers, tandis que 7 220 affaires nouvelles leur étaient confiées. Au 31 décembre 1977, 7 724 informations judiciaires restaient en cours au lieu de 8 232 fin 1976 et 11 441 fin 1975.

Cette accélération a *été* obtenue grâce, notamment, au recours à la procédure du flagrant délit (plus de 8 000 poursuites en 1977), aux citations directes (plus de 3 000) et aux « rendez-vous judiciaires » (630).

Mais la célérité, assure l'orateur, n'est pas la seule préoccupation des magistrats parisiens qui consacrent désormais « *une plus grande part de leur activité à des secteurs de la délinquance jusqu'alors plus ou moins délaissés : la « délinquance en col banc », les poursuites engagées en matière économique et sociale, etc.* »

La justice, a-t-il d'autre part affirmé, tend à s'humaniser grâce aux nouvelles dispositions instaurées par la réforme pénale mise en application le 1er janvier 1976 : dispenses de peines, ajournements, généralisation des mises à l'épreuve (près de 5 000 dossiers de probation en 1977 contre 3 200 l'année précédente et 2 110 en 1974), exclusion de condamnations du casier judiciaire...

Amélioration de la situation également pour l'évacuation des affaires civiles : près de 25 000 jugements sur le fond en 1977 contre 21 200 en 1976, pour 24 000 affaires enrôlées.

Les juridictions de référé ont eu à statuer sur plus de 13 000 placets en 1977 contre 12 907 en 1976 (7 603 en 1972).

JEUNESSE

Création d'un circuit motocycliste à Tremblay-lès-Gonesse

M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, a annoncé, ce mercredi 11 janvier, qu'un site avait été choisi pour l'implantation d'un circuit motocycliste en Ile-de-France. Ce circuit sera établi sur la commune de Tremblay-lès-Gonesse (Seine-Saint-Denis), soit à une distance d'une vingtaine de kilomètres de Paris, et sera donc parfaitement desservi par les autoroutes A 1 et A 3. Situé sur un terrain d'une quinzaine d'hectares, il aura l'avantage d'être éloigné de toute habitation.

Il s'agira d'un centre de loisirs sportifs de plein air destiné aussi bien aux motocyclistes cherchant à reproduire les conditions de la compétition, qu'à ceux qui veulent se perfectionner, voire s'initier à la conduite ou à la mécanique moto.

L'acquisition du terrain par le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports, les frais d'aménagement du circuit (qui sera aménagé sur les conseils de pilotes hautement qualifiés) et de construction des équipements socio-éducatifs seront essentiellement assurés par l'Etat et la région. Le centre moto, dont le coût est estimé à 6 millions de francs, sera financé à concurrence de 4 millions par l'Etat.

M. Dijoud a rappelé que le projet de Tremblay-lès-Gonesse s'inscrit dans le cadre d'une politique générale en faveur de la sécurité des usagers des deux roues et de la limitation des nuisances causées à l'environnement par la pratique motocycliste.

FAITS DIVERS

Un forcené à l'arsenal de Tarbes.

Un employé de l'arsenal de l'Etat de Tarbes (Hautes-Pyrénées), M. Floréal Garrigo, quarante-deux ans, vérificateur, a tué et grièvement blessé de plusieurs balles de pistolet, le 11 janvier, deux cadres de l'établissement avant de se retrancher dans la salle des ordinateurs de l'arsenal où il menaçait de faire sauter une charge d'explosif.

Après dix heures de négociations, M. Garrigo a été maîtrisé, dans la nuit du 11 au 12 janvier, par les membres du Groupe d'intervention de la gendarmerie venus de Maisons-Alfort.

M. Dominique Boilevin, cinquante-sept ans, ingénieur de l'armement, chef du service de méthodologie, a succombé à ses blessures quelques heures après son admission à l'hôpital de Tarbes. M. Claude Corral, quarante-six ans, atteint à la poitrine, a été hospitalisé dans un état très grave.

Le meurtrier, ancien légionnaire, rapatrié d'Algérie, avait récemment été muté dans un autre service et n'avait pas caché son intention de se « venger ». L'arsenal — ou Atelier de construction de Tarbes (A.T.S.) — est la plus importante industrie de la ville. Il emploie près de trois mille personnes et est spécialisé dans la fabrication de tourelles de chars et dans l'obuserie. — *(Corresp.)*

● *Une drague coule à Dieppe.* — Un homme est porté disparu après le naufrage d'une drague, qui a coulé à cause de la tempête, dans la nuit du mercredi 11 au jeudi 12 janvier dans le port de Dieppe (Seine-Maritime).

● *Quatre morts, six blessés dans une collision automobile.* — Quatre personnes ont été tuées et six blessées dans une collision entre une automobile et un fourgon mercredi 11 janvier sur la R.N. 10, à Barbezieux (Charente). Les deux véhicules étaient occupés par des travailleurs portugais, les uns partant en vacances, les autres en revenant.

Les Chiliens du Vaudreuil.

Une centaine de personnes ont manifesté mercredi 11 janvier à Evreux (Eure), lors d'une réunion du conseil général, pour protester contre la décision du préfet de s'opposer à l'installation de trente réfugiés latino-américains à la ville nouvelle du Vaudreuil *(le Monde* du 23 décembre). Les manifestants ont fait irruption dans la salle.

La séance a été interrompue et trois des manifestants ont été reçus par le président du conseil général, M. Gustave Héon (Gauche dém.). Ces derniers ont demandé que l'administration revienne sur sa décision. Le préfet, M. Jean Brachard, avait estimé que la coexistence dans la même ville de deux communautés d'origine différente, des réfugiés d'Asie du Sud-Est et d'Amérique latine, risquait d'engendrer des troubles.

Faits et jugements

PERTURBATIONS AUX CONSEILS DE PRUD'HOMMES

A la suite de la promulgation d'une loi créant la gratuité partielle des actes de justice devant les juridictions civiles et administratives (parue au « Journal officiel » du 31 décembre 1977), les secrétaires et secrétaires adjoints des conseils de prud'hommes, qui avaient cessé le travail entre le 2 et le 8 janvier, ont entrepris une « grève du zèle » depuis le 9 janvier.

M. Jean Dan, secrétaire général de la Fédération nationale des syndicats régionaux des secrétaires et secrétaires adjoints de conseils de prud'hommes, dont le siège est à Montpellier (Hérault), indique que les fonctionnaires entendent ainsi protester contre la privation de la partie variable de leurs émoluments. Ce mouvement se prolongerait jusqu'à la convocation par le ministère de l'intérieur d'une commission paritaire nationale chargée d'élaborer un statut définitif

D'autre part, en raison du manque d'argent pour financer les frais postaux (autre conséquence de la loi du 31 décembre 1977), les conseils de prud'hommes sont menacés de paralysie.

Les pharmaciens de Villejuif craignent pour leur sécurité.

Huit d'entre eux ayant été victimes d'agressions à main armée, en moins de trois mois, les dix-sept pharmaciens de la ville de Villejuif viennent d'adresser une pétition au préfet du Val-de-Marne pour réclamer une surveillance accrue. Cette démarche intervient au moment où la préfecture demande aux pharmaciens de Villejuif de rétablir une permanence de nuit. Le tour de garde avait été abandonné il y a près de quatre ans en raison de l'insécurité régnant à Villejuif. Les pharmaciens se déclarent prêts à instaurer de nouveau ce système à condition que les clients se fassent accompagner par des policiers.

Selon un rapport établi par le Syndicat général de la police, pour les communes d'Arcueil, Villejuif, Gentilly, Cachan et le Kremlin-Bicêtre, soit cent quarante mille habitants, trois policiers en tenue le jour et six la nuit sont seulement disponibles pour les tâches de sécurité.

L'INFORMATION SUR LA CATASTROPHE DE LIÉVIN EST TERMINÉE

Le syndicat régional des mineurs C.F.D.T du Nord Pas-de-Calais avait adressé à l'occasion du troisième anniversaire de la catastrophe minière de Liévin (*le Monde* daté 1er-2 janvier), une lettre au premier président de la cour d'appel de Douai, au procureur général et au président de la chambre d'accusation pour protester contre le retard important de la procédure engagée sur cette catastrophe qui a fait quarante-deux victimes le 27 décembre 1974. Le président de la chambre d'accusation vient de répondre à la C.F.D.T. Il déclare que l'information relative à la catastrophe minière de Liévin est maintenant terminée

● *La Rôtisserie de la Reine Pédauque*, mise en vente mercredi 11 janvier, par adjudication au tribunal de commerce de Paris (*le Monde* du 12 janvier), n'a pas trouvé d'acquéreur. L'établissement, dirigé par M. Patrick de Ribemont, impliqué dans l'affaire de Broglie, était mis à prix à 500 000 francs, auxquels il fallait ajouter 75 000 francs de charges.

SPORTS

FOOTBALL

M. Guy Hermier : le peuple argentin craint avant tout l'isolement

M. Guy Hermier, membre du bureau politique, et responsable du sport au parti communiste, indique la position du P.C. à propos de l'Argentine et de la Coupe du Monde de football. Dans *l'Humanité* de jeudi 12 janvier, il rappelle que les communistes n'ont pas attendu la préparation de la Coupe du Monde pour dénoncer le climat de violence et de répression qui règne en Argentine. Cependant, M. Guy Hermier ne croit pas que le boycottage soit une réponse à l'attente du peuple argentin. « *Car*, poursuit-il, *que nous demande le peuple argentin en lutte ? Toutes forces confondues, il nous demande d'aller en Argentine et de l'aider. Il nous demande d'apporter un soutien politique au combat qu'il mène contre le complot qui, au sein même de l'armée et du gouvernement, tend à faire sombrer le pays dans le fascisme. Il craint par-dessus tout l'isolement, le silence et l'oubli. Il souhaite que des dizaines de milliers de visiteurs et de journalistes viennent en Argentine pour voir et commenter les matches, et aussi pour dire la réalité du pays.* »

« *Dans ces conditions, proposer le boycottage du « Mundial » relève de l'irresponsabilité ou de la manœuvre* », conclut le représentant du parti communiste.

● *Décès d'un cavalier allemand.* — Champion du monde de sauts d'obstacles en 1974, champion olympique par équipes en 1972, le cavalier d'Allemagne fédérale Hartwig Steenken est décédé dans la nuit du 9 au 10 janvier à Hanovre Agé de trente-six ans. Steenken, victime d'un accident de la route le 19 juillet 1977, était resté depuis lors dans le coma.

BASKET-BALL. — *En quart de finale de la Coupe Korac, Le Mans a battu Rzeszow (Pologne) 103 à 75 ; Nice a battu Gênes 93 à 79 ; Pesaro (Italie) a battu Berck 92 à 81.*

A Cantu (Italie), la Gabetti (Italie), la Gabetti de Cantu a battu Caen, 89-82, au terme d'un match comptant pour les quarts de finale de la Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe.

RUGBY

BASTIAT CAPITAINE DU XV DE FRANCE CONTRE L'ANGLETERRE

La commission de sélection de la Fédération française de rugby a formé comme suit l'équipe de France qui rencontrera l'Angleterre le 21 janvier au parc des Princes en match d'ouverture du Tournoi des cinq nations : arrière : Aguirre, trois-quarts : Gourdon, Belascain, Bertranne, Averous ; ouverture : Vivies ; demi de mêlée Gallion ; avants : Skrela, Bastiat (capitaine), Rives ; deuxième ligne : Imbernon, Palmié ; première ligne : Cholet Paco, Paparemborde.

ÉDUCATION

CONFLIT PÉDAGOGIQUE A LA VILLENEUVE DE GRENOBLE

Les mutins de l'Arlequin

Grenoble. — M. Roger Roudet, instituteur à l'école Maison-des-Buttes, à la Villeneuve de Grenoble, s'est vu infliger, le 6 janvier dernier, un blâme par le recteur d'académie (« le Monde » daté 8-9 janvier 1978). Deux griefs sont formulés à l'encontre de M. Roudet : le 15 novembre 1977, il a refusé l'accès de l'école à l'*inspecteur départemental*, et « son attitude nuit au bon fonctionnement de l'école des Buttes, dans laquelle il fait fonction de directeur, et à la réputation de l'école publique en général ». M. Roger Roudet n'est pas déplacé d'office, comme l'avait demandé le conseil de discipline réuni le 19 décembre. En choisissant une sanction moins forte, le recteur a voulu mettre un point final à ce qu'il appelle une « affaire de Clochemerle ». En réalité, cet incident illustre les aléas de l'expérimentation pédagogique.

De notre envoyé spécial

La Villeneuve ne parvient pas à *laisser indifférent*. Deux mille cinq cents logements dans les cascades multicolores du quartier de l'Arlequin. Neuf mille habitants vivent dans ces H.L.M., I.L.N. et copropriétés mêlés, occupés depuis 1972. Cinq mille logements bientôt.

Pourquoi a-t-on, d'emblée, l'impression qu'ici rien n'est comme ailleurs ? Parce que deux appartements identiques sur le même palier, dans la même « montée », peuvent être habités par un couple d'ingénieurs ou une famille d'immigrés ? Parce que les enfants jouent à leur guise dans les couloirs qu'on appelle ici des « coursives » ? Parce que, au milieu d'un jour de semaine, la maison de quartier, les galeries entre les immeubles sont animées comme un marché d'orient ? Parce que *les écoles sont au pied des habitations*, qu'elles ouvrent sur les abords, toboggans et pelouses, et que, passant, rien ne vous empêche de vous arrêter, de regarder *les enfants travailler, et même* d'entrer ?

« Les enfants sont heureux »

Les écoles : cinq maternelles, cinq écoles élémentaires, parfois l'une et l'autre contiguës. Comme tout le quartier, que la municipalité (à l'époque, socialistes, P.S.U., Groupe d'action municipale) avait voulu dès 1969, y réfléchissant dans la concertation, dès avant sa construction, avec tous les Grenoblois qui en avaient envie — y compris de l'Arlequin ont toutes le statut expérimental. « *Ici*, dit M. Jean-Louis Pautrat, dont trois enfants fréquentent l'école des Buttes, *il y a une tentative de continuité entre la maison et l'école. Les parents ne sont pas reçus comme des gêneurs, mais comme des co-éducateurs.* » L'innovation touche aux programmes, aux horaires. « *Dans mon travail d'ingénieur urbaniste*, assure un autre parent, M. Dominique Robitaillié, *je n'utilise pas 2 % de ce que j'ai appris à l'école. Et ce dont j'ai besoin, mes enfants, eux, l'apprennent ici : l'organisation du travail, l'animation de groupe, la prise de parole.* » « *Les enfants sont heureux* », complète Mme Françoise Vigny, maman de deux élèves. Et, de fait, les acquisitions scolaires ne sont pas seules prises en compte, mais aussi le développement global des enfants.

Dans chaque école, les élèves sont groupés par cycles : de deux à cinq ans, de six à huit et de neuf à onze. Les instituteurs suivent leurs élèves trois années. Aucune classe ne compte plus de vingt-cinq enfants ; les directeurs et directrices sont déchargés d'enseignement à mi-temps. Conditions privilégiées. Mais l'équipe éducative se réunit au moins trois heures par *semaine* ; les maîtres rencontrent les parents de chaque enfant plusieurs fois dans l'année et ceux de toute la classe chaque trimestre.

M. Fernand Laporte, conseiller municipal (communiste), se demande si les apprentissages fondamentaux, les méthodes de pensée, les connaissances scolaires ne sont pas quelque peu sacrifiés. *Il se défend pourtant* de l'accusation portée contre les communistes de ne pas voir d'un bon œil, depuis son origine, l'expérience de la Villeneuve. Comme s'en défend le nouvel inspecteur départemental, M. Robert Prosperini, également membre du P.C.F., qui a mis le feu aux poudres. Pour M. Prosperini, « *il faut permettre le désenclavement de la Villeneuve* ». Aussi, à ses yeux, les écoles expérimentales doivent-elles se soumettre au même contrôle pédagogique que les autres. De là est né le conflit qui aboutit au blâme de M. Roger Roudet.

L'inspecteur prisonnier

Pour les tenants de l'expérimentation — instituteurs, élus municipaux, parents, — on ne peut s'arrêter en chemin. Il est impossible d'opérer le contrôle, donc l'inspection, par les voies traditionnelles. Un accord avait, semble-t-il, été trouvé avec le prédécesseur de *M. Prosperini*. Il prévoyait, en particulier, que l'inspection durait plusieurs jours afin d'observer toutes les activités des enfants. L'ensemble du travail de l'équipe éducative était examiné et les notes individuelles étaient données de telle manière qu'elles ne puissent pas entraver le déroulement des carrières.

M. Prosperini et l'inspecteur d'académie rejettent ces conditions. « *Elles font de l'inspecteur le prisonnier de l'équipe éducative* », déclare M. Prosperini. Au début de novembre, après une médiation du Syndicat national des instituteurs de l'Isère, il accepte toutefois de regrouper un certain nombre d'inspections et de *rencontrer l'ensemble des maîtres* avant et après.

Il veut bien étendre cette procédure à la totalité des écoles de sa circonscription. Mais il reste intransigeant, au nom de l'équité, sur la notation. « *Tous les instituteurs d'un département doivent être notés selon les mêmes critères.* » Aussi, quand il se présente, à la mi-novembre, à l'école des Buttes, M. Roudet, au nom des enseignants, lui refuse l'entrée. Nous ne craignons pas d'être jugés sur notre travail, diront les instituteurs des Buttes, mais nous désapprouvons une visite-éclair, une photo instantanée dont on déduit, au mieux : ça va bien ; au pire : ça va mal. Ce qui, dans l'un et l'autre cas, ne changera rien dans la classe.

« *Nous ne voulons pas qu'on mette le nez dans notre école*, ajoute M. Roger Roudet, *mais la tête et la taille. Que l'on cherche à comprendre ce que nous faisons. Quant à la notation, elle n'a jamais rendu bon un mauvais maître. Pour l'Académie, s'il n'y a plus vote, il n'y a plus contrôle ; pour nous, s'il y a note il n'y a plus possibilité d'aide pédagogique de l'inspecteur aux inspectés.* »

Et maintenant ? Les responsables du SNI de l'Isère insistent pour que le problème de l'inspection *dans les écoles expérimentales* soit réglé à l'échelon national. M. René Rizzardo, conseiller municipal (socialiste) de Grenoble, rend l'administration *responsable des incidents*. « *Pourquoi*, demande-t-il, *avoir nommé à la Villeneuve un inspecteur qui n'était pas en mesure de porter la volonté d'innovation ?* » Une évaluation globale de l'expérience en cours dans les écoles de l'Arlequin est annoncée pour cette année, avant le renouvellement pour cinq ans du contrat d'expérimentation. Elle suscite déjà des remous, des divergences d'appréciation. Sera-t-elle confiée uniquement à l'éducation nationale ? Les parents, la municipalité voudraient y participer. « *A la Villeneuve*, affirme encore M. Rizzardo, *nous tentons une intégration de l'école à l'environnement social. On ne peut donc se contenter, pour en mesurer les effets, de calculer les résultats scolaires à l'instant « t », par comparaison avec ceux des autres établissements.* »

L'intégration de l'école à l'environnement social : de quoi provoquer des craquements dans le cadre traditionnel de l'institution scolaire. Nous voici loin de *Clochemerle*.

CHARLES VIAL.

LES RÉACTIONS DES SYNDICATS A LA PROMOTION DE Mme SAUNIER-SEITÉ

La nomination de Mme Alice Saunier-Seité en tant que ministre des universités a provoqué les réactions de plusieurs syndicats d'enseignants et d'étudiants.

Le Syndicat national de l'enseignement *supérieur (SNE Sup - FEN)* ironise sur cette « transformation d'emploi » au moment où plusieurs milliers d'universitaires inscrits sur une liste d'aptitude en attendent une pour être promus. « L'application d'une austérité renforcée à l'université, l'arbitraire, l'autoritarisme, les *interdits professionnels sont-ils donc* des faits d'armes dignes d'une telle promotion ? »

Pour l'UNEF (ex-Renouveau), « M. Valéry Giscard d'Estaing fait monter en grade l'adjudant-chef des universités, le ministre de la sélection sociale, de la réduction des bourses, de l'asphyxie des universités, le ministre de l'interdit, de la violence et de la grossièreté. » L'UNEF (Unité syndicale) retient surtout que cette nomination « ne change rien à la situation qui voit le gouvernement et ses conseils de gestion appliquer des mesures de sélection contre les étudiants ». Enfin, le Mouvement d'action syndicale (MAS) estime qu' « *il s'agit de dorer* le blason de Mme Saunier-Seité pour faciliter son élection en mars 1978 ».

Le nouveau ministre des universités s'est expliqué, mercredi 11 janvier, *au micro de France-Inter*, sur sa nomination, qui se justifie, a-t-elle affirmé, « par la réconciliation entre l'Université et la nation ». « Les universités sont calmes, travaillent et ont regagné l'estime de notre pays », a-t-elle dit.

Le SNI et la Fédération Cornec réclament l'augmentation du nombre des maîtres remplaçants

« *Nous ne lèverons pas le pied* », ont affirmé mercredi 11 janvier au cours d'une conférence de presse commune les dirigeants du Syndicat national des instituteurs (SNI-P.E.G.C.) et ceux de la Fédération des conseils de parents d'élèves (Fédération Cornec). Ils ont surtout dénoncé « *l'insuffisance des moyens pour le remplacement des maîtres* ». Le ministre, a précisé M. Guy Georges, secrétaire général du SNI, utilise des « *palliatifs inadmissibles* ».

M. Georges faisait allusion à une circulaire de M. Haby demandant aux recteurs de ne pas autoriser les absences pour des stages non officiels, et notamment à ce passage : « *S'agissant du calendrier d'organisation des stages, je vous rappelle que, eu égard aux données de l'absentéisme, aucune réunion ne doit avoir lieu, sauf instruction exceptionnelle de ma part, pour les maîtres qui exercent en présence des élèves des écoles, collèges et lycées au cours du mois de janvier, février et mars.* »

Les deux organisations reprochent aussi à M. Haby de ne pas tenir compte des dispositions prises depuis 1974 pour résorber l'auxiliariat en autorisant le recrutement pour les remplacement de jeunes étudiants sans formation et même, selon les informations du SNI, de retraités vacataires. Ces palliatifs « *portent préjudice aux élèves et à la fonction enseignante* », estiment les responsables des deux organisations, qui souhaitent une augmentation — comme l'avait promis M. Haby — du nombre des titulaires remplaçants dans le premier degré.

C'est pourquoi ils comptent demander aux conseils d'écoles (« *il faut bien qu'il servent à quelque chose* », disent-ils) de « *prendre position* ».

● *Grève contre l'amiante dans un lycée de Reims.* — Cent soixante-dix élèves mécaniciens du lycée d'enseignement professionnel (LEP) de Reims-Tinqueux (Marne), se sont à nouveau mis en grève — c'est le second mouvement déclenché depuis trois mois — pour protester contre le flocage d'amiante sur les murs et les plafonds de l'atelier principal. Cette grève doit continuer jusqu'au jeudi 12 janvier. A la demande du rectorat, le centre d'études et de recherche des charbonnages de France doit procéder à des analyses prochainement. — *(Corresp.)*

A L'ÉCOLE DES IMPOTS DE CLERMONT-FERRAND, LES INSPECTEURS ÉLÈVES ET LES CONTROLEURS STAGIAIRES BOYCOTTENT UN EXAMEN.

(De notre correspondant.)

Clermont-Ferrand. — Huit cents inspecteurs élèves et cinq *cent cinquante contrôleurs* stagiaires de l'Ecole nationale des impôts de Clermont-Ferrand ont boycotté une épreuve d'examen, le mercredi 11 janvier, à l'appel de la C.G.T., la C.F.D.T., F.O. et du S.N.I.I. (autonome).

Les revendications formulées par les syndicats portent essentiellement sur la suppression du système de licenciement et de reversement des salaires perçus dans l'année (1) en cas de note générale inférieure à la moyenne.

Les syndicats contestent aussi le contenu de la formation professionnelle (« *accumulation de détails superflus* ») et souhaitent un enseignement plus général où les contrôles des connaissances seraient moins fréquents. Enfin, ils demandent la revalorisation des primes de scolarité.

La direction de l'Ecole nationale des impôts fait remarquer que si les épreuves n'ont pas eu lieu, c'est essentiellement du fait de la présence de piquets de grève à l'entrée de l'établissement. On ajoute que le mouvement s'effrite. Les cours ont repris normalement ce jeudi 12 janvier.

(1) Un inspecteur élève perçoit mensuellement 3 200 F (prime comprise) et un contrôleur stagiaire 2 400 F.

SCIENCES

Les cosmonautes de la station spatiale Saliout-6 travaillent sur l'expérience franco-soviétique de biologie cellulaire

Soyouz-27, lancé mardi 10 janvier d'Union *soviétique*, avec à *son* bord les cosmonautes Vladimir Djanibekov et Oleg Makarov (« le Monde » du 12 janvier), s'est amarré à la station orbitale Saliout-6, mercredi 11, à 15 h. 6 (heure française). L'annonce officielle n'en a été faite que trois heures plus tard.

Pendant la manœuvre d'approche, Youri Romanenko et Gueorgui Gretchko, qui sont dans l'espace depuis le 10 décembre et travaillent à bord de *Saliout-6 depuis le 11*, s'étaient installés dans Soyouz-26, le vaisseau spatial qui les avait amenés, et, par mesure de précaution, avaient refermé le sas. La réussite de la constitution de ce train spatial que forme Saliout-6 encadré par les deux vaisseaux Soyouz a été saluée par l'agence Tass comme « un nouveau et important progrès » de la recherche spatiale soviétique.

***Trois heures environ après l'accostage*, les quatre cosmonautes se sont retrouvés dans la station orbitale, où ils ont joyeusement arrosé leur succès avec du jus de fruit en tube. Les nouveaux venus avaient notamment apporté de la Terre du courrier et des journaux.**

L'agence Tass a indiqué que Djanibekov et Makarov ne resteront que cinq jours à bord de Saliout-6. Ils conduiront l'expérience franco-soviétique de biologie spatiale Cytos. Au terme de ce bref séjour, ils rejoindront la Terre à *bord de Soyouz-26*, laissant leur vaisseau, et son ravitaillement à leurs deux compagnons. Ces derniers resteront dans l'espace pour une durée non précisée ; mais la réussite de cette première mondiale laisse penser que leur mission pourrait encore durer relativement longtemps, suffisamment peut-être pour leur permettre de battre le record de séjour dans l'espace, actuellement détenu par les Etats-Unis *avec quatre-vingt-quatre jours*.

L'équipage du vaisseau Soyouz-27, qui vient de rejoindre la station orbitale Saliout-6, emporte avec lui une boîte, pratiquement un cube de 30 centimètres de côté, qui intéresse au plus haut point des savants *français* du laboratoire de biologie *médicale de l'université Paul-Sabatier*, à Toulouse, — non moins, d'ailleurs, *que leurs collègues soviétiques* du laboratoire de biologie de Kiev. Cette boîte est l'instrument Cytos — cellule, en russe, — qui doit permettre d'étudier l'influence des conditions spatiales, apesanteur et rayonnement cosmique, sur la croissance et la *division cellulaire*.

C'est là un sujet encore mal connu, mais fondamental si l'homme doit un jour vivre longtemps dans l'espace. Notre organisme remplace constamment certaines cellules, et le *cancer n'est rien d'autre qu'une* multiplication cellulaire anarchique. Or, on sait que les *rayonnements* ionisants ont une *influence* sur la vie et l'évolution des cellules. A très fortes doses, ils les tuent. Mais, ce qui est moins évident, une petite quantité de rayonnement paraît essentielle à la vie cellulaire. *Placées à l'abri de presque tout* rayonnement, des cultures cellulaires *voient leur croissance très ralentie*, parfois complètement arrêtée.

Deux nouveautés

Il y a eu déjà des études de croissance cellulaire à bord de satellites. Mais — pour au moins ce qui concerne la France — il s'agissait *d'expériences faites à bord de satellites* inhabités et ne donnant qu'un résultat global : la *différence* entre la culture avant le lancement du satellite, et après sa récupération, différence qui intègre l'effet de toutes les modifications d'environnement qu'a subies la culture *pendant* un intervalle de temps souvent long. Suivant les expériences, on a ou n'a pas observé de *différence* avec *les cultures témoins gardées au sol* et s'il paraît sûr que les conditions spatiales *influent sur le développement* cellulaire, la relation entre les causes et les *effets* est loin d'être claire.

L'expérience Cytos apporte deux nouveautés par rapport à celles qui l'ont précédée : une très bonne régulation de la température — 25 ° Celsius à 0,1 ° près — et surtout une croissance qui se fera, pendant des durées très précisément connues, entièrement en orbite. Les phases préparatoires au vol et le transfert *vers Saliout sont neutralisées par le* maintien des cellules, avant le début de l'expérience, à une température de 8 ° Celsius qui leur permet de vivre, mais inhibe complètement leur *croissance* et leur multiplication.

La boîte qu'emportent les cosmonautes contient 160 cellules, soit 128 paramécies (1) « françaises » et 32 bactéries « soviétiques », ces nationalités étant bien évidemment celles des expérimentateurs concernés. Chaque cellule est isolée dans un petit sachet de polyéthylène, *qui* contient aussi un matériau nutritif et *des ampoules d'un fixateur pour bloquer* en temps voulu le développement de la culture.

Avant l'expérience, l'ensemble est *maintenu à 8° Celsius*. Peu après leur installation dans le Saliout, les cosmonautes placent les sachets dans une enceinte où la température est de 25° et, toutes les douze heures, fixent 20 cultures. L'opération est faite huit fois, et l'expérience dure donc quatre jours.

Chacune des cellules initiales provient de la mitose d'une cellule-mère *qui a donné deux cellules filles.* L'une d'elle a été mise dans le sachet destiné à Saliout, sa sœur a été placée dans un sachet identique resté sur la Terre, mais, à cela près, subit la même aventure. Il est lui aussi maintenu à 8°, porté à 25° quand les cosmonautes annoncent qu'ils commencent l'expérience ; *les deux sachets contenant deux cellules* sœurs portent le même numéro, et la *cellule issue d'une cellule « terrestre »* sera fixée au moment même *où le sera celle qui est née de sa* sœur « spatiale ». Toutes les précautions ont donc été prises pour que la comparaison entre l'influence des conditions sur la Terre et des conditions dans l'espace se fasse « toutes choses égales par ailleurs ».

Après la fin de l'opération les cultures fixées seront ramenées sur la *Terre, et les laboratoires de Toulouse* et de Kiev compareront, chacun pour sa partie, les cultures sœurs. Il s'agira de compter les cellules dans chaque culture, de mesurer leurs tailles, leur aspect, et de faire diverses analyses chimiques, qui, si *l'expérience répond* aux espoirs, permettront de comprendre comment *l'environnement « spatial » influe sur* le destin d'êtres *unicellulaires*, ce qui est une condition nécessaire, mais insuffisante, pour comprendre comme il influe sur le destin de l'homme.

MAURICE ARVONNY.

(1) Les paramécies préparées par les chercheurs de Toulouse sont des protozoaires ciliés du type *Paramecium aurelia. Les bactéries sont de* l'espèce *Proteus Vulgaris*.

● *Le troisième étage de la fusée européenne Ariane* a été essayé, avec succès, mardi 10 janvier, à *Vernon (Eure)*, par la Société européenne de propulsion (SEP). Son moteur, alimenté en oxygène et hydrogène liquides, a parfaitement fonctionné pendant *les 250 secondes prévues. Le premier* vol d'Ariane est prévu pour juin 1979.

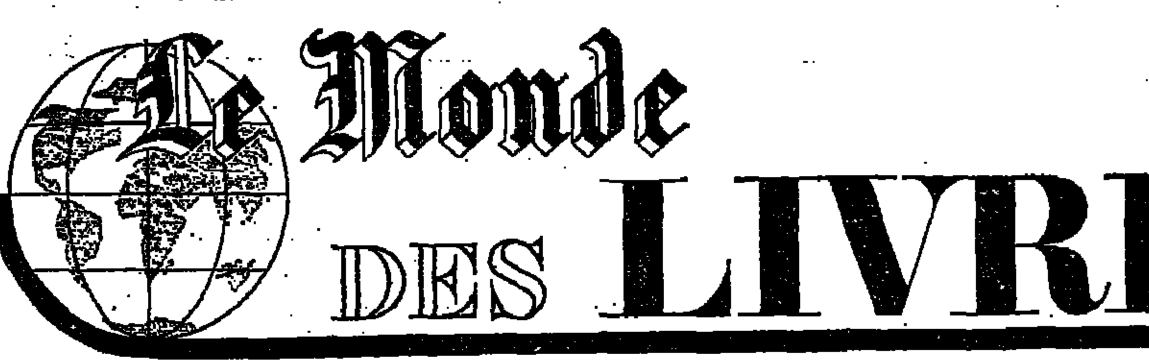
Le syndicat C.G.T. du C.E.A. proteste contre un questionnaire politique adressé à des chercheurs appelés à se rendre en R.F.A.

Le journal *l'Humanité* du mercredi 11 janvier indique que cinq chercheurs du Commissariat à l'énergie atomique (*C.E.A.*), qui doivent se rendre en mission au centre de Garching, en République fédérale d'Allemagne, ont reçu des autorités allemandes un questionnaire politiquement très orienté qui leur demande s'ils appartiennent « *à des partis ou organisations communistes extrémistes, de gauche ou de droite* », et s'ils ont des parents, conjoint, fiancé... vivant dans un pays communiste. Les cinq chercheurs ont refusé de répondre. L'Union nationale des syndicats C.G.T. du *C.E.A. (UNSEA-C.G.T.) a, lors de* la réunion du comité national du C.E.A., le 20 décembre dernier, protesté contre l'envol de ce questionnaire. L'administrateur *général du C.E.A. l'aurait* renvoyée au ministère des affaires étrangères.

Dans un communiqué, l'U.N.S.E.A. - C.G.T. confirme l'existence de ce questionnaire, sa protestation du 20 décembre, et considère « *qu'il s'agit d'une atteinte grave aux libertés individuelles et, au-delà, d'une entrave à la coopération scientifique internationale* ». Le secrétaire national adjoint de l'U.N.S.E.A.-C.G.T. *nous a indiqué* qu'il connaissait personnellement certains des chercheurs concernés, qui travaillent au centre de Fontenay-aux-Roses, mais n'était pas habilité à donner leurs noms.

Notre correspondant à Bonn, Jean Wetz, indique qu'à l'Institut Max-Planck, dont dépend le Centre de recherches sur la physique des plasmas de Garching, on déclare catégoriquement qu'on n'attend pas de chercheurs français, et que jamais on n'a demandé à des collaborateurs étrangers de remplir un questionnaire comportant des questions sur leur attitude politique. NSEA.èE /étvié..I. 'U

[La rédaction de ce questionnaire laisse penser qu'il s'adresse aux citoyens de la R.F.A., et son envoi aux chercheurs du C.E.A. n'est peut-être qu'une erreur. Quoiqu'on pense, sur le fond, d'un tel questionnaire, son utilisation en R.F.A. est une affaire intérieure allemande. Mais il paraît difficile que l'administration *du C.E.A. accepte que soit établie* entre ses chercheurs une discrimination qui, peut-être légale en R.F.A., est en contradiction avec les principes constitutionnels français. — M. A.]



Une grande romancière japonaise de l'an mille

● *Pour la première fois est traduit en français « le Dit du Genji », chef-d'œuvre de la littérature universelle.*

VOICI le fabuleux témoignage d'une romancière japonaise du dixième siècle, dont le regard s'est lucidement posé sur les hommes et la polygamie. Et par sa savante construction c'est un des chefs-d'œuvre de la littérature universelle. Sur le *Genji Monogatari*, un critique japonais n'a pas compté moins de dix mille textes de gloses, et ce premier roman mondial d'analyse psychologique a fait couler plus d'encre peut-être que Shakespeare... La majorité des Japonais le connaissent à travers les traductions en japonais moderne — dont celle de Tanizaki. La parution tant attendue des deux premiers volumes de la traduction française de René Sieffert, et l'admirable exposition de peintures de cour du seizième siècle illustrant le *Genji*, qui vient d'être présentée à la galerie Janette Ostier, attirent l'attention sur ce domaine envoûtant et ici encore peu connu.

Arthur Waley avait déjà traduit en anglais cette œuvre monumentale, et les spécialistes s'accordent à dire de sa traduction *(The Tale of Genji)*, Londres, George Allen et Unwin) qu'elle est une re-création plutôt qu'une traduction exacte et complète.

Signalons encore la remarquable traduction intégrale d'Edward Seidensticker, qui vient de paraître en Amérique et à Tokyo *(The Tale of Genji*, Charles E. Tuttle Company, 1978).

Dame d'honneur

Le Dit du Genji (pour reprendre le titre de René Sieffert) est un roman-fleuve de cinquante-quatre livres, mais chaque chapitre peut se lire séparément comme un tout, à la façon d'un *haïku* ou de certains romans de Kawabata (1). Il fut écrit par Dame Murasaki Shikibu (peut-être ce nom n'est-il pas vraiment le sien, peut-être lui vient-il d'un de ses plus merveilleux personnages, la ravissante nymphette que le prince Genji élève pour en faire sa femme). Dame Murasaki a laissé un journal qui permet de la situer : elle fut dame d'honneur de l'impératrice Akiko, jeune personne de haute culture, qui se mêla même d'apprendre les rudiments du chinois que Dame Murasaki avait appris jeune fille — entreprise si hardie pour une femme qu'il fallait la tenir secrète. C'était un peu, écrit Arthur Waley, comme si une fille de Gladstone eût exigé d'apprendre la boxe.

Dans son journal, Dame Murasaki s'avoue timide et mélancolique ; elle décrit les rites, les codes d'une vie de cour hiératique mais étouffante : elle éprouve la nostalgie d'une vie intense et profonde comme la vie religieuse, et, de fait, quand l'empereur mourut et que l'impératrice se retira dans la solitude, elle la suivit. Son don d'observation s'exerce de façon aiguë à l'égard du cérémonial et du libertinage, mais n'a pas l'acerbe ironie dont Sei Shoganon fait montre dans ses *Notes de chevet*.

Tout au long du *Genji*, on trouvera utilisé ou exprimé d'une façon fulgurante pour l'époque : le refus hardi de toute chronologie ; la coïncidence des temps ; de somptueuses correspondances entre les parfums et la musique ; la critique implicite des règles et lois masculines établies par la polygamie.

DIANE DE MARGERIE.

(Lire la suite page 17.)

(1) La bibliothèque publique d'information du Centre Georges-Pompidou a invité Jacques Roubaud, *Claude Roy et René Sieffert à une* « conversation-rencontre » sur *le Dit du Genji*, le jeudi 12 janvier à partir de 18 h. 30.



* *Dessin illustrant la couverture du livre*

UN MERVEILLEUX RÉCIT DE JEAN CAYROL

● *Des souvenirs d'enfance ou l'enfance à travers la guerre ?*

IL l'avait pourtant dit et répété : que le passé ne l'intéressait pas, qu'il n'avait *aucune mémoire, aucune nostalgie* de son enfance, qu'il n'écrirait jamais ses souvenirs. Et puis, voici un récit qui semble contredire, *du moins en son fond*, toutes les déclarations précédentes.

Une bande d'enfants passent leurs vacances à Lacanau, durant la dernière année de la première guerre : septembre 1918. L'un d'eux s'appelle Jean-Baptiste. Il aura huit ans en octobre. Jean Cayrol est né en 1911. Entre Jean-Ba et lui les âges collent et il ressemble à l'un des gosses de la photo de famille qui orne la couverture : « *Une figure ronde, à la raie maladroite, le nez pointu comme une musaraigne, les dents mal plantées mais la bouche rieuse* ». D'ailleurs, dans le fil du récit, un « je » se substitue de temps à autre à la troisième personne de Jean-Ba.

Et, *comme* si ces indices ne suffisaient pas, le prière d'insérer insiste : « *Ce qui est raconté est vrai : je n'ai pas changé un mot, un paysage des situations que j'ai vécues dans leur sauvagerie et dans une liberté qui peut s'émerveiller même d'un malheur. Voilà d'où je viens, de ce panorama ombreux qu'une guerre brouillait...* » Impossible de s'y méprendre : nous tenons là des souvenirs d'enfance. Un fameux tournant dans l'œuvre de Cayrol, qui s'est toujours écarté de l'autobiographie. Cependant, à nouveau, il s'en défend : avant les aveux que nous venons de citer, il y a une mise en garde : « *Ce livre n'est pas une mémoire qui se réveille...* »

La subtilité, la tension, née du refus d'être ce qu'on est ou de la volonté d'être en même temps autre chose, sont bien dans sa manière. Et c'est vrai que, grâce à cela, il renouvelle le genre. Cette prouesse raffinée nous vaut un petit livre merveilleux, direct, *simple, transparent*, et qui dit beaucoup plus que cette origine à laquelle, tôt ou tard, l'écrivain se voit toujours ramené.

Le livre est fait de jeux d'enfants : grands départs à l'aube, après des nuits sans sommeil, déguisements, poursuites, espiègleries, rites de société secrète, scènes de chasse, de pêche, captures, trésors amassés et cachés dans des retraites, luttes imaginaires... C'était d'hier, ce sera de demain, l'enfance est éternelle. Pourtant, le livre est daté : écoutez le bruit de cet omnibus à cheval qui résonne dans la rue silencieuse, respirez les odeurs potagères de la ville qu'on traverse au petit matin pour se rendre à la gare ; voyez ce wagon capitonné, tout d'acajou verni qu'on accroche au tortillard quand la famille du médecin de la Compagnie doit se rendre de Bordeaux à sa villa balnéaire... Un autre âge, des gens bien précis, des circonstances particulières : la grande guerre est là, elle fait tomber les fils aînés, elle mobilise les femmes, pour des travaux d'infirmières, elle éloigne les pères, elle *libère* les enfants, cependant que la mer se charge d'épaves et que partout on voit des espions.

Des frères, un cousin, des camarades. Jean-Baptiste, entre une mère malade et un père au front, a été recueilli presque comme un orphelin par ses cousins Princetard. L'aîné, qui a treize ans, joue les caïds et fascine Jean-Ba. Tous les enfants lâchés s'égaillent sur la plage. Ils recueillent avec soin ce que rejette le flot : des munitions, des cargaisons, provenant de bateaux qui explosent, parfois le cadavre d'un combattant...

Il ne se passe rien. Seul un mois de septembre s'écoule.

C'est en filigrane, derrière l'écran, que se joue le drame. Les enfants, eux, rendus à leur liberté, à leur sauvagerie, mordent la vie à pleines dents et la doublent de toute une fantasmagorie qui caricature les souffrances vraies.

Par petites touches pointillistes il faut voir comment Jean Cayrol capte les senteurs de la mer, de la forêt, les couleurs du ciel, des nuages, des flaques, les émotions, les imaginations de ces gosses qui déforment *la tragique réalité* ; il faut voir comment à travers un texte à la fois concret, fuyant, poétique, il mêle, dans le plus fin *alliage, le grand malheur* et la joie de vivre. Sa flûte mozartienne, savante et naïve, a rarement produit un chant aussi pur et qui va si loin.

JACQUELINE PIATIER.

★ LES ENFANTS PILLARDS, de Jean Cayrol. Le Seuil, 192 pages, 39 F.

L'idéologie du romantisme

● *Sous les doctrines des penseurs oubliés, Paul Bénichou retrouve le tuf des idées contemporaines.*

AUTEUR d'un des essais littéraires les plus marquants *de l'après-guerre, Morales du Grand Siècle* (Gallimard, 1948), Paul Bénichou nous donne aujourd'hui, après *le Sacre de l'écrivain, 1750-1830* (José Corti, 1973), le livre sur l'idéologie du romantisme. Il y a beaucoup de générosité dans ce travail énorme, mené sans tapage, avec une élégance sobre due au seul souci de la clarté, de la lisibilité.

L'érudition n'a pas bonne presse. On la voit poussiéreuse, académique, collectionneuse maniaque et pas très futée, basbleu un rien radoteuse. Il n'y a eu que Michel Foucault pour réhabiliter aux yeux des ricaneurs soixante-huitards, recrus *d'épreuves et de concours, les* vertus du travail intellectuel méthodique, des vastes lectures, des synthèses informées.

Paul Bénichou a une manière bien à lui d'être de son temps : il examine dans les siècles précédents les moments de vie intense où germaient les idées qui peuplent notre paysage intellectuel comme de grands arbres inanimés. L'érudition n'est pas chez lui nécrophagie, elle est moyen dont se dote avec patience et minutie un esprit curieux, ouvert, critique, qui veut mettre au jour le tuf des idéologies contemporaines pour permettre d'y mieux trier ce qu'il convient de laisser mourir et ce qu'il faut faire vivre.

La question posée est celle, plus que jamais actuelle, de la liberté. Le Siècle des Lumières avait vu l'invention de la liberté. La Révolution tenta de la réaliser et finit, ce faisant, par recourir à la Terreur. Napoléon exporta l'une et l'autre.

MICHEL CONTAT.

(Lire la suite page 18.)

« Le Désert de Retz », de Jules Roy

Colonel « in aeternum »

« *IL faut tuer en soi le colonel !* » conseillait Alain. Vite dit ! On voit que le philosophe ne faisait pas métier *de porter les armes. Il n'y a de retour à la vie civile* que pour qui en vient. Officier *in aeternum*, comme il est dit du sacerdoce.

Ce thème qui hante toute son œuvre, Jules Roy lui donne, avec son nouveau roman, *le Désert de Retz*, une résonance plus ample que jamais. Plus intime aussi. Sous le brouillage pudique de la fiction, il se confie lui-même en clair. La carrière militaire de son narrateur recoupe exactement la sienne. Comme l'écrivain, le colonel Krieg a démissionné de l'armée d'Indochine en 1953 par dégoût des « bavures » inhérentes à toute guerre coloniale. Comme Roy, il se retrouve en deuil de sa croisade, outragé par ses pairs, et honteux de ne pas partager leur calvaire de Dien-Bien-Phu.

Plus tard, on sait que l'Algérie, dont est originaire le futur auteur des *Chevaux du soleil*, mettra un comble à ses déchirements. Mais ici, comme dans son dernier récit, *Danse du ventre au-dessus des canons* (1976), sa mémoire s'arrête au retour d'Extrême-Orient et tend à remonter vers l'origine de ses tourments de militaire-qui-pense, c'est-à-dire vers les bombardements de la Ruhr, immortalisés par ses débuts fracassants *en littérature — la Vallée heureuse* (1946).

L'EXPLOIT qui lui inspire ces réminiscences n'est pas guerrier, comme au temps de l'uniforme, mais, plus civilement, amoureux. En route pour une mission d'information en Corée, Krieg tombe en arrêt, à Tokyo, devant les yeux d'une riche Allemande.

La nuit ne tient pas les promesses du regard, et leurs retrouvailles à Paris tournent au drame, puisqu'elles entraînent *la mort*, probablement volontaire, d'une comédienne, dont le narrateur s'aperçoit, trop tard, qu'elle était l'amour de sa vie. Mais cette passade catastrophique lui fournit l'occasion de se souvenir d'une autre Allemande, qui l'a recueilli en 1944 après l'explosion de son bombardier au-dessus de Hambourg. Elle le renvoie à la solitude et au gâchis de rêves qu'aura été sa vie et que symbolisent, proches de sa maison de Marly, les caprices en ruine du désert de Retz.

COMME tous les défroqués, Krieg le bien nommé n'a de cesse de rappeler l'état qu'il a quitté et les raisons qui l'y ont conduit. Le drame de l'Indochine le brûle comme *si c'était hier. Ses regrets restent intacts que de Gaulle n'ait* pas envoyé Malraux à Saigon et défini une politique vietnamienne au lieu de laisser faire Thierry d'Argenlieu, que le corps expéditionnaire n'ait pas imité la vertu morne et terrible *de l'adversaire communiste. Tout en reconnaissant la « prodigieuse* vulgarité des armes », et en s'avouant un « Don Quichotte un peu bête et démodé », il continue de voir dans l'hôtel Métropole de Hanoï un « rendez-vous de chevalerie ».

par Bertrand Poirot-Delpech

Quitte à s'en moquer comme d'un « jeu » et d'un « luxe qu'on s'offre », on le sent nostalgique des « cas de conscience » qui agitaient les officiers dans son genre. S'il condamne les expéditions coloniales, il ne nie pas la nécessité des guerres, et de les gagner. Pour un peu, il y verrait *plus de morale que dans la paix. Pour un peu, il l'aimerait* d'amour.

C'EST à se demander si son goût des femmes ne vise *pas à dissimuler celui du combat. Comme Laclos, il* se rêvait également doué pour les conquêtes d'alcôve et les autres. Ou encore, il se voyait en cornette de Rilke. Ce Vigny pour la vertu cache, pour le cœur, un Musset. *Mais les stratégies sentimentales et guerrières ne coïncident* plus comme autrefois. Lors des raids de 1944, l'amour était renvoyé à plus tard ; après la démission de 1953, il s'entache de remords envers les camarades abandonnés à leur défaite.

Démobilisé, Krieg reste profondément soudard, braconnier. Tout féminisme lui paraît « biscornu », qui assigne à la femme d'autres fonctions que d' « aider l'homme à accepter la mort ». En l'occurrence, c'est plutôt l'homme qui laisse la *femme mourir, et seule. Il n'y a pas plus distraits, bien souvent*, que les scrupuleux. Surtout s'ils ont le culte de l'instant rare.

C'EST le cas du narrateur. Pas seulement avec les femmes. En général, face à toutes les imminences. Là encore, l'âme militaire a survécu. Sa mémoire n'est jamais si aiguë que quand la mort rôde ou vient de lâcher prise. Appréhension et soulagement rythment les souvenirs de décollages, d'ailes en feu, de parachutes suspendus dans la nuit ennemie.

C'est le moment que Krieg et ses frères d'armes choisissent pour fredonner *Viens poupoule !* ou *l'Allegro* de Haendel, et où Jules Roy se surpasse dans l'art de suggérer, presque toujours à l'aide de deux odeurs contrastées. Dans *le Tonnerre et les Anges*, qui achevait la fresque algérienne des *Chevaux du soleil*, la Casbah surgissait d'un mélange de noix muscade et d'urine ; Bab-el-Oued : d'anisette et de sciure ; le port : de santal et de goudron. Ici, les tourelles de bombardiers retour de mission mêlent les odeurs d'huile chaude à celles de thé trop sucré, plus entêtantes que tous les parfums de femme...

CETTE jubilation de l'éternel officier devant toute image du danger a quelque chose d'inqualifiable et d'indicible. La réussite du livre est de renoncer à l'exprimer en mots et de lui conserver son mystère en lui cherchant un équivalent symbolique.

Cette fonction poétique est jouée par le désert de Retz, *où le demi-solde promène volontiers son angoisse solitaire* et ses chiens. La végétation et les vestiges exotiques laissés par le fermier général de Monville remplacent pour lui les recoins où les anciens coloniaux rassemblent leur chère pacotille.

Mais ils figurent plus largement la somme de rêves écroulés, d'idéaux saccagés, d'incertitudes, de remords, de déceptions, de vacances, d'errances, de deuils, qui ont fait de lui un inconnu pour lui-même. C'est son *Désert des Tartares*, moins l'illusion d'un guet nécessaire. C'est le champ de bataille où tout homme à la fin de sa vie vient fermer les yeux de ses jeunes élans trahis. Qui sait ? Le champ d'honneur secrètement désiré naguère, et où il est sûr désormais qu'il ne tombera plus.

★ LE DESERT DE RETZ, de Jules Roy, Grasset, 288 p., 39 F.

NOUVEAUTÉS

● LE POUVOIR A VIF. — *Un recueil de textes de Max Gallo sur le despotisme, la Commune de Paris, mai 68. (Laffont.)*

● LES CARREFOURS DU LABYRINTHE. — *A partir d'une réflexion sur la psychanalyse, le langage, l'épistémologie et l'économie politique, Cornelius Castoriadis s'ingénie à détruire le mythe ultime, les vieilles oppressions qui se prolongent : la « scientificité ». (Le Seuil.)*

● POUR UN AUTRE MOYEN AGE. — *Temps, travail et culture en Occident : dix-huit essais de Jacques Le Goff qui nous restituent quelques clés de nos origines. (Gallimard.)*

la vie littéraire

Pavel Kohout lauréat du Prix d'Etat autrichien

Le Prix d'Etat autrichien pour la littérature européenne (d'un montant de 150 000 schillings) a été décerné à l'écrivain tchécoslovaque Pavel Kohout, signataire de la Charte 77.

Né en 1928 à Prague, Kohout s'est fait *connaître au public français par le Journal d'un contre-révolutionnaire* (Bourgois), *l'Homme qui marchait au plafond* (Julliard, 1972) et surtout ses pièces *Auguste, Auguste, Auguste*, montée au Théâtre d'Aubervilliers en 1971, et *Pauvre Assassin*, montée au Théâtre de la Michodière en 1977. Il a joué un rôle important lors du printemps de Prague. Depuis bientôt un an, il a été contraint par les autorités à quitter Prague pour aller vivre en banlieue.

Il vient d'adresser au ministre de l'intérieur de son pays, M. Jaromir Obzina, une lettre ouverte de protestation contre le traitement infligé aux signataires de la Charte 77, dans laquelle il lui reproche de compter *au nombre de ses collaborateurs des « hommes* sortis du passé le plus sombre » de l'histoire tchécoslovaque.

Il fait grief à la police de traiter les signataires de la Charte comme des auteurs d'attentats, et déclare en conclusion : « *Si quelqu'un vient encore me chercher sans mandat officiel, il faudra qu'il me transporte... Tant qu'ils nous traiteront comme des paquets, nous nous conduirons comme des paquets.* » — F. W.

L'esprit sportif du docteur Petiot

« *Ce que j'ai fait, c'est par esprit sportif que je l'ai fait, je ne demande même pas de remerciements !...* », a gravé Marcel Petiot dans le mur de sa cellule. Le docteur Petiot avait, en effet, le souci de la « performance » : *accusé de vingt-sept assassinats, il en avoue* fièrement soixante-quatre. C'est en mars 1944 que la police devait découvrir le sordide charnier dans un hôtel particulier du seizième arrondissement où le nouveau Landru faisait disparaître ses victimes par *la porte d'un* calorifère et sous la chaux vive. Aujourd'hui encore, d'ambigus chercheurs s'efforcent de *retrouver le « trésor »* de Petiot, constitué en fait des valeurs de ses victimes, toutes des juives. Dans *Docteur Satan ou l'affaire Petiot* (Laffont, coll. « Les ombres de l'histoire », 421 p., 55 F), Alomée Planel restitue avec minutie *l'affaire Petiot, dont le* procès, plaidé par Me Floriot, passionna la France de l'après-guerre, à l'aide de notes et de *témoignages inédits sur le monstrueux* criminel. Alomée Planel était singulièrement qualifié pour traiter ce fait divers épouvantable : journaliste, il est aussi auteur de poèmes fantastiques. — B. A.

Sciences humaines et pratiques sociales

Décidément, l'intérêt suscité par les sciences humaines n'est pas prêt de s'éteindre, si l'on en juge par le nombre de collections que lancent mois après mois sur le marché du livre les éditeurs. La dernière en date, *Interférences, aux éd. Gauthier-Villars*, se propose de confronter les sciences humaines aux pratiques sociales. Animée par J. Domeneghini, L. Labrousse, de Macedo, G. Michaud, E. Sader, F. Chatelet et F. Dolto, elle entend *donner la parole à « tous ces chercheurs* pour qui la théorie n'est pas un solide boucier conceptuel dressé contre les multiples et mouvants langages qui agitent le corps social ».

Parmi les premiers titres parus, signalons : Corps et Possession, de France Schott-Billmann, un essai sur le vécu corporel des possédés face à la rationalité occidentale, *Laborde... un pari nécessaire*, de G. Michaud, et *Anna K..., histoire d'une analyse*, de Heitor O'Dwyer de Macedo. Ce dernier ouvrage, largement inspiré des travaux de Gisela Pankow, décrit *le déroulement d'une psychothérapie* psychanalytique, en dix-sept séances, d'une patiente diagnostiquée « schizophrène » par la psychiatrie traditionnelle. — R. J.

Un dictionnaire partial

Voilà sans doute *le dictionnaire le plus* partial de l'édition française ! Il s'intitule d'ailleurs *Dictionnaire de littérature française contemporaine* (et non pas « de la » littérature...).

Conçu par des critiques littéraires — sous la direction de Claude Bonnefoy, Tony Cartano et Daniel Oster — qui ne se prennent *pas pour des encyclopédistes ou des académiciens*, ce lourd volume au papier trop épais présente deux cents écrivains qui sont, selon *eux*, « représentatifs de la littérature actuelle ». (J.-P. Delarge, éd.)

En *quelque deux cents articles longs et* précis, l'ouvrage ne se veut pas livre de référence incontestable et insipide, mais plutôt *guide à l'usage de ceux qui veulent s'y* retrouver à travers les courants qui traversent la littérature comme des frontières qui la divisent. Bien sûr, il y a des partis pris qui irriteront : la nécessité d'être vivant au *1er janvier 1976, d'où l'absence de* Paul Morand et de Saint-John Perse, morts en 75, et la présence de Malraux et de Queneau, *disparus en 76 ; ou bien les oublis volontaires*, et involontaires, très nombreux, de Cau à Hallier, en passant par Robiès, Pauwels, Albert Cohen, Boudard, Bodard, Mandiargues, Geneviève Dormann, Hélène Bleskine... Ou bien *encore, le survol trop rapide sur les revues* littéraires et les littératures régionales (qui ignorent le Canada, tout en faisant place à Gaston Miron). Ou bien les bibliographies en désordre.

L'ensemble, cependant, sera *utile* aux aventureux. Car c'est un dictionnaire qui est un pari sur la littérature en train de se faire. — N. Z.

Reich, vingt ans après

Le 3 novembre 1957, *au pénitencier* de Lewisburg, en Pennsylvanie, mourait dans d'obscures circonstances Wilhelm Reich. Vingt *ans déjà. Pour cette occasion, la revue Sexpol* (n° 18-19, 20 F) a réalisé un numéro spécial qui comporte, *outre une abondante et remarquable* iconographie, des entretiens avec des proches de Reich — le témoignage d'Ilse *Ollendorf-Reich comptant parmi les plus précieux,* — une biographie et des études qui, toutes, visent à une connaissance globale d'un « homme trop souvent découpé en tranches par les idéologues à tiroirs ». Roger *Dadoun, dont l'excellent ouvrage : Cent fleurs pour Wilhelm Reich* est maintenant réédité dans la Petite Bibliothèque Payot, a largement contribué à cet hommage généreux et vivant. — R. J.

A propos de Paris

Dans une collection qui se veut un « portrait *de la France moderne* », *trois volumes* ont déjà paru sur *la Bretagne, la Région lyonnaise* et *la Normandie*. Voici maintenant *l'Ile-de-France*. Des géographes tiennent la plume, mais, conscients de ce que la France, pays de vieille civilisation, a été profondément marquée par son *histoire*, ils portent aussi *leur regard* sur les hommes, leur *environnement social, leurs modes et niveaux de* vie.

Est-ce une chance d'avoir une cité énorme pour capitale, ou un *malheur* ? Paris est-il en danger ? D'où viennent les Parisiens ? *Quelles réalisations doit-on envisager pour* aménager Paris et sa région, pour y changer le cadre de vie ? Ce sont quelques-unes des questions auxquelles J. Beaujeu-Garnier répond avec une grande compétence et beaucoup d'élégance dans l'expression. (*Atlas et géographie de Paris et de la région d'Ile-de-France*. 2 volumes. Flammarion 250 F.) — G. G. A.

L'âme aux semelles de vent

Dans un article *traduit par Robert Louit* pour *le Magazine littéraire* de janvier, Erich Segal s'interroge sur « *la pulchritude du coureur de fond* ». L'auteur de *Love Story* écrit : « *Un jour, au cours d'un 3 000 mètres, je fus frappé par cette vérité profonde : est-ce par un pur hasard linguistique que le mot anglais qui désigne l'âme* (soul) *se prononce exactement de la même manière que le mot décrivant la semelle d'une chaussure* (sole) *? Est-ce encore par coïncidence que cette « sole » évoque le « sol » de solitaire ? Tout cela doit bien avoir un sens. Car, lorsque le coureur entend le son sol, cela fait carillonner en lui une trinité d'associations qui, ainsi qu'il convient en religion, deviennent une unité.* » Et aux agnostiques qui auraient quelque doute, Erich Segal rétorque : « *Courez donc 3 000 mètres et vous verrez.* » — B. A.

vient de paraître

Romans

GUY JALAM : *le Coq en pâte.* — Dans ce second roman, Guy Jalam peint l'univers fantasmatique de Clot, cloîtré dans une vieille mansarde. (Robert Laffont, 254 p., 35 F.)

BRUCE LOWERY : *Qui cherche le mal.* — Deux adolescentes américaines font un pacte de sang d'où il surgira un drame. Une suite à *la Cicatrice*, qui obtint le prix Rivarol en 1961. (Flammarion, 205 p., 32 F.)

MICHEL PEYRAMAURE : *les Citadelles ardentes.* — Dans ce second tome du cycle de *la Passion cathare* (trois volumes), le terrible baron d'Ile-de-France Simon de Montfort mène *la guerre en Occitanie.* (Robert Laffont, 391 p., 48 F.)

Poésie

JOYCE MANSOUR : *Faire signe au machiniste.* — Un nouveau recueil poétique, illustré par Jorge Camacho. (Le Soleil noir, 155 p., 35 F.)

Société

DENIS PERIER DAVILLE : *La liberté de la presse n'est pas à vendre.* — L'auteur de *Main basse sur « le Figaro »* analyse les menaces qui pèsent sur le présent et l'avenir de la liberté de l'information. (Seuil, 255 p., 42 F.)

Religion

MARC ORAISON : *Au point où j'en suis...* — Une réflexion non conformiste sur l'amour et la mort. (Seuil, 190 p., 35 F.)

MARIE-HUMBERT VICAIRE : *Dominique et ses prêcheurs.* — Préfacé par le Père M.-D. Chenu, ce recueil complète le célèbre ouvrage sur saint Dominique, fondateur des Prêcheurs, du Père M.-H. Vicaire, *qui quitte la chaire* d'histoire de l'Eglise de l'université de *Fribourg*. (Editions universitaires/Fribourg et éditions du Cerf, 444 p., 94 F.)

Essais

JEAN BELLEMIN-NOEL : *la Poésie-philosophie de Milosz.* — Cent ans après *la naissance* du poète, un essai sur l'écriture *insonie* de Milosz, dont la philosophie du discours lyrique est inséparable de sa poétique (Klincksieck, 386 p., 80 F.)

ROBERT ANDRE : *Ecriture et pulsions dans le roman stendhalien.* — Romancier et auteur d'études critiques, Robert André pose, avec prudence, une grille psychanalytique sur les textes de Stendhal où apparaît *la figure de son double* : Beyle. (Klincksieck, 192 p., 64 F.)

Histoire

ARNOLD TOYNBEE : *la Grande Aventure de l'humanité.* — Une version chronologique du développement mondial, des origines de l'homme à nos jours, par le célèbre philosophe de l'histoire. (Elsevier, 563 p., 95 F.)

en poche

« Les Frères de Soledad »

NÉ dans les ghettos noirs de Chicago, George Jackson n'eut pas le *temps de vivre. En 1960, à l'âge de dix-huit* ans, il fut condamné, pour un délit bénin, à une peine *terrible : « Minimum un an — maximum à vie. »* Pour un Noir, c'est la détention à perpétuité. La libération de Jackson fut ainsi repoussée d'année en année.

Soumis à des traitements de brutalité et d'injustice permanentes, George Jackson acquit, dans la solitude de la prison *et dans le contact avec ses « frères » de race*, une formation politique qui fit de lui un militant pour les droits civiques des Noirs. La prison de Soledad est connue pour son racisme. Les *détenus noirs y sont l'objet de provocations criminelles.* C'est ainsi que le 21 août 1971, George Jackson a été tué dans « *une tentative d'évasion* ».

Délicates, vraies, émouvantes, *les lettres de prison de* Jackson, qui sont, comme l'écrit Jean Genet dans son introduction, « *à la fois arme de combat pour une libération et poème d'amour* », retracent l'itinéraire d'un jeune Noir né pour survivre dans *l'exclusion* et mourir dans l'enfer carcéral.

TAHAR BEN JELLOUN.

★ LES FRERES DE SOLEDAD, de George Jackson ; traduit de l'anglais par Catherine Roux ; introduction de Jean Genet ; « Folio » ; 350 pages ; 8,75 F.

en bref

● LA MAISON DE LA CULTURE DU HAVRE organise en janvier diverses *manifestations consacrées* à la poésie, notamment une « carte blanche à Bernard Noël », dans la soirée du vendredi 20, et huit heures de rencontres et débats, le samedi 21, avec la participation d'éditeurs de poésie, d'animateurs de revues et de poètes. Au mois de février, c'est la littérature pour les jeunes qui sera en vedette (un débat *réunira le 1er février des éditeurs*, des critiques, des auteurs et des illustrations).

● A LA SUITE DU SUCCES DE L'EXPOSITION « POETES DANS LE METRO » (quatre mille *visiteurs, estime la R.A.T.P.*), Juliette Darle et Alain Bosquet proposent « *Poètes dans la cité* » au centre culturel de La Courneuve. *Plus de quarante poètes* contemporains participeront à cette exposition, qui sera inaugurée le samedi 14 janvier à partir de 15 h (23, av. du Général-Leclerc, La Courneuve).

● LA NOUVELLE CRITIQUE donnera « carte blanche » au poète *Jean Pistat le 18 janvier (21 h)* au théâtre Gérard-Philipe à Saint-Denis.

● *LE PRIX HERMES*, décerné par des étudiants et les lauréats de l'année littéraire *1976*, a été attribué à Louis Caron, romancier québécois, pour son livre intitulé « l'Emmitouflé » (Laffont).

● LE PRIX BEATRICE-DE-SAVOIE (10 000 F), décerné par la commission départementale d'animation culturelle, émanation du conseil *général* de Savoie, a été attribué à Henry Planche. Auteur des « Montmayeur », de « l'Assassinat du comte rouge » et *d'autres ouvrages d'inspiration* savoyarde, Henry Planche a publié cette année un roman moins « localisé », « Il pleut sur la ville », dont les personnages appartiennent au monde ouvrier. (Editions Multi, 73, avenue de Verdun, Aix-les-Bains.)

● LE MECENAT D'ETAT. — M. Groshens, directeur du livre et président du Centre national des lettres, vient de présenter les ouvrages récemment parus avec le concours financier du Centre : « Magritte, signes et images », *sous* la direction de Harry Torczyner, *en coédition par les éditeurs* Draeger et le Soleil noir ; « *Franz Schubert* » par Brigitte Massin (Fayard) ; « Correspondance de Chateaubriand », tome 1 (Gallimard) ; « Oeuvres complètes de Tocqueville », tome XIII ; « Correspondance entre Alexis de Tocqueville et Louis de Kergolay » (Gallimard) ; « l'Art antique du Proche-Orient », par Pierre Amiet (éditions Mazenod) ; « le Traité des Tropes », de Du Marais (les Cahiers du Nouveau Commerce) ; « le Rituel cathare », par Christine Thouzellier (éditions du Cerf) ; « Correspondance de George Sand », tome XII, *par* Georges Lubin (Garnier) ; « Voyage d'un *comédien* », par Jean Dasté (Stock) ; « Poèmes 1967-1971 », de *Matthieu Messagier* (*Christian* Bourgois).

D'autre part, grâce à l'ouverture d'un crédit spécial, l'Etat vient d'acheter au duc de Wellington pour un montant de 1,1 million de francs les « archives de Joseph Bonaparte », dont celui-ci avait été dépossédé en 1813 à la bataille de Vitoria.

● BUCHET-CHASTEL REEDITE TROIS *ROMANS DE* ROGER VAILLAND : « Drôle de jeu », « *325 000* francs » et « *Un* jeune homme seul ».



lettres étrangères

Une grande romancière japonaise de l'an mille

(Suite de la page 15.)

Sans compter l'imagination qui projette les femmes hors du temps, dans le désir et la folie de l'attente ; le mélange étonnant d'une sensualité que toute la culture, toutes les visions de la beauté viennent enrichir et de l'horreur scandalisée devant la nudité ; une présence obsédante de la mort et du spectral. Qui a pénétré dans ce monde où les sons sont aussi lancinants que chez Tourgueniev, la mémoire aussi hantée que chez Proust, la musique de flûte ou de cithare aussi riche de thèmes secrets que chez Thomas Mann, les rêves aussi intégrés au récit que chez les Romantiques allemands — sera à jamais marqué par la volupté si particulière de ce texte.

L'attente par les nuits de lune

Cette volupté, il faut bien le dire, n'a rien à voir avec l'idéal courtois ; elle est somptueuse, gourmande, toujours en éveil, car elle n'est jamais comblée ni satisfaite, étant de l'âme, et continuellement attisée par le manque. Elle se nourrit de l'attente, des nuits de lune, quand le seigneur Genji — le premier de tous les don juans — est ailleurs, et le prince resplendissant, absent, infidèle, ou cloîtré par les tabous, mais toujours désiré, devient le symbole, la quintessence d'un amour presque mystique qui s'enrichit de tous les signes que l'imaginaire décèle.

Le chant d'un oiseau, le bramement des cerfs, le vol des oies sauvages, le frémissement d'un bambou, le poème codé, avec ses références à d'autres poèmes (il y en a des centaines dans le Genji), viennent ajouter leur poignance à la beauté des amours éphémères, des amours regrettées, souhaitées, confuses mais toutes vécues dans la même terrifiante intensité, détruisant la blancheur qui masque les visages et la sage ordonnance des longues chevelures noires. Que de rencontres où la femme, surprise derrière un écran, dans le désordre des brocarts, subit l'acte d'amour comme une effraction ou un viol ! Car cette œuvre est celle d'une femme attentive à la cruauté des mœurs et qui, dans la célèbre discussion des princes sur les femmes, se montre diaboliquement habile pour dévoiler l'égotisme des points de vue masculins qui s'entrecroisent ici avec une maîtrise ironique digne d'un Henry James. (Par exemple, nombre de personnages disent leur opinion sur un autre avant que celui-ci ait paru : Murasaki Shikibu rend dérisoire notre malheureuse obsession de « modernité » dans les techniques romanesques.)

Sur tout le livre plane la conviction bouddhique de l'horreur de la passion qui communique une soif inextinguible. L'âme est condamnée à errer à travers les enfers si elle n'a su, de son vivant, trouver le sage et neutre apaisement grâce auquel l'homme se trouve délivré de tous liens, à l'abri de la jalousie — cette hydre, ce vampire, cette sorcière qui hantera les nô, expression inquiétante et destructrice de la violence féminine. Même si, à l'époque, les femmes avaient le droit d'hériter et de gérer leurs affaires, le bouddhisme ne leur prêtait pas moins de cinq « désavantages » ou « infériorités », et il est révélateur que, pour avoir le droit de renaître, elles devaient passer par une incarnation masculine. On ne saurait trop dire combien le passionnant livre d'Ivan Morris, la Vie de cour dans l'ancien Japon au temps du prince Genji (Gallimard, 1969), éclaire cette ère de paix et de beauté propice à la création féminine parce que libérée du joug des horreurs de la guerre.

Ainsi le Genji embrasse-t-il tous les domaines ; pourtant il n'est pas seulement un roman social, ni un roman historique, même s'il est le miroir fidèle d'une petite minorité privilégiée, adonnée au culte du raffinement ; il est surtout un poème intemporel qu'il faudrait lire plusieurs fois pour saisir pleinement la leçon désenchantée qui se dégage à travers une savante et secrète symétrie.

Le fleuve abandonné

Car il arrivera au prince Genji la même mésavenure que celle qu'il a infligée à son père (Genji a eu un fils de Fujisubo, la favorite de son père) : le fil d'Ariane de tout le livre est celui de l'inceste, la quête d'une mère bien-aimée et perdue. Ainsi l'action des derniers livres du roman se déroule-t-elle sur les rives du fleuve Uji (ce terme signifie *abandonné*) — *rivière fluctuante, coléreuse, boueuse*, dont les berges désolées sont indéfiniment le théâtre de la mort — et vient-elle contredire les joutes brillantes de la cour, comme si Murasaki Shikibu avait voulu, à travers le prince Koaru — fils prétendu de Genji, — miner *l'idéalisation du prince resplendissant par une vision amère et pessimiste* « *où tout part à la dérive avec le bruit de l'eau* ».

Peu de textes posent avec autant d'acuité le problème de la traduction. René Sieffert s'explique dans une préface substantielle. Il se défend d'avoir archaïsé et soutient son parti pris de fidélité littérale qui est à l'opposé de celui de Waley. (Le poète anglais, après avoir lu une page de Murasaki Shikibu, fermait les yeux puis ressuscitait la magie éprouvée : il en résulte, bien sûr, des lacunes et même de sérieuses coupures, mais l'esprit de l'œuvre ne semble jamais trahi.) On ne saurait trop engager le lecteur à consulter le merveilleux catalogue publié par Jeanette Ostier et Nelly Delay, qui irradie si bien la magie intériorisée par Waley et rend perceptible, par le regard, combien les formes, les couleurs, la calligraphie étaient haussées alors au niveau d'une religion.

DIANE DE MARGERIE.

★ LE DIT DU GENJI, de Murasaki Shikibu. Traduction intégrale du japonais par René Sieffert. Presses orientalistes de France, tomes I et II (première partie : Livres I à XXXIII). 878 pages, 95 F les deux volumes. La seconde partie paraîtra *assortie du « Journal » de* Murasaki Shikibu.

sciences humaines

L'évangile thérapeutique de Mesmer

● *Un précurseur de Reich.*

FRANZ ANTON MESMER n'a pas fini d'intriguer. Charlatan pour les uns, il est, *pour les autres, le précurseur* de la psychothérapie dynamique. Dans une étude en tous points remarquable, Franklin Rausky estime que non seulement Mesmer a déclenché un siècle avant Freud la première révolution thérapeutique, mais qu'en outre naît avec lui le mouvement antipsychiatrique. En effet, au moment où s'édifie la psychiatrie et où Philippe Pinel accepte que l'aliéniste soit l'agent de la *société, de la famille et de l'Etat*, Mesmer, lui, se veut exclusivement du côté du patient.

Voilà qui donne envie de mieux connaître ce médecin souabe, né dans une famille plébéienne, le 23 mai 1734, au bord du lac de Constance. Protégé par les jésuites, il fera des études de théologie, de philosophie, de droit et de médecine, à Vienne, où il soutiendra, en 1766, à l'âge de trente-deux ans, sa thèse relative à l'*influence des planètes sur les* maladies humaines.

Après Vienne, Paris. Mesmer s'y installe en 1778. Il ouvre une clinique où il accueille ce qu'il est convenu d'appeler le « prolétariat thérapeutique », c'est-à-dire les deux grandes catégories d'exclus de la médecine : d'une part, les « malades imaginaires », rejetés parce que « faux malades », et, d'autre part, les « chroniques », rejetés parce que trop malades.

Des marquises et des abbés

Un de ses confrères, J.-J. Paulet, a décrit, avec une ironie mordante, l'hôtel particulier où officiait Mesmer : « ...*C'est comme un temple de la divinité qui réunit tous les états ; on y voit des cordons bleus, des abbés, des marquises, des grisettes, des militaires, des traitants, des freluquets, des médecins, des jeunes filles, des accoucheurs, des gens d'esprit, des têtes à perruque, des moribonds, des hommes forts et vigoureux, etc.* ».

Au milieu de ce pandémonium, surgit alors Mesmer avec ses habits de soie et ses pantoufles dorées. A tous ces laissés-pour-compte de la médecine ordinaire, il prêche un évangile thérapeutique révolutionnaire : point de médicaments, ni de diète, ni de chirurgie, ni de machines aux secousses électriques ; rien que la circulation du « *fluide* » — force ineffable, mystérieuse, d'origine cosmique — pour rétablir l'harmonie.

A cette fin, deux voies s'offrent : le « *magnétisme privé* », qui consiste essentiellement en un système de passes à distance et d'attouchements, et le « *magnétisme collectif* », autour du fameux baquet. Ingrédient supplémentaire et indispensable : la musique. Utilisée dans un but thérapeutique, elle donne plus d'élan aux séances, anime les crises, accélère les processus, puis, au moment des épisodes critiques, apaise les tensions. Précurseur des formes modernes de psychothérapie individuelle ou groupale, Mesmer l'est aussi de la musicothérapie.

Comble d'audace et d'impudeur, il réserve le même traitement aux princesses et à la valetaille ; il tient certes à se hisser au sommet de la pyramide, mais sans concessions, en fixant lui-même les règles du jeu.

Observateur lucide des mœurs de son époque, il écrit : « *En France, la guérison d'une personne pauvre n'est rien ; quatre cures bourgeoises ne valent pas celles d'un marquis ou d'un comte ; quatre cures de marquis équivalent à peine celle d'un duc ; et quatre cures de ducs ne seraient plus rien devant celle d'un prince. Quel contraste avec mes idées, moi qui croyais mériter l'attention du monde entier, quand bien même je n'aurais guéri que des chiens.* »

Décidément, ce Mesmer est insupportable. Fâcheusement impressionné par ses thérapies de groupe, le corps médical le prend à partie ; le temps de l'excommunication approche ; cet « *aventurier cupide et sensuel* » est sommé de rendre des comptes à la science. A ce propos, Franklin Rausky rappelle opportunément *que de tout temps* l'accusation de charlatanisme fut l'instrument d'exclusion utilisé par le pouvoir médical contre ses ennemis.

En 1785, Mesmer quitte Paris ; il mourra le 5 mars 1815 au bord du lac de Constance, à quelques kilomètres du lieu de sa naissance.

Ses limites, Franklin Rausky les mesure parfaitement. Certes, il a ouvert le chemin qui conduira avec Braid à *l'hypnose* ; certes, il a insisté sur la réversibilité des rôles de « patient » et de « thérapeute » ; certes, il a *mis l'accent sur* la rencontre de forces inconscientes ; certes, il a dénoncé le caractère pathogène de certaines structures familiales. Mais le rôle du rapport verbal tel que le préconisera la psychanalyse reste, théoriquement tout au moins, ignoré par le fondateur du magnétisme animal : il n'admettra jamais l'idée de la « parole qui guérit ». Pour lui, la vérité se trouve dans le corps, non dans la parole. C'est au marquis de *Puységur*, un de ses disciples, que reviendra le mérite d'avoir, le premier, découvert l'importance de la parole.

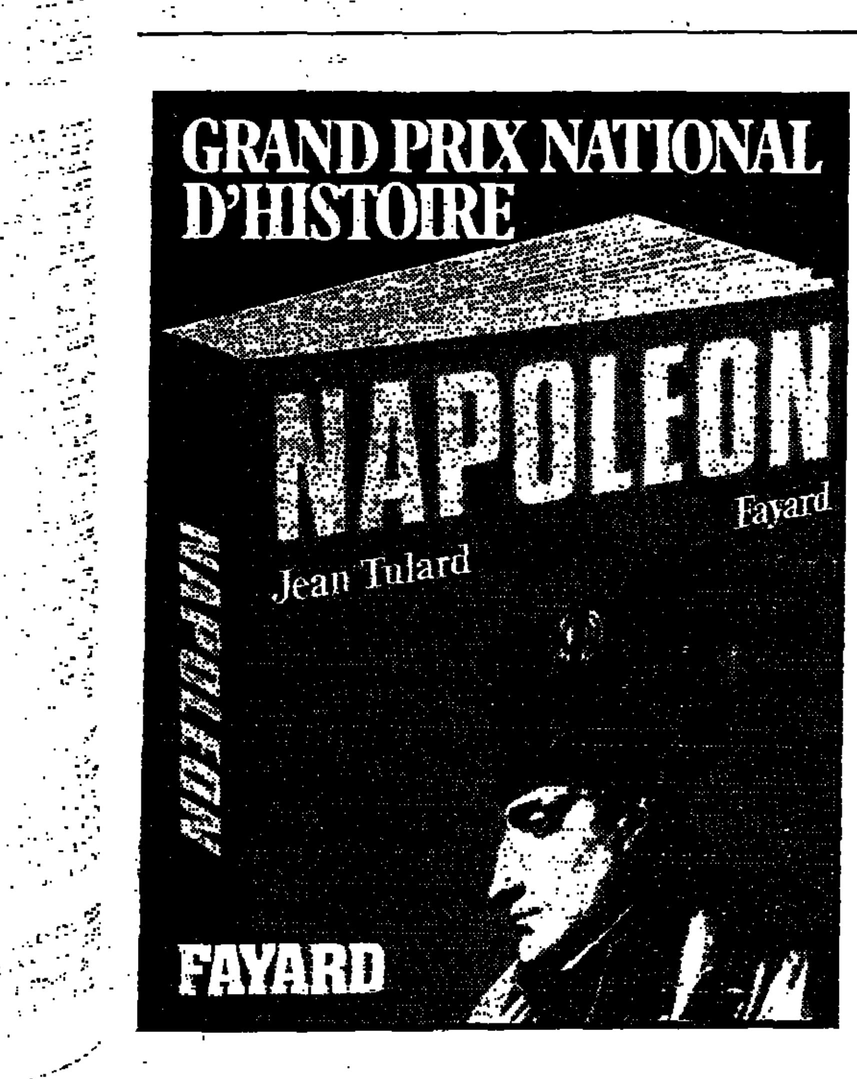
Un autre mesmérien, le comte de Lutzelburg, remarquera également que le somnanbulisme provoqué permet au malade de se confesser et, par là, de se libérer du poids du secret.

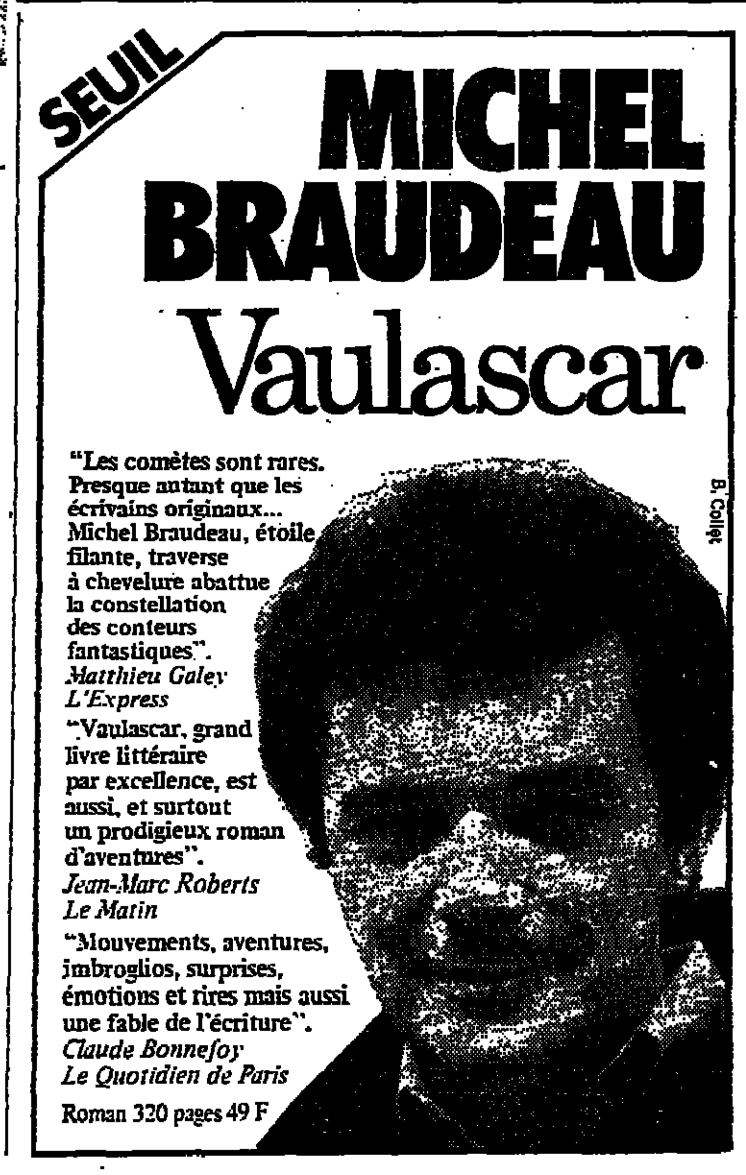
En fait, si Mesmer n'a jamais vraiment admis l'idée de la « parole qui guérit », s'il est resté fixé au thème de l'hypocrisie du langage, cela tient à des raisons personnelles : ce drogué du travail physique, cet « hyperactif », maniait les mots difficilement et méprisait la théorie. Croyant à l'action plus qu'au verbe, il fut à bien des égards plus proche de Reich que de *Freud*.

ROLAND JACCARD.

★ MESMER OU LA REVOLUTION THERAPEUTIQUE, de Franklin Rausky. Ed. Payot ; 261 pages, 65 F.









histoire

A côté de Clausewitz

● ***Deux classiques de la stratégie réédités.***

LONGTEMPS confinée dans les écoles militaires et les cercles d'états-majors, l'étude des stratèges et des tacticiens des dix-huitième et dix-neuvième siècles connaît, depuis quelques années, un renouveau *évident*. Des *philosophes*, des historiens et des géographes ont montré que *l'art de la guerre*, tel qu'il se codifie à partir du Siècle des Lumières, n'est pas seulement une technique sommaire ou raffinée d'égorgement des *peuples*, *mais aussi une science* de l'« homme discipliné ». Hormis les œuvres de Clausewitz, les textes des stratèges et tacticiens des Lumières et du romantisme étaient inaccessibles ; cette lacune est en partie comblée avec la réédition simultanée de deux classique de la stratégie : Guibert et Jomini.

Le comte de Guibert

« Lieutenant à trois ans, capitaine à quinze, colonel à vingt-six, amant heureux et vite las de Julie de Lespinasse à trente et un, académicien à quarante-deux, maréchal de camp à quarante-cinq, François Apolline, comte de Guibert, publie son *Essai général de tactique* à vingt-sept ans. Les salons « crient au génie » et saluent la naissance de ce jeune « soldat-philosophe » qui sort, armé de science et de raison, du giron palpitant de la fée des Lumières. Las, le météore disparaît en 1790. Guibert meurt à quarante-sept ans « d'ambition déçue », il sort de l'histoire des hommes au moment où celle-ci s'accélère, il lui reste une longue *vie posthume dans l'histoire des idées.*

Guibert fait partie de la génération de l'après-Rossbach (un « Sedan » ou un « juin 40 » au *petit pied infligé par les troupes prussiennes* au royaume de France en 1757), et l'on sait qu'il n'y a rien de tel que les belles défaites pour susciter une « *efflorescence intellectuelle* » chez les militaires. *« Supposons qu'il s'élevât en Europe un peuple vigoureux... un peuple qui joignît à des vertus austères, et à une milice nationale, un plan fixe d'agrandissement... qui, sachant faire la guerre à peu de frais et subsister par ses victoires, ne fût pas réduit à poser les armes par des calculs de finances...* » Guibert le visionnaire veut à la fois « civiliser » l'armée, grâce à l'osmose entre le savoir des Lumières et l'art de la guerre, et militariser la nation, c'est-à-dire dresser une force de réserve massive et entraînée derrière une armée de métier rénovée. Dominant tout ce projet, se profile la silhouette rêvée d'un grand ordonnateur, *homo strategicus* par excellence, *ou, si l'on veut*, l'homme providentiel auquel le « cri public » remet « le timon de la machine ».

La nouvelle conception de l'art de la guerre, stratégie de la mobilité tactique, de l'initiative des chefs et de la malléabilité des masses (c'est là théorie de la marche-manœuvre et de la « colonne à la Guibert »), exige une nouvelle économie du corps du soldat. Guibert dénonce les « *règles de discipline inquiétantes et odieuses* » de la caserne, fabrique de soldats-automates, pour suggérer un autre dressage qui serait effectué rationnellement dans les camps d'entraînement et sur les terrains de manœuvre. Guibert *annonce et prépare, selon* son très brillant préfacier Jean-Paul Charnay, le passage de la *guerre-spectacle* de l'âge *classique* à la « guerre manufacturière de masse », autrement dit de la guerre de Sept Ans (1756-1763) aux campagnes en sept jours de Bonaparte.

Rien de moins visionnaire et de plus mesuré que la pensée du baron Antoine-Henri Jomini, employé de banque vaudois puis soldat de *fortune*, qui quitta en pleine campagne de 1813 l'état-major du maréchal Berthier pour passer au service du tsar, faute d'obtenir les épaulettes de *divisionnaire chez les Français.* Injustement effacé par l'ombre géante de Clausewitz (auquel il vouait une assez sordide inimitié), Jomini est sans doute celui qui a le mieux digéré et expliqué les leçons des guerres de la Révolution et de l'Empire. *Le* « *précis* » est moins un essai brillant qu'un solide livre de classe à l'usage des princes et des états-majors. *« La guerre est un grand drame dans lequel mille causes morales ou physiques agissent plus ou moins fort, et qu'on ne saurait réduire à des calculs mathématiques.* » Presque toute la « *substantifique moelle* » de Jomini tient dans cette formule.

Pour lui, l'essence de la stratégie réside dans la connaissance aussi exacte que possible du théâtre d'opérations (la topographie fait, autant et même plus que la dis*cipline*, la force principale des armées) et dans celles des forces en présence. La combinaison de ces différents savoirs doit produire un effet de pouvoir maximum lors de chaque ordre ou décision. Mais le drame des généraux, *c'est la part irréductible* du hasard, comme la rencontre imprévue de deux armées ennemies en marche. Cet imprévu, selon Jomini, stratège romantique, c'est justement toute la « poésie », tout le sel de la guerre, le *temps court où* se révèlent les grands capitaines.

Jomini est le théoricien appliqué d'une guerre « propre », conduite par des hommes de l'art, virtuose de la lecture de cartes et du mouvement tactique, connaissant et respectant scrupuleusement les règles du *Kriegspiel*. Il craint comme la peste les « guerres d'opinion », les « guerres nationales », et préfère *« la guerre loyale et chevaleresque à l'assassinat organisé »* de la guérilla. *L'ultime* leçon que notre général suisse lègue à ses héritiers spirituels est une mise en garde solennelle contre « *les moyens de destruction qui se perfectionnent avec une progression effrayante* ». Ainsi naît, vers les années 1840, la hantise du massacre global qui va tuer l'art de la guerre, et Jomini d'appeler *de tous ses vœux* un congrès des grandes puissances pour la limitation des armements...

ANDRÉ ZYSBERG.

★ STRATEGIQUES, du comte de Guibert. Introduction de Jean-Paul Charnay. Coll. « Classique de la *stratégie* », L'Herne, 727 pages, 110 F.

★ GUIBERT. *ECRITS MILITAIRES*, 1772-1790. Préface du général *Ménard*. *Collection « Nation, Armée »*. Copernic, 386 p., 59 F.

★ *PRECIS DE L'ART DE LA GUERRE*, d'Antoine-Henri Jomini. *Ed. Champ libre*. 390 *pages*, 95 F.

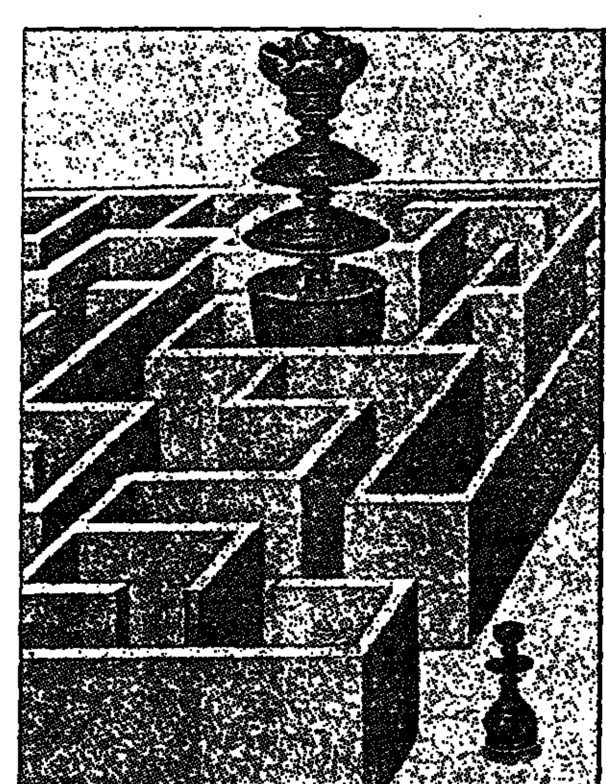


Illustration figurante sur la couverture de « L'Homme de cour » de Gracian (champ libre).

Joseph de Maistre sous le regard de Cioran

LES outrances, la véhémence de Joseph de Maistre, son « *génie de la provocation* », « l'éloquence de ses hargnes », *ont su attirer* et *retenir Cioran*, qui en 1957, donnait une préface à des morceaux choisis de ce pamphlétaire monarchiste, adversaire intraitable de la Révolution *française* et de *Napoléon* (1). Fata Morgana vient de rééditer *le texte de Cioran*, ce qui fournit au lecteur l'occasion d'admirer la *rencontre* de ces deux esprits si éloignés l'un de l'autre, de Maistre étant aussi extrême *dans le dogmatisme que son* commentateur dans le scepticisme. Cioran se dit *à la fois séduit et exaspéré*. Il ajoute : « S'il ne nous irritait pas à tout *moment*, aurions-nous encore la patience *de le lire ?* »

On voit ce qui attire Cioran *chez de Maistre : c'est* « l'expression corrosive », « la *formule meurtrière* », où se manifeste « une cruauté mêlée de ferveur ». « ... Ses frénésies non *seulement ne nuisaient pas* à sa passion du tour correct et élégant, *mais l'augmentaient* encore. » Déçu par l'histoire, il s'est vengé « *à coups d'invectives*, ces ultimatums de l'impuissance », montrant que « le style *est la prérogative et comme le* luxe de l'échec ».

Ce qui plaît à Cioran chez de *Maistre, c'est aussi l'amour* immodéré du paradoxe : « Les religions se meurent faute de paradoxes : il le savait, ou le sentait, et, pour sauver le christianisme, il s'ingénia *à y introduire* un peu plus de piquant et un peu *plus d'horreur.* » Rappelant que de Maistre s'est affirmé comme l'avocat irascible *d'une cause perdue* : la théocratie, Cioran lui sait gré d'avoir été *si démodé*, si *anachronique*, et d'avoir combattu avec tant d'âpreté l'idéologie triomphante de son époque : la pensée utopique. Car celle-ci, en se réalisant, *allait être dénaturée* et servir à légitimer de nouveaux despotismes. « C'est qu'en politique, comme en tout, on ne s'accomplit que sur sa propre *ruine* », dit Cioran.

Certes, aux *féeries habiles du Progrès*, de Maistre a opposé, avec tout son fanatisme, une autre chimère. Mais il nous *transmet un enseignement précieux* et des plus actuels : il nous éclaire sur la « *philosophie immanente à n'importe quel régime figé dans la terreur et les dogmes* ». *L'auteur de cet* essai conclut que « *plus on fréquente* [de Maistre], *plus on songe aux délices du scepticisme ou à l'urgence d'un plaidoyer pour l'hérésie* ».

On retrouvera, ici, le vif plaisir que procure la compagnie de *Cioran*. C'est sans doute l'auteur moderne qui fait l'usage le plus rigoureux de notre langue. Il se garde du laisser-aller comme du style cérémonieux. On *ne verra chez lui aucune emphase*, aucun pathos, ni aucune de ces obscurités *à la mode* qui cachent le plus souvent la faiblesse de la pensée. La clarté, la *concision de ses textes, en* font l'héritier de Pascal et de Chamfort. Il a su trouver, dans cet essai, d'éclatants raccourcis comme : « *La justification de la Providence, c'est le donquichottisme de la théologie.* »

Moraliste noir — mais quel moraliste ne l'est pas ? — il invite son lecteur à se délivrer de toute illusion *politique* et à ne pas idolâtrer l'avenir.

FRANÇOIS BOTT.

* ESSAI SUR LA PENSEE REACTIONNAIRE, par E.-M. Cioran, Fata Morgana, 79 pages.

(1) Editions du Rocher.

L'opinion publique et la guerre

● ***Les gouvernés sont souvent plus lucides que les gouvernants.***

QUELQUES images d'Epinal servent généralement à *décrire l'entrée en guerre* de la France en août 1914. « A Berlin ! », auraient alors scandé les mobilisés, enthousiastes, joyeux, naïfs, s'embarquant pour *le front*, pour quatre ans de souffrance et de mort. Jean-Jacques Becker brise net cette vision simpliste de l'histoire nationale et de l'opinion publique. Il démontre, par une analyse rigoureuse de sources inédites — *rapports de préfets et* d'instituteurs, dépouillement de journaux parisiens et provinciaux — que les Français ont appris la déclaration de guerre *avec surprise, pour ne pas dire* stupeur, et sans grand enthousiasme.

Personne n'imaginait alors que la tuerie durerait aussi long*temps. Mais ni les paysans ni* les ouvriers n'attendaient d'une guerre, même courte, qu'elle soit « fraîche et joyeuse ». Les peuples ne sont pas si naïfs. L'image d'une nation belliqueuse, animale dans son agressivité, est *proprement mythique. Les Français* ont accepté la guerre, semble-t-il, parce qu'ils attribuaient à l'autre la responsabilité du conflit. L'attitude du *peuple allemand était sans doute* symétriquement pacifique.

Les premiers sondages d'opinion publique réalisés en France à la fin des années 30, et conservés *par l'Institut français d'opinion* publique, ne confirment pas l'idée d'un pays « munichois » dans ses profondeurs. La méthodologie du sondage n'était pas encore très assurée à cette époque, et l'on ne peut tirer de ces premiers essais une certitude. Il est cependant très possible qu'une majorité des Français aient été partisans d'une intervention militaire préventive contre le nazisme. De même, une autre consultation, de 1935, britannique cette fois, analysée par Arthur Marwick dans *The Explosion of British Society*, révèle que la population soutenait massivement la Société des nations et qu'une majorité aurait approuvé l'appui de son action par une intervention militaire (1). A cette époque *sévissait* outre-Manche un gouvernement *conservateur et hésitant*. Les leaders démocratiquement élus, pacifistes et timorés de l'immédiat avant-guerre ne représentaient peut-être que leur pro*pre peur.*

La thèse de Jean-Jacques Becker pourrait donc servir à une réinterprétation des rapports entre opinion publique et politique internationale, et à montrer que les gouvernés sont souvent plus *lucides que les gouvernants*. En tant qu'analyse de l'opinion publique au début de la première guerre mondiale, elle n'est pas absolument neuve. Bien des témoins honnêtes et précis ont raconté à leurs enfants et petits-enfants le caractère sinistre de certains convois de mobilisés. Mais il est utile que les historiens liquident scientifiquement des mythes qui ont la vie dure.

EMMANUEL TODD.

★ 1914 : COMMENT LES FRANÇAIS SONT ENTRES DANS LA GUERRE, de Jean-Jacques Becker. Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 638 pages, 220 F.

(1) Macmillan Student Editions, 202 pages (poche).

L'IDÉOLOGIE DU ROMANTISME

(Suite de la page 15.)

La Restauration voulut rétablir le principe d'autorité, rasseoir sur le dogme et la légitimité monarchique la soumission des esprits ébranlés par le libre exercice de la pensée. La génération romantique, née au tournant du siècle, eut en commun, au-delà des différences idéologiques, politiques, religieuses qui la clivent, des valeurs qui inspirent toute l'époque et s'incarnent dans la révolution de juillet 1830 pour se retrouver, mieux armées, dans celle de 1848 : « *Liberté, progrès, sainteté de l'idéal, dignité de la science, foi dans la providence et religion de l'avenir humain.* »

Ce fonds commun apparaît, avec des dosages divers, dans les œuvres des grands créateurs *romantiques*, animées, *dans leur* inquiétude même, d'un mouvement optimiste, comme le souligne Paul Bénichou.

Mais ce ne sont ni ces œuvres ni leurs auteurs qu'il étudie ici : Lamartine, Hugo, Vigny, Musset, Balzac, George Sand, ne paraissent *pour ainsi dire pas dans* ce livre qui se propose, et c'est nouveau, de « *faire revivre le milieu de pensée où ils ont vécu et en fonction duquel ils ont créé* ». Tout mouvement de création se double d'une littérature de doc*trine où se révèle* l'esprit du temps, parfois affirmé et durci jusqu'à la caricature.

Doctrinaires de l'âge *romantique*, Chateaubriand — inspirateur du néo-catholicisme, — Benjamin Constant, Michelet, le sont, et bien sûr on les lit toujours, mais pour leur génie littéraire, pas pour leurs idées qui, *bien qu'émondées, balisent l'éloquence* des éditorialistes et les discours parlementaires de droite ou de gauche. Mais, en dehors de quelques dix-neuviémistes professionnels, lit-on Lamennais, Jouffroy, Saint-Simon, Pierre Leroux, Edgar *Quinet*, *sans parler* d'une quantité d'autres, moins *connus, qui n'ont* pas même leur boulevard, leur rue ou leur impasse ? Charles Fourier est le seul à connaître de nos jours un sort plus heureux. Quand on voit Paul Bénichou exposer les idées de Ballanche, de Hoëné Wronski (complètement *givré*, celui-là, mais plutôt drôle, ce qui n'est *le cas ni du genre ni de l'époque*), de l'abbé Constant, la tentation est grande d'imaginer qui, *parmi les phares présents de la* pensée parisienne, tiendra ces rôles de troisième couteau dans notre inventaire futur. Le jeu serait futile. D'une autre importance est *la grille de lecture* qu'à travers l'étude des idées dont nous sommes les héritiers Paul Bénichou implicitement nous invite à poser sur notre *temps pour mieux le déchiffrer.*

D'un tel livre on peut seulement indiquer ce qui en constitue *le fil rouge*, la préoccupation permanente. Lorsqu'il montre le libéralisme individualiste d'un Benjamin Constant confronté à l'impératif de l'organisation juridique et étatique, le néo-catholicisme d'un Lamennais issu de la contre-révolution et finissant écartelé entre le respect du dogme et la revendication de *justice* pour le peuple, l'utopie pseudo-scientifique des Saint-Simon, Auguste Comte et dissidents saint-simoniens, tentée en son cœur même par le dogme d'une *nouvelle religion autoritaire*, le credo humanitaire et populiste d'un Michelet portant en germe l'idolâtrie de la nation, chacune de ces familles prétendant *au sacerdoce du penseur* et de l'artiste, Paul Bénichou traque une seule et même chose : la contradiction entre liberté et pouvoir.

Sa sympathie, *discrètement* gardée, implicite et qui n'exclut à aucun moment la critique, le porte vers Constant et Michelet. Son antipathie, mesurée, réflé*chie, se marque surtout à l'en*droit du saint-simonisme. On sait ce que le socialisme scientifique de Marx doit à ce dernier : la propension totalitaire. C'est elle que ce beau livre serein et grave refuse dans le mouvement même *qui le porte et qui est d'inspiration* — très librement — *marxiste*. Avec l'exemplaire discrétion d'un historien qui ne se prend pas pour un philosophe et qui n'en philosophe que mieux, ce qui est à l'œuvre ici, c'est la pensée tout simplement d'un homme libre. C'est trop rare *aujourdhui pour ne pas être* salué.

MICHEL CONTAT.

★ *LE TEMPS DES PROPHETES.* Doctrines de l'âge romantique, de Paul *Bénichou*. *Gallimard*, collection Bibliothèque des idées. 580 p., 95 F.

Le Monde

culture

de Maistre
de Cioran

OLOGIE
OMANTISME

LE JOUR DU THÉATRE

Les feux de Saint-Étienne.

Dans l'ordre chronologique, la Comédie de Saint-Etienne est le deuxième centre dramatique national. Il a été créé par Jean Dasté venu s'installer là, voilà trente ans, dans un vieux cinéma. En 1962, il le quitte pour une salle aux murs ornés de céramiques, située en plein quartier populaire, la salle des Mutilés. Aujourd'hui encore, la Comédie de Saint-Etienne y donne la plupart de ses spectacles. Il existe bien dans la ville des verts une Maison de la culture, mais elle est municipale, et la précédente municipalité n'accueillait le centre qu'avec parcimonie.

Qu'en adviendra-t-il avec le maire actuel, M. Sanguedolce (P.C.), et qu'adviendra-t-il du centre avec l'actuel ministre de la culture et de l'environnement M. d'Ornano? A ce jour, les Stéphanois ne savent pas qui dirigera leur Théâtre et s'inquiètent (le Monde du 6 *janvier).*

Guy Lauzin, codirecteur du centre avec Daniel Benoin, entend néanmoins célébrer avec éclat ses trente ans de théâtre — il fait partie de ceux qui ont trouvé leur voie en défrichant celles de la décentralisation — en créant une pièce d'André de Baecque (auteur d'un essai sur les Maisons de la culture, *co-auteur des* Amis et du Pélican *deux films de Gérard Blain), qui sera jouée du 17 au 21 janvier.* Frères humains *est une « alléogrie poétique » sur une société décadente, sur un conflit de civilisation où l'on voit s'opposer un univers de vagabonds résignés et un univers de notables accrochés aux signes de leur pouvoir.*

Les leçons de Fénelon.

Le Mini-Théâtre est une petite salle de création permanente installée à Marseille. La compagnie qui porte son nom, y travaille, y tient ses assises, réunit des comédiens semi ou entièrement professionnels. « Le véritable professionnalisme est un état d'esprit qui exige de donner davantage d'importance à ce qu'on fait qu'à ce qu'on est. » *Après avoir présenté le trimestre dernier* Liberté à Brême *de Fassbinder, la compagnie propose du 10 au 14 janvier, et du 31 janvier au 4 février* les Aventures de Télémaque *d'après Fénelon, pièce à tiroirs construite selon le principe des retours en arrière et de l'imbrication des récits.*

Claudel à Amiens.

Du 18 janvier au 18 février, la Maison de la culture d'Amiens présente dans une mise en scène de son directeur, Dominique Quehec, le Pain dur *de Claudel, deuxième volet d'une trilogie qui comporte également* l'Otage *et* le Père humilié. *En un temps où s'abîme la monarchie de Juillet, où s'affirme la puissance de la bourgeoisie, c'est le drame de la famille et de la terre, dont l'enjeu est l'argent, l'argent qui rend possible la possession des femmes, qui donne le pouvoir politique, l'argent qui permet toutes les libérations.*

Sganarelle dans les Cévennes.

Depuis 1968, Guy Vassal et sa compagnie animent le Festival d'Aigues-Mortes et, depuis 1972, celui d'Albi.

La compagnie s'appelle aujourd'hui Théâtre populaire des Cévennes et, le 12 janvier, commencent à Albi les représentations de Holà ! Hé ! Sganarelle, *une pièce de Guy Vassal, mise en scène par Gilles Léger, qui part d'un épisode de la vie de Molière à Pézenas, sa rencontre avec un barbier,* « brave homme plein de santé, rigolard », *qui raconte les potins de la ville et les commente avec sa philosophie pleine de bon sens. C'est ainsi, suppose Guy Vassal, qu'est né le personnage de Sganarelle et, ajoute-t-il,* « comment ne pas rêver sur Jean-Baptiste et les siens, ces autres nous-mêmes, comédiens errants dont nous avons reçu le masque et le chariot, dur à porter, lourd à traîner, mais avec l'espérance et la foi en partage... ». *Les représentations s'achèveront le 10 mars: trente-sept, dans trente-sept villes.*

Théâtre

« Burgou, bandit limousin »

Le filou au grand cœur mourut à Vicq-sur-Breuilh non loin de Limoges, en 1895. Natif du hameau de la Nadalie, dans le canton de Rochechouart, Jean Gourinchas se fit connaître pendant le règne de Louis-Philippe. Dans le pays, on n'a pas oublié son nom de guerre : Burgou. Ouvrier maçon de son état, la nuit il était bandit. *Les Grands Gestes et petits jours de Burgou* viennent d'être montrés dans diverses villes de Haute-Vienne pendant le mois de décembre. Les Tréteaux de la Terre et du Vent présentent actuellement cette création collective à Limoges, avant de repartir en tournée.

Burgou appartient bien à la mémoire du Limousin. Un souvenir pas si ancien : *« Si je n'étais pas sage, ma grand-mère me traitait de « petit Burgou », c'était affectueux »*, a raconté, entre autres, un des spectateurs au cours du débat qui a suivi la représentation. Sa grand-mère aurait pu être la vieille femme qui, dans la pièce, parle de *« ce qu'on lui a dit »* du brigand généreux, qui volait les riches pour donner aux pauvres et organisait de grands festins sous le marronnier de son jardin. Sa maison existe toujours. Dans les alentours, au-delà, on n'a pas totalement oublié les exploits de Burgou.

Les hauts faits de ce rusé ne manquent pas de drôlerie. Jamais cependant il n'usa de la violence : il s'assurait le soutien de complices nombreux et la « bande à Burgou », à son apogée, comptait de trente à quarante compères. Ils étaient du côté des paysans, *pour les démunis, contre les gens* du château, des châteaux, contre les bourgeois. Ils pillèrent tant et tant que la maréchaussée, alertée, arrêta leur chef à tous. Burgou, jugé à Limoges, fut condamné à vingt ans de travaux forcés. Furieux et inquiet, il dénonça alors *tous ceux qu'on avait laissé* courir : ses compagnons d'aventures et ceux à qui son exemple avait donné des idées. Un deuxième procès inextricable eut lieu. Burgou, pour de curieuses raisons, vit sa peine allégée. Après dix ans de prison, il mit ses qualités d'espion au service de la police, discrètement. Il se retira loin de la Nadalie, vivant de la générosité de voisins attendris.

En choisissant de retracer la vie de ce cambrioleur bien-aimé, les Tréteaux de la Terre et du Vent restent fidèles à leur choix initial : *le premier spectacle présenté il y a deux ans par cette équipe d'animation théâtrale* contait la légende de la mandragore, bête effrayante qui hantait la campagne limousine et l'esprit de ses habitants. Par la suite, le *Mistéro Buffo* de Dario Fo, puis une adaptation locale de *Village à vendre*, de Jean-Claude Scant, ont fait le tour des départements « couverts » par le Centre théâtre du Limousin (C.T.L.) : pour chacun de ces trois spectacles, le metteur en scène Hassan Geretly *et ses compagnons ont* tenté d'inscrire leur travail dans la réalité régionale, d'établir des résonances, des correspondances.

Avec *« Burgou »*, les Tréteaux ne s'éloignent pas de leur sujet, du pays qu'ils ont adopté. Refusant la nostalgie, six comédiens *« décentralisés » s'attaquent* à un mythe.

Pourquoi pas Zorro !

La conduite de Burgou, symbole d'une justice sociale « expéditive », a pu représenter au dix-neuvième siècle la première ébauche d'un soulèvement populaire. Burgou est devenu Mandrin, Cartouche, Robin des Bois... Pourquoi ne serait-il pas Zorro ou Bruce Lee ? Parti de cette idée et conscient avec Balzac que *« les temps sont plus intéressants que les hommes »*, René Couteaudier, écrivant les aventures du héros Burgou, a rassemblé tous les éléments qui avaient rendu Burgou possible, en son temps.

René Couteaudier joue divers personnages, il sera Burgou vieux, *interrogé par un journaliste du* temps d'alors. Chacun des six comédiens interprète tour à tour le bandit, suivant les âges de sa vie. Ils évitent ainsi l'image du héros, puisque son image même change. Tout y passe, de la naissance dans une cuisine de *ferme à l'instruction religieuse* à l'école, jusqu'au fameux procès et au pilori. Construit à partir d'improvisations, le spectacle trouve sa logique, et un rythme étonnant. Anny Perrot change de rôle avec vitalité. Andrée Eyrolle prend l'accent de la *paysanne et celui de la dame* d'œuvre. Jean-Claude Mathon et Guy Perrot enfilent également toutes sortes d'habits. Déguisé en préfet, puis en condamné, le metteur en scène Hassan Geretly n'a rien à envier à l'écrivain cévenol René Couteaudier, qui joue le *curé aussi bien que le juge. Tous* les deux ont bien réussi. Tous les six, avec entrain, proposent quelque chose de vrai.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Châteauponsac, le 13 janvier ; Rochechouart, le 17 ; Bellac, le 19 ; *Limoges, le 31.*

Variétés

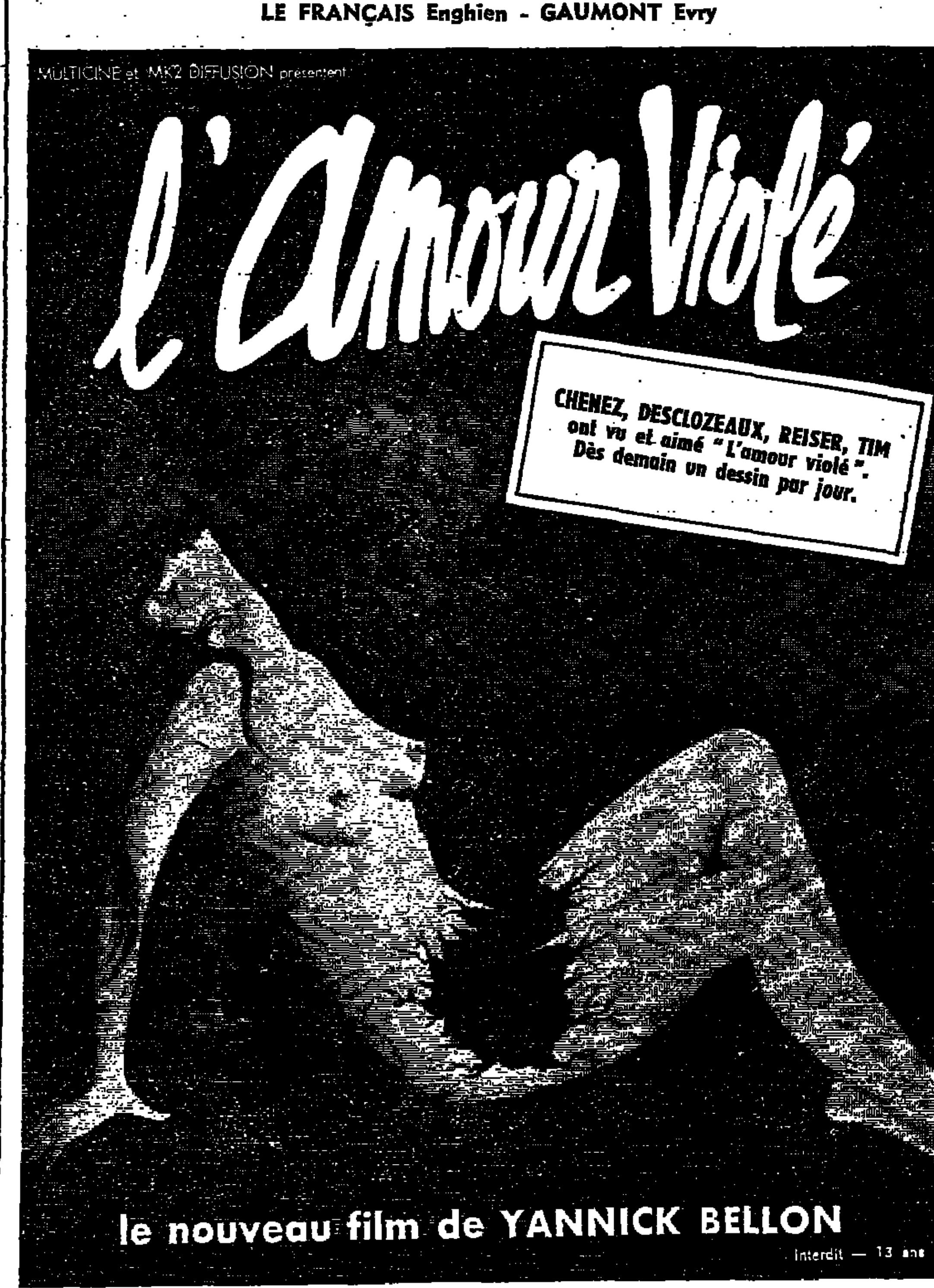
La revanche de l'émigrant

(Suite de la première page.)

Le voici de nouveau à l'Olympia, lui Charles Aznavour, le seul interprète français, depuis Maurice Chevalier, à mener une carrière véritablement *internationale*, le seul chanteur français aussi populaire en Australie qu'au Japon, aux Etats-Unis, en Europe de l'Est. Le voici faisant une entrée à l'américaine, décontracté, sobre et naturel, puis avec un abandon souverain, avec une façon de dominer le public, de régner sur lui, chantant, accompagné par son propre orchestre de vingt musiciens français et anglais, plus d'une trentaine de chansons toutes parfaitement mises en place, enveloppées avec infiniment de délicatesse et de tendresse, de simplicité et d'humanité, jouées comme de petites histoires de cœur à cœur, de désespoirs ou de rêves parfois insensés, d'années qui passent et d'amours mortes. Le voici à cinquante-quatre ans, au sommet *d'un métier et d'une carrière voulue* et obtenue pas à pas, faisant aujourd'hui partie d'une organisation de tournées internationales qui a son siège à Londres et tête d'affiche pour un mois dans un Paris qui le voit logé à l'hôtel, après ses « emmerdes » avec l'administration des douanes et une condamnation, lui qui a sans doute toujours été pour l'ordre établi, portée il y a un mois en appel à 10 500 000 francs.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ *Olympia, 20 h. 45.*



Cinéma

« PRÉPAREZ VOS MOUCHOIRS » de Bertrand Blier

Curieux film qui ne cesse de virer de bord, de passer de la cocasserie à la tendresse, de l'incongruité à l'émotion. Film d'aventures sentimentales où se noue et se dénoue un stupéfiant imbroglio. Film romanesque, au centre duquel une jeune femme silencieuse et secrète, nichée à demi nue dans un grand lit, attend l'amour en tricotant.

Trois « mouvements », trois chapitres distincts. Premier chapitre : les tourments de Raoul. Raoul s'interroge. Pourquoi Solange boude-t-elle ? Pourquoi n'est-elle plus heureuse ? Raoul l'aime tant, sa Solange, qu'il est prêt à tout pour la voir sourire à nouveau. Prêt, par exemple, à lui faire cadeau d'un autre homme. Cela se passe dans une brasserie. Raoul aborde un inconnu. *« Voulez-vous devenir l'amant de ma femme ? »* L'inconnu ne dit pas non. Solange, elle, ne réagit même pas.

Deuxième chapitre : la vie commune. Raoul et Stéphane (le type de la brasserie) sont devenus copains. Ils entourent Solange de mille soins. Mais l'état de Solange ne s'améliore pas. Toujours cette langueur. Et des malaises, maintenant, auxquels les médecins ne comprennent rien. Si seulement elle pouvait avoir un enfant. Un enfant à eux trois. Malheureusement, Solange n'est jamais enceinte.

Troisième chapitre : le surdoué. Cet été là, Raoul, Stéphane et Solange s'occupent d'un camp de vacances. Une vingtaine de garnements brailleurs et chahuteurs. Parmi eux, un certain Christian, souffre-douleur de ses camarades. Or, voilà que, au contact de Christian, Solange sort brusquement de sa torpeur, semble reprendre goût à la vie. Elle protège le gosse, le cajole, le dorlote. Christian, qui n'est pas né de la dernière pluie, qui est même ce qu'on appelle aujourd'hui un surdoué, saute en quelque sorte sur l'occasion. Ses curiosités, ses désirs de petit homme, il demande à Solange, bonne âme, de les satisfaire. Bientôt naît entre eux une complicité que Raoul et Stéphane n'ont jamais connue. Au point que, pour ne plus quitter Christian, Solange se fait engager comme servante chez son père. Largués, plaqués, Raoul et Stéphane n'en reviennent pas. Décidément la « mécanique féminine » est incompréhensible.

C'est cette dernière partie du film — la plus délicate — que Bertrand Blier réussit le mieux. Il l'enveloppe de mystère, de poésie. La scène où Solange rejoint Christian dans le dortoir des garçons frôle l'irréel. Rêve matérialisé qui contraste avec les *prévenances pataudes, les maladresses* de Raoul et de Stéphane. Déjà dans *les Valseuses* et dans *Calmos* Blier abordait le thème de l'incommunicabilité entre les hommes et les femmes. Mais, cette fois, il en fait le sujet profond de son film et le pousse à ses extrêmes conséquences. Cette « dérive » de Solange que l'exacerbation du sentiment maternel mène à l'amour, cette sorte d'inceste que constituent ses rapports avec Christian, ne sont, au fond, que l'aboutissement de sa détresse et de ses frustrations.

Malgré sa gravité sous-jacente, *Préparez vos mouchoirs* est un film qui fait rire. Gérard Depardieu et Patrick Dewaere retrouvent leur connivence des *Valseuses*, et les tribulations de ces deux nigauds face à *l'énigmatique Solange sont une* source d'excellents gags. Des dialogues très écrits malgré leur spontanéité apparente, une mise en scène menée à grand train font oublier les dérapages du récit et quelques images (entre Solange et Christian) qui n'étaient pas utiles. Carole Laure est la madone autour de laquelle tout s'ordonne. Un beau fruit mûr que vient croquer le plus inattendu des maraudeurs.

JEAN DE BARONCELLI.

L'OFFENSIVE DES CHEFS D'ENTREPRISE

Le texte de la lettre ouverte adressée à M. Valéry Giscard d'Estaing, président de la République, par le Bureau de liaison des industries cinématographiques et publiée dans plusieurs journaux, n'échappera pas à ceux qui iront au cinéma ces temps-ci. Il s'agit, en effet, d'un commentaire dit par Jean Rochefort dans le ciné-tract de Jean-Jacques Annaud (qui présente notamment des images de films célèbres) par lequel commence la campagne d'information des spectateurs (*le Monde* du 12 janvier). Ce texte commence ainsi : *« Monsieur le président, à notre tour, si vous le permettez, nous allons vous conter une fable : celle de la poule aux œufs d'or. »*

La conférence de presse de mercredi a permis de définir l'esprit et les objectifs de cette campagne. Pourtant, l'exposé de M. Roger Sallard, président honoraire de la société Gaumont, président-délégué du Bureau de liaison, a semblé trop modéré à certains des membres de ce bureau, qui veulent faire connaître la colère des chefs d'entreprise du cinéma français. *« Nous avons,* a dit M. Sallard, *engagé des conversations avec M. d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, et nous avons bon espoir de voir sortir, le mois prochain, un plan pour la sauvegarde du cinéma français. Du côté des organismes de télévision, il faut développer de nombreuses liaisons. Nous agissons pour informer l'opinion publique afin que ces relations prennent un meilleur tour. »*

Sans compromettre les négociations, les plus décidés des membres du BLIC sont partisans d'une attitude plus ferme. Ils sont pressés de voir définir et appliquer le « plan d'Ornano », qui serait la réponse du gouvernement à leurs *inquiétudes et à leurs difficultés.* Tout le monde, en tout cas, réclame une mesure d'allégement fiscal importante : l'abaissement de la T.V.A. sur les films de 17,60 % à 7 %. Le cinéma, précise-t-on, est le dernier spectacle à ne pas profiter d'un taux accordé même aux spectacles de strip-tease et au théâtre pornographique.

En expliquant, graphiques à l'appui, pourquoi et comment la télévision est en grande partie responsable de la crise actuelle, M. Gilbert Grégoire, vice-président des distributeurs, a prononcé un véritable réquisitoire contre la « concurrence sauvage » du petit écran. En 1976, la télévision a consacré deux cent quatre-vingt-onze soirées au cinéma, et deux cent quatre-vingt-quinze en 1977. L'indice moyen d'écoute à 20 h. 30 étant de 48,10 %, il y a là, bien évidemment, une cause de la désaffection du public pour les salles, où l'indice de fréquentation a baissé de 5,21 % au cours des trois premiers trimestres de 1977.

Les statistiques du BLIC estiment que pour 96 % du public *potentiel de cinéma ainsi retenu* (4 milliards de téléspectateurs par an pour les films), la télévision, du fait des prix d'achat peu élevés des œuvres cinématographiques, ne verse aux producteurs que 11 % (soit 80 millions) des recettes globales des films en France (700 millions). Le public des salles n'étant plus, selon ce calcul, que de 4 % (175 millions d'entrées), les cinémas versent aux producteurs 89 % des recettes (soit 620 millions).

Diminuer considérablement le nombre des films passant à la télévision tout en faisant augmenter le prix des achats de droits rétablirait sans doute un certain équilibre en ramenant dans les salles une bonne partie de ceux pour qui la télévision n'est qu'un instrument de diffusion de films. Mais on peut se demander pourquoi des producteurs ou des distributeurs ont accepté et acceptent de vendre à la télévision leurs stocks à bas prix, favorisant ainsi la concurrence dont l'industrie cinématographique française est victime. Les cris d'alarme n'ont pourtant pas manqué depuis deux ou trois ans.

D'autre part, M. Gilbert Grégoire a fait état d'une baisse de 16,25 % en 1977 (trois premiers trimestres) sur les entrées en salles *pour les films français.* Autre élément de réflexion : n'est-ce pas, aussi, le signe d'une mise en cause par le public de la qualité générale de ces films français ? Ne répondraient-ils plus à ce qu'en attendent les spectateurs ? Il faudrait alors se tourner vers la production française pour savoir ce qui ne va pas... — J. S.

« EMMANUELLE 2 » N'EST PLUS JUGÉ PORNOGRAPHIQUE

Le tribunal administratif de Paris vient d'annuler l'arrêté classant *Emmanuelle 2* dans la catégorie des films pornographiques. Les avocats des sociétés de production et de distribution avaient mis l'accent sur l'imbroglio juridique qui avait entouré la décision de M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture, en janvier 1976. *(Le Monde* du 16 décembre 1977).

Distribué à l'étranger, le film n'avait pas été projeté en France, le producteur, M. Yves Rousset-Rouard et le distributeur, la société Parafrance, entendant protester contre cette « censure abusive » qui entraînait une pénalisation fiscale et une diffusion limitée aux salles spécialisées. *Emmanuelle 2* sortira le 25 janvier à Paris et en province, avec une simple interdiction aux moins de dix-huit ans.

■ La projection du film de Laurent Heynemann « la Question », tiré du récit d'Henri Alleg sur la torture pendant la guerre d'Algérie, a été retardée de trois quarts d'heure *mercredi soir*, au ciné-club de Chantraine (Vosges), par l'irruption d'une dizaine d'anciens parachutistes, parmi lesquels le colonel Antoine Argoud, ancien chef de l'O.A.S., qui habite dans la ville voisine de Darney.

ARTS ET SPECTACLES

notes

Chanson

Francis Lemarque au TEP

Sur les bancs du Petit TEP, les gens se serrent pour être encore un peu plus nombreux à écouter Francis Lemarque. *Ils n'ont pas tous l'âge* d'avoir dansé à la libération, d'avoir appris « Matilda » en même temps qu'Yves Montand. On voit parmi eux quelques enfants et beaucoup de jeunes. Une chanson comme « A Paris » se transmet sans auteur ni paroles, traîne depuis trente ans dans la rue, et y restera.

La rue, s'ils savent s'en servir, est *le refuge des spectateurs pour* l'entracte qui divise en deux parties le long tour de chant de Francis Lemarque (d'abord ses vieux refrains à lui, puis des extraits — illustrés de diapositives — de « *Paris populi* », belle histoire de France écrite par Georges Coulonges). Francis Lemarque accorde un quart d'heure, le temps d'aller boire un verre. L'atmosphère de la salle ressemble à cette recommandation.

Pas de fossé entre le premier banc et la scène, entre l'artiste et l'assistance, entre le langage de l'un et de l'autre. Car Francis Lemarque est à peine un chanteur. Ses chansons ont une postérité qu'il n'aura pas. Il les chante, pour les faire entendre, et on aime bien sa voix, mais il ne fait jamais passer sa propre personne avant une mélodie.

Contrebasse et piano se renvoient le mélo. Un éclair d'accordéon rit, entame une java ou, déchirant, se traîne. Parce que cet accompagnement est parfait, il est indissociable de ce qui est évoqué : les « p'tits bals » désuets, ou le chômage, l'amour de Marjolaine, ou les matins vers l'usine, la guerre et la faim, ou l'odeur des frites et des gaufres.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ *Petit TEP, 20 h. 30.*

■ Le Théâtre du Silence et l'AFDAS (Association pour la formation des artistes du spectacle) organisent deux stages de danse moderne *sous la direction de Valda Setterfield*, professeur chez Merce Cunningham (jusqu'au 21 janvier, puis du 6 au 11 février). Renseignements et inscriptions à l'AFDAS, tél. 225-95-93.

Musique

Marc Soustrot dirige Bach, Poulenc, Roussel

Marc Soustrot a remporté le concours des jeunes chefs d'orchestre de Besançon en 1975 ; choisi comme adjoint par Pierre Dervaux à l'Orchestre des pays de la Loire, il y a, sans nul doute, fait un excellent travail à l'entendre diriger l'Orchestre philharmonique de Radio-France. *Ce robuste garçon se prodigue* beaucoup, épouse le mouvement de la musique, marque parfois la mesure du bout du pied et communique aux instrumentistes son solide optimisme, grâce à une direction nette et jamais en défaut.

« La Suite en ré », de Bach, coulait ainsi avec aisance, dans un tempo légèrement rapide pour l'« Aria », moins sublime peut-être que simplement harmonieux. Mais « la Suite en fa », de Roussel, éclatait de vie et de santé et « la Sarabande » s'élevait, rêveuse, jusqu'à une sorte de fierté glorieuse qui se dispersait en une *brume ensoleillée et détendue*, tandis que « la Gigue » jaillissait en un vaste galop de conquête, musardait et chantonnait dans une merveilleuse lumière, avant de conclure dans un tempo étourdissant.

Deux jeunes pianistes, Anthony et Joseph Paratore, faisaient un peu pâle figure dans le « Concerto en ut » de Bach, apparemment un peu intimidés dans leur application *scolaire, malgré un ravissant toucher.*

Mais ils prenaient leur revanche, comme des diables enfin sortis de leur boîte, dans l'irrésistible « *Concerto pour deux pianos* » de Poulenc, arlequins de mouvements et de styles, où se côtoient duretés stravinskistes en béton armé, fêtes de fous rires et gamineries, chansons sur castagnettes, gamelan balinais et bouffées de Rachmaninov, dans *un tohu-bohu si rapide et pourri de* talent qu'on n'a pas le temps de froncer le sourcil.

JACQUES LONCHAMPT.

■ Le pianiste Sviatoslav Richter, souffrant, a dû annuler ses concerts pour les deux prochains mois.

théâtres

Les salles subventionnées

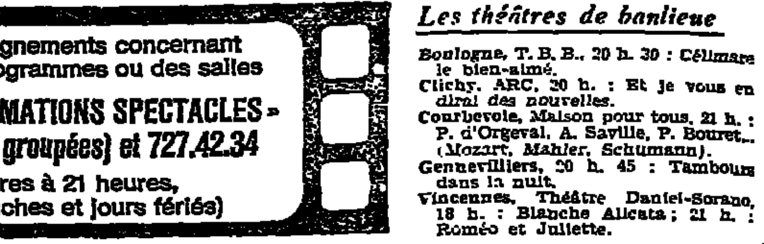
Centre Pompidou, 20 h. 30 : Maximilien Robespierre.
Opéra, 20 h. : l'Or du Rhin.
Comédie-Française, 20 h. 30 : Le roi se meurt.
Odéon, 20 h. 30 : Oncle Vania.
Petit *Odéon*, 18 h. 30 : le Naufrage ; 21 h. 30 : le Visage d'Achtar.
TEP, 20 h. 30 : la Tragique Histoire d'Hamlet, prince de *Danemark*.
Petit TEP, 20 h. 30 : Francis Lemarque.

Les salles municipales

Nouveau Carré, 20 h. 30 : Macbeth.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Jessye Norman ; 20 h. 30 : Ensemble intercontemporain, dir. P. Boulez (Schoenberg, Ravel, Stravinski, *Dallapiccola*).

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 30 : Poèmes en liberté ; 22 h. : Pinok et Matho.
Antoine, 20 h. 30 : Raymond Devos.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : Si t'es beau, t'es con.
Atelier, 21 h. : la Mouette.
Biothéâtre-Opéra, 21 h. : Solness le constructeur.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : Ubu.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : le Petit-*Fils du cheikh*.
Cartoucherie, Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : les Clowns Macloma.
Cité internationale, la Resserre, 20 h. 45 : l'Entraînement du champion avant la course.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : le Bateau pour Lipaïa.
Fontaine, 21 h. : Rendez-vous à Hollywood.
Gaîté-Montparnasse, 21 h. : Elles... Steffy, Pomme, Jane et Vivi.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; *la Leçon*.
Il Teatrino, 20 h. 30 et 22 h. : Louise la Pétroleuse.
Le Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : la Belle Vie ; 20 h. 30 : les Ecrits de Laure ; 22 h. 30 : Entretiens avec le prof. Y. — Théâtre rouge, 20 h. 30 : Boîte Mao boîte et Zoo Story.
Madeleine, 20 h. 30 : Peau de vache.
Mathurins, 20 h. 45 : La ville dont le prince est un *enfant*.
Michel, 21 h. : les Vignes du Seigneur.
Montparnasse, *21 h. : Trois lits pour* huit.
Mouffetard, 20 h. 30 : le Fou et la Nonne.
Œuvre, 21 h. : la Magouille.



Jeudi 12 janvier

Orsay, grande salle, 20 h. 30 : l'Eden Cinéma. — Petite salle, 20 h. 30 : Albert Nobbs.
Palais des arts, 18 h. 30 : les Jeanne ; 20 h. 45 : P. Tisserand, F. Solleville.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 45 . Adieu Supermac.
Porte-Saint-Martin, 21 h. : Pas d'orchidées pour Miss Blandish.
Studio-Théâtre 14, 20 h. 30 : Mime japonais.
Théâtre Campagne-Première, I, 21 h. 30 : Par-delà les marronniers. — II, 21 h. : Parade.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Sylvie Joly.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : Tueur sans gages.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 45 : Gotcha ; 22 h. 30 : Elle, elle et elle.
Théâtre Oblique, 18 h. 30 : les Derniers Hommes ; 21 h. : Blaise Pascal.
Théâtre de Paris, 21 h. : Vive Henri IV.
Théâtre Paris-Nord, 20 h. 45 : la Princesse de Clèves.
Théâtre la Péniche, 20 h. 30 : le Psychopompe.
Théâtre Présent, 20 h. : le Nouveau Locataire.
Théâtre de la Rue-d'Ulm, 21 h. : Quand je serai petit.
Théâtre 347, 20 h. 30 : la Ménagerie de verre.
Théâtre du 28, rue Dunois, 19 h. : Du rififi pour l'utopie.
Variétés, 20 h. 30 : Féfé de Broadway.
Le Fanal, 18 h. 45 : Béatrice Arnac ; 20 h. 45 : le Président.
La Mama du Marais, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
La Mûrisserie de bananes, 20 h. 30 : Mama Bea Tekielski.
Petit Bain-Novotel, 21 h. : Valérie Bellet ; 22 h. 30 : *Denis Wetterwald*.
Petit Casino, 21 h. : Du dac au dac ; 22 h 30 : *J.-C. Montoills*.
Le Plateau, 20 h. 30 : Rosine Favey.
Aux Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : l'Autobus ; 21 h. 30 : Qu'elle était verte ma salade ; 23 h. 30 : J. Seller.
Le Sélénite, I, 19 h. 45 : Huis clos ; 21 h. : Grivoisons ; 22 h. 30 : les Franczozos. — II, 20 h. 30 : les Bonnes ; 21 h. : M. Satsu ; 22 h. : Ah ! les p'tites annonces.
Le *Splendid*, 22 h. 15 : *Amours*, coquillages et crustacés.
Au Tout-à-la-Joie, 20 h. 30 : Je vote pour *moi ; 21 h. 30 : N'oublie pas* que tu m'aimes.
Vieille Grille, 21 h. 45 : Soli-loques.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 21 h. : Seule dans la boîte ; 22 h. : Youth.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : Alex Métayer ; 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 23 h. 15 : les Autruches.
Café d'Edgar, I, 20 h. 15 : Douby ; 21 h. 45 : Popeck. — II, 22 h. 30 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Café de la Gare, 20 h. : Plantons sous *la* sale ; 22 h. : Une pitoyable mascarade.
Le Connétable, 20 h. 30 : le Petit Prince.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : Néo-Cid 77 ; 22 h. : les Frères ennemis.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Prothèse ; 22 h. : Fromage ou dessert ; 23 h. 30 : M. Sergent.

Les comédies musicales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.
Mogador, 20 h. 30 · Valses de Vienne.
Caveau de la République, 21 h. : Ce soir on actualise.

Les théâtres de banlieue

Boulogne, T. B. B., 20 h. 30 : *Célimare* le bien-aimé.
Clichy, ARC, 20 h. : Et je vous en *dirai des nouvelles*.
Courbevoie, Maison pour tous, 21 h. : P. d'Orgeval, A. Saville, P. Bouret. (*Mozart, Mahler*, Schumann).
Gennevilliers, 20 h. 45 : Tambours dans la nuit.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 18 h. : Blanche Alicata ; 21 h. : Roméo et Juliette.

Les concerts

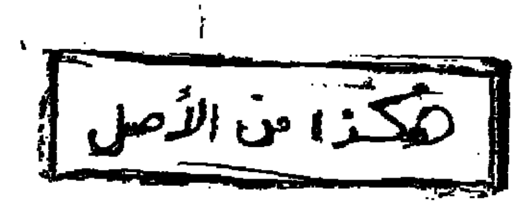
Le Lucernaire-Forum, 19 h. : Sylvie Davidson ; 20 h. 45 : Duo Da Camara (Schubert, Beethoven, Poulenc, Copland).
Radio-France, 20 h. : Orchestre national de France, dir. C. Perick (Busoni).
Salle Pleyel, 20 h. 30 : Orchestre de chambre de Pforzheim, dir. P. Angerer, sol. C. Maillols (Bach, *Mozart*).
Palais des congrès, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm, et chœurs de l'orchestre, dir. A. Oldham (Berlioz).
Mairie du XXe, 20 h. 30 : Groupe des sept (hommage à B. Britten).

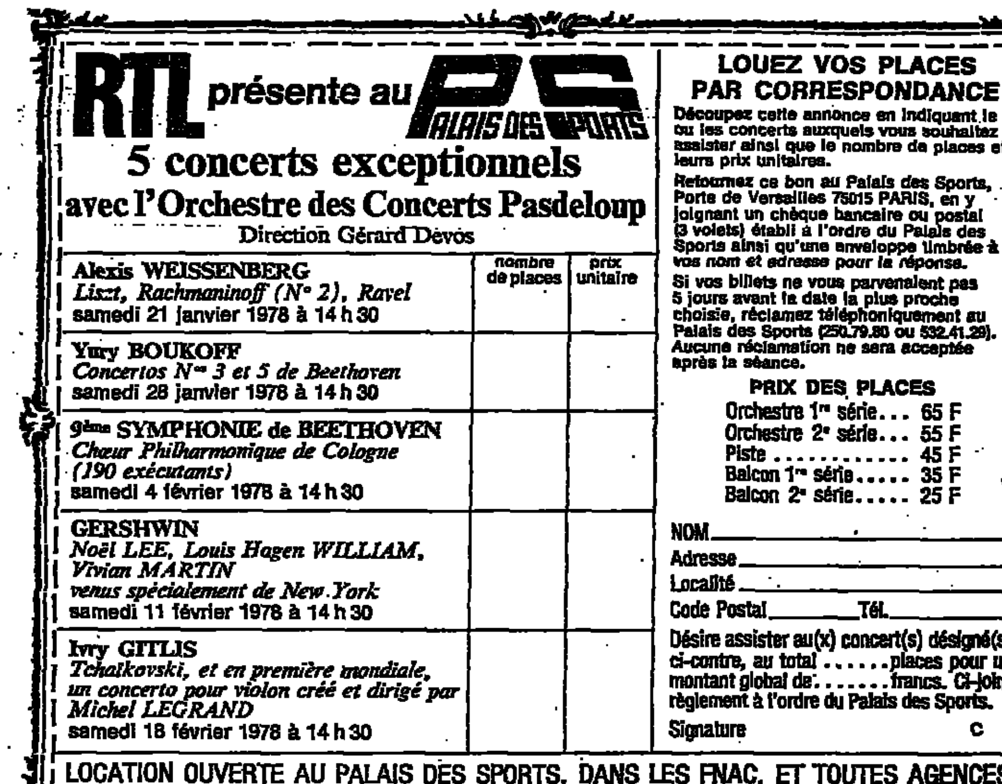
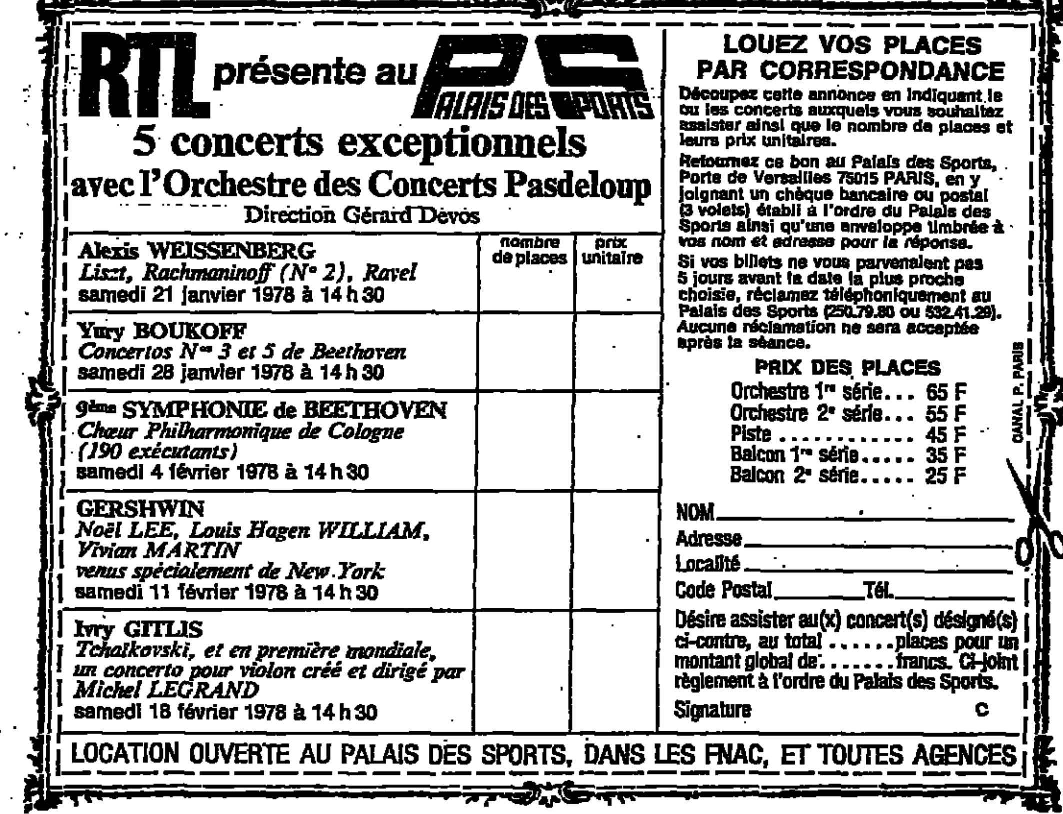
Jazz, pop', rock et folk

Palais de la découverte, 19 h. 30, 20 h. 45, 22 h. : Laserium, rock.
Théâtre Mouffetard, 22 h. 30 : Com*pagnie* Lubat.
Théâtre la Péniche, 22 h. : R. Bouf et J.-P. Pauvros, guitare.
American Center, 21 h. : Grosse catastrophe.
Stadium, 21 h. : D. Murray Quartet.

La danse

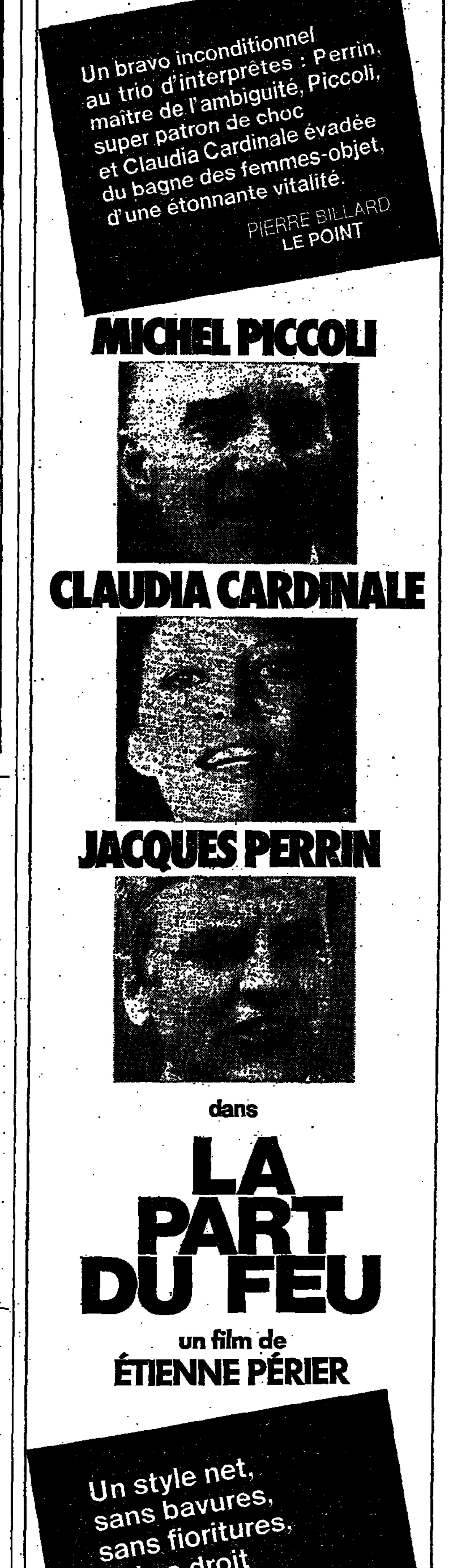
Cité internationale, 21 h. : Walter Nicks Dance Theatre.
Espace Cardin, 21 h. : Compagnie Magenia.





après Londres et avant New York
le PALAIS DES SPORTS présente
du 18 janvier au 19 février
RUDOLF NOUREEV
avec le LONDON FESTIVAL BALLET
dans
Roméo & Juliette
musique de Serge PROKOFIEV
mise en scène de Rudolf NOUREEV
orchestre des Concerts PASDELOUP
location ouverte au Palais des Sports 12 h 30 à 19 h 15 dans les FNAC et toutes Agences
Soirées à 20 h 15
Dimanches 15 h et 20 h 15
Relâche le lundi



Un bravo inconditionnel au trio d'interprètes : Perrin, maître de l'ambiguïté, Piccoli, super patron de choc et Claudia Cardinale évadée du bagne des femmes-objet, d'une étonnante vitalité.
PIERRE BILLARD
LE POINT
MICHEL PICCOLI
CLAUDIA CARDINALE
JACQUES PERRIN
dans
LA PART DU FEU
un film de
ÉTIENNE PÉRIER
Un style net, sans bavures, sans fioritures, qui va droit à l'essentiel.
JEAN DE BARONCELLI
LE MONDE

SPECTACLES

(*) Films interdits aux moins de treize ans.
(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

Chaillot, 15 h. : l'Etudiant de Prague, d'A. Robinson ; le Golem, de P. Wegener et C. Boese ; 18 h. 30, Festival international de Lille : Canned Perfomance, de H. Yeatman ; Marché noir, de C. Luyet ; la Victoire de Sibelle, de G. Gozlan ; Zero One, d'E. Luyken ; l'Invasion, de J. Godbout ; Copyright, de P. Szulkin ; Juste une guerre de plus, de J. Bokova ; le Long Voyage, de F. Torres ; 20 h. 30 : Film inédit ; 22 h. : la Maison du docteur Edwards, d'A. Hitchcock.

Les exclusivités

L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (**) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
L'ANIMAL (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Colisée, 8e (359-29-46).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Marbeuf, 8e (225-47-19).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Athéna, 12e (343-07-48).
ARRETE TON CHAR... BIDASSE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Ermitage, 8e (359-15-71), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Miramar, 14e (326-41-02).
AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (It., v.o.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.o.), en soirée : Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (en matinée), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Napoléon, 17e (380-41-46).
LA BALLADE DE BRUNO (All., v.o.) (*) : Styx, 5e (633-08-40).
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
BIG GENERATION (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
BOBBY DEERFIELD (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Murat, 16e (288-99-75).
BRANCALEONE S'EN VA-T-AUX CROISADES (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
COURS APRES MOI, SHERIF (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). V.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98). Mer. J.
DEUX SUPER-FLICS (A., v.f.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e, (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25) ; les Tourelles, 20e (636-51-98).

cinémas

DIABOLO MENTHE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'EMPIRE DES FOURMIS GEANTES (A., v.o.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23). V.f. : Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Les Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
L'ESPION QUI M'AIMAIT (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Ternes, 17e (380-10-41).
ETNA (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LE FOND DE L'AIR EST ROUGE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42).
FORTINI-CANI (Fr., v.it.) : Le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Diderot, 12e (343-19-29).
HARLAN COUNTY U.S.A. (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71).
LES INDIENS SONT ENCORE LOIN (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
IRISH TOUR (Ang., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
MON BEAU LEGIONNAIRE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; Rio-Opéra, 9e (742-82-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA MORT D'UN POURRI (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70).
NEUF MOIS (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
NOUS IRONS TOUS AU PARADIS (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Lord Byron, 8e (225-04-22) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).
L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) (**) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
ORCA (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Mistral, 14e (539-52-43).
PADRE PADRONE (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LA PART DU FEU (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
POURQUOI PAS (Fr.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
REPERAGES (Suis.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Grands Augustins, 6e (633-22-13).
LA SEPTIEME COMPAGNIE AU CLAIR DE LUNE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE THEATRE DES MATIERES (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33).
LES TZIGANES MONTENT AU CIEL (Sov., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Studio Raspail, 14e (326-38-98).
UNE SALE HISTOIRE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42), h. sp.
UN MOMENT D'EGAREMENT (Fr.) : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
LA VIE PARISIENNE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

Les grandes reprises

ANDREI ROUBLEV (Sov., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) ; v.f. : Denfert, 14e (033-00-11).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) : la Pagode, 7e (705-12-15) ; André-Bazin, 13e (337-74-39).
CHARLOT, GENTLEMAN VAGABOND (A., v.o.) : la Pagode, 7e (705-12-15).
CHRONIQUE D'ANNA-MAGDALENA BACH (All., v.o.) : le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.
LE DICTATEUR (A., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; Action-La Fayette, 9e (878-80-50).
ENTRONS DANS LA DANSE (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
1900 (It., v.o.) (**) : Saint-Dominique, 7e (705-04-55), première et deuxième partie.
MON ONCLE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
PANIQUE A L'HOTEL (A., v.o.) : le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.

Les films nouveaux

L'AMOUR VIOLE, film français de Yannick Bellon (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) (deux salles sam. et dim.) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Cinévog, 9e (874-77-44) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Mayfair, 16e (525-27-06).
W. C. FIELDS AND ME, film américain d'Arthur Hiller, v.o. : Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).
FAUX MOUVEMENT, film allemand de Wim Wenders, v.o. : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
PREPAREZ VOS MOUCHOIRS, film français de Bertrand Blier : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Boul' Mich', 5e (033-48-29) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
JESUS DE NAZARETH, film italien de Franco Zeffirelli (première partie), v.o. : Arlequin, 6e (548-62-25) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; v.f. : Madeleine, 8e (073-56-03).
HOTEL DE LA PLAGE, film français de Michel Lang : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
ON PEUT LE DIRE SANS SE FACHER, film français de Roger Coggio : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LES BASKETS SE DECHAINENT, film américain de R. Dealder (**), v.o. : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : [illegible]

— MERCREDI 18 —

Après
Andreï Roubleev
LE MIROIR
le nouveau film
d'Andreï Tarkovsky
Un chef-d'œuvre du cinéma, important pour notre destin.
Maurice Clavel
Gaumont

MARIGNAN PATHÉ v.o. - BALZAC v.o. - OMNIA Bds v.f. - RIO OPÉRA v.f. - CLICHY PATHÉ v.f. - GAUMONT SUD v.f. - MONTPARNASSE 83 v.f. - CAMBRONNE v.f. - NATION v.f. - LUXEMBOURG v.o. QUINTETTE v.o. - MAISONS-ALFORT CLUB - PARLY 2 - RUEIL STUDIO

MON "BEAU" LEGIONNAIRE

RADIO-TÉLÉVISION

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 12 JANVIER

— Un débat politique réunit *MM. Yves Guéna*, ancien ministre, délégué politique du R.P.R. ; *Roger Chinaud*, président du groupe républicain de l'Assemblée nationale ; *Claude Estier*, membre du secrétariat national du P.S., et *Charles Fiterman*, membre du secrétariat du P.C., au cours de l'émission « Le téléphone sonne », sur France-Inter, à 19 h. 15.

— *M. Georges Marchais*, secrétaire général du P.C., est reçu à « L'événement », sur TF 1, à 20 h. 30.

— *M. Jean-Jacques Beucler*, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, participe au magazine « Un événement » sur FR 3, à 22 h. 30.

VENDREDI 13 JANVIER

— Le journal a lieu en direct du siège du Mouvement des radicaux de gauche, avec *M. Robert Fabre*, président du M.R.G., sur TF 1, à 13 heures.

— *MM. Albin Chalandon*, ancien ministre de l'équipement, et *Edgard Pisani*, ancien ministre, sénateur (P.S.), parlent du « problème foncier » et de « l'avenir politique de la France » sur R.M.C., à 13 h. 20.

● La seizième assemblée générale de l'URTI (Université radiophonique et télévisuelle internationale) a lieu à Paris du 18 au 20 janvier.

VU

Si jeunesse pouvait

Curieuse, cette vision parcellaire, tachiste, des choses de la vie que nous offre la télévision. Il s'agissait d'abord, mercredi soir, sur Antenne 2, des difficultés scolaires rencontrées par les jeunes, les très jeunes patients de l'hôpital Herold et du Centre psycho-pédagogique de Nevers, où nous a emmenés Pierre Desgraupes. Rien de grave : des retards en lecture, en calcul, en écriture, un peu de dyslexie, une maladresse doublée de crainte, des problèmes moteurs, des troubles de l'attention, l'incapacité d'établir un rapport entre la partie et le tout, de faire et l'analyse et la synthèse.

Peut-on parler de handicap ? Oui, c'en est un, c'est certain, d'ignorer, par exemple, l'orthographe. Peut-on en « guérir », peut-on surmonter des troubles de ce genre ? Dans certains cas bénins seulement. On peut surtout, je crois, et pour reprendre une formule actuellement très en vogue, « apprendre à vivre » avec ces incapacités et obtenir des éducateurs et des parents qu'ils les considèrent d'un œil plus serein.

Cela dit, après avoir vu le mal que se donnaient les adolescents de quatorze et quinze ans pour assembler les morceaux d'un puzzle ou pour reproduire une figure géométrique relativement simple, on était ravi de découvrir ensuite sur la même chaîne avec Pierre Miquel des jeunes — ouvriers, étudiants, employés de banque — remarquablement éveillés pour la plupart, avertis, passionnés et particulièrement au fait des questions d'urbanisme, de spéculation foncière et d'anarchie architecturale.

Chaque fois qu'on les retrouve, d'ailleurs (« La parole à dix-huit ans »), et quel que soit le sujet de l'enquête — le mariage, l'égalité des sexes, la lutte politique, — on est frappé de voir à quel point ils ressemblent à leurs parents, en plus enthousiastes peut-être, en plus indignés, en moins pondérés, si vous voulez. Comme le dit si bien Brassens, il n'y a pas d'âge pour la sottise. Il n'y en a pas non plus pour l'intelligence et le courage.

CLAUDE SARRAUTE.

JEUDI 12 JANVIER

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Magazine : Spécial événement (avec M. Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste français) ; 21 h. 45, Feuilleton : La filière ; 22 h. 45, Allons au cinéma.

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Dramatique : Mitzi, d'Arthur Schnitzler, réal. M. Bluwal, avec D. Lebrun, F. Giret, R. Murzeau, P. Greggory.

Affaires de famille et rapports psychologiques compliqués autour d'un officier de cavalerie en retraite et de sa fille, Mitzi, célibataire par vocation.

21 h. 45, Ballet : Le « Dance Theater », d'Alwin Nikolaïs.

22 h. 15, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : PAT GARRETT ET BILLY LE KID, de S. Peckinpah (1973), avec J. Coburn, K. Kristofferson, B. Dylan, R. Jaeckel, K. Jurado.

Pat Garret, ancien hors-la-loi devenu shérif, traque Billy le Kid, son compagnon d'antan, son ami, presque son fils.

Mutation d'un monde et chant funèbre du western d'autrefois. Une violence tragique dans un film presque abstrait.

22 h. 10, Journal ; 22 h. 25, Un événement.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « le Mystérieux docteur Cornélius », de G. Lerouge ; 19 h. 25, Biologie et médecine ;

20 h., Trentième anniversaire de la mort de G. Bernanos : « Sous le soleil de Satan », adapt. M. Manoll, avec M. Etcheverry, M. Eyraud, V. Billetdoux, H. Gignoux ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... Les nouveaux ethnologues ; à 23 h. 10, « le Lecteur », de P. Quignard.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; Présentation du « Doktor Faust » ;

20 h., Saison lyrique en direct du grand auditorium... « Doktor Faust » (Busoni), par l'Orchestre national de France, dir. C. Perick, et les Chœurs de Radio-France, avec K. Riegel, S. Nimsgern, H. Tol... vanen ; 23 h., France-Musique la nuit... Actualité de la musique traditionnelle ; 0 h. 5, Italiana ; 1 h. 10, Toute petite musique de nuit : Europe centrale.

VENDREDI 13 JANVIER

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Emission régionale ; 14 h. 5, Emission pédagogique ; 17 h. 55, A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Feuilleton : L'accusée ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, Eh bien... raconte ! 20 h., Journal.

20 h. 30, Retransmission théâtrale : la Visite de la vieille dame, de F. Durrenmatt, mise en scène J. Mercure, réal. J. Hubert, avec E. Feuillère et J. Mercure.

Une ancienne mère célibataire, chassée de son village, s'est vengée en achetant tous les terrains et toutes les entreprises de la localité. Cinquante ans plus tard, elle revient. (Enregistré en 1976 au Théâtre de la Ville.)

22 h. 40, Titre courant ; 22 h. 50, La musique est à tout le monde, de S. Kaufman.

23 h. 45, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Des lauriers pour Lila ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; à 15 h., Série : Les brigades du Tigre (rediffusion) ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur ; 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Série : Les folies Offenbach ; 21 h. 30, Littéraire : Apostrophes. (De mort violente), de B. Pivot.

Avec MM. Jacques Derogy (Enquête sur un juge assassiné), Paul Lombard (Mon intime conviction), Alain Peyrefitte (Réponses à la violence), Claude Klotz (Darakan), et notre collaborateur Jean-Marc Théolleyre (Tout condamné à mort aura la tête tranchée).

22 h. 50, Téléclub : Huis clos, de J.-P. Sartre, réal. M. Mitrani, avec J. Magre, E. Rey, M. Auclair. (Rediffusion.)

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : le P.S.U. ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Magazine : La qualité de l'avenir... « Espaces en péril », réal. D. Schmitz, avec M. Robert Poujade, M. Duquette, M. Giacobbi, M. Essig.

Après une introduction sur la disparition de certaines espèces animales, le nouveau magazine « écologiste » donne la parole à des spécialistes de l'environnement soucieux de la sauvegarde des sites en péril.

21 h. 30, Documentaire de création : Les guerriers du soleil... « La splendeur du Mexique ancien : les Aztèques », réal. M. Bondou.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Alain Dusault (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Jung et la psychologie analytique ; à 8 h. 32, Le pouvoir du langage ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Le trio à cordes de Paris, plus... Dans la région de Tarbes ; 12 h. 5, Parti pris, avec H. Troyat ; 12 h. 45, Panorama, avec J.-P. Mouchette et Cavanna ;

13 h. 30, G.R.M.-INA : Musique dans son contexte ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Abraxas », d'Audiberti ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... Les Français s'interrogent : sur la signification du sacrifice, avec J.-P. Vernant ; 16 h., Pouvoirs de la musique ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Mystérieux Docteur Cornélius... » ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne : la parthénogénèse ;

20 h., Essai : Pierre-Paul Rubens, peintre, par F. Leyritz ; 21 h. 30, Musique de chambre, avec D. Bellugi, flûte à bec, C. Caillart, clavecin (Bellini), S. Blanc, violon, A. Ruiz-Pipo, piano (Weber), C. Bonneton, piano (Sciortino), le Quatuor de saxophones (Pousseur) ; 22 h. 30, Nuit magnétique... Les nouveaux ethnologues ; à 23 h. 10, « le Lecteur », de P. Quignard.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 8 h. 30, Noire et blanche ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Sortilèges du flamenco ; 12 h. 40, Jazz classique : Coleman Hawkins ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Radio scolaire ; 14 h. 15, Divertimento : Lehar, Lube, Meisel, 14 h. 30 ... Triptyque... Prélude : Liszt, Mozart, Donizetti, Rossini ; 15 h. 32, Musique d'ailleurs ; 17 h., Postlude : Beethoven, Borodine, Mozart, Verdi ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Thèmes variés ;

20 h. 20, Cycles d'échanges franco-allemands... Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck, direction S. Köhler, avec R. Havenith, piano : « Suite symphonique » (Ibert), « Concerto pour piano et orchestre n° 5 en fa majeur » (Saint-Saëns), « Symphonie n° 4 en la majeur » (Roussel) ; 22 h. 15, France-Musique la nuit : Grands crus ; 0 h. 5, Italiana ; 1 h. 30, Toute petite musique de nuit : Amérique latine.

CARNET

Naissances

— Me Philippe Goujon et Mme ont la joie d'annoncer la naissance de
Augustin,
le 6 janvier 1978.
14, rue Charles-Cloutier, Beaune.

— Claire et Michel Curie-Guillemain partagent avec Maylis la joie d'annoncer la naissance de
Jeanne,
le 3 janvier 1978.
Résidence Saint-Louis,
69, rue Delpech, 80000 Amiens.

— Les docteurs Jean-Paul et Michèle Cayot, née Tonellot, et Jérémie, ont la joie d'annoncer la naissance de
Olivier,
le 5 décembre 1977.
30, route de Salaise,
38150 Roussillon.

Fiançailles

— M. et Mme Daniel Poirion sont heureux de faire part des fiançailles de leur fille,
Marie-Christine,
avec M. Bruno Nivelt.
Bois-le-Roi.
Paris.

Mariages

— *Lydie Gancel et Thierry Naudin* font part de leur mariage, célébré le 7 janvier à Saint-Hilaire-du-Harcouët (Manche).
13, sq. Gabriel-Fauré, Paris (17e).

Adoptions

— René-Marc Charpentier et Michèle, née Eck, *ont la joie de* faire part de l'arrivée, le 2 janvier 1978, de
Anne-Sophie,
née le 30 juin 1977.
1, rue de Narbonne, 75007 Paris.

Décès

Maurice BEGUERY

On apprend la mort de
Maurice BEGUERY,
président du conseil de surveillance du « Nouveau Méridional »,
survenue le mardi 10 janvier, à Marseille, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

[Employé à la Compagnie de navigation maritime Fabre avant la dernière guerre, M. Maurice Beguery était détaché comme administrateur du journal « Marseille-Matin ». Nommé administrateur de la « Liberté du Var » le 1er janvier 1945 et également administrateur de la Société nouvelle des imprimeries toulonnaises, il se voit confier en 1948 le poste de président-directeur général du *« Méridional », puis, en 1953, du « Méridional-la France », né de la fusion de deux titres marseillais.*

En 1971, M. Maurice Beguery accède au poste de président du conseil de surveillance de la société du « Nouveau Méridional », charge qu'il occupa jusqu'à sa mort.]

— Mme André Baumann, son épouse,
Mme Jacques Bernays,
M. et Mme Jacques Beaumont et leurs enfants,
Toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. André BAUMANN,
le 8 janvier dans sa quatre-vingt-treizième année.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire part.
La famille ne reçoit pas.
18, rue d'Andigné, 75016 Paris.

— Mme Robert Brylinski-Leenhardt, ses enfants,
Le pasteur et Mme Jean-Daniel Brylinski,
M. et Mme Pierre Marchand,
M. et Mme Jean-Etienne de Labarpe,
Le colonel et Mme Olivier Brylinski,
M. et Mme Robert Jalaguier,
M. et Mme Maurice Leveau,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Les familles Brylinski, Leenhardt et Dumas,
ont la douleur d'annoncer que le Seigneur a rappelé à Lui son serviteur,
Robert BRYLINSKI,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918 et 1939-1945,
le 7 janvier 1978 dans sa quatre-vingt-unième année.
Un culte d'actions de grâce sera célébré au temple, 3, rue Hoche à Versailles, le lundi 16 janvier, à *14 h. 30.*
58, rue Albert-Joly, 78000 Versailles.

— M. Jean Colonna d'Istria,
Mme M.-F Colonna d'Istria et ses enfants,
M. et Mme Michel Villamayor et leurs enfants,
Mme E. Colonna d'Istria,
M. Pierre Colonna d'Istria,
M. et Mme Henri Camboulives et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Colonna d'Istria et leurs enfants,
M. Fernand Ardoin,
ont la grande tristesse de faire part du rappel à Dieu du
docteur Jean COLONNA D'ISTRIA,
le 11 janvier 1978, à Deuil-la-Barre (Val-d'Oise), dans sa soixante et onzième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 13 janvier 1978 en l'église Notre-Dame de Deuil, sa paroisse, à 9 h. 15.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
29, rue Pasteur,
95170 Deuil-la-Barre.

— Mme Stéphane de Lapierre,
M. et Mme Jérôme Tanon et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Louis Andreu et leurs enfants,
Les familles Weiss, Migno, Bouvier, Tournon, Deloche de Noyelle, Chapeville,
ont la douleur de faire part du décès de
Stéphane DE LAPIERRE,
le 4 janvier 1978
Il repose auprès de son fils,
Dominique,
à Meyrueis.
Une cérémonie religieuse aura lieu le lundi 23 janvier, à 18 h. 30, à l'église réformée du Luxembourg.
58, rue Madame, Paris (6e).

— Le président et le comité de la Semaine de la bonté ont la douleur de faire part du décès de
M. Paul MAROIS,
secrétaire général de l'association.

— Le docteur Louis Rossignol,
M. et Mme Daniel Giovansily et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Herrenschmidt et leurs enfants,
M. Philippe Rossignol,
M. et Mme Pierre Colmant et leur fils,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Louis ROSSIGNOL,
née *Suzanne Morizot,*
présidente du Comité
de la Croix-Rouge française
de Noisy-le-Sec,
médaille de vermeil
de la Croix-Rouge française,
survenu accidentellement le 8 janvier 1978 à l'âge de soixante-cinq ans.
Les obsèques ont été célébrées à Noisy-le-Sec, *dans l'intimité.*
Une messe sera dite à sa mémoire à l'initiative du Comité de la Croix-Rouge de Noisy-le-Sec, le samedi 14 janvier 1978, à 9 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Noisy-le-Sec, 24, rue Dombasle.
Ni fleurs ni couronnes.
37, boulevard de la République,
93130 Noisy-le-Sec.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Paul THIÉRY,
née Jeanne Labat,
survenu à Montpellier le 31 décembre 1977.
De la part de :
Marie-Paule et Henri Demarne,
Cécile Thiéry.
Le Florence,
Avenue du Major-Flandre,
34000 Montpellier.
21, avenue de Saint-Roman,
06240 Beausoleil.

— Les amis de
Richard TURNER
(trente-huit ans),
docteur de la *Faculté de Paris,*
docteur de la Faculté du Cap
(Afrique du Sud),
membre de la NUSAS,
banni et assigné à résidence depuis 1973 par le gouvernement sud-africain, ont la douleur de faire part de son assassinat survenu à sa maison de Durban, dans la nuit du 7 au 8 janvier 1978.

Ils adressent à sa mère, à ses deux petites-filles, à sa femme, Foszia Fischer, l'expression de toute leur sympathie et de leur solidarité.

A l'occasion des funérailles qui auront lieu à Durban, le samedi 14 janvier, ils demandent d'avoir une pensée pour tous ceux — connus et inconnus — qui sont déjà tombés victimes de la répression et du système d'« apartheid » en Afrique du Sud.

« Leur courage restera gravé dans nos mémoires. »

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du « Carnet du* Monde », *sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

Remerciements

— *Evry,* Bastia, *Ghisonaccia,* Pietra-di-Verde,
M. Patrick Bremener et ses enfants, Lise et Sébastien,
M. et Mme Sébastien Andréani,
M. et Mme Charles Bremener,
M. et Mme Xavier Grimaldi, née Andréani,
M. et Mme François Andréani,
Mlle Paule Andréani,
M. et Mme Gérard Gardes, née Bremener,
Parents et alliés,
remercient toutes les personnes qui, par leur présence, leurs envois de *fleurs et messages de Corse* et du continent, se sont associées à leur deuil lors du décès de
Marie-Jeanne BREMENER,
née Andréani,
ravie à leur affection. *Que tous ceux* qui l'ont connue aient une pensée pour elle.

Anniversaires

— En ce 12 janvier, premier anniversaire de sa mort, une pensée est demandée à tous ceux qui ont apprécié et aimé
Véronique FILOZOF,
artiste-peintre.

Services religieux

— Quelques semaines après la disparition du
docteur Henry EY
aura lieu à la chapelle Sainte-Anne un service religieux. Celui-ci sera suivi d'une réunion, au cours de laquelle ses amis lui rendront hommage.
Dimanche 15 janvier, à 14 h. 45.
Centre hospitalier Sainte-Anne,
1, rue Cabanis, Paris-14e.

Soutenances de thèses

Doctorat d'Etat

— Samedi 14 janvier, à 14 heures, université de Paris-Sorbonne, amphi-*théâtre Est, centre universitaire du* Grand Palais, M. Daniel Alexandre : « L'emploi des diminutifs en russe moderne ».

— Samedi 14 janvier, à 14 heures, université de Paris-Sorbonne, salle Liard, M. Pierre-Alain Cahné : « Un autre *Descartes.* Un philosophe et son langage ».

— Lundi 16 janvier, à 14 heures, université de la Sorbonne nouvelle, salle Octave-Gréard, Mlle Janine Strauss : « Yehudah Leib Gordon, poète hébreu (1830-1892) ».

Communications diverses

— La messe annuelle de la presse sera concélébrée le 24 janvier, à 11 heures, en l'église des Carmes de *l'Institut catholique, 70, rue de Vaugirard,* à Paris, par Mgr Roger Etchegaray, archevêque de Marseille et président de la conférence épiscopale de France. Le même prélat prononcera l'homélie.

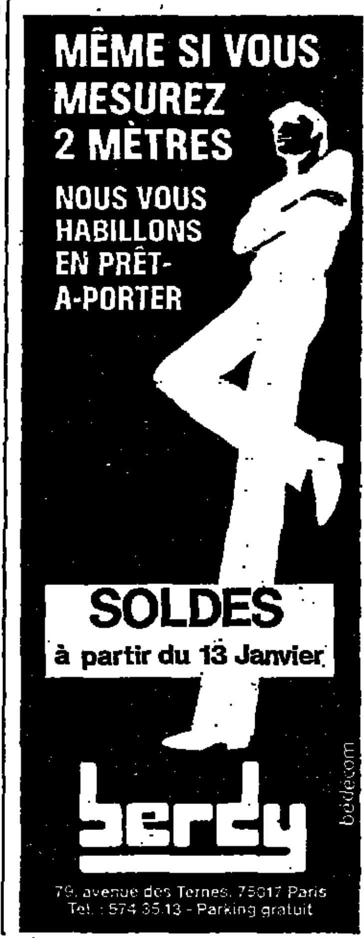
— L'Association des anciens élèves de l'université d'Alger organise une Nuit du droit d'Alger, le 27 janvier, au Cercle national des armées, 8, place Saint-Augustin. Les inscriptions sont reçues par M. A. Pech, 7, rue Charles-Despeaux, 78400 Chatou, tél. 967-11-10.

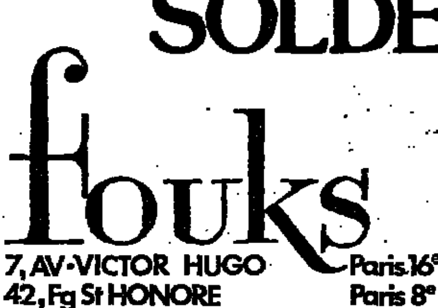
Visites et conférences

VENDREDI 13 JANVIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Hulot : « La manufacture royale des Gobelins ».

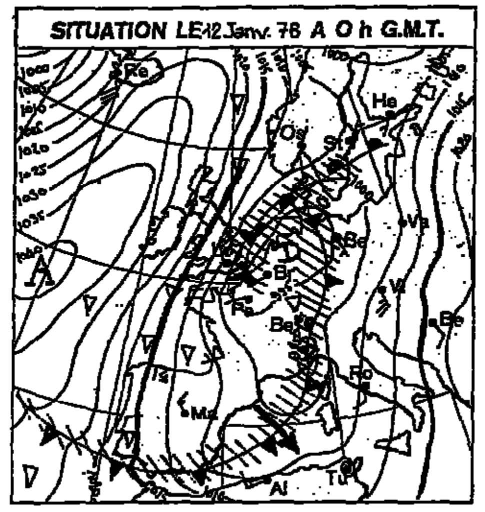
15 h., 92 bis, rue Saint-Denis, Mme Bachelier : « L'art baroque ».
15 h., métro Jasmin, Mme Guillier : « Le Corbusier à la villa La Roche ».
15 h. 15, entrée de l'exposition, Grand Palais, Mme Saint-Girons : « Porcelaines de Vincennes, origine de *Sèvres* » (Caisse nationale des monuments historiques).
15 h., métro Cardinal-Lemoine : « Jardins, rénovations de la rue Mouffetard et de la colline Sainte-Geneviève » (A travers Paris).
14 h. 45, façade de l'église : « L'église Saint-Julien-le-Pauvre » (M. de La Roche).
15 h., 17, quai d'Anjou : « L'hôtel *de Lauzun* » (Paris et son histoire).
14 h. 30, 107, rue de Rivoli : « Les décors à petit feu à Marseille ».
CONFERENCES. — 19 h. 30, 26, rue Bergère, M. Guy Werlings : « Perspectives *ontologiques du Védanta* » (L'Homme et la Connaissance).
20 h. 30, 11 bis, rue Keppler : « La philosophie pratique de la réincarnation » (Loge unie des théosophes), entrée libre.

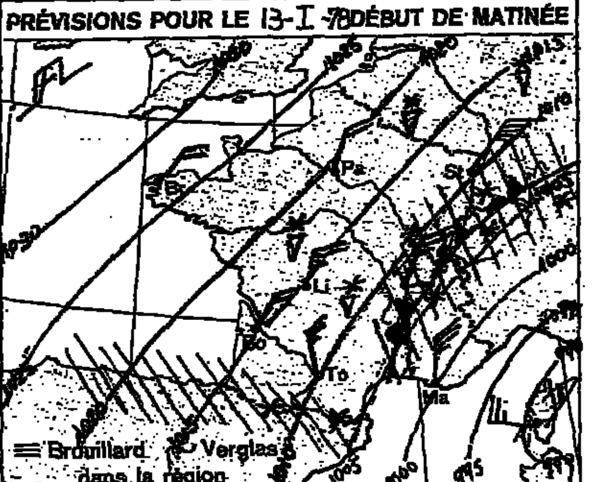




AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le jeudi 12 janvier à 0 heure et le vendredi 13 janvier à 24 heures :

Les basses pressions tendront à se localiser sur la Méditerranée occidentale, tandis qu'un flux d'air froid se généralisera sur notre pays.

Vendredi 13 janvier, le temps sera assez froid sur l'ensemble de la France, et des chutes de neige assez abondantes se produiront sur les Alpes, les Pyrénées et l'est du Massif Central. On notera également quelques averses de neige de l'Alsace au Bassin parisien, mais une amélioration avec quelques éclaircies se développera sur le Nord-Ouest et le Nord au cours de l'après-midi. En général, les vents souffleront du secteur nord-est ; ils resteront très forts sur le Midi méditerranéen, tandis qu'ils faibliront progressivement ailleurs.

Jeudi 12 janvier, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 000.3 millibars, soit 750,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 11 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 11 au 12)) : Ajaccio, 11 et 9 degrés ; Biarritz, 11 et 3 ; Bordeaux, 10 et 1 : Brest, 5 et 4 ; Caen, 6 et 1 ; Cherbourg, 6 et 3 ; Clermont-Ferrand, 6 et 0 ; Dijon, 6 et —2 ; Grenoble, 9 et 1 ; Lille, 5 et 1 ; Lyon, 7 et —1 ; Marseille, 11 et 4 ; Nancy, 6 et —2 ; Nantes, 8 et 1 ; Paris - Le Bourget, 7 et 2 ; Pau, 12 et 0 ; Perpignan, 9 et 5 ; Rennes, 6 et 2 ; Strasbourg, 7 et 1 ; Tours, 7 et 1 ; Toulouse, 8 et 1 ; Pointe-à-Pitre, 26 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 et 8 degrés ; Amsterdam, 5 et 3 ; Athènes, 11 et 7 : Berlin, 4 et 0 ; Bonn, 6 et 1 ; Bruxelles, 6 et 2 ; îles Canaries, 20 et 16 ; Copenhague, 4 et 0 ; Genève, 6 et —3 ; Lisbonne, 13 et 5 ; Londres, 5 et 1 ; Madrid, 8 et 0 ; Moscou, —6 et —7 ; New-York, 2 et —4 ; Palma-de-Majorque, 15 et 6 ; Rome, 12 et 12 ; Stockholm, 1 et —3 ; Téhéran, 2 et 0.

Journal officiel

Sont parus au Journal officiel du 12 janvier 1978 :

DES DECRETS

● Modifiant l'article 27 du décret n° 45-0117 du 19 décembre 1945 portant règlement d'administration publique pour l'application de l'ordonnance n° 45-2590 du 2 novembre 1945, relative au statut du notariat.

● Relatif au montant des droits de scolarité des élèves ingénieurs, des auditeurs titulaires, des auditeurs libres et des élèves chercheurs non fonctionnaires de l'Ecole nationale des ponts et chaussées.

● Relatif à la date d'entrée en vigueur de certaines dispositions de la loi n° 75-534 du 30 juin 1975 d'orientation en faveur des personnes handicapées.

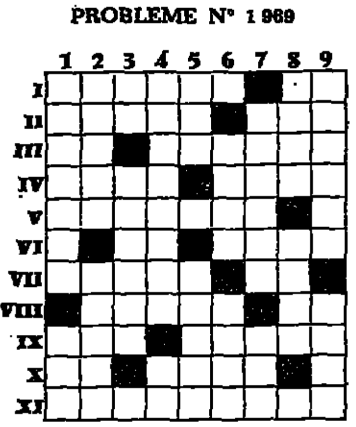
● Relatif au minimum de ressources qui doit être laissé à la disposition des personnes handicapées accueillies dans des établissements.

● Relatif aux centres d'aide par le travail prévus à l'article 167 du code de la famille et de l'aide sociale.

● *Relatif à l'amélioration des prestations familiales à compter du 1er janvier 1978.*

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 969



HORIZONTALEMENT

I. Ne demande qu'à jouer une autre partie ; Elle est pincée (épelé). — II. Prouvait plus ou moins sa générosité ; Ne peut se réprimer. — III. Est tombé (épelé) ; Etres inférieurs. — IV. S'entendait parmi les cris discordants de prêtresses déchaînées ; Implique une exception. — V. Est *borné quand il est cultivé.* — VI. A libre cours ; Fripon. — VII. Reprend connaissance ; Possessif. — VIII. A mis Rome à deux pas d'Anvers ; Division topographique. — IX. Turbulent enfant de Bohême ; Acte d'autorité. — X. S'opposent ; Titre étranger. — XI. Donne envie de faire peau neuve.

VERTICALEMENT

1. Une façon comme une autre d'être pratique ; Invite à sauter. — 2. Femme de... feu ; Secouées. — 3. Elément de veine ; S'envoleront *sans doute.* — 4. *Plierait ;* Ne surent où aller (épelé). — 5. Roi ; Fis une sélection. — 6. Eut affaire à bien des vieilles filles ; Rendit plus flatteur. — 7. Américain d'origine ; Séparations. — 8. Inutile lorsqu'il n'est pas solide ; Quelque chose de piquant. — 9. *Envoyé spécial ;* Braves quand elles sont bonnes.

Solution du problème n° 1 968

Horizontalement

I. Estomac. — II. Maire ; Ave. — III. El ; Antres. — IV. Raclées. — V. Ida ; Ur ; UP. — VI. Ecornera. — VII. Hases. — VIII. Age ; Star. — IX. Térée ; Abo. — X. Narral. — XI. Cassettes.

Verticalement

1. Emeri ; Fat. — 2. Salade ; Géna. — 3. Ti ; Cacheras. — 4. Oral ; Oa ; Ers (Esaü). — 5. Meneurs ; Ere. — 6. Ternes (quartier de Paris) ; AT. — 7. Cars ; Estait. — 8. Vé ! Ur ; Ab. — 9. Dés ; *Patrons (cf. « singe »).*

GUY BROUTY.

Bulletin d'enneigement

Renseignements communiqués par le Comité des stations françaises de sports d'hiver et les offices nationaux étrangers de tourisme.

Le premier nombre indique l'épaisseur de la neige en bas des pistes ouvertes ; le deuxième indique l'épaisseur de la neige en haut des pistes ouvertes.

Ces renseignements ont été transmis au Comité des stations françaises le mercredi 11 janvier ; à l'Office national allemand, le jeudi 12 janvier ; à l'Office national autrichien, le mercredi 11 janvier et à l'Office national suisse le jeudi 12 janvier.

ALPES DU NORD

Alpes-d'Huez : 50-120 ; Autrans : 10-30 ; Bellecombe - Crest - Voland : 20-50 ; Bourg - Saint - Maurice - les-Arcs *: 45-130 ; Chamonix : 10-250 ;* Chapelle-d'Abondance : 20-40 ; Chatel : 35-75 : La Clusaz : 35-90 ; *Combloux : 10-70 ; Les Contamines-*Montjoie : 20-150 ; Le Corbier : 15-95 ; Courchevel : 42-95 ; Les Deux-*Alpes : 40-870 ; Flaine : 40-140 ;* Flumet-Praz-sur-Arly : 20-45 ; Les Gets : 25-120 ; Grand-Bornand : 40-85 ; Les Houches : 10-70 ; Megève : 20-90 ; Les Menuires-Val-Thorens : 28-158 ; Méribel : 35-95 ; Morzine-Avoriaz : 20-130 ; La Plagne : 75-120 ; Pralognan : 20-45 ; Saint-Gervais-le-Bettex : 30-60 ; Samoëns : 25-105 ; Tignes : 65-100 ; Val-Cenis : 15-40 ; Val-d'Isère : 58-120 ; Valloire : 25-60 ; Villard-de-Lans : 5-20.

ALPES DU SUD

Auron : 40-80 : Isola-2000 : 50-100 : Montgenèvre : 30-45 ; Orcières-Merlete : 10-40 ; Pra-Loup : 30-60 ; Le Sauze : 30-100 ; Serre - Chevalier : 45-90 ; Valberg : 20-35 ; Vars : 60-95.

PYRENEES

Font-Romeu : 5-10.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 20-50 ; Super-Besse : 20-40 ; Super-Lioran, 25-40.

JURA

Métabief : 30-60 ; Les Rousses : 30-100.

VOSGES

La Bresse : 30-60 ; Gérardmer : 15-60.

Horloge des neiges : 285-72-30.

ALLEMAGNE

Alpes bavaroises. — Bayrischzell-Sudelfeid : 35-60 ; Berchtesgaden-Jenner : 20-90 ; Garmisch-Zugspitzplatt : 20-260 ; Oberstdorf-Nebelhorn : 30-120.

Forêt noire. — Feldberg : 40 ; Schönwald-Schonach, 30.

AUTRICHE

Salzbourg. — Badgastein : 20-70 ; Sallbach : 50-110

Voralberg. — Gargellen : 60-110 ; Lech-Arlberg : 75-115.

Tyrol. — Fulpmes : 15-80 ; Igls : 10-25 ; Ischgl : 40-90 ; Kitzbühel : 25-100 ; Obergurgl : 45-160 ; St-Anton am Arlberg : 50-220 ; St-Christoph am Arlberg : 120.

SUISSE

Région du Léman. — Villars : 40-70.

Valais. — Champéry : 10 - 60 ; Crans-Montana : 20-100 ; Verbier : 20-120 ; Zermatt : 40-80.

Oberland bernois. — Gstaad-Saanenmöser : 25-70 ; Wengen-Kl Scheidegg : 30-50.

Grisons Engadine. — Arosa : 50-80 ; Davos : 50-110 ; St Moritz, 70-80.

Documentation

Un guide de l'ONISEP

LA SCOLARITÉ DES ENFANTS EN DEUX CENT DIX QUESTIONS

Un nouveau guide, publié par l'Office national d'information sur les enseignements et les professions (ONISEP), répond à deux cent dix questions sur « *la scolarité de vos enfants* ». Il a été tiré à un *million sept cent* mille exemplaires. Dans des réponses brèves et claires, toute la scolarité *est passée en revue, depuis* la maternelle jusqu'à l'université, sans oublier l'enseignement agricole ni les « *enseignements de type particulier* »

Les différents chapitres tiennent compte des nouveautés apportées cette année par la réforme Haby. On y trouve aussi des renseignements pratiques sur la vie scolaire : peut-on s'inscrire dans l'établissement de son choix, que faire en cas de changement de *domicile, quelles aides les* familles peuvent-elles obtenir, quelle est la situation scolaire *des élèves enceintes ou mères,* quels sont les droits des parents divorcés?

Cette brochure de quatre-vingt une pages peut être consultée dans tous les établissements d'enseignement et les centres d'information et d'orientation. Elle peut aussi être demandée, par correspondance, à l'ONISEP (50, rue Albert, 75013 Paris) et dans ses délégations régionales. Elle est gratuite.

loterie nationale — Liste officielle DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	GROUPES	SOMMES A PAYER
			F.
1	61	tous groupes	100
	211	tous groupes	200
	281	tous groupes	200
	371	tous groupes	200
	4 951	tous groupes	1 000
	9 851	tous groupes	1 000
	17 641	tous groupes	10 000
	61 211	tous groupes	10 200
	66 251	groupe 5	10 000
		autres groupes	2 000
	62 631	groupe 1	100 000
		autres groupes	2 000
2	2	tous groupes	50
	952	tous groupes	550
	1 592	tous groupes	1 050
	9 582	tous groupes	1 050
	01 582	tous groupes	10 050
	29 942	tous groupes	10 050
	58 332	tous groupes	10 050
	66 252	groupe 5	10 050
		autres groupes	2 050
	49 692	groupe 4	100 050
		autres groupes	2 050
3	03	tous groupes	100
	13	tous groupes	100
	83	tous groupes	100
	7 243	tous groupes	1 000
	19 833	tous groupes	10 000
	32 443	tous groupes	10 000
	66 253	groupe 5	10 000
		autres groupes	2 000
4	654	tous groupes	200
	6 874	tous groupes	1 000
	66 254	groupe 5	2 000 000
		autres groupes	20 000
5	1 765	tous groupes	2 500
	30 115	tous groupes	10 000
	66 255	groupe 5	10 000
		autres groupes	2 000
	01 675	groupe 3	100 000
		autres groupes	2 000
6	606	tous groupes	200

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	GROUPES	SOMMES A PAYER
			F.
6	846	tous groupes	200
	66 256	groupe 5	10 000
		autres groupes	2 000
	72 326	tous groupes	10 000
7	307	tous groupes	200
	7 217	tous groupes	1 000
	65 637	tous groupes	10 000
	66 257	groupe 5	10 000
		autres groupes	2 000
8	68	tous groupes	100
	1 808	tous groupes	1 000
	6 388	tous groupes	1 000
	6 548	tous groupes	1 000
	66 258	groupe 5	10 000
		autres groupes	2 000
	67 518	groupe 5	100 000
		autres groupes	2 000
9	9	tous groupes	50
	769	tous groupes	250
	969	tous groupes	250
	7 409	tous groupes	2 550
	66 259	groupe 5	10 050
		autres groupes	2 050
	66 609	tous groupes	10 050
	68 049	tous groupes	10 050
	97 819	groupe 2	100 050
		autres groupes	2 050
0	60	tous groupes	100
	66 250	groupe 5	10 000
		autres groupes	2 000

TRANCHE DES MIMOSAS
TIRAGE DU 11 JANVIER 1978
PROCHAIN TIRAGE
LE 16 JANVIER 1978
à MALAKOFF (Hauts-de-Seine)
78 — 2è

LOTO — TIRAGE No 2 : 4 17 24 38 43 45 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 25

PROCHAIN TIRAGE LE 18 JANVIER 1978 VALIDATION JUSQU'AU 17 JANVIER APRES-MIDI

PRESSE

LA RESTRUCTURATION DU GROUPE HERSANT A PARIS

« France-Soir » et « le Figaro » n'ont pas paru jeudi

Un arrêt de travail observé par les employés — une quinzaine — du service de la paie de « France-Soir », mercredi 11 janvier, a entraîné — *curieusement* — *la non-parution de ce quotidien* ainsi que du « Figaro », ce jeudi 12.

***Devant les locaux de la rue Réaumur, où était réuni mercredi* le comité d'entreprise de « France-Soir » (auquel participait M. Jacques Hersant, directeur de la gestion et fils du P.-D.G. du « Figaro »), plusieurs centaines de manifestants — dont de nombreux ouvriers du Livre — se sont rassemblés pour dire « non au plan de restructuration *Hersant* », *comme le proclamait* une banderole.**

Répondant à l'appel du Comité intersyndical C.G.T. du Livre parisien, plusieurs centaines de personnes ont participé à la manifestation organisée à Paris mercredi *11 janvier à 14 h. 30*, pour protester contre le plan de liquidation Hersant. Après s'être rassemblés rue du Louvre (2e arrondissement devant les locaux de la SIRLO (Société d'imprimerie du *Figaro*, rue du Louvre) les manifestants se dirigeaint vers le carrefour de la *rue* Réaumur et de la rue Montmartre où ils allaient, pendant près de quatre-vingt-dix *minutes rester sur la* chaussée devant l'immeuble de l'inspection du travail, 109, rue Montmartre, occupé *symboliquement* par plusieurs dizaines d'ouvriers du Livre et des employés

Cette manifestation se déroulait sans aucun incident. A 16 h. 15 *le cortège empruntait la rue Réaumur*, se dirigeait vers les locaux de *France-Soir*, où, après une brève allocution de *M. Roger* Lancry, secrétaire du Livre parisien, l'ordre de dispersion était donné.

Depuis plusieurs jours, on enregistrait des arrêts de travail partiels à *France-Soir* dans différents services, ainsi que des *retards dans la sortie du journal.* M. Jacques Hersant devait s'en plaindre devant les membres du comité d'entreprise.

Ce mécontentement était dû, selon les délégués *syndicaux*, au « plan Hersant » qui prévoit le regroupement d'un certain *nombre de personnels administratifs* appartenant actuellement à *France-Soir*, pour les détacher au *Figaro*, ce qui aboutirait, à court terme, à la suppression de soixante-deux postes administratifs. C'est ainsi que le service mécanographique de la rue Réaumur devait être incessamment transféré et regroupé au *Figaro*. Sur ce point précis se sont polarisés le mécontentement et l'inquiétude d'un majorité des personnels.

Dès sa prise de participation à *France-Soir*, en août 1976, M. Robert Hersant avait manifesté sa volonté de « synchroniser » les problèmes administratifs entre ce journal et le *Figaro :* un directeur du personnel unique pour les deux *quotidiens — M. P.O. Le*corre, déjà administrateur du *Figaro* — avait été nommé.

Au-delà de cette réaction du service de la paie, qui a entraîné celle des cadres et même des huissiers, les raisons profondes du *conflit « couvaient » depuis no*vembre dernier, lorsque M. Robert Hersant avait fait connaître au comité d'entreprise de *France-Soir* son projet de transfert des imprimeries des deux quotidiens parisiens qu'il *contrôle. Sur un ter*rain de la Plaine-Saint-Denis, propriété commune du *Figaro* et de *France-Soir* depuis juin 1974. M. Hersant entend construire une imprimerie commune aux deux journaux. Ce regroupement technique entraînerait, selon les chif*fres fournis*, des compressions de personnel d'imprimerie atteignant 692 postes. Les 341 personnes *maintenues en fonctions* seraient réparties à raison de : 207 à La Plaine-Saint-Denis ; 70 à l'imprimerie de la rue Réaumur (pour *l'Equipe* et *France-Dimanche) ;* 23 à l'imprimerie de la SIRLO (*le Figaro* actuellement), etc.

« Globalisation » du conflit ?

Parmi les 341 postes techniques maintenus, le nombre des rotativistes *ne* s'élèverait qu'à 135. C'est dans cette catégorie de personnel qu'on relève actuellement, *en dehors de l'administration de* la paie, la réaction la plus vive.

La rédaction de *France-Soir*, contrairement à certaines informations, ne se désintéresse pas du *conflit : elle* s'apprêterait, au contraire, selon nos renseignements, à manifester rapidement sa *solidarité* avec ceux des autres personnels qui réclament à la direction, depuis plusieurs mois, des éclaircissements sur ses projets.

Deux négociations parallèles sont engagées avec la direction, par les personnels administratifs d'une part, les ouvriers du Livre d'autre part. Les graves problèmes consécutifs au projet de transfert de l'imprimerie à Saint-Denis inciteraient, semble-t-il, le Comité intersyndical du livre parisien *C.G.T. à rechercher une* solution négociée dans une « *globalisation* » du conflit qui concerne aussi bien les ouvriers de *France-Soir* que du *Figaro*.

Ajoutons, enfin, que le comité d'entreprise de Presse - Alliance *(France-Soir)* mène campagne depuis plusieurs semaines en faveur d'une modernisation de l'imprimerie *dans ses locaux actuels* de la rue Réaumur. Une campagne d'information a été engagée auprès des élus du Conseil de Paris afin de souligner les inconvénients pour ce quartier de la capitale qu'entraînerait un transfert de l'imprimerie Réaumur à *La Plaine-Saint-Denis.*

L'utilisation de « Guignol » dans le titre d'un hebdomadaire lyonnais est contestée

De notre correspondant régional

Lyon. — « *Aujourd'hui, la promesse est tenue.* Guignol *reparait.* » Ainsi commence l'éditorial *d'un nouvel hebdomadaire « humoristique et satirique »* dont le premier numéro a été mis en vente le 4 janvier sous le titre *Allô ! Lyon, ici Guignol.* Imprimé en offset dans un format tabloïd, comportant douze pages et vendu 3 francs, le premier *numéro de cette série ne précise* pas à qui et quand la promesse en question a été faite. Mais qu'importe.

Le *Journal de Guignol* est *apparu à Lyon pour la première* fois le 30 avril 1865. Son existence tapageuse fut de courte durée, puisqu'elle cessa l'année suivante. Relancé le 10 octobre 1914 par un imprimeur lyonnais, M. Victor Lorge, maintenu et développé par le fils de celui-ci, M. Joanny Lorge, *jusqu'en 1964, Guignol* sombrera ensuite peu à peu, emporté dans un tourbillon de *lyonnaiseries débiles.*

Acheté le 24 novembre 1970 par le responsable d'un cabinet d'architectes et d'une agence de publicité, M. J.-L. J.-Bertin, *Guignol redonna de la « gueule »* et de la « tavelle » — sa trique légendaire — pendant deux années encore. *Mais* si son esprit résolument contestataire lui a valu alors les sympathies de plus de cinq mille Lyonnais — alors qu'il ne comptait plus que huit cents acheteurs à la fin de l'année 1970, — ce ne fut pas suffisant pour assurer son équilibre financier.

La dernière version de *Guignol* fait référence à l'esprit lyonnais traditionnel, et malgré — ou à cause de — Jean Amadou, du peintre-dessinateur Jean Fusaro et de bien d'autres, force est de constater que c'est bien ce qui manque le plus dans cette publication. « *Symbole d'honnêteté et de vérité (...), fleur d'humour au bout du bâton* », n'ayant « *pas de parti pris, sauf celui du bon sens* », n'étant jamais méchant, « *frappant uniquement de son rire le ridicule d'où qu'il vienne, de droite, de gauche, du milieu ou d'ailleurs* », le nouveau *Guignol* se targue de ne pas avoir d'ennemis.

Il se trompe : le propriétaire du titre acheté en 1970 au descendant de la famille Lorge, et qui constitue une marque déposée enregistrée le 29 janvier 1976 par l'Institut national de la propriété industrielle, a décidé de faire assigner *en « contrefaçon de marque »* le directeur de publication de *Allô ! Lyon, ici Guignol.* — B. E.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS
3 mois 6 mois 9 mois 12 mois

FRANCE - D.O.M. - T.O.M.
115 F 210 F 305 F 400 F

TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE
205 F 390 F 575 F 760 F

ETRANGER (par messageries)

I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE
143 F 265 F 388 F 510 F

II. — TUNISIE
180 F 340 F 500 F 660 F

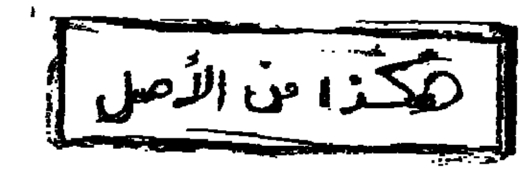
Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

analyses et prévisions financières

HEC, ESSEC, MINES, X, ECP DÉBUTANT
option statistiques et informatique.

Établissement financier d'un groupe français de tout premier plan, nous attachons une importance toute particulière à la planification de nos activités et à l'analyse opérationnelle.

Au chef du Service Planification et Contrôle de Gestion, nous recherchons un adjoint, le titulaire actuel venant d'être promu à un poste de *responsabilités.*

Sa mission : en partant des statistiques internes ou de celles du Groupe, des documents comptables et de sources d'informations extérieures à l'Entreprise, il secondera le Chef de Service dans la planification financière (prévisions et contrôle des écarts sur objectifs), la gestion des données *statistiques et les études demandées par la Direction Générale, notamment* dans une optique d'aide à la décision.

Pour cela, il utilisera des modèles de simulation existants ou à créer, rédigera ses rapports et défendra le plus souvent lui-même ses dossiers devant la Direction de la Société ou devant la Direction de la Planification du Groupe.

Il s'agit d'une fonction essentielle pour notre Groupe convenant à un candidat de valeur, débutant ou ayant une première expérience.

La rémunération prévue est en rapport avec les exigences de la fonction et les perspectives d'avenir.

Les candidats intéressés peuvent envoyer leur candidature avec CV et photo à M. DUNOD - *Organisation et Publicité* - 2, rue Marengo - 75001 PARIS

AFNOR
Association Française de Normalisation
recherche
pour sa division
Informat. et Codification
UN INGÉNIEUR
Solide formation générale (École centrale sup. élect.) ou maîtrise *Physique-chimie*). Anglais courant indispensable et quelques années d'expérience souhaitées.
La fonction comporte : l'animation *des groupes de travail* français et internationaux et le suivi de l'élaboration de la normalisation dans le domaine de l'informatique.
Poste à pourvoir rapidement.
Ecr. avec C.V. et prétentions s/réf. 9.490 au Serv. Personnel TOUR EUROPE CEDEX 7, 92080 PARIS-LA DEFENSE.

Cabinet d'Assurances rech.
COMPTABLE
2e échelon
1 jour par sem. + 2 jours 1 jr p. sem. + 2 jrs fin de mois. Déclarations fiscales, sociales, comptes de résultats, bilans.
Env. C.V. à *Mme De Courson*, 165, av. De-Gaulle, 92521 Neuilly

---

TÉLÉDIFFUSION DE FRANCE
Établissement public de l'État
recherche d'urgence
pour son Département des Études
à ISSY-LES-MOULINEAUX

UN INGÉNIEUR
Diplômé de l'E.N.S.T. ou de l'E.S.E.
Intéressé par les problèmes d'enregistrement des images

— Une expérience personnelle en matière de photo ou de film serait particulièrement appréciée.
- Les candidats doivent être âgés de 40 ans au plus au 1er janvier 1978.
- Ils doivent par ailleurs être dégagés des obligations militaires.

Les personnes intéressées par ce recrutement *doivent adr. avant le 20 janvier 78 leur C.V. à :* TELEDIFFUSION DE FRANCE - Divis. Personnel Pièce 618, B.P. 518, 92542 MONTROUGE CEDEX.

Recherchons
JEUNE ATTACHÉ (ÉE) COMMERCIAL (LE)
ayant deux ans, au minimum, d'expérience de la prospection, de la négociation et de la vente de services, pour concevoir et coordonner une série d'activités commerciales ayant pour but de développer la diffusion de la musique et l'information du public en ce domaine.
Adresser lettre manuscrite avec C.V. au Secrétariat *G.I.E. Musique et Promotion*, 225, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 NEUILLY-SUR-SEINE

Agence immobilière de Suisse romande cherche
NOUVX COLLABORATEURS DE VENTE
— Ils connaissent l'immobilier ;
— Ils veulent présenter des programmes sur la Riviera vaudoise et en montagne ;
— Ils sont dynamiques ;
— Ils désirent être assistés par un groupe promotionnel de première force.
Sans plus attendre, faites une demande de renseignements sous chiffre P 2.576 à PUBLICITAS, 1002 LAUSANNE (SUISSE).

SOCIETE D'ASSISTANCE A L'ETRANGER recherche pour MOYEN-ORIENT
CADRE COMMERCIAL
RESIDENT, ayant l'expérience des contacts à haut niveau.
— Anglais indispensable;
— Arabe souhaité.
Envoyer C.V. détaillé à : MINET Publicité, nº 4.174/J, 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 PARIS, qui transmettra.

AFNOR
Association Française de Normalisation
recherche :
UN COLLABORATEUR
pour sa division
PUBLICATIONS
Il participera, au sein d'une petite équipe, à la préparation des éditions :
— Rédaction des articles;
— Relations imprimeurs-*auteurs;*
— Relecture d'épreuves.
Formation : niveau licence littéraire ou juridique, débutant *ou quelques années d'expérience.*
Ecrire avec C.V. et prétentions s/réf 9.688, au service du personnel, Tour EUROPE, cedex 7, 92030 PARIS - LA DEFENSE.

Organisme Paris-14e recherche pour éditions techniques
SECRÉTAIRE RÉDACT.
CONFIRMÉ(E)
— Formation scientifique, maîtrise ou équivalent (Physique - Chimie).
— Expérience professionnelle dans le domaine de l'édition technique (préparation de la copie).
— Procédé d'impression, maquettage, etc.
— Maîtrise parfaite de la langue française.
— Esprit méthodique et sens de l'organisation.
Adr. C.V., prétentions et photo s/réf. 1.141 à SWEERTS BP 269 75424 PARIS CEDEX 09, q. tr

---

Pré-embauche pour implantation Société électronique
4 DESSINATEURS E 2 P 1
Construction électronique
Implantation C. 1
mécaniq., perspectives, éclatés.
TER INTERIM - 208-35-54
29, r. Beaurepaire - 10e

IMPORTANTE SOCIETE rech.
JEUNE E.S.C.
pour ses SERV. COMPTABLES.
Ecr. av. C.V. et prét. s/référ. 4 950, SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX, qui tr.

TECHNICIENS ou **COMMERCIAUX ?**
peu nous importe !
Ce sont les hommes de caractère capables de volonté qui réussissent.

votre FORMATION !
peu nous importe !
C'est face aux réalités au cours d'un stage rémunéré de 3 mois qu'elle se forgera.

Cela doit s'appeler « l'égalité des chances ».

Vous êtes un Homme d'Action ? *Alors prenez votre téléphone et appelez M. ROCHER* au 886-11-24.
Sinon envoyez C.V. au 177, bd de Créteil, 94100 Saint-Maur. Service DREO.
IDE CONSEIL d'ENTREPRISES

CARROSSERIE en EXPANS. rech. **TOLIERS** P 3 et P 2
BON SALAIRE + PRIMES si *capables. Libres de suite.*
34, BD ST-MARCEL (5e).

IMPORTANTE SOCIETE rech.
JEUNE TITULAIRE
MAITRISE INFORMATIQUE
pour son département
INFORMATIQUE de GESTION.
Ecr. avec C.V. et prét. s/réf. 4.951, SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX, qui tr.

TECHNICON FRANCE
recherche pour sa DIVISION EXPORT
INGÉNIEUR COMMERCIAL
pour la promotion de ses appareils de contrôle utilisés en recherche et industrie.
Sa fonction :
— développement de ses activités commerciales au Moyen-Orient ;
— négociation et conclusion de marchés, suivi des affaires ;
— information et relation avec ses agents locaux.
Son profil :
— formation scientifique supérieure, chimie de préfér., maîtrise parfaite de l'anglais ;
— première expérience de la vente ;
— grande disponibilité pour déplacements fréquents.
Envoyer curriculum vitae et prétentions à : TECHNICON EXPORT, B.P. 17, 95330 DOMONT.

Importante Société Industrielle
BANLIEUE SUD OUEST DE PARIS
recherche
un chef de centralisation
- Il sera responsable de la centralisation et de la trésorerie
- *Il participera aux travaux de consolidation*
- Il sera chargé de l'encadrement d'un groupe de 8 personnes.

Ce poste conviendrait à un candidat possédant BP et DECS, ainsi qu'une solide expérience en cabinet d'expert comptable ou en grande entreprise.

Envoyer C.V., photo, prétentions à No44034 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transm.

IMPORTANTE SOCIETE PRODUITS CHIMIQUES PARIS (8e)
recherche pour son centre de traitement de l'information de Paris équipé d'un ordinateur 370/148 de 2000 K exploité en OS/VS + CICS

Un Programmeur d'application confirmé
Expérience de 1 à 2 ans en programmation Cobol.
Connaissance assembleur appréciée.
Formation CICS assurée.

Un Programmeur d'application débutant
Niveau IUT ou équivalent.
Formation complémentaire assurée.

40 heures semaine - Horaire individualisé.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions, nº 44.421, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

---

emplois régionaux



SUD-OUEST F 130.000 +

Nous sommes une société française moyenne (1 000 personnes), bien équipée et performante, *leader national dans son secteur et fournisseur* principalement de l'industrie automobile. Nos résultats sont bénéficiaires depuis + de 15 ans. Nous recherchons suite à une promotion interne notre

CHEF DE PRODUCTION

Le candidat choisi, d'au moins 45 ans, sera de *formation ingénieur (AM, ICAM, IDN, CNAM...)* ou équivalent et aura obligatoirement acquis une très bonne expérience sur le terrain de la FABRICATION PAR USINAGE EN GRANDE SERIE de pièces mécaniques diverses.
Responsable direct de 650 personnes en ateliers, il sera bien sûr un bon technicien (connaissance de l'étirage à froid appréciée), mais ses qualités de meneur d'hommes et de gestionnaire d'ateliers importants primeront dans le choix définitif. Sens du commandement, de la délégation et du contrôle seront ses atouts les plus efficaces.
Il trouvera dans une région très agréable (facilité logement) des responsabilités réelles et attrayantes au sein d'une équipe de direction solide et sympathique.
Notre Conseil vous garantit totale discrétion et réponse rapide.

Env. C.V. complet ss nº 44 082 Contesse Publicité, 20, av. *Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.*

CENTRE SCIENTIFIQUE ET *TECHNIQUE du BATIMENT*
Etablissement public, organisme de recherche spécialisé dans l'industrie du bâtiment, cherche
pour poste de responsabilité
1 INGÉNIEUR OU UNIVERSITAIRE NIVEAU GRANDE ÉCOLE
ant au moins 3 ans d'expérience professionnelle, attiré par la recherche appliquée et ssédant des connaissances profondies en *chimie*, hydraulique et thermodynamique.
lieu de travail prévu serait RENOBLE avec éventualité une période de formation *en région parisienne.*
r. C.V., photo et prétent. au .T.B. - 4, av. du Recteur-Poincaré, 75016 PARIS

G.I.A.T. - A.R.E.
Etablissement d'Etat de fabrications mecaniques
recherche
UN INGÉNIEUR
A. et M., Centrale ou E.N.S.I
— *Moins de 30 ans ;*
— Nationalité française exigée ,
— *Fonction : chef de projet d'études d'automatisation or gestion de la production ;*
— Expérience nécessaire d'atelier de production ou de service *technique ;*
— Connaissances de base en informatique souhaitées.
Formation d'analyste assurée par l'établissement.
Adresser C.V. et prétentions à Ateliers de Constructions, B.P. 504, 42328 ROANNE.

---

offres premier emploi

Dans le cadre des mesures pour l'emploi et la formation des jeunes, le lycée technique de Vilgénis organise les stages suivants :

1) Un stage de formation de
TECHNICO-COMMERCIAUX
de 16 semaines d'enseignement. Niveau requis : BAC + 2 ans.

2) Un stage de formation de
SECRÉTAIRES MÉDICALES
de 17 semaines.

3) Un stage d'INITIATION A LA
COMMANDE NUMÉRIQUE
(10 semaines).

4) Un stage de PERFECTIONNEMENT DE
SECRÉTAIRES
(5 semaines : anglais, culture générale et économique).

Dans tous les cas, ces stages s'adressent à des jeunes de 16 à 25 ans du niveau BAC.
La formation est gratuite. Les stagiaires sont rémunérés à 90 % du SMIC.

Présentez rapidement vos candidatures au :
Lycée Technique d'Etat
CENTRE de FORMATION CONTINUE de VILGENIS
80, rue de Versailles, 91305 MASSY
Tél. : 920-61-09

SOCIETE D'INGENIERIE et de COMMERCIALISATION DE SYSTEMES INFORMATIQUES
en forte expansion recherche
pour renforcer ses équipes de réalisation
10 ANALYSTES-PROGRAMMEURS CONFIRMES
— Expérience minimum souhaitée 2 / 3 ans
— *Formation I.U.T. ou équivalent*
— Connaissance des systèmes de gestion D.E.C. appréciée.
Envoyer CV détaillé, photo et prétentions *(discrétion assurée)* à
INSTITUT DE PROGRAMMATIQUE (I.P.C.)
113 rue Aristide Briand
91400 ORSAY
(Mº R.E.R. Sceaux - Station Lozère)

Importante Société d'Assurance utilisant gros système en cours d'évolution
RECRUTE
POUR SON SERVICE DES ETUDES INFORMATIQUES A PARIS
analyste-programmeur
titulaire D U T Informatique, M I A G E, INSA, etc.... Jeune expérience souhaitée, mais non indispensable. Libéré obligations *militaires, libre rapidement.* Carrière d'avenir, situation stable, avantages sociaux 5x8 - Restaurant d'entreprise - 13ème mois et primes diverses.
Adresser CV, photo et prétentions sous référence 6362 à
ltp 31, Bd BONNE NOUVELLE 75002 PARIS qui transmettra

EXPERT COMPTABLE
as le 17e ch. AIDE-COMPTABLE confirmé avec expérience.
Tél. 766-84-50.

REGISSEUR, IMPORTANTS SUPPORTS OFFICIELS
offre situation exceptionnelle à Eléments de valeur. PARIS - PROVINCE. T. pr r.-v.: 672-92-78 le 12, 13 à 18 h ; le 13, 9 à 18 h.

Pré-embauche, pour implantat. société électronique
— **5 AT2/B-AT3 (BTS)**
débutants ou expérimentés.
— **5 REDACT. TECHN.**
conn. hyper-fréqu. et radar.
— **NOMENCLATURISTES.**
TER Intérim : 206-73-58. 29, r. Beaurepaire-10e

---

secrétaires

SECRETAIRE TRILINGUE anglais-allemand
Importante industrie du meuble siège paris Mº pont de neuilly

Pour assister la responsable du Service Exportation.

Si vous avez la maîtrise de l'anglais et une bonne connaissance de l'allemand, ce poste vous permettra de vous épanouir dans un domaine commercial.
23 ans minimum — bonne sténodactylo — capable de rédiger — expérience dans service commercial non indispensable — ambiance jeune et dynamique — restaurant d'entreprise.

Nous garantissons le poste à pourvoir dans la Société qui nous a confié l'examen des candidatures envoyer lettre, C.V., photo *(indiquer l'intérêt que vous portez à cette proposition, rémunération actuelle).* réf. M 818

ADC PARIS CONSEIL D'ENTREPRISES CLAUDE BOUCHÉ
6, Rue Brey - 75017 PARIS

SECRÉTAIRE ADMINISTRAT.
Sens ccial souhaité, angl. (parlé-écrit) indispens., poste à responsabilité conven. à personne jeune et dynamiq. pour travailler en agence : photo, presse automobile. Adr. C.V. + photo et prét. à Publi-Inter, 75, rue Voltaire, 92300 Levallois, sous réf. 21.206, qui transmettra.

travail à domicile

Demande

Tous TRAVAUX DACTYLO, MAGNETO sur I.B.M. sphère 82 C. Tél. : 523-34-17

propositions diverses

Animateurs formal. P.E.C. R.P., cycle CAPASE, ch. poste (C.E., *M. J. C.*, F. J. T., C. C., etc.). Ecr. *Peuple et Culture*, rég. Paris, 9, r. Cadet, 75009 Paris.

enseignem.

APPRENDRE
L'AMÉRICAIN
à
L'AMERICAN CENTER
261, bd Raspail (14e), 633-67-28
Cours de conversation le soir
INSCRIPTIONS IMMEDIATES
DEBUT : LE 16 JANVIER
Cours privés. Sessions intensives « FULL-TIME ou PART-TIME »

occasions

EN SOLDE. Moquette et revêtements muraux 1er et 2e choix, 50.000 m² sur stock. T. 589-86-75.

ANNONCES CLASSÉES TELEPHONEES
296-15-01

---

formation professionnelle

LE CENTRE DE FORMATION DE L'EDITION
OFFRE A 20 JEUNES DEMANDEURS D'EMPLOI
UN STAGE DE FORMATION A LA GESTION

Durée : 8 mois dont un stage en entreprise.
Rémunération : 90 % du SMIC (environ 1.500 F par mois).
Conditions : âge de 18 à 24 ans.
Formation : Bac + 2 / Bac G 2 - G 3.
Objectifs : en matière de gestion : acquérir les connaissances nécessaires et comprendre les réalités professionnelles pour exercer les différentes tâches de ce secteur et prendre des responsabilités effectives.

Envoyer lettre avec motivation et curr. vitae à : ASFORED, 242 bis, bd Saint-Germain, PARIS (7e).

demandes d'emploi

CADRE SUPÉRIEUR
ayant expérience plusieurs années de Direction générale d'Entreprises connues
propose à
CHEF D'ENTREPRISE
Sa collaboration temporaire, intérimaire ou continue à temps partiel. (Honoraires sans charges sociales)
PARLE ANGLAIS
Peut voyager. Etranger pour exportation.
Ecrire nº 79.561 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e

---

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CADRE DE GESTION. — 48 ans, ingénieur + I.C.G. + droit des affaires, Direction usine 3 × 8, conseiller de gestion. Expérience : redressement d'entreprises, redressement de trésorerie, prix de revient contrôlés, analyse financière, budget ; contacts tous niveaux et dialogues avec banques.

RECHERCHE poste à responsabilités, secrétariat général, coordonnateur de gestion pour groupe sociétés P.M.I. ; missions à temps partiel acceptées auprès dirigeant P.M.I. Région parisienne (section D).

ANPE
s'adresser à:
AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

Jeune homme 25 ans, licence, maîtrise droit privé, diplôme 3e cycle, fonction personnel, étudie toutes propositions. Ecrire *M. DUGUET, 15, rue Bénard,* 75014 PARIS.

Educatrice spécialisée enfants 2 à 6 ans selon méthodes Montessori, longue expér., ch. poste *jardin d'enfants, école maternelle*, crèche. Possibilité respons. Ecr. nº 6.635, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Ingénieur d'affaires chef projets, 36 a., exp. internat. mach. tournant., gén. chimiq., franç., ital., all., angl., esp., ch. empl. sim., préf. prov., rég. paris. non excl. Ecr. nº 2.165, « le Monde » Pub., *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.*

Jeune couple 30 ans, pratique GESTION ET VENTE LIBRAIRIE PRESSE, rech. gérance appointée, même commerce, *toutes régions, libre de suite.* — Ecr. nº T 2.331 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

J. F. 28 ANS
SECRÉTAIRE-DACTYLO
Bonnes références, espagnol courant, niveau bac, rech. situation à vocation commerciale, de préférence quartier gare de Lyon, Châtelet, Opéra ou Etoile. — Ecr. nº 6.636, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ANCIEN ELEVE TECHNICIEN BREGUET DE SUP. D'ERGONOMIE, *maîtrise* de science et techniq. (droit du trav.), science politique, ch. emploi laboratoire chimie ou service du personnel. Ecr. nº 2.168, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H. 26 ans, maîtrise sc. éco, étudie toutes propositions Paris ou région. — Téléph. 306-85-20.

ARCHITECTE D.E.S.A.
29 ans, ch. place stable dans agence d'architecture ou bureau d'études, 5 ans d'expérience. — O CHAPUIS, téléph. 253-42-82, 95, boulevard Romain-Rolland, 92120 MONTROUGE.

J. F. 30 ans, BILINGUE AMERICAIN - FRANÇAIS cherche place
Archiviste-Documentaliste
dans presse, publicité, spectacle, etc.
Ecr. nº 40.630, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Fme 30 ans, DIPLOME ECOLE D'ATTACHE DE DIRECTION + DUEL ANGLAIS, EXPERIENCE 3 ans secrétaire de direction, FORMAT. COMPLEMENTAIRE *DUT gestion*, OPTION *finance*, comptabilité, recherche poste
ASSISTANTE DE GESTION
ou similaire, PARIS-SUD.
Ecrire nº T 2.308 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F. 45 ans, sans réf., ss dipl., poète, peintre, enregistrement, ch. act. mil. cult., discographie, gal. d'art, musicologie, phonoth., recherches littéraires, lui permettant toute créativité. Ecr. nº 2.130, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

ESTHETICIENNE, CAP, 21 ans, *cherche emploi.*
Tél. : 16 (55) 24-41-73

SECURITE DU TRAVAIL DIPLOME CONSERVATOIRE DES ARTS ET METIERS + FORMAT. complém., rech. poste
RESPONSABLE ou **CONSEILLER** en SECURITE DU TRAVAIL
Ecr. nº T 2.312 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

PSYCHOSOCIOLOGUE
Hme 30 *ans*, spécial. communication, pédagogie, audiovisuel, ch. poste Paris, province, études ou actions culturelles.
Téléph. 927-98-80.

ALGER
J. F. 33 a., excel. prés., expér. standard, telex, accueil, secrét., comptabilité, ch. poste à Alger. Ecr. nº 2 157, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

INGÉNIEUR
niveau Arts et Métiers, 44 ans, tril. franç., alle., esp., ch. poste de direct. technique ou ccial élect., électron. circ. imprimés. Ecr. nº 6 634, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

Comptable-dactylographe, 13 a. *d'expér.*, d'origine africaine, au courant lois sociales, C.A., paie. Toutes déclarations, recherche pl. stable ou durée déterminée. *Diplômes de droit. Lib. de suite.* Ecr. nº 6.626, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

J.H. 25 ans, au risque paraître prétentieux, ne peut que faire *valoir quotient intellect. maxim.* (paraît-il), parle anglais, voiture, présent., éducat. bonnes. Propositions douteuses s'absten. 533-89-38

F. 26 ans - CHEF DE PUB., 4 ans expérience supports, régie, connais. édition, promotion, format. universitaire (licence droit + sciences Po + licence anglais), cherche SITUATION TEMPS PLEIN ou PARTIEL. Ecr. nº T 002280 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

information divers

TESTS
Pour mieux vous connaître et *démystifier les tests des candidats* à un emploi. — Ecrire à CIDEM - L.M., 116, Champs-Elysées, Paris.

autos-vente

8 à 11 C.V.

URGENT
Part. vend cause double emploi LANCIA COUPE 2000, 1973 bleu marine, excellent état, embrayage neuf, radio, conduite assistée, intérieur cuir. Prix à *débattre.* — Téléphone 525-58-37 (après 20 heures).

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

AVENUE MONTAIGNE
DIRECTEM. PROPRIETAIRE
Living + 2 chbres, balcon. Prix 920.000 F. H. de B. : 734-98-06.

8e VILLIERS, 4 P., 80 M2
REFAIT. 440.000 F, Part à Part. Téléphone : 522-21-15.

50, RUE DE MOSCOU
Appt parfait état, cuis. équipée + 2 P + salle d'eau + WC. Sur place ce jour 14 à 19 h. TEL. : 16 (32) 51-19-19.

17e RÉSIDENTIEL
8, RUE DE CHEROY
Imm. neuf, de standing, avec jard. STUDETTE avec S. de B. et kitchenette : 117.000 francs. Téléphoner à Mme ESTIENNE.
GEFIC. 723-78-78.

BOIS DE VINCENNES
40 M2 AMÉNAGÉS
3e étage, clair, ensoleillé, tout confort, cuisine, wc, S. de B. Prix . 109.000 francs. Le Propriétaire : 508-02-97.

NATION. R.E.R.
6e étg., imm. nf, beau stud., tél. Tt cft, park. 758-12-40, poste 348.

MÉTRO ROME. 3-4 PCES
A aménager, 260.000. EUR. 62-04.

PRÈS BEAUBOURG
Superbe appt bourg., 4 P., tout conft, asc., tél. Urgent. 54, BD SEBASTOPOL, 4e ét. Vis. vendr. 14 à 19 h., samedi, 10 à 12 h.

CRIMEE Récent étage élevé
balc., studio tt cft. Park. MARTIN, Dr. Droit. 742-99-09.

BEAUBOURG Hôtel du XVIIIe rénové
ravissant studio sur jardin à la française. 290.000. 266-16-65.

MARAIS Prestigieux dans Hôtel part. XVIIe
restauré + asc. + ch., appt. au 2e ét. 150 m2 gd séj. ayt vue s/jard. d'hôtel part. voisins + 3 chambres, 2 s. bns. Urgent PASTEYER. 266-35-84, matin.

ST-LAZARE (près) dans hôtel part. XVIIIe
entièrement rénové. Luxueux 1 à 4 P. Placement idéal. Samedi, lundi 14 h. à 18 h. : 17, r. Blanche. 256-13-72.

VRAI MARAIS
5-7-9, rue des Tournelles
Rénovation de grande qualité du STUDIO au 2-3-4-6 PIECES en duplex. Visite tous les jours de 14 h à 17 h, même dimanche, ou tél. heures bureau **359-30-85**

Propriétaire vend, plein
CŒUR MARAIS DUPLEX à rénover
350.000 F. - 770-40-30.

16e AUTEUIL
DANS IMMEUBLE RECENT
5 PIECES confort, 6e étage ASC. SOLEIL
PRIX 675.000 F
Me vr vend.-sam., 14 à 17 h 30 :
45, BD MURAT ou 723-91-28

BD LANNES face BOIS
Prix exceptionnel. Imm. récent. Living + 3 chambres, tt confort. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

V TERNES. Tr. GD STUDIO, 43 M2. Refait neuf, cuis. entièrement équipée, bns, wc, plac. Prix 198.000 F. - Téléphone : 770-73-77, le matin, ou 522-95-20.

20e GAMBETTA dans impasse calme. MAISON 150 m2 sur 2 niveaux A RENOVER 470 000 F. Tél. : 589-20-97 après 18 heures.

O P E R A
dans rénovation complète Imm. pierre de taille, asc., v.o. STUDIOS à partir de 155 000 F. EXCELLENT PLACEMENT. Location assurée : 292-28-51.

Métro PICPUS
AV. DR ARNOLD-NETTER
très bel appt de 3 p. tt cft, gde surface dans immeuble ancien. Prix 330 000 F. gros crédit possible par PROPRIETAIRE : TEL. : 345-55-10, p. 22.

CHAMPS-ELYSEES. Direct propriétaire BEAU STUDIO tt cft, ét. élevé, Tél., prix raisonnable Tél. : 734-99-75 H.B.

BD D'AUTEUIL. Résidence gd stdg, der. ét., 90 m2, tt cft, terrasse. T. : 325-03-59.

MARCHE DES NOTAIRES
rue Lord-Byron, 2 p. 75 m2 CREDIT POSSIBLE PAR CFF. Tél. : 754-88-64, Me Mennesson.

116, RUE NOLLET
pptaire vend dans imm. rénové appt de 60 m2, 3 p., entrée, cuisine, w.-c., salle de bains. Sur place vend. 13 et sam. 14 de 10 heures à 18 heures.

Pr. de la PLACE DES VOSGES pptaire vend magnifique duplex 2 derniers niveaux dans imm. rénové grand cft, cuis. équipée, 250 m2 envir., terrasse plantée, balcons sans vis-à-vis, calme, soleil. Prix : 1 700 000 F. Tél. : 604-09-58 de 10 h. à 13 h. et le soir après 18 heures.

SUCCESSION, vends bel appart.
145 M2 environ, tout confort, dans imm. pierre de taille, gd standing. Sis : square VILLARET-de-JOYEUSE 895.000 F. A DEBATTRE. ME TEL. : 805-19-64.

Paris Rive gauche

VIe - AVEC JARDIN
DANS HOTEL CLASSE, génial appt contemporain, 220 m2, belle lumière, parking. Tél. 742-02-44.

GRENELLE-SAINT-SIMON
Propr. vd ds immeub. rénové duplex 5e et 6e étg., 80 + 40 m2. Possible . 4 ou 5 Pces, entrée, cuisine, 2 S. de B., 2 w.-c. Téléphone : 757-84-50.

MONTAGNE-STE-GENEVIEVE
Dans immeub. rénové, superbe STUDIO, poutres d'époque, : entrée, cuis. équip., bains, w.-c. 250.000 F. Téléphone : 522-95-20.

VUE S/JARD. LUXEMBOURG, Im. neuf, balcons-terrasses, très luxueux 150 m2, double living, 3 chbres, 2 bains, studio serv. gar. MONTSEFORT : 544-13-34.

DENFERT-ROCHEREAU
8, rue du Saint-Gothard, neuf : 2 Pièces, 6e étage + loggia. Sur place tous les jours de 11 H. A 18 H. 30.

VAL-DE-GRACE
Imm. bourgeois, beau 3 P., cft, possib. prof lib. Tél. : 331-81-11.

72, AVENUE DE SUFFREN
BEAU 4 PCES, 6e étg. + chbr. Voir vendredi de 15 à 18 heures.

ODÉON
RUE HAUTEFEUILLE
HOTEL XVIe siècle, restauré, 2 à 5 Pièces de 92 à 170 m2. Parkings possibles. 755-98-57 - 227-91-45.

AU CŒUR
DU MONTPARNASSE
BELLE REALISATION
DU STUDIO AU 5 PIÈCES DUPLEX
BALCONS, TERRASSES, JARDINS. LIVRAISON ETE 1978.
LA GANDARA
Bureau de vent et appt, s/place du lundi au sam. de 14 h. 30 à 18 h. 30, 3 et 3 bis, r. Antoine-Bourdelle. Téléphone : 544-7295, ou GESLAT : 584-65-49.

PRES PARC MONTSOURIS
3 P. Imm. 1960, bel appt, 9e ét., tél. 320.000 F. - 589-49-34.

GOBELINS Immeuble récent Gd 2 pièces tt cft, 4e ét., asc. 270.000 F. - 325-97-16.

CAMBRONNE 705-39-10
Petit 2 p., 1er ét., cft, ref. neuf, cuis. équipée, excell. plac., tél., immeuble ravalé. 155.000 F.

LA TOUR-MAUBOURG
STUDIO confort + cave, état neuf, rez-de-ch.
Prix 120.000 F. 722-78-99, matin.

CORVISART GOBELINS 2e Métro
Sur grande pelouse et jardin 5/6 p., cuis., 2 s. d'eau, wc, asc., balc., box, cave, très calme, soleil. 675.000 F. - 331-89-46.

GOBELINS ESPACE VERDURE
6/7 pièces, cuis., tt cft, 150 m2, terrasse en duplex 250 m2, box. 1.250.000 F. - 331-81-11.

DENFERT-ROCHEREAU
8, rue du Saint-Gothard, neuf : grand 4 Pièces + terrasse. Sur place tous les jours de 11 H. A 18 H. 30.

13e Récent 4 P., 85 m2 tt cft, cave, possib. parking. 350.000 F. - 580-01-20.

BD RASPAIL Vends 6 pièces,
120 m2 env., tt cft, chbre serv., poss. commercial. Prix intéress. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

MONGE 2 PIECES, 40 M2, cuis., w.-c., bains, TEL. 235.000 F. - 325-89-90.

5e CARDINAL-LEMOINE
Pptaire vend belle surface 106 m2 dans immeuble ancien, appartem. à rénover, 5e ét., asc. Tél. le matin : 265-40-99, ou de 14 à 18 h : 325-66-72.

Dans immeubles rénovés par un SPECIALISTE, travaux réalisés par un ARCHITECTE, STUDIOS entièrement refait à neuf, entrée, cuisine, w.-c., S. de B., tissus. Location assurée à partir de : 98.000 FRANCS. Tous les matin : 504-22-56.

MONTPARNASSE. Propriétaire vend magnifique atelier d'artiste en duplex, 180 m2, dans un immeuble rénové, confort, calme. Prix 1.200.000 F. Tél. : 566-65-09.

MONTPARNASSE. - Propriétaire vend ateliers d'artistes pouvant être réunis, à rénover, loggia, calme, caractère, 50 m2., prix : 350 000 ; 60 m2, prix : 380.000. Téléphone : 566-65-09.

Mo JUSSIEU. Petit studio, kitchenette, S. d'eau, wc, état neuf, 85.000 F. Tél. 260-39-11, P. 242.

DUROC
Charmant 2 Pièces, cuisine, bns, 43 m2 au 3e étage. 567-22-88.

DENFERT-ROCHEREAU
8, rue du Saint-Gothard, neuf : grand 3 Pièces + loggia. Sur place tous les jours de 11 H. A 18 H. 30.

153, rue de l'Université, dans bel immeuble neuf : STUDIO, 33 m2 + balcon. Prestations lux., téléph., parking. EFIC : 555-09-96. Ou sur place ce jour et demain.

FELIX-FAURE. Très beau 2 Pièces, 50 m2, 10e étage, immeuble neuf. balcon-terrasse, 350.000 F. PROMOTIC - 322-10-74.

MONGE, ODE. 95-10, SOLEIL : Séjour + chbre, 50 m2, ascens. SUR JARDIN.

Région parisienne

FRESNES - LIMITE L'HAY : MAGNIFIQUE 4 Pièces, 90 m2, tout confort, BALCON, ASCENSEUR Park. 270.000. 661-09-07.

BOULOGNE - PRES METRO
Dans très bel immeuble récent, plein soleil, balcon, entrée, séj. + 2 chbres, cuis., S. de B. Prix 330.000 F. POUSSEL . 620-36-49.

NEUILLY - IMM. RECENT
P. de T., très beau 3-4 Pièces, 100 m2, vue sur Seine, tt cft, perk., 660.000 F. Tél. 607-09-64.

ROLAND-GARROS (Près)
FACE AU BOIS DE BOULOGNE
Restauration d'un hôtel particulier, prestations de luxe. 3, 4 5 PIECES, 2 bains, création d'un garage en sous-sol. SUR PLACE, vendredi, samedi, de 14 à 17 h., 7, BD ANATOLE - FRANCE, A BOULOGNE, OU : 256-13-72.

CHARENTON (94)
BOIS DE VINCENNES
GRAND STANDING
LUXUEUX DUPLEX
Séj. + salon, bur., 4 chambres, 2 S. de B. + terrasse de 73 m2, box — Téléphone. : 328-13-84.

ST-LEU-LA-FORET pour placement amiquement : dans une charmante ville, à prox. de ttes commod. (Paris direct par gare du Nord), vous profiterez au max. du soleil de cet appt situé au 3e ét., compr. 2 p. pr. nombr. rang. + s. de bns, cuis., w.-c., cave et parking. Exp. pl. Sud. Px 155 500 F dont 18 000 F C.F. Tél. : 469-03-60 ou 469-40-51.

SAINT-MANDÉ (94)
RESIDENCE JEANNE-DU-LAC
20-22, rue Jeanne-d'Arc, à 200 m. du bois de Vincennes.
Un luxueux immeuble PIERRE DE TAILLE STUDIOS, 4 et 5 PIECES vastes loggias, terrasses, jardin. Livrables 2e trimestre 1978. PRIX FERME ET DEFINITIF. Sur pl. tous les jours, 11 à 18 h., sf mardi, ou GECOM, 747-59-50.

NEUILLY
dans bel imm. P. de taille, 2e étage sur rue. Ensoleillé
GD 5 P. Salon, s. à manger, 3 chambres.
Belle cuisine, 2 s. de b., 2 wc. Moquette. Tout confort. ENTIEREMENT RENOVE FINITIONS A VOTRE GRE + 2 chbres service.
PRIX : 895.000 F
Vend., sam., lund. de 11 à 17 h.
24, rue de Chartres ou 292-29-92.

MONTGERON Dans un petit IMMEUBLE de STANDING reste quelques appartements de qualité
SITUAT. EXCEPTIONNELLE
Renseignements et vente sur place : 2, boul. Sellier Téléphone : 303-65-42

SAINT-MANDE SUR BOIS
Chaussée de l'Etang - Bel imm. pierre de t., dern. étage, avec balc. et terrasses, double liv., 2 chbres + 2 sanit., refait neuf, parking. - 622-47-21.

VIROFLAY - 3 pièces duplex ds résidence boisée, séjour, 2 ch., chauffage individ., cuisine aménagée. 245.000 F. 460-14-53.

FONTENAY-LE-FLEURY (près Versailles). 3/4 p., 73 m2, calme, cave, park., bon état. 220.000 F. - Tél. 460-31-22.

LE PECQ Ds immeuble qualité beau 2 P. 47 m2 + balc., tt cft, chauff. électrique. LIVRAISON FIN JANVIER 78 PRIX FERME ET DEFINITIF AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

Province

TIGNES. Part. vend studio, cuisine, bns, terrasse sud, 150.000 F. De Pins Vulmix - 73-BOURG-ST-MAURICE. T. (79) 07-00-94.

appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e. T. 566-00-75, rech. Paris 15e et 7e pour bons clients, appts toutes surfaces et immeuble. PAIEMENT COMPT.

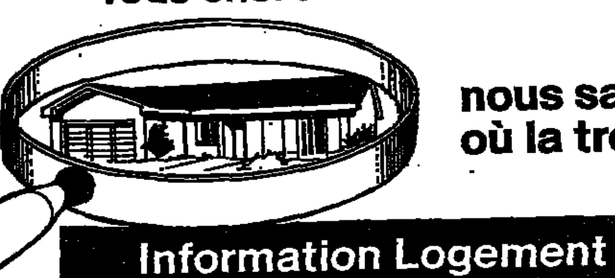
RECHERCHONS
Appts 1 à 5 p., rive gauche, 16e-Boulogne - Neuilly. Réalisation rapide aux meilleures conditions PROMOTIC, 133, bd du Montparnasse, 75006 Paris. Téléphone : 322-11-48.

appartements occupés

VIIe RUE DE VERNEUIL
Imm. pierre de taille, asc. v.o., 4 APPTS OCCUPES
Loi 1948, possib. réunion 4 000 F le m2. Tél. : 770-73-77 le matin ou 522-95-20.

12e Prox. BOIS VINCENNES
Dans bel immeuble 1883 Pptaire vend appts 2 p., w.-c., cuis. OCCUPES personn. âgées. Loi 1948. Px moyen 1.900 F/m2. Tél. 10 à 12 heures : 265-44-94 ou de 14 à 18 h : 325-66-72.

Immobilier (information)



Information Logement, service gratuit créé par la Compagnie Bancaire et auquel la BNP, le Crédit Lyonnais, le Crédit du Nord, la Caisse Centrale des Banques Populaires, la FNPC, la Fédération Parisienne du Bâtiment, la Fédération Nationale des Mutuelles de Fonctionnaires et Agents de l'Etat, la LIGEN, la Mutuelle Générale des PTT, l'Association pour la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction, apportent leurs concours.

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES
18, r. la Michodière, Me Opéra. Frais abonn. 310 F. - 266-52-04.

locations non meublées Offre

Paris

3e arr. Rue de Poitou, au 1er étg., 3 p., cuis., cft, tél., libre. 70 m2 env., rénové. T. 272-93-48 ou (87) 68-97-20.

50, AVENUE FOCH
Dans immeuble grand luxe
4 PIECES EN DUPLEX
Cuis., 2 bains, parkg.. 5.500 F
TRES GRD 4 PCES .. 8.500 F
Sur place, 14 h à 18 h. Entrée : 124, AV. DE MALAKOFF

50, AVENUE FOCH
Dans immeuble de gde classe :
Studio, cuis. équ., bns . 1.400 F
Dble liv. Parkg compr. . 3.000 F
2 p., parking compr. .. 3.500 F
2 p. av. gde terr. 100 m2 envir. Park. compr. .. 5.000 F
Sur place, 14 h à 18 h. Entrée : 124, AV. DE MALAKOFF

Région parisienne

CRETEIL-Préfecture
LES PHILIPPINES
Imm. neuf de standing. Jamais habité. Du studio au 5 pièces. Sur place tous les jours de 14 h. à 19 h. sauf mardi et mercredi. Tél. : 207-09-02 ou Novim : 720-14-15.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl. loyer garanti 4 000 F maxi. 283-57-02.

fonds de commerce

HOTEL A VENDRE
(Angleterre)

Hôtel de 200 chambres sur terrain de 0,5 ha au bord de la mer près de Newcastle-Upon-Tyne, à 3 h. 1/2 en train et 40 minutes en avion de Londres. Salon, restaurant, bars, discothèque de première classe. Trois salles de conférence et salle de bal pour jusqu'à 500 personnes. Parkings en plein air et couverts. Cette magnifique propriété est offerte à la vente en l'état. Les propositions de gestion jointe et de collaboration seront étudiées.

Ecrire sous n° 6633 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris (9e). qui transm.

Centre commerc. à créer, snack, bar, boulang., charcuterie, coiff. et ts comm. CERI, 359-12-77.

SAINT-MAUR. - Sortie R.E.R. Part. cède bail tout commerce. petit loyer. Prix 145.000 F. Tél. : 883-88-51.

Boutiques

7e LATOUR-MAUBOURG
A louer sans pas-de-porte petite boutique, état neuf, pour comm. luxe. 637-39-95, le matin.

bureaux

BOULOGNE 150 M2 r.-ch. Imm. luxueux. PROGESCO. 522-24-83.

A LOUER. 3e arr. BUREAUX Rue de POITOU, 4 BUREAUX. 70 m2, imm. rénové, CONFORT. LIBRES, 3 LIGNES, TEL. - T. 272-93-48 ou (87) 68-97-20.

1 à 20 BURX tous quartiers. Locations sans pas-de-porte. - AGENCE MAILLOT - 293-45-55.

Domiciliation R.C.-R.M.
Secrétariat téléphonique.
Bureaux Télex - 355-70-80.

RUNGIS, bureau libre, très bon standing, meublé, accueil standard, télex, possibilité entrepôt. Renseignements au 686-06-91

locaux commerciaux

A céder dans 11e arrdt, local sur cour, 50 m2 avec tél., fin bail 1er janvier 1984, loyer 351 F mensuel. Tél. : 020-35-14.

immeubles

RECH. DE TOUTE URGENCE
A PARIS IMMEUBLE
emplacement exceptionnel minim. 3 p. surface développée environ 3 000 m2. M. SODJI : 683-53-79 ou 626-28-08.

Proche banl. Sud R.E.R., imm. neuf 145 logements av. parkings libres 5 534 m2. Tél. : 660-16-77.

viagers

Près NEMOURS S/1.000 M2 arborés. LIBRE. Villa récente 200 m2 habitables. 140.000 F + 2.000 F mens. Limite 20 ans. **F. CRUZ,** 8, rue La Boétie. 266-19-00.

Vendez rapidement en viager Conseil. Expertise. Indexation Gratuit. Discrét. Etude LODEL, 35, bd Voltaire. Tél. : 700-00-99.

Pptaire, réalisez mieux votre viager, indexation, garanties
F CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00
Estimation gratuite · Discrète

LIBRE. Bd Richard-Lenoir, appt 4 P., cft, 80-83 a. 140.000 F + 3.300 rente. LODEL, 700-00-99.

Viager 16e, 50 m2, 1 tête, 76 a., capital 100.000. 1.500 F mens. Tél. 901-05-14, le matin.

Libre Parly II, appt. 2-3 pièces, 90 m2, s/square, 1er ét., jardinet privé 2 Têtes 72-76 a.. Limitée à 4 ans. 220.000 F + 1.700 F/mois.
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00

constructions neuves

PARIS (19e)
A 500 METRES DES
BUTTES-CHAUMONT
20, RUE EURYALE-DEHAYNIN
4 et 5 PIÈCES + BALCONS
Dans résidence au calme avec jardin intérieur.
Renseignements :
SERCO 14, rue Magellan 75008 PARIS **723-72-00**

Ve SAINT-MICHEL
Idéal pour profession libérale, 1er étage liv. + chbre 61 m2. PRIX 517 500 F. Habitable février 1978. TELEPH. : 359-27-11.

XVe - CHARLES-MICHELS
22-24, rue de l'Eglise
Studio 31 m2 + balc. 218.000
3 p., 70 m2 + balcon. 457.800
Habitables février 1978. 359-27-11.

pavillons

BRY-SUR-MARNE
résidentiel, vue sur Marne, pav. construction classique 1910, séj., 8 chbres, cuis., bains, splendide jardin de 700 m2, 490 000 F. AG. REGNIER. 254, avenue Pierre-Brossolette, 94 LE PERREUX. T. 324-17-63.

10 KM EST
proximité immédiate du R.E.R. BRY-SUR-MARNE
10' gare de Lyon par autoroute
VILLA MODERNE
dans splendide jardin 2 000 m2 séj. dble, bur., 3 chbres, cuis., bains, const. récente, parfait état, 750 000 F. AG. REGNIER, 254, avenue Pierre-Brossolette, 94 LE PERREUX. T. 324-17-63.

villas

VESINET. Très RESIDENT. 10' R.E.R.
VILLA S/900 M2 BOISE. Récept. 45 m2, 4 chbres, tt cft. A SAISIR D'URGENCE AG. MAIRIE. 976-52-52.

RÉGION ISLE-ADAM
JOUY-LE-COMTE. 30 km Paris Agréable villa, hall, gd salon, séjour, 4 b. ch. spac., cuis., wc, 2 bns, chff. cl. vaste s. jeux ss-sol, gar. 3 voit. 2.200 m2 terrain partiel boisé, près forêt, rivière. 425.000 avec 85.000 F.
ACB 25, rte Nationale, BEAUMONT-s.-OISE - 470-20-94.

5 min. VERSAILLES, gare des Chantiers, s/1.000 m2 arborisés, splendide, près Forêt, compren. : séj. 50 m2, cuisine équipée, 5 chbres, 3 s. de bains, 3 wc, nombreux placards. Garage 2 voitures, Prix justifié : 790 000 F - Tél. : 045-29-09

terrains

222 TERRAINS A BATIR
Autour de Paris : 0 à 120 km.
L'ordinateur de la
MAISON DE L'IMMOBILIER FNAIM
sélectionne gratuitement l'affaire que vous recherchez. Consultation sur place ou par tél., questionnaire sur envoi de votre carte de visite. Chambre Syndicale des Agents immobiliers F.N.A.I.M. 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. : 757-62-02.

CROISSY-SUR-SEINE 500 m centre
TERRAIN 840 m2, toute viabilité. PX TTC : 320.000 F. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET. 976-05-90.

Sucy-en-Brie : 500 m2
Gonesse : 436 m2
Mézières : 515 m2
Ablis : 1 355 m2
Saint-Hilarion : 1 310 m2
Tacoignières : 1 303 m2
SERFI
280-69-69 - 483-23-64.

maisons de campagne

STE C.I.O. 8, RUE GAMBETTA
LE MANS. T. (15) 43-24-79-16.
Ppté de campagne, 2 corps de bâtiment 4 P., salle d'eau, chauf. électrique, puits, terrain 2.000 m2 avec fruitiers. Prix : 155.000 F. Crédit total 15 ans.

G E R S
maison de maître ancienne, 2 ha, belle vue, 6-8 pièces, dépendances. Doc. sur demande, 230 000 F. PROPINTER S.A., B.P. 33. 24103 Bergerac. T. (53) 57-53-75.

Me Claude JAMET, Notaire 23, rue J.-J.-Rousseau, Châteauroux, tél. : 22-00-55. A VENDRE Maison de camp. 4 pces, cuis., gren., tt cft, jardin. Libre. A 25 km sud de Châteauroux. (36).

Petite ville GERS
Belle demeure ancienne XVIIIe avec jardin, emplac. conviendr. profess. libérale, antiquaire, etc. A aménag. 200.000 F. Plan/doc. sur dem. Propinter S.A., BP 33, 24103 Bergerac. Tél. (53) 57-53-75

Région **GISORS** MAISON CAMPAGNE
excellent état. Sél. cheminée, cuis., 2 ch., bains, grenier aménag., jard. 1.200 m2, chauf. Prix : 190.000 F. CABINET BLONDEAU-LEBLANC, 2, fg Cappeville à GISORS. Tél. : (16-32) 55-06-20.

fermettes

HAUTE-NORMANDIE
A vendre pour placement : Ferme 11 ha louée 3-6-9.. avec corps de ferme, petit rapport. Prix à débattre, 500.000 F. Ecr. no T 02.354 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

chalets

Magnifique chalet bois 2X74 m2, hab., gar., site unique, eau de source. 2.000 m2 Ax-les-Thermes. Agence s'abstenir. Ecr. ss réf no T 02.290 M REGIE-PRESSE. 85 bis. rue Réaumur, Paris-2e

manoirs

EXCLUSIVITE
50 KM. EST PAR A4
MANOIR XVIIIe, CARACTERE 9 pièces, annexe Henri IV, rivière, douves, 19 ha., 1/2 parc, 1/2 pré. CADRE RARE. MICHEL & REYL, 6, rue Greffulhe (8e) - 265-90-05

forêts

Part. vend région Pyrénées ariégeoises forêt résinx, 150 ha., âge 18 ans. Ecr. à T 02.271 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

A vendre forêt de 65 ha. Taillis
Bordure Nationale 1 et village 50 km. de PARIS. Convient pour chasse. S'adresser à Thierry SIMON Immeubles 3, avenue Carnot, 52000 CHAUMONT. Tél. (25) 03-33-17. à PARIS lundi matin. SILMA. Tél. 265-45-23.

propriétés

5 km SENS Cause départ MAISON RUSTIQUE
living, 2 chambres, s.d.b., W.-C., cuisine aménagée, buanderie, grenier aménageable, cave voûtée, chauffage central, téléph., + autre bâtiment av. 2 chambres amis, garage 2 voitures avec fosse. Sur terrain 4 000 m2 clos en dur, arbr. fruitiers, barbecue. Prix : 550.000 F. Agences s'abst. Tél : 65-30-09.

EN CREUSE
Belle ppté compren. 1 MOULIN à renov. au gr. œuvre, excell. état + MAIS. D'HABITAT. 4 P., habit. de ste, ch. centr., eau, él., téléph., grange, écurie, gar., dépendances, ETANG, TER. 7 HA.
PRIX 370.000 F
Possibilité crédit.
PROGECO, 107, rue Nationale, 36400 LA CHATRE. 15 (54) 27-30-21 et 22-09-31.

LA VARENNE. Part. à Part.
réception 70 m2, bureau, cuisine 25 m2, 5 chambres, 3 s. bns., grand cft. Mais. gard. Garage, terrain 1.000 m2. PRIX : 1.350.000 F. Téléphone : 883-88-51.

444 PROPRIÉTÉS
de la fermette au château autour de Paris : 0 à 200 km.
L'ordinateur de la
MAISON DE L'IMMOBILIER FNAIM
sélectionne gratuitement l'affaire que vous recherchez. Consultation sur place ou par tél., questionnaire sur envoi de votre carte de visite. Chambre Syndicale des Agents immobiliers F.N.A.I.M. 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. : 757-62-02.

FORÊT COMPIÈGNE
confortable demeure
grand living, cuisine, 3 chbres, 2 s. de bains, dans parc boisé, 7 500 m2, maison de gardiens. Prix : 685 000 F. Morbois, 3 bis, rue Napoléon, Compiègne. Tél. : (15-4) 440-09-75 ou Paris, 6, rue Pierre-Semard. Tél. : 526-05-56, jeudi seulement.

PÉRIGORD
GENTILHOMMIÈRE XVIIIe
authentique, bâtiments en L, avec tour, toiture à la Mansart, tr. b. vue, dépend., + de 3 ha, ombrages, source, à restaurer. Prix 350 000 F. Dossier complet avec plans et photos sur dem. PROPINTER S.A., B.P 33, 24103 BERGERAC (53) 57-53-75.

CŒUR TARN
rég. LABESSONIE. Beau moulin habit. suite, vaste séjour, 3 ch., bns, wc, chff. cl, 3 dépend., gar. pailler, terr. 7.600 m2, ruisseau, étang. 400.000 F avec 80.000 F.
AVIS 4, r. Verdun, Carcassonne (16-68) 25-03-91 et 76-55 ou. PARIS : 887-43-40.

L'ISLE-ADAM - Cette propriété située à 2' de la forêt, ds un quart. calme et résid., vous séduira par son intérieur de goût parfait, son état impeccable. Elle comprend :
- S/sol total divisé en buanderie-cuis. d'été. 2 caves. 1 cave à vins non cimentée.
- Rez-ch. : entrée, livg, s. de brs, wc, tr. belle cuis. ent. équ.
- 1er ét. : salle d'eau av. double lavabo, wc, penderies aménagées. 3 chambres et 1 pièce. Garage. Terrain de 641 m2.
Prix : 580.000 F
Téléph. : 469-03-60

PROVENCE - VAUCLUSE
Bastide restaurée adossée à village classé. Jardin en terrasses. Très belle vue. Immobilier GARCIN 8, bd Mirabeau 13210 ST-REMY-DE-PROVENCE Téléph. : (90) 92-01-58

Près REIMS, à 5 min sortie A4, ppriété 2.300 m2, calme, nature, 8 p., 3 bs, 2 wc, 2 gar. 800.000 F. Lucas, 42, r. Gambetta, Reims.

PROPRIETES DANS L'OUEST, NORMANDIE, rég. Caen, PAVILLON 18e à rest. Terres 5 ha., bois 43 ha. Poss. div.
SUD SARTHE, FERME AMENAGEE, 6 p., prés et bois, 12 ha.
VENDEE, 18 km. NOIRMOUTIER, PROPRIETE 4 pièces, dépend., 3.700 m2. HOUDIARD, B.P. 83, Laval. T. (43) 53-25-21.

SAINT-CLOUD VAL-D'OR
Belle propriété, 8 p, 3 bains, jardin. Tél. 504-01-50, poste 21.

BIARD, à 7 km. environ de L'ISLE-ADAM : pittoresque village du Sausseron, où se situe cette très belle et authentique ferme du 18e s. Elle se compose sur terre-plein : entrée par porche et cour. R.-de-ch. : entrée, séjour, cuis. et office voûtés, cellier, bûcher, 1 p., chaufferie, buanderie. 1er étg. : salon, 3 chbres, wc avec lavabo, s. de bs ; 2e étg. : vaste pce. Terrain 1.800 m2. Prix : 590.000 F. Téléphone : 469-03-60.

domaines

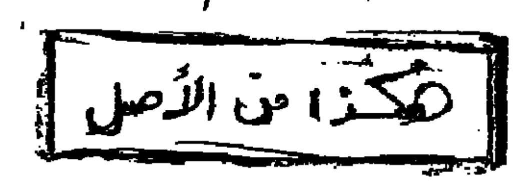
DOMAINE XVIIIe
(6 ha, 1/4 h. Paris-Ouest. Maison château + maisons 800 m2) de la reine Hortense. Plac. except. 4 000 000 F. Prop. vend (10 h.-22 h.) T. 754-79-45.

châteaux

Pour le prix d'un appartement
OSEZ LE CHATEAU
30 km. Pt ST-CLOUD, 30' par SNCF sud CHAT., 2 pavillons,
1.900.000, 15 HA
étang, source. ANJOU, 266-27-55.

villégiatures

SKI EN HAUTE-SAVOIE (74) à CHATEL
Stud. dep. 145.000 F av. 29.000, 2-3 p., rentabilité assurée. ERIGE, 123, av. de Versailles, 75016 PARIS - 524-66-87.



Le Monde économie-régions

La réglementation sur la concurrence est réformée par une circulaire de Mme Scrivener

Le « Journal officiel » du jeudi 12 janvier publie une circulaire de Mme Scrivener *réformant, sur de nombreux points*, la « circulaire Fontanet » du 31 mars 1960 (1) réglementant la concurrence et les *relations commerciales entre entreprises*. On en lira l'analyse ci-dessous. Ce texte va-t-il satisfaire les industriels français en *lutte depuis près d'un an contre* les pratiques, jugées par eux abusives, de certains groupes commerciaux ?

En partie, *certainement. Bien que* les fabricants doivent renoncer au rêve impossible d'un retour intégral au « bon vieux temps », où l'industriel pratiquait allègrement le prix imposé et le refus de vente. Un tel retour en arrière aurait supprimé la raison d'être du commerce moderne et ses pratiques de « prix cassés ».

Des abus avaient cependant été constatés — des « grands » du commerce le reconnaissent, — qui nuisaient gravement aux industriels de l'électro-ménager fabriquant des appareils de marques connues, *prévendus par une* publicité nationale. Quoi de plus simple, en effet, que de pratiquer des « *prix d'appel* » sur de telles marques *pour diriger le consommateur*, alléché par la publicité, vers des appareils concurrents étrangers au prix plus élevé et sur lesquels la marge pratiquée laisse un profit plus substantiel ? Thomson, Grundig, Moulinex, avaient réagi contre ces pratiques en proposant à leurs clients commerçants des contrats *jugés par ces derniers « léonins »* (2). Un assainissement de ces méthodes injustifiées, dommageables aussi bien à *l'industriel* qu'au *consommateur*, était devenu nécessaire.

On assiste aussi à un retour du pendule : *la « circulaire Fontanet » de 1960* ramenait à la raison les industriels opposés à la naissance du commerce *moderne (3) ; la « circulaire Scrivener »* tempère maintenant les excès de « grands » du commerce, qui abusent de *leur puissance*. Elle satisfait les industriels, comme la loi Royer avait, en décembre 1973, apaisé les petits commerçants concurrencés par les grandes surfaces.

Ces dernières semaines, la hache de guerre a été d'ailleurs peu à peu enterrée entre industriels et commerçants, qui ne peuvent vivre les uns sans les autres. Des accords de coopération ont été passés, verbaux ou écrits, au coup par coup, ou bien sont en cours de négociation. *Certains* concernent la limitation du « *cassage* » des prix. D'autres *ont* trait à la répartition des marques d'un même groupe industriel entre les différents circuits de distribution : rien n'oblige un groupe commercial à commander une marque donnée. On touche là les limites du contrôle instauré par la circulaire. Autant les partenaires sont d'accord sur la nécessaire clarté des barèmes dégressifs et des remises de fin d'année, autant il serait illusoire d'espérer que « toutes » les clauses des contrats de coopération seront écrites. Depuis 1960, le commerce moderne ne s'est *attaqué que timidement* aux articles vendus exclusivement en pharmacie (sauf à propos des « petits pots » *destinés aux bébés*). *Il* y avait là pourtant une belle possibilité d'affrontement pour refus de vente. De la même façon, on ne *voit guère comment les pouvoirs publics* pourraient contrôler et sanctionner les « cadeaux » — parfois somptueux — faits depuis *toujours à certains acheteurs*...

Au demeurant, il reste surprenant qu'aujourd'hui, comme il y a vingt ans, des chefs d'entreprises, solides défenseurs du libéralisme économique, abusent de leur force au point d'amener leurs partenaires à demander l'intervention — « dirigiste » — des pouvoirs publics. Singulière contradiction...

JOSÉE DOYÈRE.

(1) *Journal officiel* du 2 avril 1960.

(2) *Le Monde* des 3 août et 27 octobre 1977.

(3) Une cascade de procès entre Edouard Leclerc, fondateur des centres, et ses fournisseurs avait précédé la sortie de la circulaire.

Des pratiques discriminatoires injustifiées

La « circulaire Scrivener » ne remplace qu'une partie de la célèbre « circulaire Fontanet » d'il y a dix-huit ans. Elle ne remet en cause ni l'interdiction du refus de vente d'un fournisseur (industriel ou grossiste) à un détaillant, grand ou petit, ni l'interdiction faite à l'industriel d'obliger les détaillants à pratiquer « prix imposé » minimum. En revanche, elle précise ce que l'administration entend par « *pratique discriminatoire de prix ou de conditions de vente* », par « *conditions de règlement* », par « *prix d'appel* » et par « *publicité trompeuse* » en la matière.

Renforcement du contrôle

● *En matière de prix*. — Les barèmes de prix pratiqués par les *fournisseurs (industriels ou grossistes)* doivent être connus. Il est normal que ces prix varient en fonction des quantités commandées et livrées en une seule fois et en un seul point, des quantités livrées au cours d'une année, de la régularité des commandes et des livraisons, des services mutuels que se rendent fournisseurs et détaillants. Les prix qui servent de référence à la détermination de la discrimination entre deux commerces comparables sont les prix réellement acquittés, en tenant compte de tous les avantages.

● *En matière de conditions de vente*. — Il s'agit là des *délais* d'exécution de la commande, des modalités de conditionnement, de livraison, de transport, de paiements, etc. « *Quand il s'agit de clients achetant par mêmes quantités et présentant les mêmes caractéristiques*, indique la circulaire, *les mêmes prix et conditions de vente doivent être pratiqués.* » Dans tous les cas, les discriminations pratiquées sont soumises à contrôle et doivent être justifiées.

Une diminution de prix limitée à une région (action promotionnelle ou lancement d'un produit décidés par un industriel) doit être de courte durée et s'appliquer indifféremment à tous les distributeurs.

● *Les marques de distribution*. — Lorsqu'un industriel fabrique, à côté des produits de sa marque, des articles sous une marque de distribution, les discriminations de prix et de conditions de vente doivent pouvoir être justifiées.

« *Aucune clause de différenciation entre les acheteurs du fait de leur seule qualité ou de leur seule qualification professionnelle* » ne peut être pratiquée.

● *Les accords de coopération*. — Passés entre un industriel et un commerçant, ils doivent être écrits et préciser les services mutuels rendus. En particulier, sont condamnés les pratiques de certains commerces puissants ou de groupements commerciaux qui obtiennent de leurs fournisseurs des prestations abusives : droit d'entrée, primes de démarrage pour les premières commandes, primes de référencement, cadeaux d'anniversaire, subventions d'investissement, participation à la rénovation de locaux, contribution à la rémunération des salariés du *distributeur, etc.*

Ces accords doivent être d'une « *incidence limitée* » sur les prix pratiqués et ne pas « *paralyser toute possibilité de concurrence entre circuits différents* » de distribution.

● *Les dons* en nature ou en espèces, les prestations gratuites de service, les voyages d'incitation sont interdits s'ils ne sont pas offerts à *tous* les distributeurs clients de l'industriel.

Les délais de paiement

Equivalents à des remises, ils doivent « *revenir progressivement à des délais davantage en rapport avec la rotation des stocks* ».

● *Pour les produits périssables*, ces délais ont été limités à trente jours par la « loi Royer » du 27 décembre 1973. Une annexe à la circulaire en donne la liste.

● *Pour les produits non périssables*, la concertation entre les partenaires est la règle, le raccourcissement des délais de paiement devant se traduire par une diminution des prix. Il ne faut cependant pas que les organisa*tions professionnelles* incitent à une uniformisation des conditions de paiement, ce qui tomberait sous le coup de la législation en matières d'ententes.

Les incitations au refus de vente

Les commerçants qui « *mettent en demeure* » leurs fournisseurs de pénaliser un concurrent gênant ou de cesser de le livrer tombent sous le coup de la loi.

Les prix d'appel

Après avoir rappelé les notions légales de « *prix coûtant* » et de « *vente à perte* », la circulaire précise dans quelle mesure les prix d'appel, généralement appliqués à des produits de grande marque, peuvent être pratiqués : « *Sur le lieu de vente, une indication de prix ou de réduction de prix oblige le commerçant à satisfaire toutes les demandes au prix indiqué tant que persiste la publicité.* » En dehors du magasin, la publicité doit indiquer la période pendant laquelle sera pratiqué le « *prix d'appel* » ou indiquer le « *nombre précis d'articles* » mis en vente dans ces conditions. Les commerçants « *ne peuvent* » donc *faire porter leur publicité sur des produits dont ils ne possèdent que quelques exemplaires sans l'indiquer de manière claire et lisible aux consommateurs* ».

Le dénigrement et le refus de vente

« *Le fait* [pour un commerçant] *de se procurer un produit déterminé, de le dénigrer et d'orienter systématiquement les consommateurs vers d'autres produits sans que cela puisse apparaître comme un conseil fondé, (...) pourrait constituer la preuve de la mauvaise foi* » ; cette « *mauvaise foi* », depuis la circulaire Fontanet, peut justifier le refus de vente.

De la même façon, la récente loi relative à la protection des consommateurs permet aux producteurs, selon la circulaire, de « *s'opposer à la citation de leurs marques lorsqu'elle vise à tromper le consommateur ou qu'elle est faite de mauvaise foi* ».

∴

Cet aménagement des règles de la concurrence en vue de son assainissement « *marque*, selon la circulaire, *la détermination des pouvoirs publics* » de poursuivre cet effort.

MALGRÉ LES DIVERGENCES POLITIQUES

La C.G.T. et la C.F.D.T. veulent préserver un « minimum commun »

A l'issue d'une rencontre beaucoup plus longue que prévu, mercredi 11 janvier, les dirigeants de la C.G.T. et de la C.F.D.T. ont publié une déclaration commune dans laquelle ils « appellent leurs organisations à multiplier les initiatives au cours des semaines à venir (...), spécialement dans les branches professionnelles ». *Les deux organisations, qui admettent l'existence de divergences, sont néanmoins tombées d'accord pour préserver le minimum commun qui les lie : refus de se lancer en période pré-électorale dans des* « messes syndicales » *en organisant une journée nationale d'action, mais affirmation, quelque peu volontariste sans doute, d'éviter toute pause ou trêve sociale d'ici au mois de mars.*

Alors que la division s'accentue entre les partis de gauche et que même à droite les ténors politiques vident leur querelle sur la place publique, les deux confédérations ouvrières de gauche ont décidé d'essayer de sauver les meubles.

Réussir à publier une déclaration commune et se prononcer pour la poursuite et même le *développement des luttes sociales*, y compris lorsque la campagne électorale battra son plein, constituent une démarche assez exceptionnelle dans l'histoire syndicale. Même si le contenu de cette déclaration peut paraître flou quand il s'agit d'appel à la relance de l'action, ou incantatoire quand il est indiqué que « *la combativité ouvrière s'affirme* ».

Bien sûr, les divergences profondes demeurent tant sur les modalités de l'action, comme l'ont montré les récents conflits Michelin et E.D.F. Bien sûr, les analyses sur la rupture de la gauche *restent opposées et aboutissent* à des prises de position très différentes puisque la C.G.T. a décidé d'appuyer, sans nuance, le parti communiste, tandis que la C.F.D.T. continue à affirmer que le P.C. est le principal responsable de la *rupture de l'union de la gauche*.

Faut-il dès lors parler « *d'unité de façade* » comme le pense *Libération* ? A-t-on frôlé la rupture comme l'écrit *le Matin* ? Plus grave : y a-t-il « *une rupture de fait, non consommée* », comme l'affirment *les Echos* ?

Il ne le semble pas, même si les réponses doivent être nuancées. MM. Séguy et Maire ont admis qu'il y avait des problèmes entre C.G.T. et C.F.D.T. dans certaines entreprises, mais ils ont rappelé que leurs deux organisations étaient fondées sur le fédéralisme et ont insisté sur le fait qu'il ne fallait pas surestimer les divergences : dans certains secteurs et dans de nombreuses entreprises, des luttes en commun sont en cours ou en préparation. Et lorsque les désaccords persistent, a précisé M. Séguy, les dirigeants cégétistes et cédétistes s'efforcent d'éviter « *toute rupture irréparable* ». Le mot d'ordre que se sont donné les deux confédérations est, comme l'a affirmé M. Séguy, de « *retenir ce qui est commun* ».

S'il est certain que chaque confédération maintient sa liberté *totale* d'appréciation et d'action politiques et que, dans les semaines à venir, la C.G.T. et la C.F.D.T. emprunteront parfois des voies opposées, les deux centrales ont réellement un minimum commun d'accords et paraissent vrai*ment décidées à le préserver pour* des raisons qui ne sont pas seulement tactiques.

Les revendications quantitatives sont les mêmes : SMIC à 2 400 francs, retraite à soixante ans, lutte contre le chômage, etc. La C.G.T., qui *réclame* la « *gestion démocratique* » des entreprises, n'hésite pas à employer le mot autogestion, comme l'a rappelé le dirigeant cégétiste. Et les deux leaders savent bien que la satisfaction de ces revendications — quelle que soit l'issue des élections, quels que soient les remèdes économiques proposés — passe par une action unitaire dans *les entreprises*.

Pour la C.G.T., qui veut éviter toute grève qui heurterait l'opinion, comme pour la C.F.D.T., qui affirme vouloir avancer des revendications réalistes, c'est-à-dire immédiatement négociables, *la* préoccupation commune est de répondre aux exigences concrètes des travailleurs et de rester à l'écoute de la base.

Ces raisons purement syndicales ont été déterminantes dans l'attitude que viennent d'arrêter la C.G.T. et la C.F.D.T. Plus que jamais l'unité des deux centrales est fragile, mais plus que jamais MM. Séguy et Maire veulent la préserver. Cette position n'est certainement pas de « façade ». Comme certains ménages désunis *qui décident de maintenir la vie* communautaire dans l'intérêt des enfants, la C.G.T. et la C.F.D.T. veulent sauver — à la différence des partis — ce « minimum commun » dans l'intérêt des travailleurs.

JEAN-PIERRE DUMONT.

AFFAIRES

Le F.D.E.S. va prêter 20 millions de francs à Manufrance

De notre correspondant

Saint-Etienne. — C'était comme aux plus beaux jours des victoires de l'A.S. Saint-Etienne en Coupe *d'Europe : « On a gagné, on a gagné ! »*, scandaient mercredi 11 janvier, à 16 h. 30, plusieurs centaines de salariés de la Manufacture d'armes et cycles. Une heure auparavant, ils étaient un millier, avec en tête M. Joseph Sanguedolce, le maire communiste, et ses adjoints, MM. Paul Chomat (P.C.) et Bruno Vennin (P.S.), à rallier le centre de la ville, pendant qu'une délégation de la C.G.T. et de la C.F.D.T., organisatrices de la manifestation, était reçue par M. Jean Terrade, préfet de la Loire.

A leur sortie, les délégués faisaient part de la bonne nouvelle. Le représentant du gouvernement leur avait confirmé officiellement que M. Barre venait d'autoriser le Fonds de développement économique et social (F.D.E.S.) à débloquer un prêt de 20 millions de francs en faveur de Manufrance, *sous réserve que* les apports de fonds propres auxquels le P.-D.G., M. Jacques Petit, s'est engagé, soient réalisés.

Le premier ministre, qui avait reçu le matin même MM. Antoine Pinay, puis Durafour, leur avait *donné la primeur de la nouvelle*, ainsi que par lettre à M. Lucien Neuwirth, député R.P.R. de la deuxième circonscription de la Loire, en précisant qu'il ne voyait qu'avantage à une intervention de compagnies d'assurances et de caisses de retraite comme investisseurs.

Dès qu'il a eu connaissance de la décision du premier ministre, le maire de Saint-Etienne, en s'adressant aux manifestants puis dans une déclaration à la presse, s'est félicité d'« *un succès qu'il convient d'inscrire à l'actif des travailleurs de Manufrance et de leurs organisations syndicales. Leur action persévérante, responsable, a été déterminante (...). Je me refuse maintenant à politiser cette affaire, mais il est significatif que le gouvernement Barre ait jugé bon de communiquer d'abord sa décision à ceux-là mêmes qui ont les plus lourdes responsabilités dans la situation périlleuse que connaît Manufrance* ».

De son côté, l'ancien maire de Saint-Etienne, M. Durafour, radical, a affirmé que, par la faute de ses successeurs à la mairie, « *le nombre des suppressions d'emplois du 1er avril au 31 décembre 1977 avait atteint le chiffre de huit cent vingt-neuf, au lieu de deux cents initialement prévus. Les interminables palabres des nouveaux élus, alors que l'entreprise perdait 200 millions d'anciens francs par semaine, ont en effet retardé la solution de dix mois.*

» *Cette affaire, sauvée malgré les tentatives de la municipalité socialo-communiste, qui n'a cessé au cours de ces derniers mois de pratiquer la politique du pire, demeure exemplaire de ce qu'il adviendrait de l'économie française si l'opposition l'emportait aux prochaines élections législatives* », a conclu M. Durafour.

Par ailleurs, M. Lucien Neuwirth (député R.P.R. de la 1re circonscription) considère qu'« *il reste encore de nombreux efforts à consentir et de concours à obtenir* ». Et il se dit convaincu que « *la convergence des efforts de tous permettra en fin de compte à Manufrance de retrouver son dynamisme industriel et commercial.* » PAUL CHAPPEL.

● *Informatique*. — Après le rachat, aux Etats-Unis, de la société Courier, spécialisée dans les consoles de visualisations, I.T.T. ne fait pas mystère de ses ambitions en péri-informatique. Il vient de créer en France, à partir des activités « terminaux » de la C.G.C.T., une société autonome spécialisée en péri-informatique et plus spécialement dans l'architecture de réseaux : I.T.T.-Data-Systems, qui emploie déjà cent personnes et devrait atteindre en 1980 un chiffre d'affaires de 150 millions de francs. I.T.T., qui veut être un fabriquant de matériels et de logiciels, espère atteindre en Europe un chiffre d'affaires de 1,6 milliards de francs en 1980, ce qui lui donnerait 10 % du marché.

AGRICULTURE

A VANNES

Les éleveurs ont critiqué le manque de démocratie syndicale au sein de la F.N.S.E.A.

De notre correspondant

Vannes. — En rassemblant dans le calme le plus complet dix mille producteurs de lait, selon les organisateurs (*huit mille* selon les services de polices) et, parmi eux, *des délégations* venues d'un peu tous les coins de France, les organisateurs de la manifestation de mercredi 11 janvier, à Vannes, ont atteint leur objectif : signifier de façon évidente leur refus de la taxe de coresponsabilité qui constitue, selon eux, *« une première atteinte au système déjà trop fragile de garantie de prix obtenue par des interventions sur le marché, et qui tend encore à diminuer le revenu des plus démunis parmi les producteurs »*.

La manifestation devait également servir à rassembler les divers courants qui estiment insuffisantes les possibilités d'expression que leur laisse la F.N.S.E.A. (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles). *Les organisateurs — les* fédérations départementales (F.D.S.E.A.) du *Finistère*, de Loire-Atlantique et du Morbihan, *et* les Centres départementaux de Jeunes Agriculteurs (C.D.J.A.) de la Mayenne et du Morbihan — ont vu se joindre à leur mouvement par délégations interposées, outre quatorze F.D.S.E.A. des régions Aquitaine et Midi-Pyrénées, celles de la Mayenne, du Puy-de-Dôme, du Jura, sans compter les groupes minoritaires de fédérations départementales *voisines, telles les Côtes-du-Nord*, l'Ille-et-Vilaine, la Manche.

Continuer à travailler au sein de la fédération

Le MODEF (Mouvement de défense des exploitants familiaux) de Bretagne, les paysans-travailleurs de l'*Ouest* et le Mouvement syndical des travailleurs-paysans participaient également à la manifestation, tandis que d'autres organisations, notamment *le* Comité de Guéret et trois syndicats agricoles belges, avaient expédié *des télégrammes de solidarité*.

Au cours du meeting, la F.N.S.E.A. a été vivement critiquée. Son président, M. Debatisse, a été plus sifflé encore que le ministre de l'agriculture. Toutefois, les différents intervenants ont tous affirmé leur volonté de *continuer à travailler au sein de* la fédération nationale. *« L'absence de démocratie syndicale au sein de la F.N.S.E.A.*, a dit l'un d'entre eux, *explique la manifestation d'aujourd'hui (...). Nous ne voulons pas diviser, mais nous ne voulons pas non plus que, sous prétexte de l'unité la plus grande, les intérêts des agriculteurs français des régions difficiles soient sacrifiés (...). Il faut maintenir et renforcer les contacts entre tous ceux qui se sont reconnus aujourd'hui. »*

Ces propos, le nombre de manifestants et de départements concernés, confirment que la journée de mercredi à Vannes fera date dans l'histoire syndicale agricole. Ses organisateurs se sont sentis suffisamment forts et représentatifs pour réclamer au ministre de l'agriculture des négociations directes pour *« l'abandon par la France de la taxe de coresponsabilité et le démantèlement immédiat des montants compensatoires*, *ainsi qu'une nouvelle politique agricole fondée sur le droit au travail, sur un revenu minimum garanti et sur le plafonnement des aides publiques par exploitation selon le principe du quantum »*.

● *M. Pierre Méhaignerie*, ministre de l'agriculture, a estimé mercredi que la sécurité des revenus pour les producteurs de lait passait par le prélèvement de la taxe de coresponsabilité : *« C'est un mensonge de parler du désengagement du gouvernement et du Marché commun dans le secteur laitier »*, a-t-il ajouté.

L'écume et la vague

(Suite de la première page.)

A l'opposé de cette vision d'une agriculture puissante, mais flanquée de pauvres, la gauche met l'accent sur la situation des hommes. *« Si la misère avance dans les villes (...) elle étend ses griffes à la campagne »*, écrit M. André Lajoinie. Les arguments ne manquent pas au responsable du secteur agricole du P.C.F. : la faiblesse des revenus des ménages paysans, *dont plus* de la moitié disposent à peine du SMIC ; *la médiocrité de la formation* des enfants d'agriculteurs, *qui pâtissent de la dégradation* de l'école à la campagne ; la vétusté des logements, dont plus de six sur dix n'ont ni douche, *ni* sanitaires, ni chauffage central ; l'aggravation du célibat paysan, signe inévitable de l'appauvrissement puisqu'on se marie surtout quand *« on en a les moyens »* ; le développement de la double activité (agriculture + salariat), qui démontre l'impossibilité pour les paysans à vivre du seul travail de la terre... Pour le P.C.F., il n'est pas question de *« parité »*, mais d'*« approfondissement de la crise agraire »*.

Le contraste est frappant entre les deux discours, qui recouvrent bien pourtant la même réalité. Depuis vingt ans, les paysans se sont engagés à marche forcée sur la voie du « progrès ». Marche forcée dont on retient surtout les singularités : les « montagnes de beurre », la *« guerre du vin »*, le quadruplement du prix de la *ficelle, les destructions de pommes* et de choux, la flambée du *bifteck, la ruée sur le sucre*, les cortèges de tracteurs ; ou encore, de façon positive, les statistiques montrant le triplement des rendements en blé, le quintuplement de la valeur de la production, le décuplement du nombre des tracteurs... Au total, une course mouvementée et épuisante à la productivité, à la mécanisation, à l'industrialisation, avec de nombreux laissés pour compte.

Une épuisante course à la productivité

Dans l'ensemble, les discours politiques mis bout à bout, donnent une bonne représentation de cette situation : un bastion solide, *mais défendu par une troupe quelque* peu épuisée, menacée. Car *l'agriculture est « minée »*. Par l'exode rural d'abord, qui s'est poursuivi au rythme annuel de 5,7 % entre les deux derniers recensements (1968-1975), touchant plus durement les aides familiaux (— 10,2 %) et les femmes (— 6,8 %) : le vieux rêve d'Emile Allais — installer des usines à la campagne — ne s'est pas concrétisé. Par l'endettement paysan ensuite, qui a *plus* que quintuplé en vingt ans, pour financer des achats toujours plus lourds de matériels, d'engrais *d'aliments du bétail et surtout de* terre, dépassant finalement la valeur ajoutée de *la production*.

Les agriculteurs, de moins en moins nombreux, de plus en plus débiteurs, *ont été entraînés* dans le « système productiviste à l'américaine » selon l'expression de M. Jacques Poly (2), directeur scientifique de l'INRA (Institut national de la recherche agro-*économique). La logique d'un tel* système est le développement à *tout prix défendu* par la plupart des représentants paysans depuis que M. Michel Debatisse, président de la Fédération des exploitants agricoles (F.N.S.E.A.) a formulé la théorie de *« la révolution silencieuse »*.

Non seulement des sociologues comme Henry Mendras (3) se demandent aujourd'hui si les implications sociales de cette poli*tique ne sont pas infiniment plus* lourdes que les bénéfices purement économiques qu'*elle* apporte, mais encore la distorsion entre *les nécessités* de la production et les besoins de la consommation s'aggrave. La production de masse s'est révélée difficilement compatible avec le maintien de la qualité des aliments, au point qu'une réaction tout autant excessive s'est fait jour avec les « fanatiques » de l'agriculture « bio », c'est-à-dire des aliments « sans produits chimiques ».

La production de masse s'est aussi développée dans les secteurs où les producteurs ont eu l'assurance d'un revenu sinon élevé, du moins régulier. Prix garantis, stockage sur fonds publics, distillation, au besoin des*truction, ont été décidés et* appliqués dans le cadre de la *politique* européenne comme des coups de fouet sur la production sans que soient seulement amorcées une réflexion d'ensemble, une planification de la chaine agro-alimentaire. Les résultats sont paradoxaux : la collecte de produits laitiers augmente régulièrement, mais la consommation stagne ; la production de viande porcine n'ar*rive pas à suivre l'augmentation* de la demande ; la France ex*porte du bœuf mais* importe des protéines végétales indispensables à l'alimentation du cheptel ; l'agriculture n'a en aval qu'une industrie alimentaire atrophiée et largement colonisée (30 % du chiffre d'affaires) par les capitaux étrangers...

De surcroît l'environnement *européen, qui jusqu'à présent a* favorisé le développement de *l'agriculture nationale, tend à se* dégrader. Les partenaires de la France au sein de la C.E.E. ont eux-mêmes accru leur production et s'approvisionnent moins dans l'Hexagone. Candidats à l'adhésion au Marché commun, la Grèce, l'Espagne, le Portugal offrent des produits qui concurrencent directement ceux des départements méridionaux. Le flottement des monnaies affaiblit la compétitivité des exploitations, que la mécanique des montants compensatoires préserve *insuffisamment. Enfin, certains* pays membres de la C.E.E. menacent *toujours* de *remettre* en cause la politique agricole commune, *pour peu que les cours* mondiaux des principales denrées baissent durablement ou bien que les dépenses de soutien des marchés progressent trop fortement.

Face à ces problèmes, M. Giscard d'Estaing parle de passer *« d'une politique agricole à une politique alimentaire »*, d'organisation économique des producteurs — *« condition du succès »*, — du *« pari de l'excellence »* à faire, de libération *« du poids trop lourd que représente souvent l'acquisition du capital foncier »*... M. Raymond Barre indique, parmi les trente « objectifs d'action », qu'il faut donner à l'exploitation familiale à responsabilité personnelle *les moyens de son développement* et orienter les productions en *fonction des débouchés*.

De *son côté*, le parti socialiste veut s'employer à *« assurer à tous les travailleurs de la terre (...) la rémunération équitable de leur activité et l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail »* ; il entend développer *« le potentiel agricole de la France »*, favoriser *« l'installation de jeunes agriculteurs »*, modifier la législation foncière pour *« démocratiser les SAFER »* — l'expression Office foncier est sacrifiée sur l'autel de l'union de la gauche — et renforcer le contrôle des cumuls d'exploitation. Il veut enfin définir *« les principaux axes de la nouvelle politique agricole commune »*, créer *« des offices interprofessionnels pour chaque type de production »*, faire des coopératives agricoles *« un instrument privilégié de la politique de garantie du revenu des producteurs »*...

Les propositions du gouvernement et celles de la gauche sont d'essence fondamentalement différente. Pourtant elles ne constituent qu'une même alternative aux orientations profondes de l'agriculture depuis vingt ans. Le choix proposé est celui du développement agricole, avec plus de libéralisme ou bien avec plus de socialisme ; mais, pour arriver au bout du compte à une *expansion* de la production. Tout se passe *comme si, en pleine tempête*, l'équipage du navire se querellait sur le cap à *prendre*, alors que la coque menace de céder. Toutes ces *propositions, toutes ces* promesses, sont faites comme si les paysans pouvaient compter indéfiniment sur des tracteurs plus puissants, des vaches plus productives, des couvées plus nombreuses, des crédits plus larges, des terres plus fertiles, des consommateurs plus dociles...

Des parades existent

Or, de même que les conditions générales de l'économie *sont* en train de se transformer, l'agriculture ne peut plus se développer sans contraintes. *« Il faut imaginer une agriculture plus économe en moyens de production, quitte à ce qu'elle mobilise davantage de main-d'œuvre »*, estime M. Jacques Poly (2). C'est dire que, à vouloir absolument *« développer »*, on risque tout bonnement de tuer la poule aux œufs d'or. Déjà, la monoculture des céréales entraîne des abus d'engrais, qui ont des effets *dommageables sur les nappes* phréatiques ; l'industrialisation de l'élevage pose des problèmes sanitaires croissants avec les overdoses d'antibiotiques. Petit à petit, le capital de production se dégrade, les sols étant pollués par la rémanence de pesticides et appauvris en matières organiques et hydrauliques.

Des parades existent : l'exploitation extensive, comme l'ont réussie les éleveurs de moutons anglais ; l'utilisation de variétés de plantes capables de mieux fixer l'azote de l'air, et génétiquement résistantes aux principaux agresseurs des cultures, plus économes en eau et nécessitant moins de chaleur ; le retour aux techniques ancestrales d'assolement des cultures ; la valorisation des 12 *millions d'hectares* de prairie.

Il ne s'agit pas de régresser au stade d'une agriculture archaïque et mythique, il s'agit d'utiliser les connaissances, les techniques et les découvertse accumulées. *Certes*, la réalisation de tels projets suppose d'engager dès maintenant des recherches fondamentales importantes. Est-ce trop demander, quand on sait que le budget de l'INRA est de quelque 70 millions de francs, soit deux fois et demi moins que le coût d'une seule plate-forme de recherche pétrolière ?

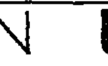
Si l'on veut une France avec des paysans, il vaut mieux exposer à ceux-ci les périls encourus que leur prodiguer de bonnes et belles promesses dans le déferlement électoral.

ALAIN GIRAUDO.

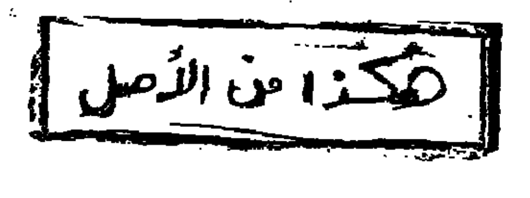
(2) *Agri-Sept* du 6 janvier 1978.

(3) *Le Monde* des 13 et 14 septembre 1977.

● *Les prêts bonifiés du Crédit agricole en 1978.* — Le ministre délégué à l'économie et aux finances et le ministre de l'agriculture ont fixé l'« enveloppe » des prêts bonifiés du Crédit agricole en 1978 à 12,1 milliards de francs, soit la reconduction de celle de 1977, qui avait baissé de 12 % par rapport à 1976. La ventilation est la suivante : 7,35 milliards de francs de prêts très bonifiés à 4,5 % (contre 6 milliards) et 4,75 milliards de francs de prêts bonifiés ordinaires à 6,5 % (contre 6,1 milliards). Les prêts fonciers progresseront de 20 % atteignant 2,05 milliards de francs ; les prêts d'installation aux jeunes agriculteurs sont reconduits avec 2 milliards de francs, ainsi que les prêts spéciaux à l'élevage et les prêts de modernisation avec 1,6 milliard de francs. Les prêts aux collectivités publiques se monteront à 1,35 milliard et ceux consentis aux SAFER à 0,35 milliard.







SIDÉRURGIE

Inquiétude à Bruxelles ...ur le sort des exportations européennes d'acier vers les États-Unis

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Les milieux communautaires se disent préoccupés par les conséquences que risque d'avoir l'application de prix minima de référence, récemment décidée par Washington, sur les exportations de produits sidérurgiques des Neuf vers les Etats-Unis. Selon un haut fonctionnaires de la Commission, le dispositif américain tel qu'il est actuellement conçu pourrait entraîner « une réduction considérable » de ces exportations, de l'ordre de 50 %.

Les prix minima de référence américains ont été calculés, on le sait, en fonction des coûts du producteur le plus efficace, à savoir le Japon. Mais les prix ainsi établis sont augmentés, nous dit-on, de façon à couvrir les frais de transport entre la côte ouest des Etat-Unis (où arrivent les aciers japonais) jusqu'à leur lieu de destination. Il en résulte pour la côte est et la région des Grands Lacs — principale zone d'exportation de la C.E.E. — des prix de référence élevés qui, dans la plupart des cas, ne laissent pas de « marge de pénétration » suffisante pour que les négociants communautaires aient une bonne chance de « passer ». Il n'y aurait pas de problème, cependant, pour les tôles minces à froid.

Quelle sera la réplique de la Communauté ? A l'évidence, la Commission entend éviter des prises de position prématurées. Des explications données par les experts américains, elle a retiré l'impression que le système récemment entré en vigueur comportait un élément de souplesse important, autrement dit qu'il devait être possible dans la pratique, en jouant sur les modalités d'application, d'aboutir à des solutions qui ne pénaliseraient pas, ou à peine, les exportations de la C.E.E. La position de la Commission a toujours été, on le sait, que les pays producteurs — les Etats-Unis comme la Communauté — devraient mettre en œuvre des solutions qui, tout en mettant leurs marchés à l'abri des importations à bas prix, maintiendraient intacts les courants d'échange traditionnels. — Ph. L.

ADMINISTRATION

La réforme qui n'aura pas lieu

(Suite de la première page.)

Ce sont là trois cas parmi cent qui me sont signalés chaque mois par des Françaises et des Français désespérés ou exaspérés par l'administration.

L'Ad-mi-nis-tra-tion... A intervalles réguliers, les plus hautes autorités de l'Etat en dénoncent la lourdeur, l'inertie, les lenteurs, les incohérences, agitent le spec...re de la bureaucratie comme s'il ...e s'était déjà incarné, et assu...ent du même coup, comme le ...résident de la République vient ...ncore de le faire, que nous allons ...hanger tout cela.

Dans l'ordre des bonnes inten...ions, il n'y en a pas qui ait moins ...e chances de passer dans les ...aits. Pour une raison simple : ...lus la protection sociale s'accroît, ...étend et se sophistique, plus ...Etat intervient dans les détails ...e la vie de chacun et dans celle ...es entreprises, plus la machine ...e complique et multiplie les ...âches du personnel administratif.

A quoi il faut ajouter que ce ...ersonnel n'a pas la moindre ...aison de faire du zèle. Ce que ...entreprise privée suscite par des ...timulants divers, de la promotion ... l'augmentation des salaires, ...administration est dans l'inca...acité de le faire à l'égard de ses ...mployés.

Le stimulant matériel n'existe ...as. Quant à la promotion, elle ne ...écompense ni l'efficacité ni les ...rvices rendus mais l'ancienneté, ...; parfois la protection particu...ère.

A-t-on jamais vu qu'elle honore ...nitiative, l'imagination ou la ...ssion du travail ?

Prenons l'exemple, que je ...nnais bien, des monuments his...riques. Les architectes agréés, ... nombre réduit, établissent un ...vis de réfection. Soucieux de ...faire telle gouttière ou telle cour ...onneur « à l'identique » (gout...re en plomb au château de ...ntainebleau, cour pavée au ...lais de justice de Rouen), rien ... saurait les conduire à écono...ser les deniers des contribua...s, à remplacer le dispendieux ...mb d'origine par le zinc, par ...emple, ou les pavés de pierre ...r une combinaison de dalles et ... gazon dix fois moins onéreuse, ...mme on le pratique en Grande-...etagne.

...Outre que ces architectes sont ...munérés au pourcentage des ...vaux accomplis.

...Seraient-ils parfaitement scru...eux — et c'est fréquent, — ...st à la sainteté qu'ils devraient ...tendre pour réduire leur devis, ...sque personne ne leur sera ...connaissant de l'ingéniosité ...ils déploieraient en ce sens. En ...anche, une réfection approxi...tive les désignera comme ...ompétents.

...es contrôleurs sont chargés de ...fier devis et travaux. En nom... réduit, c'est-à-dire débordés ...s que la moindre de leur inter...tion compense dix fois leur ...ire. Que se passe-t-il lorsqu'ils ...isent de couper dans les devis ? ...se font de l'architecte et des ...epreneurs des ennemis irré...ibles, et que reçoivent-ils en ...repartie ? Des félicitations ? ...ais. Une prime ? Moins encore.

... l'on voudrait que tout ce monde se mette en quatre pour réaliser des économies ?

La même observation vaut pour les dépenses en matière de santé. Qui aurait un intérêt moral ou matériel à veiller sur ces dépenses, à imaginer de meilleur modes d'organisation ? Qui ?

Encore tout reste-t-il du domaine du gaspillage financier.

Dans les relations de chaque jour avec les personnes, l'indifférence opaque de l'administration touche au plus profond : détresse des uns, colère des autres, fatigue et ressentiment de tous.

Théoriquement, les hommes de pouvoir le savent. Pratiquement, il n'y en a pas un sur cent qui ait eu à se colleter lui-même, dans sa vie personnelle, avec les règlements et ceux qui les appliquent. D'où, peut-être, leur indignation à éclipse, éternellement stérile.

Le mal *administratif est-il* sans remède et destiné non pas à s'atténuer, mais à s'aggraver avec l'intervention croissante de l'Etat à tous les niveaux de la vie quotidienne ?

Il y a deux moyens, au moins, d'améliorer la situation.

Le premier consiste à supprimer *tous les* « plafonds de ressources » au-dessus desquels certaines prestations ne sont pas accordées. Injuste ? Nullement. Il suffit de réintégrer leur montant dans le revenu, *et d'établir* ainsi la nécessaire compensation par l'impôt.

Non seulement serait effacé le caractère humiliant de ces « plafonds », si pernicieux dans leurs effets que les technocrates constatent, dans leur jargon, « *leurs effets de seuil qu'il faut compenser par des raccordements en biseau* », mais l'extraordinaire complexité qui préside au calcul des prestations et à leur réajustement en fonction des changements de situation serait sensiblement allégée.

Deuxième réforme plus importante encore : le principe déclaratif.

Supposons ceci : dans toutes les mairies, des employés en nombre suffisant, chargés de renseigner jusqu'à 22 heures, patiemment et complètement, chaque personne sur ses droits. (Beaucoup le font avec plus de bonne grâce qu'on ne le prétend à la condition de n'être pas submergés.) Une fois la situation de chacun débrouillée, chaque demandeur d'une retraite, d'une allocation, d'un permis, établit purement et simplement une déclaration indiquant : « *Je demande ceci ou cela parce que j'y ai droit.* »

Présumé de bonne foi, il reçoit aussitôt satisfaction.

Il y aurait des fraudes ? Non, ou rarissimes, si elles sont impitoyablement sanctionnées, éventuellement par des poursuites correctionnelles. Comment les décèlerait-on ? Par contrôle *a posteriori*, et par coups de sonde donnés au hasard des fichiers.

Mais une telle réforme supposerait l'impossible : une modification profonde de l'état d'esprit, celui de l'administration comme celui des administrés.

C'est pourquoi elle n'aura pas lieu. Qui a donc parlé *de changer* la vie ?

FRANÇOISE GIROUD.

RÉGIONS

Midi-Pyrénées

EN DÉPIT DE LA DÉFAILLANCE DE HUIT AGRICULTEURS

Au Larzac, la guérilla paysanne continue

De notre envoyé spécial

La Cavalerie. — A la fin du mois de novembre 1977, huit paysans du causse du Larzac (Aveyron) ont vendu plusieurs parcelles de leurs propriétés à l'armée. En tout 15 hectares. C'est peu au regard des 8 000 qui restent à acquérir, si le ministère de la défense veut réaliser son projet d'extension du camp. Pourtant, ces huit agriculteurs avaient fait le serment, avec le fameux groupe des « 103 », le 28 mars 1972, de ne jamais céder leurs terres. Est-ce la fin de la résistance des paysans ?

Le Larzac disparaît sous une chape de brume épaisse et glacée. Par ce temps bourru, les manifestants du *mois d'août ne reconnaîtraient pas* le causse. Aussi bien la saison n'est-*elle plus aux mouvements de foule*, mais à la diplomatie feutrée. On vient de le voir à La Cavalerie.

Place forte des partisans du camp, en contact journalier avec les militaires, cette commune de neuf cents habitants mène la vie dure aux paysans. Ceux des fermes isolées n'y mettent plus les pieds depuis longtemps. Les vingt-sept exploitants qui résident au village sont seuls à supporter le ressentiment de leurs concitoyens, commerçants, fonctionnaires ou retraités.

Dans ce milieu hostile dont ils se sentaient les otages, huit paysans ont « craqué ». Ce ne sont pas les premiers. Trois autres, avant eux, avaient vendu depuis 1972. Les « 103 » ne sont plus que « 92 ». Mais les défaillants d'aujourd'hui ne sont pas des moindres. Contestataires de la première heure, ils n'avaient pas hésité à « monter » à Paris sur leurs tracteurs. Tel Etienne Paloc, cinquante-sept ans, ancien vice-président de l'Association de sauvegarde du Larzac, qui, profitant d'une éclaircie, laboure son champ en bordure de la route de Saint-Afrique. « *On nous regardait comme des bêtes,* dit-il. *Ça ne pouvait plus durer. On ne peut pas dans un village faire une guerre de trente ans. J'ai vendu 1,50 ha. Les domaines ont fixé le prix des terres labourables à 12 000 F l'hectare. Mais nous n'encaisserons pas l'argent. Il sera versé à la SAFER de l'Aveyron, qui nous rétrocédera des parcelles équivalentes au moment du remembrement. Car nous avons obtenu le remembrement. C'est ce qui a achevé de nous décider.* »

Mais à La Cavalerie, le maire s'opposait au remembrement. Le sous-préfet de Millau, M. Jean Buffet, est parvenu à le faire céder, et le conseil municipal a voté pour. A ce geste de bonne volonté envers les paysans, l'armée en a ajouté un autre. Consentant une « rectification de frontière », elle libère, en bordure du camp et près du village, 9 hectares de pacages.

Les « huit » ont alors accepté ce *qu'ils refusaient de faire depuis cinq* ans : céder quelques parcelles enclavées dans la zone prévue pour l'extension du camp. « *Ce qui ne nous empêche pas,* ajoute aussitôt Etienne Paloc, *d'être, comme avant, contre l'agrandissement du camp. Mais là, nous risquons de perdre gros.* »

Un négociateur de talent

Il faut ajouter pour certains la lassitude d'un trop long combat, la peur de l'expropriation et même de réelles difficultés économiques. C'est le cas de Xavier Cadilhac, qui fut pourtant administrateur de l'un des groupements fonciers agricoles (G.F.A.) fondés par les paysans et leurs amis contestataires pour souffler à l'armée les terres qu'elle convoite. « *Je n'avais plus assez de bâtiments pour loger mes cent quatre-vingt-dix brebis,* explique-t-il. *J'ai mis en chantier une bergerie. C'était ça ou partir. Or je n'arrivais pas à obtenir les prêts et subventions auxquels j'avais droit. Dans le bureau du sous-préfet, j'ai signé une promesse de vente à l'armée de 2 hectares. Le lendemain, mon plan de développement — et les aides qui l'accompagnent — était agréé. La solidarité a des limites.* »

Ces « succès » sont dus aux talents de négociateur du sous-préfet de Millau. Une longue patience. On dit *qu'il n'a pas fallu moins de trente*-deux réunions pour mener à bien ce grignotage. D'autres transactions — tout aussi secrètes — seraient en cours.

L'armée semble alors mettre les bouchées doubles. A La Cavalerie, aux abords du camp, les militaires du contingent élaguent des arbres. Les bâtiments de casernement auraient besoin d'un sérieux ravalement. C'est au programme.

Cheveux en brosse, treillis de combat et physique de fonceur, le commandant du camp, le lieutenant-colonel Gros, affirme : « *Le camp se fera. Des crédits très importants vont être engagés dans la construction d'une aire pour hélicoptères et la remise en état de la voie ferrée reliant le camp à la gare de Tournemire, sur la ligne Paris-Béziers.* »

L'officier — il se dit le « marchand de soupe » du camp — est bien décidé à ce que les troupes en manœuvre « *se trouvent sur le plateau comme chez elles* ».

La *politique de conciliation* a permis d'acheter à l'amiable environ 5.700 hectares sur les 13.700 convoités. Le camp reste une mosaïque où les terres des paysans contestataires, des G.F.A. et des communes opposées au projet — comme Millau — s'imbriquent dans les espaces achetés par les militaires. Cette situation ne permettra pas encore les évolutions des grandes unités blindées. « *Il va falloir passer à une phase de contrainte,* dit le colonel Gros, *sinon, à ce rythme, on en a necore pour cent ans* ».

« C'est mon dada »

Qu'il faille employer la manière forte c'est aussi l'avis des partisans *civils du camp. Leur porte-drapeau* est M. Marcel Lapeyre, (proche du R.P.R.) maire de La Cavalerie depuis douze ans. Pendant trente-quatre ans, il a été lui-même employé à l'intendance. Il a donné l'exemple en cédant à l'armée, en 1976, 900 hectares de bien communaux.

« *Le camp, c'est mon dada,* avoue-t-il, *mais il ne se fera pas à l'amiable, ni commune par commune.* » En effet, même chez lui, à La Cavalerie et après la défaillance des « *huit* », il reste 270 hectares que les paysans refusent de vendre.

Car les autres exploitants de La Cavalerie — une vingtaine — sont raffermis dans leur opposition. Ce qui fait dire à ceux des fermes isolées et des hameaux d'alentour : « *A présent tout est plus net. L'abcès est crevé.* »

Sur le plateau, la guérilla continue.

A Potensac, la truelle à la main, l'un des « 92 », Léon Maillé, *monte une nouvelle bergerie pour quatre cents* brebis sur la zone d'agrandissement du camp. Sans permis de construire, sans prêt, sans subvention. C'est l'Association pour la promotion de l'agriculture sur le Larzac (APAL), financée — comme les G.F.A. — par les souscriptions des sympathisants, qui a fourni les matériaux. Les voisins, par roulement, assurent la main-d'œuvre bénévole.

A la Toussaint de 1977, l'armée a décidé d'occuper la ferme du Pinel qu'elle avait achetée, un domaine de 150 hectares. Les militaires ont entouré les bâtiments d'une ceinture de barbelés, mais quelques semaines plus tard, le 17 décembre, les paysans sont arrivés avec leurs « blindés ». Sous le nez des soldats qui avaient mis baïonnette au canon, neuf tracteurs en ligne ont labouré de leurs trente-six socs d'acier une vingtaine d'hectares autour de la ferme.

Et quand on fait remarquer à Pierre Burguière, de la ferme de l'Hôpital, que la déclaration d'utilité publique du camp qui venait à expiration le 26 décembre dernier a été prorpgée par le préfet, il répond : « *Il y a sept ans qu'on résiste. On en reprend pour cinq ans.* » En réalité, tout le monde — paysans, admi*nistration, militaires — attend le ré*sultat des prochaines élections. Rien de décisif ne se fera d'ici là. Tout ensuite peut arriver. Le parti socialiste n'a-t-il pas condamné l'extension du camp ?

PIERRE-JEAN DESCHÊNES.

Faits et projets

ENVIRONNEMENT

● *M. Soisson renonce à la chasse.* — M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire général du parti républicain, se déclarant convaincu des « abus de la chasse », a décidé de renoncer aux plaisirs de ce sport. Il vient de le faire savoir dans une lettre adressée à M. Jacques Maury, inspecteur général de la Confédération nationale de la Société protectrice des animaux (S.P.A.). « *Pour ma part, j'ai été un grand chasseur et vous m'avez convaincu,* écrit-il au responsable de la S.P.A. *Je ne chasserai plus et j'ai décidé de déchirer mon permis de chasse pour cette année.* »

● *La chasse aux phoques à Terre-Neuve.* — « *La chasse aux phoques n'est ni un sport ni un divertissement, mais une nécessité économique pour les habitants des provinces canadiennes de Terre-Neuve et du Labrador* », a affirmé, mercredi 11 janvier, à Washington le premier ministre de Terre-Neuve, M. Frank Duff-Moores. Celui-ci a entrepris une tournée aux Etats-Unis et en Europe pour défendre la chasse aux bébés phoques, critiquée par les écologistes. *(A.F.P.)*

● *Des « entretiens » sur l'environnement ?* — Le conseil d'architecture, d'environnement et d'urbanisme de Paris, mis en place par le maire de Paris en novembre dernier, a souhaité, au cours de sa dernière réunion, disposer « *d'une maison du cadre de vie* » à Paris et organiser « *l'équivalent des Entretiens de Bichat pour les questions d'environnement* » afin de sensibiliser le public aux problèmes d'architecture et de cadre de vie.

LIMOUSIN

● *Exporter en Arabie Saoudite.* — Opération Marco-Polo, c'est le nom d'une exposition itinérante au Proche-Orient organisée par la chambre régionale de commerce et d'industrie Limousin-Poitou-Charentes. Le but est de favoriser les exportations. Elle se déroulera dans trois villes de la péninsule Arabique : Djeddah et Ryad (Arabie Saoudite) et Doha (Qatar), du 8 au 28 février. Trente-cinq entreprises de la région y participent, et quatre types de produits sont mis en avant : textiles et habillement, produits de luxe, biens d'équipement légers et produits agro-alimentaires. — *(Corresp.)*

LORRAINE

● *Les Aciéries de Pompey condamnées pour pollution.* — Les Aciéries de Pompey, installées à 15 km au nord de Nancy, ont été condamnées à 2 500 F d'amende par le tribunal correctionnel de Nancy pour avoir pollué la Moselle, entraînant la destruction de 30 tonnes de poissons. Les 12 et 13 juillet 1977, la Société nouvelle des aciéries de Pompey, en procédant à l'arrêt et au nettoyage d'un haut fourneau, avait déversé les eaux résiduaires dans la rivère, ainsi polluée par du cyanure de potassium.

● *Contrôle de la pollution à Toulouse.* — Un système de contrôle automatique de la pollution de l'air a été inauguré, mercredi 11 janvier, à Toulouse. Six stations de mesure et un camion-laboratoire enregistrent en permanence les concentrations d'oxyde de carbone et d'azote et une station placée en pleine ville en fait autant pour les données météorologiques. Le coût de ce réseau (928 000 francs) est assumé par l'usine chimique A.P.C., le ministère de la culture et de l'environnement et la municipalité.



TRANSPORTS

LA BALANCE MARITIME FRANÇAISE RESTE LARGEMENT DÉFICITAIRE

« La situation de la flotte française a continué de se dégrader et enregistrera pour 1977 des résultats d'exploitation négatifs », a annoncé, mercredi 11 janvier, à Paris, M. Pierre-Edouard Cangarel, président du Comité central des armateurs de France (C.C.A.F.).

Les difficultés de la flotte française sont dues aux excédents considérables de navires dans le monde et à une stagnation des trafics.

Mais il y a des difficultés propres à l'armement français. C'est par exemple le coût d'exploitation de nos navires par rapport à celui des navires de la Grande-Bretagne notamment et à celui des navires battant pavillon de complaisance. C'est aussi l'endettement considérable des compagnies maritimes, comparé à leur chiffre d'affaires.

La balance française des transports maritimes reste largement déficitaire puisqu'elle a atteint — 2,4 milliards de francs en 1976 (— 2,2 milliards de francs en 1975). Pour le premier semestre de 1977, le déficit a été de 1 milliard de francs.

« La difficulté d'établir un diagnostic, a déclaré en conclusion M. Pierre de Demandolx, délégué général du C.C.A.F., *sur l'évolution du monde des transports maritimes et sur la situation de la flotte de commerce française provient peut-être de ce qu'il faut intégrer, à la fois, la crise qui dure et le changement. Il faut donc imaginer une thérapeutique de crise et d'adaptation. »*

LES ÉTATS-UNIS INTERDIRONT-ILS AUX COMPAGNIES AMÉRICAINES D'ACHETER CONCORDE ?

L'administration fédérale de l'aviation américaine (F.A.A.) hésite, pour des raisons de sécurité, à autoriser l'achat de Concorde par des compagnies américaines, affirme le *New York Times*. Selon ce journal, la F.A.A. n'est pas convaincue que le système hydraulique de l'appareil *supersonique puisse* satisfaire les normes de sécurité américaines et donc obtenir son certificat de navigabilité aux Etats-Unis.

Le certificat de navigabilité de Concorde, octroyé par la F.A.A., n'est pas nécessaire pour les compagnies étrangères opérant aux Etats-Unis. Il est, en revanche, exigé si l'avion est commercialisé par une compagnie américaine, ce qui pourrait être le cas si Braniff International confirmait son intention d'acheter Concorde pour le mettre en service entre *Dallas (Texas) et L'Europe.* — *(A.F.P.)*

● *Iran Air à Nice.* — L'achat de dix *Airbus franco-allemands* (dont les deux premiers exemplaires seront livrés dans deux mois) et de quatre Boeing-747 permettra à l'Iran de doubler sa *capacité de transport* en cinq ans et de desservir cinq nouvelles villes, vient de déclarer le vice-président d'Iran Air. Les cinq nouvelles escales seront : Los Angeles, Bangkok, Manille, Singapour et Nice. — *(A.F.P.)*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ Haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ U.S.	4,6700	4,6800	+ 60	+ 90	+ 120	+ 160	+ 425	+ 550
$ can. ...	4,2350	4,2470	+ 40	+ 80	+ 100	+ 160	+ 420	+ 520
Yen (100).	1,9400	1,9500	+ 110	+ 140	+ 220	+ 250	+ 630	+ 700
D. M.	2,2330	2,2410	+ 100	+ 130	+ 205	+ 260	+ 750	+ 815
Florin ...	2,0820	2,0900	+ 40	+ 70	+ 110	+ 150	+ 440	+ 490
F. B. (100)	14,4200	14,4500	— 30	+ 90	— 110	+ 80	+ 310	+ 790
F. S.	2,3920	2,4120	+ 160	+ 190	+ 310	+ 360	+1000	+1090
L. (1 000)	5,3500	5,3750	— 500	— 350	— 900	— 700	—2100	—1750
£	9,1330	9,1680	+ 140	+ 215	+ 310	+ 410	+1260	+1440

TAUX DES EURO-MONNAIES

D. M.	3	3 1/2	2 3/4	3 1/4	2 3/4	3 1/2	3	3 1/2
$ U.S.	2 1/2	3	7	7 1/2	7 1/4	7 3/4	7 3/4	8 1/4
Florin ...	5 1/8	5 5/8	5 1/4	5 3/4	5 1/4	5 3/4	5 1/4	5 3/4
F. B.	8	10	8 1/4	9	8 3/4	9 1/2	8 3/4	9 1/2
F. S.	0	1/2	1/2	1	1/2	1	1 1/4	1 3/4
L. (1 000).	11	15	17	19	17	19	16	18
£	6 1/4	6 3/4	6 1/4	6 3/4	6 1/2	7	6 3/4	7 1/4
Fr. franç..	10	10 1/2	10	10 1/2	11 1/2	12	12 1/2	13

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉTRANGER

Détente entre Tokyo et Washington

(Suite de la première page.)

Les bases de l'accord qui doit être signé vendredi seraient les suivantes : augmentation jusqu'à 3 000 tonnes des quotas d'impor*tations de viande, de jus d'orange et* de pamplemousse (les Américains demandaient 10 000 tonnes) ; jusqu'à 45 000 tonnes des quotas d'oranges (les Etats-Unis demandaient une libéralisation complète pendant une certaine période de l'année). Le Japon a, *d'autre part, décidé de* réduire les tarifs douaniers sur trois *cent* douze produits (le nombre est impressionnant, mais les baisses de faible ampleur), dont les voitures, les films et les ordinateurs.

Sur le plan économique d'ensemble, le Japon s'est apparemment plié aux demandes américaines : le budget pour *l'année* fiscale 1978 est expansionniste, le taux de croissance *prévu (7 %) proche de celui* souhaité (8 %). Tokyo affirme que l'excédent de sa balance des paiements courants sera ramené de 10 milliards de dollars (année fiscale 1977) à 6 milliards de dollars. Le seul problème, c'est que personne — *à commencer par les Japonais eux-mêmes* — ne croit ni à l'effet expansionniste du budget ni *à la possibilité d'une forte croissance...*

Un rapprochement au GATT

Après plusieurs mois de tension et de négociations serrées, Washington *semble se contenter de peu. Comment expliquer ce revirement ?* Il est possible que Tokyo ait donné en coulisse aux Américains des assurances politiques, notamment en ce qui concerne la participation du Japon à la stabilité de l'Asie du Sud-*Est et de la Corée du Sud par le* biais d'une aide économique. Une *autre hypothèse est que Tokyo ait* accepté le principe d'achats de biens d'équipements américains dans le cadre de sa politique de relance par les dépenses publiques.

Toutefois le facteur déterminant dans la volte-face de Washington est, de l'avis de la plupart des observateurs, un *rapprochement* des positions américaine et *japonaise* pour les négociations du GATT. Jusqu'à *présent, le Japon avait adopté une* position intermédiaire entre les Etats-Unis et l'Europe, notamment en ce qui concerne la question de l'harmonisation des tarifs refusée par Washington (1). *Tokyo ne soutiendrait plus* que du bout des lèvres l'Europe sur *ce point. En revanche, le Japon ne* serait plus hostile à une utilisation sélective de la clause de sauvegarde. Les Etats-Unis, dont le marché est envahi par les produits de la Corée du Sud, de Hongkong et de Taiwan, sont évidemment partisans de cette mesure.

PHILIPPE PONS.

(1) Les Etats-Unis, partant d'une référence qui coïncidait avec une période protectionniste, ont des tarifs élevés sur certains produits. Ceux-ci ne seraient que peu entamés par des réductions égales pour tous décidées à Genève. C'est pourquoi l'Europe demande une harmonisation des tarifs.

CHER MONSIEUR STRAUSS...

« Cher monsieur Strauss, nous tenons à vous informer que nous sommes opposés à votre politique. » C'est en ces termes que commence une lettre ouverte de de l'Union des coopératives agricoles japonaises, destinée au *conseiller de M. Carter, publiée* sur une page entière dans le « Japan Times » (en langue anglaise). Soulignant qu'une augmentation des importations de produits agricoles américains ne représenterait que 120 millions de dollars alors que l'excédent commercial japonais avec les Etats-Unis se chiffre à 8 milliards de dollars, la puissante organisation *met surtout* en garde les Etats-Unis contre les conséquences d'une politique qui provoquera « une grave méfiance de la paysannerie, à l'égard de notre gouvernement et du parti au pouvoir » et peut conduire à « adopter une attitude radicale ». En d'autres termes, à *passer du côté de l'opposition.*

● *L'Union industrielle pour le développement et la coopération* vient d'être fondée. L'UNIDEC a pour objet de contribuer au déve*loppement industriel des régions* et pays demandeurs, notamment en voie de développement, par l'exportation du capital technique des P.M.I. françaises. Cette *association groupe des techni*ciens dont le président est M. Philippe Planchon, ingénieur des Arts et Manufactures, et le délégué général, M. Pierre Garrigues, président du groupe X-Coopération avec le tiers-monde des anciens élèves de l'Ecole polytechnique, directeur des études industrielles du groupe C.I.D.R. (Centre international de développement et de recherche, Compagnie internationale de dévelop*pement régional*). *Adresse* : 23, rue Raymond-Lefèvre, 94250 Gentilly. Tél. : 588-71-81.

EMPLOI

● *M. Christian Beullac*, ministre du travail, accompagné de M. Jacques Legendre, secrétaire *d'Etat à la formation professionnelle*, de passage à Lille, s'est félicité à nouveau de la réussite des opérations pour l'emploi des jeunes. Il a surtout insisté sur l'utilité des stages pratiques qui, dans 80 % des cas, pourraient aboutir à une embauche définitive. C'est d'ailleurs la même formule des stages pratiques pour les femmes que Mme Nicole Pasquier, nouvelle secrétaire d'Etat, sera chargée de mettre en œuvre. *« Je suis persuadé*, a dit M. Beullac, *que ces stages feront découvrir à de nombreuses femmes des emplois qui leur conviennent et qu'elles ignorent. C'est le cas par exemple du deuxième œuvre dans le bâtiment, de l'électronique et même aussi de la plomberie... »*. — *(Corresp.)*

● *Les statistiques de l'emploi.* — Dans une lettre adressée le lundi 9 janvier à M. Christian Beullac, ministre du travail, M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., demande une réunion tripartite entre le gouvernement, le patronat et les syndicats, afin de définir *« un système unique de calcul traduisant aussi objectivement que possible la situation réelle du chômage, mois par mois »*. L'évaluation mensuelle du nombre des chômeurs faite par la C.G.T., écrit M. Séguy, *« se réfère à la définition de la conférence des statistiques de l'Organisation internationale du travail. Nous l'avons adoptée parce qu'elle était la seule qui puisse, du fait du caractère de cette organisation, recueillir l'accord des syndicats, du gouvernement et du patronat »*.

M. Beullac a déclaré à Lille le 11 janvier : *« Cette lettre est très révélatrice. Elle confirme que la C.G.T. n'est pas sûre de ses chiffres, qui ne correspondent d'ailleurs pas aux normes de l'O.I.T. »*

CONJONCTURE

LES DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES SE SONT ACCRUES DE 12 % L'AN DERNIER

En 1977 on a recensé 13 842 dé*faillances* d'entreprises en France. Cette statistique, établie par l'INSEE, concerne les *« jugements déclaratifs de première décision »*, c'est-à-dire qu'elle ne prend pas *en compte les transformations* d'entreprises.

L'Institut vient de publier sur ce sujet une intéressante étude (numéro de décembre d'*Economie et Statistiques)* sur ces *« jugements de première décision »* (le meilleur indicateur du nombre des entreprises en difficulté) intervenus au cours des dix dernières années. De 1968 (8 865 jugements) à 1974 (11 974), le rythme des défaillances d'en*treprises a connu* une augmentation lente et régulière. En 1975, année où la crise économique a été le plus sensible, on a enregistré en revanche une forte progression : 14 868 jugements. Si 1976 a été pour les entreprises un meilleur exercice (12 395 jugements *seulement*), *1977 a vu une* recrudescence des défaillances d'entreprises puisque leur nombre a augmenté de 11,7 % par rapport à 1976.

● *Les prix internationaux des matières premières importées par la France* ont augmenté de 1,5 % en décembre, l'indice se situant à 298 (*300,8 même fin décembre*) contre 293,5 en novembre. Les prix des matières premières alimentaires ont augmenté de 2,2 % et ceux des matières premières industrielles de 0,6 %.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
11 JANVIER

Repli

Décidément, le redressement aura été de courte durée à la Bourse de Paris. Après deux séances consécutives de hausse, les cours se sont en effet généralement repliés ce mercredi, dans un marché resté étroit. En baisse de 0,45 % à l'ouverture, l'indicateur instantané a terminé la séance en retrait d'environ 1 %.

Néanmoins, quatre compartiments seulement se sont franchement orientés à la baisse (pétroles, matériel électrique, construction mécanique et alimentation), la tendance étant simplement irrégulière dans tous les autres. Ainsi, un certain nombre de titres, parmi lesquels Pierrefitte, Sacilor (+ 3,5 à 5 %) et C.M. industries, dont la cotation dut être retardée devant l'insuffisance des offres, ont continué de progresser. A l'inverse, Nouvelles Galeries, L'Oréal, Kléber et Téléphones Ericsson se sont assez nettement repliés (— 5 à 6 %).

La légère rechute du franc et du dollar par rapport aux monnaies fortes a sans aucun doute contribué à la baisse des actions. Mais autour de la corbeille, où le remaniement ministériel était quasi absent des conversations, l'on craignait, en revanche, que les déclarations que M. Chirac pourrait faire après la réunion du comité de liaison de la majorité ne soient de nature à provoquer de nouvelles dissensions à l'intérieur même de cette majorité.

La persistance de la baisse à Wall Street n'a pas permis aux valeurs américaines de se redresser. Quant aux mines d'or, elles ont été nettement plus irrégulières.

Sur le marché de l'or, le lingot est resté à peu près stable à 26 885 francs, contre 26 890 francs, tandis que le napoléon s'est inscrit en nouveau progrès à 269,80 francs, puis 269 francs, contre 265,40 francs. Le volume des transactions s'est légèrement accru à 8 millions de francs, contre 7 millions.

LONDRES

Mieux disposé

En dépit de la nouvelle baisse de Wall Street, l'amélioration de la tendance, amorcée la veille sur l'espoir d'une reprise du travail des sapeurs-pompiers, s'est maintenue. Vive hausse des mines d'or, en liaison avec la nouvelle avance du cours du métal.

Or (ouverture) (dollars) 174 20 contre 172 15

VALEURS	CLOTURE 11/1	COURS 12/1
Beecham	663	668 ...
British Petroleum	818	814
Courtaulds	117	118
De Beers	296	293 ...
Imperial Chemical	346	347 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	182	182 .
Shell	517	517 ...
Vickers	189	192
War Loan 3 1/2 %	36 1/4	36 3/8
*West Driefontein	26 3/4	27 1/2
*Western Holdings	22 1/4	22 1/2

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	10 jan.	11 jan.
Valeurs françaises	97,7	96,8
Valeurs étrangères	100,2	99,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	58,9	58,9

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Arbel, c. 72	1 p. 4	0 10
Batinorest, c. 14	1 p. 4	
S.I.L.I.C., c. 13	*1 p. 3*	*1 95*
Commerzbank, c. 35	1 p. 8	14 ..
Rollnco, c. 18	1 p. 20	...

NOUVELLES DES SOCIETES

SOLLAC. — La Commission des Communautés européennes a décidé un prêt de 350 millions de francs à la Société lorraine de laminage continu (SOLLAC), du groupe Sacilor-Marine-Wendel. Ce prêt contribuera au financement de la construction de la nouvelle aciérie de Seremange.

NEW-YORK

La baisse se poursuit

Après l'échec d'une tentative de reprise, la baisse s'est poursuivie à Wall Street, où l'indice Dow Jones a perdu 5,63 points à 775,90 au plus bas depuis le 9 avril 1976.

A l'ouverture, l'annonce d'une diminution du taux de chômage, revenu au niveau d'il y a deux ans, avait effacé la mauvaise impression laissée la veille, après la clôture, par l'annonce du recul des ventes au détail en décembre. Mais la rechute du dollar, accélérée par les propos peu rassurants de M. Blumenthal, secrétaire au Trésor, et surtout la politique de resserrement du crédit pratiquée par les autorités monétaires, ont, à nouveau, alourdi l'atmosphère. La crainte d'une poursuite de la hausse des taux d'intérêt pèse de plus belle sur les cours. De plus, de nombreux analystes redoutent une persistance de l'inflation en 1978.

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que le pessimisme continue à l'emporter outre-Atlantique...

VALEURS	COURS 10/1	COURS 11/1
Alcoa	42 7/8	42 1/4
A.T.T.	58 7/8	58 3/4
Boeing	25 1/4	25 1/8
Chase Manhattan Bank	27 5/8	27 3/4
Du Pont de Nemours	111 1/2	109 3/8
Eastman Kodak	50 ...	49 1/2
Exxon	43 5/8	44 1/8
Ford	42 3/8	42 1/8
General Electric	47 ...	46 1/4
General Foods	29 3/4	30 ...
General Motors	58 3/4	58 1/2
Goodyear	16 5/8	16 5/8
I.B.M.	267 ...	268 1/8
I.T.T.	30 1/8	30 ...
Kennecott	22 3/8	22 7/8
Mobil Oil	58 1/4	58 1/8
Pfizer	26 7/8	26 5/8
Schlumberger	68 1/4	67 1/4
Texaco	26 1/2	26 1/4
U.A.I. Inc.	19 5/8	19 7/8
Union Carbide	39 5/8	39 3/8
U.S. Steel	30 5/8	30 1/8
Westinghouse	17 ...	17 1/4
Xerox	45 3/8	45 ...

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	11/1	12/1
1 dollar (en yens)	241 20	240 ..

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 8 7/8 %

BOURSE DE PARIS - 11 JANVIER - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	35 ..	0 847
5 %	50 80	4 726
5 % 1920-1980		4 726
3 % amort. 45-54	66 20	1 348
4 1/4 % 1963	102 85	2 760
4 1/4-4 3/4 % 63	91 70	1 349
Emp. N. Eq. 5½65	105 80	1 341
Emp. N. Eq.6%66	104 10	1 693
Emp. N. Eq.6%67	99 50	3 690
Emp. 7 % 1973	203 .	6 823
Emp. 8,80 % 77	100 60	5 642
E.D.F. 6 ½ 1950		4 221
— 6 % 1960	103 20	4 521

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1950	...	508 .
E.D.F. parts 1959	..	...
Ch. France 3 %	150 40	151 50
Abeille I.G.A.R.D.	... ..	462
Abeille (Vie)	.	187 50
A.G.F. (Stè Cent.)	383	382
Ass. Gr. Paris-Vie	1380	1360 .
Concorde	324	324
Epargne France		268 .
Financ. Victoire	C164	170 .
Fonc. T.I.A.R.D.	85	85 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France I.A.R.D.	172	172 .
France (La)	343 50	343
GAN (Stè Centr.)	825	825
Protectrice A.I.R.	259	259
U.A.P.	548	548
Alsacien. Banque	364	364 .
Banque Hervet	239	237
Bque Hypoth. Eur	229	229
Bque Nat. Paris	370	370
(Li) B. Scalb. Dup	87 .	87 .
Banque Worms	143	141 80
C.G.I.B.	55 70	55 ..
Cofica	84 50	85 ..
C.A.M.E.	38 60	38 60
Creditel	108 20	104 ..
Créd. Gén. Indust	145 10	145 .
Cr. Ind. Als.-Lor.	122 .	121 .
Crédit Lyonnais	328 ..	328 ..
(M.) Crédit Mod.	.. ..	50
Electro-Banque	139	139
Eurobail	102 50	106 50
Financière Sofal	248	249
Fr. Cr. et B. (Cie)	44 20	43 30
France-Bail	200	198 10
Hydro-Energie	15 50	16
Immobail B.T.P.	C137 50	137 10
Immobanque	180	180 ..
Immofice	145	145
Interbail	156 50	155

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Laffitte-Bail.	113 .	112
Locabail Immob.	196	195 70
Loca-Expansion	109 50	109 50
Locafinancière	123 80	123 80
Marseil. Crédit	232	232
Paris-Réescompt.	190	185 50
Sequanaise Banq.	149	150
SLIMINCO	190	190
Ste Cent. Banq.	70 20	70 10
Stè Générale	281 70	281 50
SOFICOMI	163 10	165
Sovabail	211 50	211 50
UCIP-Bail	117 50	117 80
Unibail	175 10	180
Un. Ind. Crédit	134	136 50
Cie Foncière	74 90	73 70
C. G. V.	223 60	215 .
Fonc. Chât.-d'Eau	599	588
(M) S.O.F.I.P.	..	68
Fonc. Lyonnaise	490	490
Immob. Marseille	825	825
Louvre	150	150 ..
Midi	295	291 ..
Rente foncière	296	291
SIMVIM	146 80	146 80
Cogifi	112 70	111 70
Foncina	98	98 40
Gr Fin. Constr.	115	115
Immindo	108 50	108 10

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Immoinvest	83 ..	83 ..
Cie Lyon. Imm.	83 50	85 .
OFIMEG	80	80
O.G.I.M.O.	99 ..	99 50
Union Habit.	*145*	*140 50*
Un. Imm. France	120	120 ..
Actic Investiss.	84	85 .
Gestion Sélect.	178	175 .
Sofragi	225	225 10
Abeille (Cie ind.)	157 ..	156 .
Applic. Hydraul.	515	C530 .
Artois	85	85 .
Centen Blanzy	240	234 .
(Ny) Centrest	188	188
(Ny) Champex		
Charg. Réun. (p.)	2251	2336
Comindus	310	305 .
(Li) Dév. R. Nord	130 20	130
Electro-Financ.	206	198
Fin. Bretagne	*39 50*	*39 30*
Fin. et Mar. Part.	... ..	58 10
Gaz et Eaux	495 ..	489
La Mure	18 90	18 80
Lebon et Cie	124	123 .
(Ny) Lordex	..	110
Cie Marocaine	27	26 90
OPB Paribas	80 ..	80
Paris-Orléans	74 ..	73 50

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
675	4,5 % 1973	686 .	687 50	686 50	684 70
1920..	C.N.E. 3 %	2019 50	1970	1984	1983 .

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
195 ..	E.J. Lefebvre	197	194 90	194 90	192 ..

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 11/1	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 732	4 708	4 740
Allemagne (100 DM)	220 940	222 440	220 500
Belgique (100 F.)	14 270	14 360	14 175
Pays-Bas (100 fl.)	206 250	207 490	205 ..
Danemark (100 krd)	80 930	81 570	80 000
Suède (100 krs)	100 480	101 190	98
Norvège (100 k.)	90 870	91 570	90 250
Grande-Bretagne (£ 1)	9 076	9 072	9 050
Italie (1 000 lires)	5 409	5 393	5 250
Suisse (100 fr.)	234 410	237 360	231 ...
Autriche (100 sch.)	30 790	31 050	30 850
Espagne (100 pes.)	5 847	5 843	5 550
Portugal (100 esc.)	11 750	11 760	10 500
Canada ($ can. 1)	4 298	4 282	4 295

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 11/1
Or fin (kilo en barre)	26850	26800 .
Or fin (kilo en lingot)	26890	26885 .
Pièce française (20 fr.)	265 40	269
Pièce française (10 fr.)	228 50	227 50
Pièce suisse (20 fr.)	242 30	242 40
Union latine (20 fr.)	233 50	236 80
Souverain	255 ..	254 60
Pièce de 20 dollars	1170 ..	1178 80
Pièce de 10 dollars	643 ..	656 .
Pièce de 5 dollars	402 50	
Pièce de 50 pesos	1097 ..	1098 60
Pièce de 10 florins	250 90	250 70

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2. IDÉES
— DÉMOCRATIE : « *Décoloniser à l'intérieur* », par S.-C. Kolm ; « *Libéralisme et libertés* », par Jean-François Kahn.

3. ÉTRANGER
— Les travaux de la commission militaire au Caire.

4. AFRIQUE
— La visite de M. Giscard d'Estaing en Côte-d'Ivoire.

5. EUROPE
— FINLANDE : M. Kekkonen *brigue un nouveau mandat* présidentiel.

6. ASIE
— CHINE : les perfidies du journal de l'armée.

7. AMÉRIQUES
— « Le Brésil en *démocratie* relative » (III), *par* Jean-Pierre Clerc.

8 à 12. POLITIQUE
— TRIBUNE DU 12 MARS : « *La faute inexcusable* », par Gilbert Declercq.
— *D'UNE RÉGION A L'AUTRE* (V) : « Les pays de la Loire », *par Thierry Pfister.*

13 – 14. SOCIÉTÉ

LE MONDE DES LIVRES
PAGES 15 A 18
— Le feuilleton de Bertrand Poirot-Delpech : « *le Désert de Retz* ». de Jules Roy.
— Lettres étrangères : La première traduction en français de « le Dit du Genji ».
— Un merveilleux récit de Jean Cayrol.
— Histoire : A côté de Clausewitz : Joseph de Maistre sous le regard de Cioran.

19 à 22. CULTURE
— CINÉMA : « Préparez vos mouchoirs », de Bertrand Blier.
— THÉATRE : Burgou, bandit limousin ; Barrie Keeffe, la violence du quotidien.

27 à 30. ÉCONOMIE - RÉGIONS
— *MIDI-PYRÉNÉES : Au Larzac, la guérilla paysanne continue.*
— *La réglementation sur la concurrence est réformée par une circulaire de Mme Scrivener.*

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TELEVISION (22)
Annonces classées (25 et 26) ; Aujourd'hui (24) ; Bulletin d'enneigement (24) ; Carnet (23) ; « Journal officiel » (24) ; Loterie nationale et Loto (24) ; Météorologie (24) ; Mots croisés (24) ; Bourse (31).

LOURDE RECHUTE DU DOLLAR

La rechute du dollar, amorcée mercredi, s'est accélérée jeudi 12 janvier sur tous *les* marchés des changes. En fin de matinée, le cours de la monnaie américaine était revenu à Francfort de 2,12 DM à 2,10 DM, après être tombé, un moment, à 2,0850 DM, non loin de son plus bas niveau historique : 2,06 DM. La chute était également sensible à Zurich, où le dollar, qui, la veille, avait glissé en dessous de 2 F.S., touchait le cours de 1,93 F.S. pour remonter un peu par la suite, et à Paris, où l'on cotait 4,68 F contre 4,71 F mercredi.

Une fois de plus, ce sont les déclarations vraiment très ambiguës de M. Blumenthal, secrétaire américain au Trésor, qui ont alimenté la défiance des milieux internationaux et provoqué cette rechute. Soucieux, en principe, de « rassurer », M. Blumenthal a déclaré mercredi qu'à la suite des mesures prises par les autorités américaines (intervention *sur les marchés des* changes et relèvement du taux d'escompte), la « fièvre était tombée » et que des « conditions ordonnées s'étaient rétablies sur le marché ». *Mais il s'est catégoriquement refusé* à indiquer si son pays avait fixé un cours en dessous duquel il ne laisserait pas tomber le cours du dollar.

Les milieux français en ont conclu que le seul et véritable souci de M. Blumenthal et du gouvernement américain était d'assurer un repli « ordonné » du dollar. Du coup, les *ventes ont* reprise massivement, et les banques centrales ont dû intervenir non moins massivement.

L'ascension a repris sur le marché de l'or, où le cours de l'once a dépassé 174 dollars, contre 172 dollars mercredi.

Avec une faible majorité

M. CHABAN-DELMAS EST RÉÉLU PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL D'AQUITAINE

(De notre correspondant.)

Bordeaux. — M. Jacques Chaban-Delmas, député (R.P.R.) de *la Gironde et maire de Bordeaux,* a été réélu, ce jeudi 12 janvier, président du conseil régional d'Aquitaine par 39 voix contre 35 à M. André Labarrère, député *(P.S.) des Pyrénées-Atlantiques,* maire de Pau, et candidat unique de la gauche.

Cette année, la discipline de vote, dans l'opposition, a mieux joué que l'an dernier, puisque, en 1977, M. Labarrère n'avait pas, de loin, fait le plein des voix de la gauche, M. Chaban-Delmas le devançant de 9 voix.

APRÈS SA TOURNÉE AU PROCHE-ORIENT

Le président Boumediène se rend à Moscou

Damas (A.F.P.). — M. Houari Boumediène, président de la République algérienne, a quitté Damas, ce jeudi matin 12 janvier, pour Moscou. Le chef de l'Etat algérien, qui vient d'effectuer une tournée de près de dix jours au Proche-Orient à la tête d'une importante délégation, était arrivé mardi à Damas. Le chef *de l'Etat algérien* a eu des entretiens en tête à tête avec le président Assad et a participé à plusieurs réunions élargies avec les membres des délégations *syrienne et algérienne.*

Ces entretiens ont porté en particulier sur les mesures à prendre par les Etats arabes et les organisations palestiniennes qui ont créé, en décembre 1977, à Tripoli, un « Front de la fermeté » pour s'opposer aux initiatives du président Sadate.

Mercredi, M. Bouteflika, ministre algérien des affaires étrangères, avait fait un aller et retour à Bagdad, pour remettre au président irakien *Hassan El Bakr* un message du chef de l'Etat algérien. Aucune indication n'a été fournie de source officielle sur le contenu de ce message, qui, selon les milieux proches de la délégation algérienne, porte*rait sur* les tentatives actuellement en cours pour réconcilier Damas et Bagdad.

[M. Boumediène ne s'était pas rendu à Moscou depuis octobre 1973, époque à laquelle il avait effectué une visite de deux jours, à l'issue de laquelle *Algériens et Soviétiques* s'étaient déclarés « déterminés à contribuer par tous les moyens à la libération de tous les territoires arabes occupés par Israël ». En mai 1974, le maréchal Gretchko, *alors* ministre de la défense, s'était rendu en visite à Alger. Le maréchal Ogarkov, chef d'état-major soviétique, a effectué, en décembre 1977, une « visite officielle d'amitié » en Algérie.]

LE TAUX DE CHOMAGE AUX ÉTATS-UNIS *TOMBE A 6,4 %*

Le taux de chômage aux Etats-Unis est revenu, en décembre, de 6,9 % à 6,4 % de la population active *(soit 6,3 millions de personnes).* C'est le niveau le plus bas enregistré depuis trois ans.

Au total, le taux de chômage américain aura donc baissé de 0,9 % *en 1977.* Sans doute cette diminution est-elle due à la relative relance de *l'activité économique* aux Etats-Unis en 1977, qui se traduit dans les ventes au détail. Celles-ci ont progressé durant l'année de 10,5 % par rapport à 1976, se situant à *707 milliards de dollars (238 milliards* pour les biens durables et 469 pour les biens non durables). Toutefois, on a relevé un renversement de tendance en décembre, les ventes au détail ayant diminué de 0,7% par rapport à novembre. — (A.F.P.)

LES ARTISANS SE PRONONCENT POUR LA CRÉATION D'UN RÉGIME DE RETRAITE COMPLÉMENTAIRE OBLIGATOIRE

La majorité des artisans qui ont participé à la consultation générale que *la Caisse autonome* nationale de compensation de l'assurance-vieillesse artisanale (CANCAVA) a organisée sur la création d'un régime de retraite complémentaire *obligatoire* s'est prnoncée pour cette formule *(le Monde* daté 25-26 décembre 1977). Sur 600 000 artisans consultés, 217 624 ont accepté de donner leur avis : 163 029 (74,92 %) approuvent l'institution d'un régime *obligatoire ; 31 044 (14,26 %)* s'y opposent, 21 662 (9,95 %) n'ont pas exprimé d'opinion et il y a eu 1 889 bulletins blancs ou nuls (0,87 %).

La participation non négligeable des artisans à cette consultation et les résultats nettement positifs devraient conforter les administrateurs de la CANCAVA, qui doivent prendre la décision finale en assemblée générale, mardi 17 janvier, avant que le gouvernement n'officialise ce choix par un texte *réglementaire,* au *conseil* des ministres du 18 janvier.

En Seine-Saint-Denis

HUIT PERSONNES SONT SÉQUESTRÉES PAR DES MALFAITEURS PENDANT ONZE HEURES

La famille d'un bijoutier parisien, M. André Attia, a été séquestrée pendant toute la journée du mercredi 11 janvier dans son pavillon, *situé* 15, *rue* Joli-Point-de-Vue, à Villemomble (Seine-Saint-Denis), par quatre gangsters masqués et armés qui se sont emparés de 300 000 francs de bijoux et d'un stock de métaux précieux dont la valeur n'a pas *été* précisée.

Les quatre malfaiteurs s'étaient présentés à 7 heures du matin, alors que le bijoutier venait de partir en voiture pour sa boutique, *située 21,* boulevard Barbès, à Paris (18e). Il y avait sept personnes dans le pavillon : Mme Annie Attia, âgé de quarante-six ans, ses trois filles, un des gendres de la famille et deux bébés. Ces personnes ont été ligotées et enfermées dans les chambres, ainsi que M. Marcel Mercier, un masseur-kinésithérapeute qui venait d'arriver pour soigner une jeune femme. Les *malfaiteurs ont* voulu contraindre Mme Attia à ouvrir le coffre-fort, mais celle-ci a affirmé qu'elle ne connaissait pas la combinaison. Les quatre hommes ont donc passé toute la journée pour ouvrir celui-ci et y sont finalement parvenus vers 18 heures. Après avoir dérobé ce qu'il contenait, les quatre hommes se sont enfuis à bord de la voiture de M. Mercier, laquelle a été retrou*vée dans le dix-huitième arron*dissement. Les personnes séquestrées étant parvenues à se libérer ont alerté la police. La onzième brigade territoriale a été chargée de l'enquête

● *Mme Anne Gaillard* a décidé de faire appel du jugement de la dix-septième chambre correctionnelle de Paris qui l'a condamnée à 1 200 F d'amende et 6 000 F de dommages et intérêts envers Mme Simone Signoret *(le Monde* du 12 janvier).

L'arrêté d'expulsion qui visait M. Henri Curiel est rapporté

Les arrêtés d'assignation à résidence et d'expulsion qui visaient M. Henri Curiel, réfugié politique apatride d'origine égyptienne, viennent d'être rapportées par le ministre de l'intérieur. Avant même la notification officielle de cette mesure, M. Curiel a quitté jeudi 12 janvier Digne (Alpes-de-Haute-Provence), où *il* se trouvait placé en résidence surveillée depuis le 25 octobre 1977 *(le Monde* du 16 décembre 1977).

La situation de M. Curiel était de nouveau examinée avec attention au ministère de l'intérieur *depuis quelques jours. La commission* de recours des réfugiés et apatrides siégeant au Conseil d'Etat avait entendu, le 15 décembre 1977, M. Curiel et examiné ces demandes *tendant* à l'annulation des mesures prises à son encontre. La commission de recours avait transmis une semaine plus tard au ministère son avis.

On apprend, d'autre part, que M. Curiel vient d'assigner en diffamation le magazine allemand *der Spiegel* (tiré à plus d'un million cent mille exemplaires et *dont la diffusion en France* dépasse quatorze mille exemplaires). La première chambre civile du tribunal de grande instance de Paris doit examiner le 22 février *la demande* de M. Curiel qui réclame au *Spiegel* trois cents mille francs de dommages et intérêts. Dans son numéro du 24 octobre 1977, ce magazine avait publié un article *intitulé :* « France, un nouveau type de terreur » où l'on pouvait lire notamment : « *Paris est aujourd'hui le centre du terrorisme international. Sous la direction d'un Egyptien* (M. Curiel, plusieurs *fois nommé dans le corps* de l'article) *des guérilleros latino-américains, des fanatiques palestiniens et des gens de la Rote Arme Fraktion se sont organisés (...)* » L'article accusait aussi M. Curiel d'avoir coordonné l'action de « *dix-neuf organisations clandestines différentes* » et d'être lié aux Noyaux armés pour l'autonomie populaire (NAPAP).

DEUX OUVRIERS TUÉS SUR LE CHANTIER D'UNE CENTRALE NUCLÉAIRE DANS L'ISÈRE

(De notre correspondant.)

Grenoble. — Deux ouvriers du chantier de construction de la future centrale nucléaire Saint-Maurice-l'Exil (Isère) ont trouvé la mort, mercredi 11 janvier, après le déclenchement d'une *charge* explosive. Depuis plusieurs jours, la Compagnie française de géophysique procédait à des sondages de terrain pour le compte d'Electricité de France. La technique, *qui* consiste à réaliser une série d'explosions dont les effets sont enregistrés sur un sonophone, permet de déterminer les différentes couches qui composent le terrain.

Une erreur, lors du déclenche*ment de l'une des explosions,* serait à l'origine de la mort des deux ouvriers de la Compagnie française de géophysique, MM. Serge Bernard, vingt-deux ans, et Thierry Christophe, dix-sept ans. L'artificier aurait provoqué l'explosion du *côté* où la charge n'avait pas encore été enterrée.

DRAME FAMILIAL EN HAUTE-MARNE : quatre morts

Un *ouvrier* forestier âgé de vingt-quatre ans, M. Martial Gony, domicilié à Voisey (Haute-Marne), a tué, mercredi soir 11 janvier à 21 h. 30, à coups de carabine, ses deux enfants, Marc, âgé de deux ans, Mathias, âgé d'un *an,* et sa *femme Mireille,* âgée de vingt-trois ans, avant de retourner l'arme contre lui. On ignore les raisons du drame, découvert ce jeudi matin 12 janvier, et qui pourrait être dû à l'alcoolisme.

M. BARRE EN CHINE DU 19 AU 24 JANVIER

M. Raymond Barre se rendra en visite officielle en République populaire de Chine du 19 au 24 janvier, sur l'invitation du président Hua Kuo-feng, premier ministre chinois, confirme-t-on, jeudi 12 janvier, à l'hôtel *Matignon.*

DÉCÈS DU MAITRE BOTTIER ANDRÉ PERUGIA

André Perugia, de qui on a dit qu'il était le Dali de la chaussure, est mort il y quelques jours à Cannes, à près de quatre-vingt-dix ans. *Italien d'origine, il s'établit rue* de la Paix à Paris au moment des années folles et chausse sur mesure les grands de l'époque. Ses modèles sont osés, drôles, travaillés et brodés. On lui doit, entre autres, les formes bicolores à bouts foncés qu'affectionne Chanel et les talons en forme de point d'interrogation des sandales du soir de Schiaparelli. André Perugia avait constitué une étonnante collection de chaussures anciennes *dont certains éléments remontent* au Moyen Age. Au moment de sa retraite, dans les années 50, il en a fait don à Charles Jourdan, et elles sont maintenant exposées à Romans.

N. M.-S.

A B C D E F G

Le numéro du « Monde » daté 12 janvier 1978 a été tiré à 558 976 exemplaires.